Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12515 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 25 AVRIL 1985

LE PLÉNUM DU COMITÉ CENTRAL SOVIÉTIQUE

M. Gorbatchev a promu sans tarder ses hommes de confiance

Orthodoxie Est-Ouest

Stricte orthodoxie en politique internationale, reprise difficile des relations Est-Ouest et surtout soviéto-américaines, tel est le double enseignement que l'on peut tirer du rapport présenté par M. Gorbatchev devant le premier plénum de son nouveau règne.

M. Reagan a en effet de quoi se dire déçu : à la différence de ses dernières déclarations à la « Pravda », le discours de mardi du chef du PC soviétique se distingue par de vives attaques contre la politique américaine, accusée non seulement de vouloir modifier l'équilibre des forces et d'entretenir la tension dans le monde, mais encore d'empoisonner les relations économiques internationales par la « manipulation des taux d'escompte » et le « rôle spoliateur des multinationales ». Cet inventaire est certes tout à fait conforme à ce que l'on pouvait lire dans la presse soviétique depuis un mois et ressemble aux tirades les plus classiques de M. Gromyko. Mais ceux qui aux Etats-Unis attendaient du nouveau de l'équipe qui vient d'accéder au pouvoir au Kremlin doivent bien admettre que les choses, si elles doivent bouger, ne peuvent pas avancer aussi vite.

On en avait eu d'ailleurs confirmation à Genève, où les négociateurs soviétiques et américains sur les armements se sont séparés mardi, après vingt séances et cinquante heures d'entretiens au total, sans avoir fait le moindre progrès.

Washington ne veut pas remettre en cause son initiative de défense stratégique – la « guerre des étoiles » – et n'accepte, en fait, de négocier que sur les armements offensifs, dans le sens d'une réduction. Le Kremlin ne veut pas entendre parler d'une telle réduction aussi longtemps que les Américains n'auront pas arrêté leurs programmes de défense spatiale. On ne voit pas, actuellement, comment cet obstacle pourrait être surmonté, y compris au cours de ce sommet soviéto-américain de l'automne que tout le monde tient pour à peu près acquis aujourd'hui, mais dont M. Gorbatchev, contrairement à ce que l'on attendait, n'a soufflé mot dans son rapport.

L'impasse est quasi complète également à propos des armements nucléaires en Europe. Le moratoire annoncé par M. Gorbatchev sur les SS-20 n'a pas eu l'effet escompté : il vient d'être rejeté officiellement par le groupe consultatif spécial de l'OTAN réuni à Bruxelles. Sa réalité est d'ailleurs déjà contestée à Washington, où l'on assure que onze nouvelles bases de SS-20 seraient toujours en construction. Il est vrai qu'une interprétation plus favorable, voire charitable, pourrait en être donnée : en attendant d'arrêter ses programmes d'armements de l'avenir, le secrétaire général du PC soviétique aurait pris une mesure conservatoire destinée à couper court aux efforts de ses militaires pour en obtenir encore davantage. Cette tactique expliquerait l'attitude figée adoptée à Genève dans la mesure où il s'agirait d'exercer une pression maximale sur les Etats-Unis et sur les opinions publiques et de voir ce que l'on peut obtenir de cette manière. Après quoi, le vrai marchandage pourrait s'engager, une fois la détermination américaine testée et la nouvelle direction soviétique consolidée.

Ce n'est en tout cas pas avant un an au moins que cette hypothèse pourra être vérifiée. D'ici là, les relations soviéto-américaines connaîtront nécessairement des moments de tension, mais les Deux Grands – et c'est là leur seul point commun – paraissent bien décidés à poursuivre leur dialogue.

Dans le discours qu'il a prononcé, mardi 23 avril, devant le comité central du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev a sévèrement critiqué l'attitude des Etats-Unis dans les négociations de Genève sur les armements. D'autre part, le numéro un soviétique a promu, sans tarder, des hommes de confiance : trois personnalités, considérées comme proches du secrétaire général, font leur entrée au bureau politique : MM. Tchebrikov, Ligatchev et Ryjkov. Enfin, la convocation du XXVII[e] congrès du PC soviétique a été annoncée pour le 25 février 1986.

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev s'est donné le mardi 23 avril les moyens de gouverner l'URSS en faisant accéder des hommes à lui au sommet de la hiérarchie du parti. Le train de nominations auquel il vient de procéder est le plus important depuis celui qu'avait décidé Brejnev en avril 1971.

Une comparaison entre les deux événements fait même apparaître que les changements de 1985 sont plus amples que ceux de 1971. Cette année-là, Brejnev avait fait entrer au bureau politique trois personnes sur la fidélité desquelles il pouvait compter : MM. Grichine, Kounaev et Chtcherbitski ; mais tous trois piétinaient depuis de longues années comme suppléants, alors que deux des promus de M. Gorbatchev, MM. Ryjkov et Ligatchev, sont propulsés directement dans le saint des saints, sans faire antichambre. On remarquera en outre que Brejnev, devenu secrétaire général en 1964, avait patienté sept ans. M. Gorbatchev n'a attendu que quarante-trois jours.

Le plus jeune dirigeant que l'URSS ait connu depuis Staline consolide donc son pouvoir plus rapidement peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs. Cette célérité doit être interprétée non comme une fuite en avant due à des luttes de clans, mais plutôt comme la conséquence d'une situation déjà largement acquise. La façon dont le nouveau secrétaire général a choisi ses têtes confirme l'impression d'autorité et d'assurance qu'il donnait pendant les derniers mois de la vie de Constantin Tchernenko, alors qu'il assumait déjà en fait les plus hautes responsabilités.

M. Gorbatchev a donc eu le temps, dans la pratique quotidienne d'un pouvoir suprême exercé sans en avoir le titre, de jauger l'efficacité et éventuellement la fidélité à sa propre personne des uns et des autres. Ses choix étaient déjà faits.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

LE DÉBAT SUR LE NICARAGUA

M. Reagan subit un échec au Congrès

Le président Reagan a subi, mardi 23 avril, le premier échec parlementaire de son second mandat électoral. A une forte majorité, la Chambre des représentants a rejeté la demande d'aide qu'il réclamait en faveur des groupes antisandinistes.

Ce vote négatif bloque le projet de l'administration républicaine en dépit de l'approbation du Sénat, à majorité républicaine. Pour obtenir l'accord des sénateurs, M. Reagan avait dû toutefois s'engager à ôter tout caractère militaire à l'aide envisagée.

De notre correspondant

Washington. – La chambre des représentants, que dominent les démocrates, a refusé, mardi 23 avril, à M. Reagan les crédits qu'il demandait pour une aide militaire en faveur de la guérilla antisandiniste. Si, un peu plus tôt, le Sénat, à majorité républicaine, avait permis au président de sauver la face en votant ces mêmes crédits par une marge étroite (56 voix contre 43), en revanche le résultat à la Chambre a été particulièrement net (248 voix contre 180). Pour prévisible qu'il ait été, cet échec n'en est pas moins lourd pour le chef de l'exécutif qui s'était personnellement et très activement engagé dans cette bataille, qu'il savait pourtant incertaine. Espérant vaincre les réticences du Congrès, M. Reagan avait ainsi proposé le 4 avril dernier d'interdire l'utilisation à des fins militaires des 14 millions de dollars qu'il réclamait à la condition que le gouvernement sandiniste ouvre dans un délai de deux mois des négociations avec la guérilla *« contre-révolutionnaire »*.

Habilement présentée, cette proposition n'en avait pas moins fait rapidement long feu, et M. Reagan avait dû, depuis le début de la semaine dernière, renoncer petit à petit à toute idée d'aide militaire pour pouvoir espérer l'octroi d'une aide civile manifestant à tout le moins une solidarité des Etats-Unis envers les *« combattants de la liberté »*.

Au bout de cinq jours de suspense et de tractations difficiles, le Sénat a finalement fait cette concession à M. Reagan, mais après qu'il se fut engagé par lettre non seulement à ce que les crédits accordés ne servent pas à l'achat d'armes, mais aussi à rouvrir les pourparlers directs entre Managua et Washington.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Secteur public : 25 milliards de francs de déficit

L'acier et l'automobile creusent le déficit du secteur nationalisé et coûtent cher au contribuable. Renault, Usinor et Sacilor affichent un total de pertes d'environ 28 milliards de francs pour 1984, qui, compte tenu du redressement d'autres entreprises publiques, portent à quelques 25 milliards le déficit global du secteur public industriel, contre 17 milliards en 1983.

Que s'est-il passé dans l'acier et l'automobile ? Au-delà des problèmes économiques des entreprises qui s'inscrivent au compte d'exploitation (au rouge de 16,5 milliards) les trois groupes ont *« provisionné »* à leur bilan des dépenses exceptionnelles d'environ 11 milliards, pour les futures suppressions d'emploi et les dévalorisations d'actifs. La législation et la logique économique imposaient de *« passer »* ces dépenses sur 1984.

Mais l'opposition ne manquera pas d'y voir un artifice, puisque les résultats de 1985 – ceux qui compteront politiquement à la veille des élections – devraient s'en porter d'autant mieux.

(Lire nos informations page 27.)

Les vieux peuvent encore servir

par PIERRE DROUIN

Habiller un chômeur en préretraité, c'est lui fournir un statut, lui enlever l' « étoile jaune » de parasite social. Voilà où en sont les esprits à l'aube du XXI[e] siècle ! Pendant près de deux millénaires, le travail a été considéré comme une triste nécessité, même pas très avouable du temps des Romains. Changement à vue, depuis l'ouverture des « manufactures » : il a été tellement sacralisé que l'opprobre – bien pire que la réduction du niveau de vie – frappe celui qui vient d'être licencié sans avoir commis d'autre faute que de vivre sous une mauvaise étoile conjoncturelle.

De l'autre côté de la barrière professionnelle, le retraité est regardé comme un homme qui a fait son temps, qui ne doit surtout plus encombrer les circuits productifs, que l'on range proprement dans sa maison des champs, à côté de son sécateur et de sa tondeuse à gazon. Il a droit au maternage, mais devient « transparent », évidé des fonctions de responsabilité sociale.

Caricatures ? A peine. Combien de temps les Français vont-ils ainsi singulariser leurs concitoyens sous prétexte qu'ils n'ont plus la fonction de travailleur ? Le « ghetto » des personnes âgées a toutefois plus de chances de s'entr'ouvrir que celui des sans-emploi. Peut-être tout simplement parce que près de 20 % des Français ont plus de soixante ans. Force politique, on le savait, mais pourquoi pas économique ?

Qu'il faille « faire quelque chose » pour le « troisième âge », il y a beau temps qu'on le proclame et même que l'on passe à la pratique. Le mouvement des Panthères grises fondé par des vieilles dames américaines et qui a pratiqué l'action violente, date de 1970. Il a déclenché aux Etats-Unis un regain d'attention pour tous ceux et celles qui ne voulaient plus vivre en marge de la société. L'amélioration de la condition financière des personnes âgées a figuré aussi bien dans le répertoire du septennat de M. Giscard d'Estaing que dans celui de M. Mitterrand.

La première université du Troisième âge, fondée à Toulouse sur l'initiative du professeur Vellas (1), date de 1973. Des associations comme EGEE, qui dépend de la DATAR, et ECTI (2) se sont préoccupées depuis longtemps de mettre des retraités au service bénévole de la création d'entreprises en France ou dans le tiers-monde.

Il semble que l'on entre maintenant dans une nouvelle phase, celle d'un ébranlement des concepts mêmes sur lesquels reposait l' « économie du troisième âge ». L'un de nos lecteurs, M. Louis Chereau, rappelant que Chagall avait peint en quelques mois le plafond de l'Opéra à l'âge de soixante-dix-sept ans, écrivait : *« Les vieux peuvent encore servir. »* C'est le moins qu'on puisse dire. Henri Mendras voit, lui, dans cette génération « une force d'avenir » (3). Le troisième âge est moins un poids dans la nation qu'un acteur économique et social important. Les quelque dix millions de « plus de soixante ans », grâce à l'amélioration des conditions de vie et des progrès de la médecine, conservent pour la plupart une capacité d'activité entière ; ils ont des revenus assurés (22 % du revenu national) (4), un patrimoine (un tiers du patrimoine total des ménages) ; ils sont de bons clients, et non seulement de produits pharmaceutiques. On peut s'attendre au reste à l'expansion de cette démarche car les sexagénaires de demain n'auront connu que les conditions de vie « modernes » et auront un niveau d'instruction nettement supérieur à celui de leurs anciens.

(Lire la suite page 10.)

(1) Auteur d'un livre *les Chances du troisième âge*. Editions Stock, 1974.

(2) Echanges et consultations techniques internationaux, 3, rue de Logelbach, 75017 Paris.

(3) Revue *Futuribles*. Septembre 1984, d'après des études menées avec Louis Dirn, pseudonyme d'un groupe d'experts, par l'Observatoire français des conjonctures économiques.

(4) Le revenu moyen par personne de plus de soixante ans est supérieur au revenu moyen de l'ensemble de la population.

AU JOUR LE JOUR

Déception

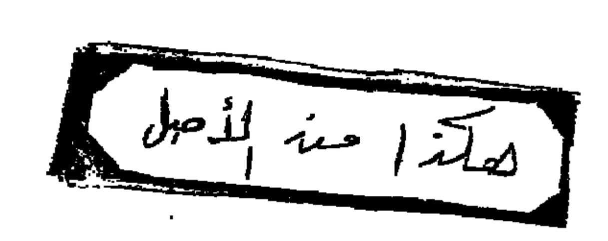
Il y aura bientôt quatre ans que M. Mitterrand a été élu président de la République. Un sondage Figaro-*SOFRES nous apprend que 56 % des Français sont « déçus » de son action.*

Ce sondage, décevant pour le pouvoir, conduit à s'interroger sur le sens donné au mot déception. Ne devrait être déçu, par définition et en bonne logique, que celui qui plaçait dans ce septennat des espérances non suivies d'effet. Or, parmi les « déçus » de 1985, il se trouve une bonne proportion de gens qui, n'attendant rien de M. Mitterrand, n'avaient pas voté pour lui en 1981. Ceux-là, en somme, étaient des déçus d'avance, bien décidés à le rester.

Ils seraient à classer aujourd'hui dans la catégorie des satisfaits d'être déçus, qui auraient été désagréablement surpris de ne pas l'être.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



étranger

LES RELATIONS EST-OUEST

Le secrétaire général du PCUS a vivement critiqué la politique américaine

De notre correspondant

Moscou. — La fermeté de ton de M. Gorbatchev à l'égard des Etats-Unis mardi 23 avril dans la partie de son rapport devant le comité central consacrée à la politique étrangère a constitué une surprise. On attendait en effet davantage de conciliation de sa part après l'annonce lundi, par le rédacteur en chef de la *Pravda*, que le numéro un soviétique se rendrait en septembre à New-York aux Nations unies et qu'il pourrait rencontrer *« là-bas »* le président Reagan.

« Les Etats-Unis prétendent ouvertement au droit de s'ingérer partout, méconnaissent et souvent font carrément litière des intérêts des autres pays, des traditions de la coopération internationale, des traités en vigueur, a dit M. Gorbatchev. *Ils créent constamment des foyers de conflits en exacerbant la situation tantôt dans une région du monde, tantôt dans une autre. »* Le secrétaire général a notamment cité le cas du Nicaragua et de la Grenade et estimé que l'« impérialisme » intensifiait *« depuis plusieurs années ses activités subversives »*. M. Gorbatchev a d'autre part accusé les Etats-Unis d'*« accentuer »* leur *« exploitation économique »* du tiers-monde.

La remarque la plus sévère concerne les négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales, dont la première phase s'est achevée précisément le 23 avril et qui doivent reprendre le 30 mai prochain. *« La première étape des négociations de Genève, qui vient de prendre fin, permet d'affirmer que ce n'est pas sur l'entente avec l'Union soviétique que mise Washington »*, a affirmé M. Gorbatchev. Ces propos très critiques reflètent la déception enregistrée à Moscou devant la rapidité avec laquelle l'OTAN en général et les Etats-Unis en particulier ont réagi aux diverses propositions de moratoire formulées par l'URSS. *« Les « non » traditionnels aux propositions soviétiques montrent manifestement que les Etats-Unis ne veulent pas agir en faveur de résultats raisonnables*, a déclaré le chef du PC soviétique. (...) *La course aux armements et les négociations sur le désarmement sont incompatibles, cela est clair.* (...) *L'Union soviétique ne contribuera pas à cette ligne.* (...) *Nous ne voudrions pas que l'expérience amère des pourparlers précédents se répète. »*

Cette mise en garde, malgré son caractère sérieux, voire solennel, ne signifie cependant pas que l'URSS soit prête au changement radical que constituerait l'abandon du processus entamé à Genève. *« L'Union soviétique insistera à Genève sur des accords concrets réciproquement acceptables qui permettraient non seulement de mettre un terme à la course aux armements, mais aussi de faire des progrès en matière de désarmement »*, a dit M. Gorbatchev. La vigueur de la dénonciation de l'attitude américaine à Genève est donc tempérée par une volonté manifeste de maintenir le dialogue. M. Gorbatchev a d'ailleurs eu recours à un adjectif qui résume probablement la façon dont il souhaite voir évoluer les relations entre Moscou et Washington. *« Nous préconisons des rapports égaux, corrects ou, si vous voulez, des rapports civilisés entre les Etats »*, a affirmé le secrétaire général.

L'évaluation très critique faite par M. Gorbatchev du premier « round » de Genève doit être également relativisée par le rappel des accords signés pendant la période de détente, et notamment ceux d'Helsinki. *« Le bureau politique*, a dit M. Gorbatchev, *estime que les documents signés pendant la période de la détente, y compris l'Acte final d'Helsinki, n'ont rien perdu de leur importance. Ils offrent un exemple des possibilités de construire les relations internationales sur les principes de l'égalité et de la sécurité internationale. »* Le secrétaire général a répété à cette occasion la proposition soviétique de réaffirmer solennellement ces principes à l'occasion du dixième anniversaire de la conférence d'Helsinki.

La Chine « pays socialiste »

La fermeté de M. Gorbatchev à l'égard de Washington semble plutôt relever de l'habileté tactique. Au moment où M. Reagan s'est peut-être avancé sur un terrain glissant en manifestant trop intensément son désir d'une rencontre au sommet avec le nouveau dirigeant du Kremlin, il est sans doute de bonne guerre de la part de ce dernier de hausser un peu le ton. Il fait ainsi monter les enchères, espérant recueillir quelques avantages en faisant traîner la mise au point pratique d'une rencontre avec le chef de l'exécutif américain.

M. Gorbatchev a, d'autre part, affirmé devant le comité central que *« l'Union soviétique développera méthodiquement et avec persévérance la coopération avec les autres pays socialistes, y compris la République populaire de Chine »*. *« Notre position sur cette question est connue et elle n'a pas changé »*, a-t-il ajouté. L'attitude soviétique à l'égard des *« pays frères »* est en effet bien connue, et il n'est pas question d'un quelconque infléchissement dans ce domaine, comme d'ailleurs le secrétaire général l'a répété en faisant l'éloge de la cohésion des pays membres du pacte de Varsovie. En revanche, il y a une certaine nouveauté à ranger sans aucun commentaire la Chine parmi les *« pays socialistes »*. M. Gorbatchev, en faisant ainsi un appel du pied aux dirigeants de Pékin, renoue avec les efforts qui avaient marqué le début du mandat de Iouri Andropov.

D. Dh.

Washington tempère les espoirs de rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ont notablement haussé le ton, mardi 23 avril, à l'égard de l'URSS après que M. Gorbatchev eut critiqué le matin même leur attitude aux négociations de Genève et que l'ambassadeur soviétique à Washington eut, le veille, démenti que Moscou se soit engagé à ne plus utiliser la force contre les membres de la mission militaire américaine de liaison en Allemagne de l'Est.

Ce démenti *« ne peut manquer d'avoir des conséquences négatives sur les relations »* entre les deux pays, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, en contestant également que les Etats-Unis aient accepté qu'un accord sur l'un des trois dossiers discutés à Genève dépende de progrès sur les deux autres.

Il s'agit là d'une question fondamentale dans l'actuelle reprise des pourparlers entre les deux superpuissances, car Moscou entend échanger à Genève des concessions sur les armements stratégiques et de portée intermédiaire contre un coup d'arrêt aux recherches américaines sur la « guerre des étoiles ». Les Etats-Unis, quant à eux, après que M. Reagan eut mis un terme à un certain flottement de leur position, ont clairement fait savoir que si tout était *« sur la table »*, il n'était pour autant pas question qu'ils ralentissent des recherches autorisées par les accords précédemment signés entre les deux pays.

Les ambiguïtés de Genève

Cette divergence avait bien failli bloquer début janvier l'accord sur la reprise des conversations sur le contrôle des armements, et il avait fallu mobiliser toutes les ressources de l'ambiguïté diplomatique pour que MM. Shultz et Gromyko noient le problème en parlant d'une *« interrelation »* entre les trois aspects de la négociation. Ce mot n'a cependant pas le même sens à Moscou, où il signifie qu'on ne peut progresser dans un domaine sans progresser dans l'autre, et à Washington, où l'on considère plutôt qu'il inclut la définition d'un équilibre à trouver entre armes défensives et offensives.

« Nous avons continûment rejeté l'interprétation unilatérale que fait l'Union soviétique de l'accord du 8 janvier », a donc dit M. Speakes, en s'élevant contre les déclarations de M. Gorbatchev, qui, devant le comité central soviétique, a accusé les Etats-Unis de *« violer »* leurs engagements, et notamment de *« refuser »* les discussions sur les systèmes de défense spatiale et, donc, de *« ne pas rechercher »* une solution acceptable pour les deux parties.

Ce discours n'avait sur le fond rien de surprenant pour Washington, où l'on s'attendait que l'URSS cherche à s'accorder un avantage auprès des opinions publiques occidentales en faisant valoir qu'un accord sur la réduction des armes nucléaires était réalisable, mais qu'il était bloqué par le refus américain de faire des concessions sur la « guerre des étoiles ». Les Etats-Unis n'en semblent pas moins avoir été pris de court par la rapidité avec laquelle Moscou a joué cette carte, dès la fin, mardi, du premier « round » des conversations de Genève. En faisant savoir qu'il se rendrait en septembre à l'ONU et que ce voyage pourrait être l'occasion d'une rencontre au sommet avec M. Reagan, M. Gorbachev ne laissait pour seul choix à la Maison Blanche que de tempérer cet espoir ou de laisser le dirigeant soviétique planter seul le décor de cette éventuelle rencontre.

Les dirigeants américains ont d'autant plus aisément choisi le premier risque qu'ils ont été désarçonnés par le soudain durcissement de l'URSS dans l'affaire du commandant Nicholson, l'officier américain abattu le 24 mars dernier en RDA par des soldats soviétiques.

Contre l'avis du secrétaire à la défense, qui avait clairement laissé voir son désaccord, la Maison Blanche, le département d'Etat et M. Reagan lui-même avaient alors tout fait pour que cette mort n'entrave pas les relations entre les deux pays. M. Shultz avait, en conséquence, reçu, le 30 mars, l'ambassadeur soviétique à Washington, et les deux hommes étaient convenus que des représentants des hauts commandements américain et soviétique en Europe se rencontreraient pour éviter la répétition de pareil incident. Ces conversations ont eu lieu le 12 avril à Postdam et le département d'Etat avait indiqué, le 16, que Moscou s'était engagé à ce que ni la force ni les armes ne soient désormais utilisées contre les membres de la mission militaire américaine auprès du commandement soviétique en RDA. Les représentants de l'URSS s'étaient également engagés, selon Washington, à transmettre à Moscou une demande d'excuses et de dédommagement financier pour la famille du commandant Nicholson. Ce sont ces deux points que l'ambassadeur soviétique a démentis, lundi, avec une semaine de retard sur le communiqué du département d'Etat.

Ce revirement reste inexplicable aux yeux des dirigeants américains, et M. Speakes n'était guère enclin à s'étendre, mardi, sur les possibilités d'un sommet à l'automne prochain.

BERNARD GUETTA.

Le communiqué de Moscou sur l'affaire Nicholson

« LES ACTIONS DE LA SENTINELLE SOVIÉTIQUE ONT ÉTÉ ABSOLUMENT LÉGITIMES »

Dans son communiqué du mardi 23 avril, reproduit le même jour par l'agence Tass, sur l'affaire du commandant Nicholson, l'ambassade soviétique à Washington accuse le département d'Etat d'avoir *« exposé sous un faux jour »* les résultats de la rencontre des commandants soviétique et américain en Allemagne, réaffirme que l'issue tragique de cet incident est *« regrettable »*, mais que *« toute la responsabilité de ce qui s'est produit incombe entièrement aux autorités américaines »*.

Le communiqué précise : *« Les actions de la sentinelle soviétique ont été absolument légitimes. Elles n'ont pas été entreprises contre un membre de la mission militaire américaine en tant que tel, mais contre un inconnu pris en flagrant délit d'espionnage et qui n'a pas obéi aux sommations (...). Dans ces circonstances, il n'a pas été possible d'utiliser les procédures selon lesquelles les deux parties n'utilisent pas et n'ont pas l'intention d'utiliser les armes pour arrêter et expulser des membres des missions militaires de liaison, ce qui a été à nouveau confirmé au cours de la rencontre du 12 avril. Il s'agit dans ce cas d'une situation entièrement nouvelle, où les mesures prises contre un violateur sont définies exclusivement par les règlements militaires. »*

LA RÉUNION DE L'UEO

M. Dumas : « le défi pour l'Europe est d'abord technologique »

De notre correspondant

Bonn. — Le conseil de l'Union de l'Europe occidental (UEO), auquel participaient à la fois les ministres des affaires étrangères et de la défense des sept pays membres, a décidé, mardi 23 avril à Bonn, de *« renforcer les capacités technologiques propres de l'Europe et parvenir ainsi à la création d'une communauté technologique »*. Les participants se sont, par ailleurs, entendus, dans leur communiqué, pour *« poursuivre leurs réflexions communes afin de parvenir autant que possible à une réaction coordonnée de leurs gouvernements à l'invitation des Etats-Unis de participer au programme de recherche »* lancé dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan.

Comme le souhaitaient le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, et son collègue allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, le projet français Eurêka, destiné à créer les conditions d'une Europe de la technologie, a modifié la discussion sur l'IDS en plaçant le débat dans un cadre plus large. La proposition française était encore trop nouvelle et trop imprécise pour pouvoir déboucher tout de suite sur quelque chose de concret. Mais les réactions des partenaires européens présents ont été jugées encourageantes en dépit des réserves britanniques et néerlandaises.

Peu importait finalement, pour M. Dumas, que cette Europe technologique se concrétisât sous la forme d'une agence indépendante ou bien dans le cadre des institutions communautaires existantes, comme l'idée en semble prendre le chemin. Avec M. Genscher, qui s'efforce d'en convaincre son propre gouvernement, le ministre français s'est surtout attaché à faire valoir que la question de la coopération technologique européenne devait avoir la prééminence sur le reste et que la réponse à l'offre américaine exigeait, auparavant, que les Européens prennent leurs problèmes à bras-le-corps.

« Le défi pour l'Europe est d'abord technologique, le défi militaire viendra plus tard, peut-être sous des formes que l'on ne peut fixer à l'avance et unilatéralement. Telle est la philosophie du projet français connu sous le nom d'Eurêka », a souligné M. Dumas, mardi matin, au cours de son intervention devant le conseil. *« Notre décision de renforcer les capacités technologiques de l'Europe*, a renvoyé en écho M. Genscher au cours de la conférence de presse de clôture, *facilitera notre réaction coordonnée »* à l'IDS.

Les deux ministres ont l'un et l'autre cherché à minimiser l'importance de la forme sous laquelle les pays intéressés répondraient aux offres américaines. *« Nous sommes partis*, a indiqué M. Dumas, *de l'idée d'une réponse commune, d'une réponse collective, avant d'en arriver à celle d'une réponse coordonnée. Ce n'est pas par hasard. Dans les mois qui viennent, chacun fera un inventaire de ses ressources, de ses capacités, et les communiquera aux autres, s'il le veut. Ensuite, on verra si une réponse commune ou concertée peut être faite aux Etats-Unis. »* Ce qui pourrait prendre, selon ses estimations, jusqu'au mois d'octobre prochain, date de la prochaine réunion du conseil de l'UEO.

Des délais très brefs

Paris va s'atteler immédiatement à des consultations avec ses partenaires, en commençant par les plus intéressés, pour « habiller » le projet Eurêka. Une nouvelle réunion d'experts est d'ores et déjà prévue avec les Allemands de l'Ouest pour la semaine prochaine, et rendez-vous a été pris avec les Luxembourgeois.

Au cours de son intervention de mardi matin, le chef de la diplomatie française avait fait valoir que *« cette action devait être prise dans des délais très brefs, car, si nous ne parvenons pas à concerter nos politiques rapidement, rien ne pourra empêcher nos chercheurs, nos capitaux et nos industriels de céder à la tentation de la coopération ponctuelle, quitte à voir le rôle des Européens réduit à celui de sous-traitant »*. Cette appréhension est largement répandue, y compris parmi les partisans les plus décidés d'une réponse positive au président Reagan. En Allemagne fédérale, par exemple, M. Dregger, le président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, vient d'attirer l'attention sur le danger pour l'Europe d'une fuite des cerveaux. Même les réserves britanniques, qui ont retardé la rédaction du communiqué final, s'expliquent davantage par la crainte de se laisser lier les mains avant d'y voir plus clair que par un refus en bloc d'aborder la question.

A la suite de leur réunion de Rome, fin octobre dernier, les participants ont également entériné une réorganisation de l'Agence pour le contrôle des armements de l'UEO, décidant d'établir, sous l'intitulé général d'*« Agences chargées des questions de sécurité »*, trois agences chargées de l'étude *« des questions de contrôle des armements et du désarmement »*, *« des questions de sécurité et de défense »* et du développement *« de la coopération en matière d'armement »*.

HENRI DE BRESSON.

L'arrestation de huit parlementaires écologistes provoque des remous en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. — L'arrestation, le 22 avril, de huit parlementaires nationaux et européens appartenant aux partis écologistes de Flandre et de Wallonie provoque des remous. Les quatre sénateurs, les trois députés et le représentant de la Belgique au Parlement de Strasbourg avaient, de façon illégale, franchi les clôtures de la base de Florennes, où sont entreposés des missiles de croisière américains.

Ces hommes voulaient démontrer leur solidarité avec une douzaine de pacifistes flamands qui avaient organisé le 19 avril un pique-nique « sauvage » à l'intérieur de la dite base et avaient été appréhendés. Les pacifistes ont été remis en liberté lundi, après le geste de solidarité des parlementaires. Comme ceux-ci ont été pris en flagrant délit, ils ne bénéficient pas de l'immunité attachée à leur mandat.

Après une période de garde à vue, les huit hommes ont été présentés, le mardi 23 avril, au juge d'instruction de Dinan, des mandats d'arrêt ont été délivrées contre chacun d'eux. Ils risquent de huit jours à un an de prison pour avoir franchi l'enceinte d'un terrain militaire.

La chambre du conseil de Dinan a cinq jours pour confirmer les mandats d'arrêt. En attendant, les protestations se multiplient. Le Parti communiste dénonce une *« répression démesurée »* ; les Jeunesses socialistes affirment que le gouvernement utilise l'*« appareil répressif de l'Etat »* pour intimider les adversaires du déploiement de missiles à Florennes. La branche francophone du mouvement Pax Christi a également envoyé un télégramme de solidarité aux huit parlementaires, en les félicitant pour leur action.

Mais l'affaire provoque également des réactions au Parlement belge. Au Sénat, un représentant socialiste a demandé au président d'intercéder en vue d'obtenir au moins la libération des élus — sans préjuger du résultat des poursuites.

Quant à la Chambre des députés, elle a constitué une commission spéciale qui devait remettre son rapport ce mercredi 24.

JEAN WETZ.

EURÊKA, ARCHIMÈDE ET NEWTON

Newton proteste et Archimède n'avait nul besoin de cet excès d'honneur. C'est le premier, bien sûr, qui a découvert les lois de la pesanteur et non pas le second (*le Monde* du 19 avril). Archimède, lui, a mis en évidence le poids spécifique des corps. Une trouvaille faite dans son bain et qui lui a arraché le cri d'*« Eurêka »*. Indignés de cette confusion, plusieurs de nos lecteurs nous ont mis la tête sous l'eau. Peut-on à nouveau respirer ?

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

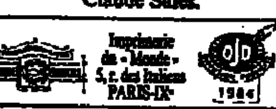
Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LES NOMINATIONS AU SOMMET DE LA HIÉRARCHIE SOVIÉTIQUE

Des hommes de confiance

(Suite de la première page.)

Le tempérament de M Gorbatchev se révèle à sa décision d'y procéder immédiatement, alors qu'il aurait pu, conformément à la sagesse immuable qu'enseigne toute carrière en pays soviétique, attendre encore un peu avant d'abattre ses cartes. Par sa formation, son passé, ses protecteurs successifs, M. Gorbatchev est certes un apparatchik, mais il est un apparatchik de type météorique, qui a bénéficié d'une ascension vertigineuse vers le sommet et imprime le même rythme aux carrières de ceux qu'il veut favoriser.

Trois personnes deviennent membres à part entière du bureau politique : MM. Tchebrikov, Ligatchev et Ryjkov. Ces trois nominations n'ont pas exactement la même signification, les deux dernières apparaissant les plus importantes, puisqu'elles touchent deux hommes qui appartiennent déjà au secrétariat. Dans le système soviétique, le bureau politique est le centre suprême de réflexion et de décision, auréolé du plus grand prestige, tandis que le secrétariat est un organe d'exécution. Mais la « double appartenance » à ces deux institutions confère à ceux qui en bénéficient un poids politique sans équivalent.

Quatre hommes ont désormais cette particularité : M. Gorbatchev lui-même et MM. Romanov, Ligatchev et Ryjkov. On remarquera que M. Romanov, principal concurrent de M. Gorbatchev dans la course au pouvoir de ces dernières années, fait du sur-place. Il ne sera pas resté longtemps seul – avec le numéro un – à porter cette « double casquette » évoquée plus haut. Le grand train des promotions décidé par le nouveau secrétaire général a donc accessoirement l'avantage de faire disparaître la singularité de M. Romanov. Ce dernier, qui a une réputation de brutalité acquise lorsqu'il était premier secrétaire du parti à Leningrad, et dont le nom évoque la dynastie abattue en 1917 – ce qui l'a sans doute desservi, – était le personnage dont les ambitions pouvaient encore inquiéter. M. Gorbatchev. Il est désormais au même niveau que deux hommes qui, contrairement à lui, doivent leur élévation au nouveau secrétaire général.

Deux choix significatifs

Le choix de ces deux hommes est hautement significatif. Ils viennent tous deux du secrétariat où M. Gorbatchev a pu constater leurs compétences d'exécutants et d'administrateurs. M. Ligatchev, qui était chargé des « questions d'organisation » au secrétariat, c'est-à-dire de gérer les carrières des apparatchiks, pourrait bien devenir le « Souslov de M. Gorbatchev ». Il a dix ans de plus que le secrétaire général. Il a un certain goût pour l'idéologie, qu'il a encore montré en signant en septembre dernier un long article dans la revue théorique *Kommunist*. Il pourrait donc jouer un rôle de gardien du dogme, jadis dévolu à Souslov. Il ne serait pas pour autant un « numéro deux », l'âge du secrétaire général ôtant de sa signification à cette fonction non inscrite, qui fut longtemps associée à la défense de l'idéologie.

M. Ryjkov est peut-être le choix le plus important de M. Gorbatchev. Il a le même âge que le secrétaire général et contribue plus qu'aucun autre à l'abaissement de soixante-sept ans à soixante-cinq ans et demi de l'âge moyen du bureau politique.

M. Ryjkov est surtout – le fait mérite d'être souligné – un technicien de l'économie qui n'a jamais exercé de fonctions directement liées à la vie du parti. Ingénieur de formation, il a dirigé des usines avant de gravir rapidement les échelons au sein du système de planification centrale, se spécialisant dans l'industrie lourde et probablement aussi, quoique sa biographie officielle n'en souffle mot, dans l'industrie de défense.

M. Ryjkov est donc probablement l'homme qui va conduire au jour le jour l'effort de *« rééquipement industriel »* annoncé mardi devant le comité central par M. Gorbatchev. Pour parvenir à l'*« intensification »* de l'économie, leitmotiv du secrétaire général depuis son accession au pouvoir, il faut à la fois élever la productivité *(« aux plus hauts niveaux mondiaux »* selon M. Gorbatchev) et renouveler le parc industriel soviétique, souvent délabré ou vieilli. Dans cette entreprise, il n'est pas question de renoncer au dogme de la planification centralisée, l'expérience acquise par M. Ryjkov au Gosplan sera donc nécessaire pour mener à bien cette tâche qui semble le « grand dessein » de M. Gorbatchev.

La contradiction propre à une économie planifiée qui veut à la fois développer la productivité en donnant plus de champ aux divers exécutants tout en maintenant la décentralisation des décisions va cependant se poser une fois de plus. Le secrétaire général l'a souligné à sa manière mardi : *« En développant le principe de centralisation dans la réalisation des objectifs*, a-t-il dit, *il faut redoubler d'audace dans la voie de l'élargissement de l'autonomie et des droits des entreprises. »* M. Ryjkov sera chargé d'opérer cette quadrature du cercle.

Le KGB et l'armée

Les deux autres nominations au bureau politique, celle de M. Tchebrikov comme membre à part entière, et celle du maréchal Sokolov comme suppléant, sont sans doute moins importantes pour les raisons exposées plus haut, même si elles attirent l'attention. Elles marquent le retour dans cette institution respectivement du KGB et de l'armée, qui en avaient été exclus par la mort d'Andropov et d'Oustinov. Ces deux arrivées permettent d'ailleurs d'établir une sorte de parallélisme destiné à satisfaire tout le monde. Le président du KGB, qui a progressé à l'ombre d'Andropov, reçoit une promotion attendue qui rejaillit sur toute sa « maison ». Il lui incombe de réaliser l'autre volet du programme de M. Gorbatchev, celui concernant la *« discipline »* et la lutte contre les *« phénomènes négatifs »* de la société soviétique.

C'est tout autant à M. Tchebrikov qu'à M. Ryjkov qu'il appartient, selon l'expression employée mardi par M. Gorbatchev, de *« mettre de l'ordre dans chaque entreprise, chaque chantier de construction »*. La corruption, le vol des biens appartenant à l'Etat, en particulier les matériaux de construction, sont endémiques en URSS. On peut escompter une certaine reprise en main dans ce domaine, comme cela avait été le cas sous Andropov.

L'ordre du jour du 27e congrès

M. Mikhaïl Gorbatchev et le chef du gouvernement, M. Tikhonov, seront les principaux rapporteurs au 27e congrès du PCUS, qui a été convoqué pour le 25 février 1986, indique une dépêche publiée le mardi 23 avril par l'agence Tass.

L'ordre du jour du congrès comporte également l'examen de la *« nouvelle rédaction du programme du PCUS »* qui doit remplacer celui de 1961 actuellement en vigueur ainsi que des modifications à apporter aux statuts du parti.

M. Gorbatchev présentera un « rapport du comité central » sur l'activité du parti depuis le 26e congrès (février 1981).

M. Tikhonov doit pour sa part informer le congrès des options économiques pour la période 1986-1990 et des perspectives de développement de l'URSS jusqu'à l'an 2000.

Cette dernière indication apporte un démenti implicite aux rumeurs insistantes sur un départ prochain à la retraite de M. Tikhonov. – *(AFP.)*

La promotion partielle du maréchal Sokolov, qui ne devient que suppléant au bureau politique, est, certes une bonne nouvelle pour l'armée, mais cette demi-mesure révèle à la fois le faible poids personnel de ce ministre de la défense de soixante-treize ans (son prédécesseur, le maréchal Oustinov, était membre à part entière du bureau politique) et la grande liberté de manœuvres dont jouit le secrétaire général à l'égard de l'institution militaire. M. Gorbatchev ne se sent, en effet, nullement obligé de rétablir immédiatement le statut du ministre de la défense comme membre de plein droit du bureau politique.

On notera enfin l'arrivée au secrétariat, pour y suivre les questions agricoles, l'ancien secteur de M. Gorbatchev, d'un spécialiste âgé de cinquante-six ans, M. Nikonov. Ce dossier difficile est donc confié à un diplômé d'un institut agronomique qui était jusqu'ici ministre de l'agriculture de la Fédération de Russie, de loin la plus grande des quinze Républiques soviétiques. Comme pour l'industrie avec M. Ryjkov, on confie un domaine essentiel à un expert ayant reçu une formation supérieure spécialisée, ce qui n'avait pas toujours été le cas dans le passé.

Le style de M. Gorbatchev se révèle dans cette recherche des compétences, qui est la forme la plus visible de sa « modernité » au même titre que dans le choix de collaborateurs plutôt « jeunes » (selon les normes soviétiques). Dans le rapport qu'il a présenté mardi devant le comité central, le secrétaire général a d'ailleurs annoncé qu'il entendait *« poursuivre la ligne visant à garantir la stabilité de la direction du parti par une juste combinaison de personnalités chevronnées et de jeunes »*.

Il faut remarquer, en outre, que M. Gorbatchev n'a procédé à aucun limogeage au sommet, laissant en place les vieux brejnéviens, souvent peu actifs, et se contentant de ne pas promouvoir les plus « jeunes » d'entre eux qui auraient pu espérer, en d'autres circonstances, mieux voir reconnaître leur mérites, tel M. Dolguikh. Ce dernier, qui s'occupait de l'industrie lourde au secrétariat et qui piétine comme suppléant au bureau politique, est ainsi « dépassé » en douceur – à soixante ans – par de plus jeunes que lui.

La « touche » personnelle de M. Gorbatchev est donc faite à la fois d'un certain tact dans la gestion des hommes et d'une grande rapidité de décision. La nécessité d'aller vite semble être le maître mot du secrétaire général :

« L'important est que les Soviétiques voient rapidement des changements vers un mieux », a-t-il affirmé devant le comité central.

Le sens des relations publiques qui se manifeste dans cette préoccupation n'est pas un des moindres atouts de M. Gorbatchev dans sa volonté affichée de faire enfin bouger l'URSS après des années d'immobilisme.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA COMPOSITION DU BUREAU POLITIQUE

Moscou *(AFP)*. – Voici la nouvelle composition du bureau politique du comité central du PC soviétique, qui compte désormais treize membres et dont la moyenne d'âge est de soixante-cinq ans et demi (il était auparavant de soixante-sept ans) :

MM. Mikhaïl Gorbatchev (54 ans), secrétaire général ; Gueidar Aliev (61 ans), transports et éducation) ; Viktor Grichine (70 ans), premier secrétaire de Moscou ; Andreï Gromyko (75 ans), ministre des affaires étrangères ; Dinmoukhamed Kounaïev (73 ans), premier secrétaire d'Ouzbekistan ; Grigori Romanov (62 ans), industrie de défense et sécurité ; Vladimir Chtcherbitski (67 ans), premier secrétaire d'Ukraine ; Nikolaï Tikhonov (79 ans), chef du gouvernement de l'URSS ; Mikhaïl Solomentsev (71 ans), président de la commission de contrôle ; Vitali Vorotnikov (59 ans), chef du gouvernement de la Fédération de Russie ; Viktor Tchebrikov (62 ans), président du KGB ; Egor Ligatchev (64 ans), agriculture et cadres ; Nikolaï Ryjkov (55 ans), économie.

Membres suppléants : MM. Edouard Chevarnadze (57 ans), premier secrétaire de Géorgie ; Piotr Demitchev (67 ans), ministre de la culture ; Vladimir Dolguikh (60 ans), industrie lourde et énergétique ; Vassily Kouznetsov (84 ans), premier vice-président du Parlement ; Boris Ponomarev (80 ans), relations internationales du PC ; Sergueï Sokolov (73 ans), ministre de la défense.

Le secrétariat du comité central comprend : MM. Mikhaïl Gorbatchev (secrétaire général) ; Grigori Romanov ; Nicolaï Ryjkov ; Egor Ligatchev ; Vladimir Dolguikh ; Boris Ponomarev ; Ivan Kapitonov ; Constantin Rousakov ; Mikhaïl Zimianine ; Viktor Nikonov.

● *Une démarche d'Elena Bonner auprès des autorités.* – Mme Elena Bonner, l'épouse du prix Nobel de la paix Andrei Sakharov, a écrit au présidium du Soviet suprême pour demander que soit reconsidérée sa condamnation, en août dernier, à cinq années de relégation à Gorki, ont annoncé à Moscou des sources qui ont requis l'anonymat. Andrei Sakharov est assigné à résidence de fait à Gorki depuis janvier 1980 et, après la condamnation qui a frappé son épouse, le couple est coupé de tout contact avec le monde extérieur. – *(AFP.)*

LES NOUVEAUX PROMUS

M. Nicolas Ryjkov : l'ingénieur de Sverdlovsk

Agé de cinquante-six ans, M. Nicolas Ivanovitch Ryjkov, nouveau membre du bureau politique, est un assez bon prototype du dirigeant « nouveau style », apte à servir la politique de M. Gorbatchev orientée vers une gestion plus efficace de l'économie. Ancien élève de l'Institut polytechnique de Sverdlovsk, dans l'Oural, il a commencé sa carrière comme ingénieur, puis chef d'entreprise, toujours dans la même région, à la tête de l'important combinat de machines-outils « Ouralmach ».

Il n'arrive à Moscou qu'au milieu des années 70, d'abord comme député au Soviet suprême et secrétaire de la commission du plan et du budget, bientôt (1975) comme premier vice-ministre de l'industrie lourde des machines-outils et des transports. En 1979 enfin, il devient premier vice-président du Gosplan. Mais c'est le contraire d'un apparatchik, et ce technicien, membre du parti depuis 1956 et que l'on dit particulièrement responsable des industries d'armement, n'entre au comité central qu'en 1981. Dans les semaines qui suivent son accession au pouvoir, Iouri Andropov le fait nommer en novembre 1982 au secrétariat du PC.

M. Ryjkov a visité de nombreux pays socialistes mais son passage dans des pays occidentaux n'a pas été signalé jusqu'à présent, à l'exception de l'Autriche en 1984. Il a signé ces dernières années divers articles sur la gestion économique, plus spécialement sur la production industrielle et énergétique.

M. Victor Tchebrikov : le successeur d'Andropov au KGB

Président du Comité de la sécurité d'Etat (KGB) depuis 1982, Victor Tchebrikov, nouveau membre du bureau politique, est un ancien du « groupe de Dniepropetrovsk », la région natale de Brejnev dans laquelle l'ancien secrétaire général a puisé de nombreux cadres dirigeants. Il est cependant plus jeune que la plupart des membres de ce groupe, puisque ce n'est que dans les années 60, alors que Brejnev a depuis longtemps quitté la région, qu'il gravit les échelons dans l'organisation du parti de Dniepropetrovsk, notamment comme second secrétaire en 1963. Quatre ans plus tard, lorsque Andropov est nommé à la tête du KGB, M. Tchebrikov rentre également dans les organes de sécurité en tant que chef de la direction des cadres. Un an plus tard, il devient vice-président du KGB, un poste qu'il occupera pendant toutes les années d'Andropov, sans que l'on puisse savoir s'il est « l'œil » du groupe de Brejnev auprès du chef de la police ou un fidèle soutien de ce dernier.

C'est en tout cas sous le règne d'Andropov à la tête du parti, après la mort de Brejnev, que M. Tchebrikov connaît sa plus importante promotion, puisqu'il est nommé successivement, de 1982 à 1984, président du KGB, général d'armée puis maréchal de l'Union soviétique, enfin membre suppléant du politburo lors du dernier remaniement de cet organisme, en décembre 1983. Il n'a pourtant accédé au rang de membre du comité central du parti qu'en 1981 lors du dernier congrès, après avoir été pendant dix ans membre suppléant de cet organisme.

La politique suivie par le KGB avec M. Tchebrikov ne s'est en rien distinguée de celle de son prédécesseur ; elle s'est manifestée notamment par un durcissement de la répression contre la dissidence, à l'encontre notamment d'Andreï Sakharov, et aussi par plusieurs échecs à l'étranger, qui ont conduit à de nombreuses expulsions de « diplomates » soviétiques dans les pays occidentaux et du tiers-monde.

M. Egor Ligatchev : de Novossibirsk au « noyau dirigeant »

La promotion dont vient de bénéficier M. Egor Ligatchev était attendue, et marque l'entrée au bureau politique d'une des personnalités les plus proches du nouveau secrétaire général. Certes, M. Ligatchev, à soixante-quatre ans, n'est plus un jeune homme, mais, par sa carrière considérablement accélérée par Andropov, l'ancien mentor de M. Gorbatchev, et par ce qu'on sait de ses orientations, il apparaît comme un des principaux collaborateurs de ce dernier.

M. Ligatchev avait été nommé par Andropov, en avril 1983, chef du département des cadres, un poste-clé qui permet de contrôler la carrière de tous les responsables du parti. Andropov l'avait en outre fait entrer, en décembre de la même année, au secrétariat du comité central. M. Ligatchev a donc bénéficié, comme M. Vorotnikov, actuel président du conseil des ministres de la fédération de Russie, du dernier train de nominations décidées par le secrétaire général défunt.

Né le 29 novembre 1920 (son lieu de naissance n'est curieusement jamais indiqué) et membre du parti depuis 1944, M. Ligatchev est diplômé d'une école d'aviation. Son passage dans la production, obligatoire dans toute bonne biographie, est assez court et remonte à 1943-1944, lorsqu'il était ingénieur dans une usine de Novossibirsk, en Sibérie.

Sa carrière est en fait classiquement celle d'un apparatchik. De 1944 à 1949, il est à Novossibirsk responsable des Komsomols, les jeunesses communistes. On ne sait trop ce qu'il fait entre 1949 et 1955 (il est seulement précisé qu'il exerce pendant cette période des responsabilités au sein du parti et de l'Etat), mais il devient, en 1959, secrétaire du parti pour la région de Novossibirsk et, en 1965, premier secrétaire de celle de Tomsk, également en Sibérie. Son ascension est assez lente, puisqu'il ne devient membre à part entière du comité central qu'en 1976, après avoir été suppléant pendant dix ans. Sa « base » territoriale est décidément la Sibérie, puisqu'il est depuis 1977 député de la région de Tomsk au Soviet suprême.

Après des débuts sans éclats et loin de Moscou, M. Ligatchev accède donc, la soixantaine largement dépassée, au « noyau dirigeant ». Il s'occupait ces derniers temps non seulement des cadres, mais aussi des questions agricoles, le secteur laissé vacant au secrétariat par M. Gorbatchev. Cette activité elle-même, bien que provisoire, indique la confiance dont il bénéficie de la part du nouveau « numéro un ».

M. Victor Nikonov

M. Nikonov est le plus modeste des promus de cette première fournée d'un nouveau règne, puisqu'il se voit attribuer un siège au secrétariat du parti sans entrer au bureau politique. Mais il peut se consoler en pensant qu'il hérite des fonctions de M. Gorbatchev lui-même : en tant que responsable de l'agriculture, il occupe la fonction qui avait été confiée en 1978 à l'actuel secrétaire général.

Né en 1929, Victor Nikonov a fait des études d'agriculture et travaillé pendant huit ans dans le territoire de Krasnoiarsk, la région natale de Tchernenko et celle où travaillait alors un autre secrétaire actuel du parti, M. Dolguikh. Au début des années 60, il est chef du service agricole du comité du parti du territoire ; après quoi il est affecté pendant environ un an à un service (probablement agricole) du comité central à Moscou. Il a été ensuite pendant six ans second secrétaire du parti dans la République autonome tatare et, de 1967 à 1979, premier secrétaire de la République Mary, aux confins de la Russie d'Europe et de l'Oural. Pendant les quatre années suivantes, il est vice-ministre de l'agriculture de l'URSS, responsable du consortium chargé de fournir des produits chimiques aux kolkhozes et aux sovkhozes. En janvier 1983, il avait été nommé ministre de l'agriculture de la République russe.

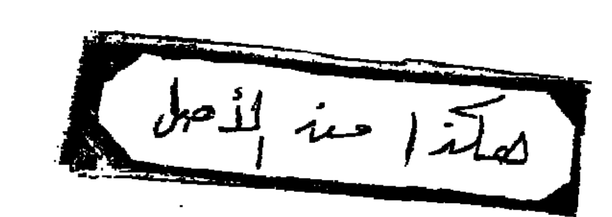
Membre du parti depuis 1954, M. Nikonov siège au comité central comme membre suppléant depuis 1971, et comme membre de plein droit depuis 1976.

Le maréchal Sokolov

Le maréchal Serguei Sokolov, nouveau membre suppléant du bureau politique, est né le 1er juillet 1911 en Crimée et s'est enrôlé dans l'armée rouge en 1932. Après avoir suivi l'école des blindés de Gorki, il est entré au parti en 1937 (l'année de la grande purge des chefs militaires et de l'exécution de Toukhatchevski). Il sert ensuite en Extrême-Orient, participant notamment aux combats contre les Japonais en août 1939 – mais fait toute la seconde guerre mondiale à l'Ouest, dans des états-majors de groupes blindés. La guerre terminée, il achève ses études à l'académie militaire des troupes blindées, puis à l'académie de l'état-major général.

Les postes qui lui sont confiés dans les années 60 le conduisent successivement à Moscou puis à Leningrad. En 1967, il revient à Moscou comme premier adjoint du maréchal Gretchko, qui vient d'être nommé ministre de la défense. Il conservera ce poste pendant quatorze ans sous deux ministres et trois secrétaires généraux de parti.

Sa promotion, en décembre 1984, au poste de ministre de la défense, après la mort du maréchal Oustinov, avait été celle du plus ancien dans le grade le plus élevé.



EUROPE

POINT DE VUE

Il y a soixante-dix ans : le génocide des Arméniens

Le 70e anniversaire du génocide des Arméniens, sur les ordres du gouvernement Jeune Turc, en 1915, est célébré un peu partout dans le monde. En France, deux monuments seront inaugurés, l'un à Paris, place du Canada, l'autre à Lyon, place Bellecour, pour commémorer l'événement. En 1973, l'érection d'un tel monument à Marseille avait entraîné une crise des relations avec la Turquie.

On sait que, pour Ankara il n'y a pas eu « génocide » en 1915, mais déportation pour des raisons de sécurité militaire, de la population arménienne de l'Est, soupçonnée de connivence avec l'ennemi russe ; au cours de l'exode forcé, les maladies et la fatigue auraient provoqué, on l'admet, des dizaines de milliers de morts.

Au Liban, la commémoration aura lieu dans un climat de tension en raison de l'assassinat à Beyrouth, le 23 avril, de M. Sarkis Aznavourian, membre du comité central du parti Tachnag (social démocrate). Le crime n'a pas été revendiqué.

par JEAN-PIERRE MAHÉ (*)

IL y a soixante-dix ans, le 24 avril 1915, le gouvernement turc arrêtait, pour les vouer à la déportation et à la mort avec un peuple tout entier, les intellectuels arméniens de Constantinople. Cette date a depuis été choisie symboliquement par les Arméniens, désormais dispersés dans le monde entier, pour honorer tous les ans la mémoire de plus d'un million de victimes. Chaque année, le 24 avril, à Erévan, capitale de la RSS d'Arménie — un territoire de 28 000 kilomètres carrés passé de l'Iran à la Russie dans les premières années du dix-neuvième siècle, — des centaines de milliers de personnes quittent à tour de rôle leur poste de travail et montent silencieusement déposer une fleur dans le monument élevé depuis 1965 sur une colline boisée aux abords de la ville. En France, au Proche-Orient, dans tout le continent américain et même en Australie, les cérémonies religieuses alternent, le jour du souvenir, avec les conférences et les manifestations publiques. Cette année, un déploiement de foule d'une ampleur sans précédent était prévu à Washington, devant la Maison Blanche, pour protester contre le silence officiel qui continue d'étouffer aujourd'hui encore un crime commis il y soixante-dix ans.

Bien exposés dans plusieurs ouvrages récents, les faits sont désormais connus du public français. Engagés par le traité de Berlin, en 1878, à promouvoir *« des améliorations et des réformes dans les provinces habitées par les Arméniens »*, les gouvernants de l'Empire ottoman s'efforcèrent de vider cette clause de toute réalité en procédant à un nouveau découpage administratif destiné à rendre les Arméniens minoritaires dans les provinces de l'Est qui constituaient la partie occidentale de l'ancienne Arménie. Puis ils tentèrent une première fois, en 1895-1896, d'exterminer la population arménienne. Cette tentative, qui fit au moins trois cent mille victimes, fut interrompue par l'intervention des puissances occidentales.

Mais, en 1915, l'Europe se trouvant empêchée d'agir à cause du conflit mondial, le gouvernement des Jeunes Turcs, qui avait renversé le pouvoir impérial en 1908 et venait d'entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne, décida à son tour de se débarrasser des Arméniens. Les conscrits arméniens qui se répondirent massivement à l'ordre de mobilisation furent d'abord exécutés auprès des casernes où ils devaient être incorporés. Entre-temps, sous prétexte que la présence de populations arméniennes de part et d'autre de la frontière russo-turque constituait un risque pour la défense, on donna l'ordre de déporter vers la Syrie tout ce qu'il restait d'Arméniens dans le pays. Cette déportation, accompagnée de violences d'une cruauté inouïe, était en fait conçue comme un processus d'extermination. Les survivants qui arrivèrent en Syrie furent sans cesse déplacés d'un camp à l'autre jusqu'à épuisement.

Un plan prémédité d'extermination

Tous les Arméniens de Turquie furent déportés, à l'exception de ceux qui demeuraient dans la capitale ou tout à fait à l'ouest, et de ceux qui, à l'est, parvinrent à passer derrière les lignes russes et se réfugièrent par la suite en Arménie orientale. Le nombre de victimes est difficile à évaluer à cause du manque de statistiques précises. Il se situe entre un million cinq cent mille personnes et un million de personnes : il paraît très improbable de descendre en dessous de ce dernier chiffre en raison de la somme de documentation attestant la présence massive des Arméniens dans les provinces de l'est, d'où ils sont aujourd'hui tout à fait absents.

Mais surtout la qualification du crime ne saurait être sérieusement contestée. Il ne s'agit pas d'un massacre dû aux conséquences malheureuses de la guerre, mais bien d'un plan prémédité d'extermination. Le Tribunal permanent des peuples, réuni l'an dernier à la Sorbonne, rendit cette sentence le 15 avril au Sénat, après un examen critique de l'ensemble du dossier : *« L'extermination des populations arméniennes par la déportation et le massacre constitue un crime imprescriptible de génocide au sens de la convention du 9 décembre 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide. »*

Cependant, si l'on excepte la France, qui a officiellement pris, ces dernières années, une position claire et courageuse sur cette question, les gouvernements continuent d'ignorer ce crime et d'accepter implicitement les dénégations successives de tous les dirigeants turcs depuis soixante-dix ans. A la commission des droits de l'homme de l'ONU, en 1974 et en 1978-1979, la Turquie a pu ainsi s'opposer avec succès à la mention des Arméniens dans un texte concernant le crime de *« génocide »*.

Cependant le génocide est un crime de telle nature qu'il continue d'avoir des conséquences douloureuses ou tragiques, même trois générations après l'événement. Beaucoup d'Arméniens, réfugiés après la catastrophe dans divers pays du Proche-Orient, se virent contraints, en raison du réveil des nationalismes qui a suivi la seconde guerre mondiale, à prendre une deuxième fois le chemin de l'exil. Naguère encore, la petite communauté arménienne de Chypre a été durement éprouvée, comme tous les autres chrétiens de l'île, par la partition violemment imposée par les Turcs. Aujourd'hui, la communauté arménienne du Liban, issue, pour une bonne part, de personnes déplacées du Sud-Est de la Turquie, des orphelinats créés après la première guerre mondiale et des survivants de l'exode parqués dans des camps en Syrie, se trouve impliquée dans une guerre civile dont les conséquences, du point de vue arménien, sont d'autant plus tragiques qu'avec cette communauté c'est le dernier tissu social purement arménien occidental qui risque de disparaître : où pouvait-on parler librement sa langue, en ville comme à la maison, et jouir d'une véritable vie culturelle arménienne en diaspora, sinon au Liban ?

Les événements de ces dernières années constituent donc, du point de vue de la langue arménienne, une sorte de prolongation du génocide de 1915, comme si lon traquait les derniers survivants pour les priver du souffle de vie nationale qui leur reste. Demain, d'autres drames risquent d'éclater dans d'autres pays, et de frapper plus durement un peuple privé depuis soixante-dix ans de toute reconnaissance internationale.

Mais justement, dans ces pays où les Arméniens ont généralement conquis grâce à leur travail une honnête aisance matérielle, la plaie n'est pas refermée pour autant. Il n'était pas aisé, pour les premiers immigrants, porteurs d'une langue et d'une culture qui n'existent plus sur le sol ancestral, de constater leur impuissance, faute d'un milieu social approprié, à transmettre cet héritage aux enfants à qui ils ont donné la vie. Le déracinement, l'arrachement à la suite normale des générations, la distorsion profonde entre l'espace intérieur, balisé de souvenirs arméniens, et l'extérieur, exclusivement étranger, entraînent une sorte d'angoisse vertigineuse dont témoigne avec une vigueur saisissante la littérature arménienne de diaspora, spécialement celle qui fut composée en France, des années 20 aux années 70. Ainsi s'explique sans doute la crise d'identité profonde et douloureuse que connaissent aujourd'hui, en France et dans le monde, beaucoup de jeunes Arméniens de la troisième génération. Ils ont reçu cette angoisse en naissant, ils l'ont perçue chez leurs parents durant toute leur enfance. Ils se sentent à la fois poursuivis par le drame de leurs origines et empêchés de les rejoindre.

Il n'est au pouvoir de personne de réparer le mal qui a été fait ; mais on ne saurait concevoir un apaisement fondé sur l'étouffement de la vérité. Si l'on ne peut, équitablement, tenir la population turque actuelle pour responsable d'un crime commis voici soixante-dix ans, on ne doit pas non plus accepter le travestissement ou la négation pure et simple des faits. En prenant clairement position sur le génocide des Arméniens, le gouvernement français a montré qu'on peut dénoncer une certaine propagande mensongère sans cesser pour autant de maintenir des relations diplomatiques avec la Turquie. Il faut espérer que cet exemple sera suivi par d'autres gouvernements et par les instances internationales. Il n'y va pas seulement de la vérité due aux victimes et à leurs descendants, mais aussi de la conscience humaine et de la prévention du crime de génocide.

(*) Professeur à l'Institut national des langues et des civilisations orientales.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Algérie

La soif de lire

De notre correspondant

Alger. — Après le succès qu'on connu ici plusieurs foires du livre, on sait que l'Algérien a une soif de lecture qui n'est pas toujours étanchée. Les attroupements provoqués depuis quelques jours par la création d'une grande librairie dans le centre de la capitale sont une nouvelle manifestation de cette curiosité intellectuelle. Une semaine après l'ouverture de l'établissement situé à côté du célèbre « tunnel des facultés », rue Didouche-Mourad, l'ancienne rue Michelet, des policiers doivent canaliser la clientèle sur le trottoir. Cinq mille personnes se sont présentées les deux premiers jours et le chiffre d'affaires a été de 600000 dinars (1).

Installée dans un ancien local pour exposition commerciale, la librairie est une création de l'Office des publications universitaires (OPU). Cette institution fondée en 1975 a une vocation d'éditeur d'ouvrages techniques et scientifiques et aussi de diffuseur responsable de trente-cinq points de vente dans le pays. C'est à ce titre qu'elle vient d'obtenir des facilités exceptionnelles pour l'importation de livres arabes, français et anglais. Il s'agit non seulement de titres scientifiques, mais aussi de littérature classique. La demande va de Chateaubriand à Courteline dont les œuvres complètes, publiées par Flammarion en 1975, connaissent maintenant, rue Didouche-Mourad, un étonnant succès. Une dizaine d'éditeurs français ont déjà conclu un marché à commandes sur une base annuelle avec l'OPU.

Un des stands les fréquentés est celui de la presse internationale, périodique ou quotidienne. Cela ne surprendra pas le voyageur qui connaît la difficulté de trouver un journal français à Alger, à l'exception de *l'Humanité* que personne ne paraît se disputer. Pour le moment, le quota de la librairie n'est que de quelques dizaines d'exemplaires par titre et il vaut mieux se présenter de bonne heure pour avoir une chance de trouver son quotidien préféré.

La librairie ouvre avant 9 heures et ferme à 23 heures. Cela aussi est une innovation dans une capitale qui ne brille pas par l'éclat de sa vie nocturne. *« Nous espérons que notre présence aura un effet d'entraînement dans le quartier »*, nous a dit le directeur qui voudrait que son magasin soit un lieu de rencontres et d'échanges.

Tout cela a été réalisé avec le concours de certains hauts responsables qu'agace manifestement la réputation de ville triste et confinée de leur capitale. Beaucoup reste à faire, mais mieux vaut commencer tard que jamais.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

(1) Un dinar vaut environ 2 F.

Découverte d'un nouveau charnier dans le Constantinois

De notre correspondant

Alger. — L'agence Algérie Presse Service (APS) annonce la découverte début avril de *« restes d'hommes, de femmes et d'enfants assassinés par des colonialistes »* à El-Mechira, petite localité proche de la ville de Chelghoum-El-Aïd (Châteaudun-du-Rhummel avant l'indépendance), dans le Constantinois. L'APS affirme que, après plusieurs jours de fouilles, soixante-deux corps avaient déjà été découverts à la date du 22 avril et que *« tout indique qu'il s'agit d'un véritable charnier dont les proportions ne sont pas encore déterminées »*. L'APS écrit notamment : *« Les restes d'une femme serrant son bébé, un crâne défoncé, des mains coupées laissent penser que les enfants, les femmes et les vieux sont en nombre et qu'ils ont eu à subir les plus monstrueuses tortures. Une expertise médicale indique que ces crimes ont été perpétrés en 1958 et 1960. La région était connue durant la guerre de libération nationale pour être une zone militaire où les colonialistes pratiquaient des assassinats collectifs sur des innocents ramenés de toutes les régions de l'Est algérien. »*

Il y a trois ans, un millier de cadavres avaient été exhumés dans l'enceinte d'une ancienne place forte de l'armée française à Kenchela dans les Aurès. A l'époque, en Algérie, les autorités s'étaient abstenues de donner un grand retentissement à cette affaire qui avait suscité différentes controverses et polémiques en France.

J. G.

Kenya

Rentrée sous surveillance pour les étudiants de Nairobi

De notre correspondant

Nairobi. — Les étudiants de l'université de Nairobi, qui a rouvert ses portes lundi 22 avril, ont dû montrer patte blanche avant d'être autorisés à reprendre le chemin des amphithéâtres. Les responsables kényans, qui avaient décidé la fermeture des « collèges » des lettres et sciences sociales, d'architecture et d'ingénieurs, le 12 février dernier, au lendemain de violents affrontements au cours desquels une dizaine d'étudiants auraient trouvé la mort, ont voulu, autant que faire ce peut, se prémunir contre de nouveaux désordres. Les quelque deux mille huit cents étudiants ont dû produire un certificat attestant que, depuis le renvoi dans leurs foyers, ils s'étaient présentés deux fois par semaine devant les autorités de leur lieu de résidence. Ils ont été, en outre, invités à signer, devant un magistrat local, en présence de leurs parents ou de leurs tuteurs, une promesse de *« bonne conduite »* et de *« respect scrupuleux »* des règlements de l'université, sanctionnée par une expulsion immédiate et une amende de 5 000 shillings, soit environ 3 000 F, s'ils ne tiennent pas parole. Les boursiers, déchus de leurs droits, ont dû indiquer par écrit de quelle manière ils entendaient régler leurs frais de scolarité. Quant aux dix-huit *« fauteurs de troubles »*, récemment condamnés à des peines de six mois à un an de prison, ils ont été définitivement déclarés *persona non grata* sur le campus de Nairobi. Comme si cela ne suffisait pas, les autorités universitaires ont renforcé les *« mesures de sécurité »*. Le nouveau règlement intérieur, qui vient d'entrer en vigueur, interdit désormais les rassemblements et les manifestations, le boycottage des cours, l'organisation ou la participation à des piquets de grève, etc. Les étudiants se voient, en outre, refuser le droit de correspondre avec les mass media ou avec les diplomates étrangers sans en référer au préalable au vice-chancelier.

Les dirigeants kényans, en effet, s'en tiennent officiellement à l'idée que les troubles nés de leur décision d'exclure trois étudiants du campus de Nairobi et de retirer leurs bourses à cinq autres, ont été fomentés par une poignée de mauvais éléments, eux-mêmes manipulés par des politiciens locaux, voire des agents étrangers. Explication simpliste que même les parlementaires ont refusé de partager, jugeant plutôt sévèrement les ingérences du gouvernement dans les affaires qui ne le regardent pas au premier chef, et l'incapacité des autorités universitaires à engager le dialogue avec les étudiants.

JACQUES DE BARRIN.

Ghana

UN RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES DÉNONCE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

De notre correspondante

Genève. — Dans un rapport rendu public ce mercredi 24 avril à Genève, la Commission internationale des juristes (organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès de l'ONU) a dénoncé les récentes violations des droits de l'homme au Ghana.

Rédigé par le professeur Flinterman (Pays-Bas), qui a enseigné le droit au Ghana, le rapport critique l'existence de deux juridictions parallèles, les tribunaux ordinaires et les tribunaux dits publics, lesquels sont en fait des tribunaux d'exception. Leurs membres sont nommés par le pouvoir exécutif sans être tenus de faire valoir une formation juridique quelconque. La peine minimale qu'ils prononcent s'élève à trois ans de prison ou à *« telle amende qu'ils jugent bon de fixer »*. Leurs jugements, dont le caractère arbitraire est évident, sont au surplus sans appel.

Le professeur Flinterman se félicite néanmoins des *« efforts sincères »* du gouvernement ghanéen pour améliorer la situation économique et, convaincu que ceux-ci ne réussiront que s'ils s'accompagnent de mesures de libéralisation, veut y voir *« une première lueur d'espoir et d'optimisme »*.

I. V.

République sud-africaine

Trois nouveaux dirigeants de l'UDF ont été arrêtés

De notre correspondant

Johannesburg. — Trois nouveaux dirigeants du Front démocratique uni (UDF) ont été arrêtés mardi 23 avril et sont actuellement détenus en vertu de la législation sur la sécurité interne qui permet l'emprisonnement illimité sans jugement. Un porte-parole de la police a expliqué que ces interpellations étaient en relation avec les émeutes qui se sont produites l'automne dernier dans le triangle du Vaal. Tous trois, MM. Patrick Lekota, chargé de l'information, Popo Molefe, secrétaire général, et Moss Chikane, ancien président de l'UDF pour la province du Transvaal, avaient déjà été emprisonnés à la fin de l'an dernier, puis relâchés.

MM. Lekota et Molefe avaient échappé à la rafle du mois de février dans les milieux dirigeants de l'UDF en prenant la fuite. *« Bien que tout danger ne soit pas écarté »*, selon l'expression de M. Lekota, ils avaient fait leur réapparition au début du mois. Ce week-end, M. Patrick Lekota avait accordé une interview à un journal dominical, déclarant que l'UDF avait l'intention d'organiser des manifestations pacifiques lors de la tournée que doit effectuer prochainement en Afrique du Sud l'équipe de rugby néo-zélandaise, les All Blacks. Il avait déclaré que l'apartheid était toujours une réalité dans le sport sud-africain.

Les autorités de Pretoria ont affiché leurs préoccupations quant aux possibles troubles qui pourraient affecter cette tournée à laquelle le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, est opposé.

Ces nouvelles arrestations contribuent à réduire pratiquement à néant l'appareil dirigeant de l'UDF, dont la presque totalité est maintenant sous les verrous. Lundi, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a réitéré ses attaques contre cette organisation, l'accusant encore d'être une *« branche de l'ANC* [Congrès national africain] *et du Parti communiste »*. De son côté, l'UDF a stigmatisé *« le manque de sincérité du gouvernement quand celui-ci affirme qu'il est favorable au dialogue avec les leaders noirs »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Soudan

Signature d'un accord normalisant les relations avec la Libye

Un protocole d'accord libyo-soudanais visant à rétablir et à développer les relations entre les deux pays a été conclu, mardi 23 avril, à Tripoli, a annoncé l'agence de presse libyenne Jana.

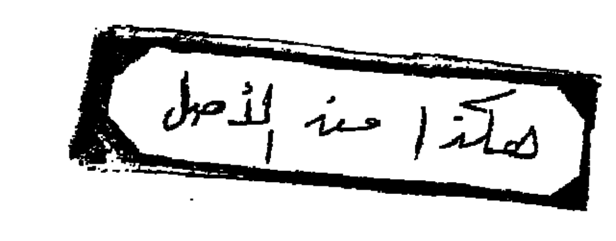
Le protocole prévoit *« la normalisation des relations libyo-soudanaises, l'échange de visites à tous les niveaux, la création de lignes aériennes directes et permanentes entre Tripoli et Khartoum, le renforcement de la coopération libyo-soudanasise dans tous les domaines, l'instauration de commissions mixtes libyo-soudanaises »*, précise Jana.

Le protocole a été signé, pour la Libye, par le secrétaire du Comité populaire du bureau de liaisons extérieures (ministre des affaires étrangères), M. Ali Abdessalam Triki, et, pour le Soudan, par le général Fadlallah Bouremmah Nasser, membre du Conseil militaire de transition, en visite au Liban depuis dimanche et qui a été reçu, mardi, par le numéro deux libyen, le commandant Abdessalam Jalloud.

A Khartoum, les nouvelles autorités soudanaises ont interdit depuis douze jours l'accès de Radio-Omdourman à l'opposition libyenne, qui a réçu, en revanche, le droit d'émettre du Caire, a-t-on appris auprès de l'opposition libyenne dans la capitale égyptienne. La radio soudanaise était utilisée essentiellement par le Front national pour le salut de la Libye (FNSL), dirigé par M. Mohamed Megharief, qui avait revendiqué le 8 mai l'attaque contre la caserne Azizia, à Tripoli. Le FNSL a été formé en octobre 1981 à Khartoum.

De même source, on indique que les opposants libyens craignent désormais d'être extradés vers la Libye par les nouvelles autorités soudanaises, qui souhaitent améliorer leurs relations avec Tripoli. — *(AFP.)*

● *Le colonel Kadhafi invité à Moscou.* — Le nouveau secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, M. Gorbatchev, a invité le colonel Kadhafi à se rendre en Union soviétique, a annoncé, mardi 23 avril, l'agence libyenne Jana. — *(AP.)*



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

LE DÉBAT SUR LE NICARAGUA

M. Reagan subit un échec au Congrès

(Suite de la première page.)

Ni la Maison Blanche ni le département d'Etat ne sont fondamentalement hostiles à cette éventualité, mais considèrent, contrairement au gouvernement nicaraguayen, que l'essentiel réside dans des conversations directes entre sandinistes et « contras ».

Bien que M. Reagan ait choisi de faire contre mauvaise fortune bon cœur en se félicitant du vote du Sénat, celui-ci constitue bel et bien pour lui une défaite politique, moins cinglante seulement que celle que lui ont infligée les représentants.

La Chambre devait se prolonger mercredi sur deux projets alternatifs. Le premier, soutenu par les démocrates, propose de distribuer, par l'intermédiaire de l'ONU ou de la Croix-Rouge, 10 millions exclusivement aux réfugiés du Nicaragua, et non aux combattants, et 4 autres millions aux capitales de la région soutenant les efforts de règlement pacifique. Défendu par les républicains, le second projet propose d'accorder aux « contras » la totalité des 14 millions en jeu, sous forme d'aide humanitaire distribuée par l'Agence américaine pour le développement international et non plus par la CIA.

Quel que soit le compromis qui sera ensuite trouvé entre les deux Chambres, il ne répondra pas aux aspirations premières de M. Reagan qui vient, en surestimant son autorité, d'accorder une victoire politique de taille au régime sandiniste. Les autorités de Managua se sont au demeurant immédiatement réjouies de la *« défaite catastrophique »* de l'administration Reagan, qui va limiter les moyens de pression dont dispose contre elles la Maison Blanche.

BERNARD GUETTA.

Brésil

L'HOMMAGE A TANCREDO NEVES

Cinq personnes ont péri dans des bousculades

Le cercueil du président Tancredo Neves, recouvert du drapeau national, a quitté Brasilia pour Belo-Horizonte dans l'Etat du Minas-Gerais, mardi 23 avril. Il a été exposé dans cette ville avant les funérailles, qui devaient se dérouler ce mercredi à Sao-Joao-del-Rey, la ville natale de Tancredo. Lors de l'hommage funèbre à Belo-Horizonte, qui a réuni des milliers de personnes, des bousculades ont fait cinq morts et deux cent soixante et onze blessés, selon un bilan officiel. Les victimes ont été écrasées contre les grilles du Palais de la liberté lorsque la foule a fait mouvement pour pénétrer dans le bâtiment où reposait le corps du président.

Devant l'émotion croissante de la foule, la veuve de Tancredo, Mme Risoleta Neves, est apparue au balcon du bâtiment pour lancer un appel au calme : *« Peuple du Minas-Gerais, du calme, je vous aime autant que Tancredo vous aimait »*, a-t-elle déclaré. Après ces événements, M. Cid Alerio, maire de Sao-Joao-del-Rey, est intervenu à la télévision pour demander au public de ne pas venir aux funérailles dans sa ville. Cette localité est trop petite pour accueillir un grand nombre de personnes, a-t-il expliqué.

Les cérémonies d'hommage au président Neves, mardi à Brasilia, ont été célébrées en présence de quatorze délégations étrangères, dont cinq dirigées par des chefs d'Etat. La France est représentée officiellement par M. Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire. Il est accompagné par l'épouse du président de la République, Mme Danièle Mitterrand, le chef de l'Etat *« ayant tenu à faire un geste personnel »* à l'égard du président Neves, a-t-on souligné à l'Elysée. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● *Décès de l'ancien sénateur Sam Ervin.* — L'ancien sénateur démocrate, Sam Ervin, qui avait joué un rôle-clé dans l'enquête sur le scandale du Watergate, est mort, mardi 23 avril, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à l'hôpital baptiste de Winston-Salem (Caroline du Nord). Sénateur de cet Etat de 1954 à 1975, M. Ervin, un spécialiste de la Constitution américaine, avait été choisi par ses collègues en 1973 pour présider la commission d'enquête du Sénat sur le Watergate. Les auditions publiques de sa commission, retransmises en direct par les chaînes de télévision américaines, ont contribué à porter à la connaissance des Américains les détails de l'affaire qui aboutit à la démission du président Nixon en août 1974. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Egypte

● ÉPILOGUE D'UN INCIDENT DE FRONTIÈRE AVEC LA LIBYE. — La Cour de sûreté de l'Etat d'Alexandrie a condamné à mort, mardi 23 avril, par contumace deux Libyens et dix Egyptiens jugés coupables d'attaque à main armée, il y a huit ans, contre un commissariat de police du désert Occidental proche de la frontière libyenne. Un policier avait été tué et cinq autres blessés. — *(Reuter.)*

Inde

● VIOLENCES INTER-CASTES A AHMEDABAD. — Seize personnes ont été tuées et quatre-vingts autres blessées, mardi 23 avril, au cours de nouvelles violences entre membres de castes différentes à Ahmedabad, dans l'État de Gujerat (ouest de l'Inde), a annoncé l'agence de presse indienne PTI. Environ trois mille habitants ont fui leurs domiciles à Banupangar, le quartier d'Ahmedabad le plus touché par les affrontements depuis le début des violences, il y a deux mois. Ces incidents ont éclaté à la suite de l'opposition des hindous, de caste supérieure, à la politique gouvernementale visant à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et aux emplois publics des hindous de caste inférieure *(le Monde* du 19 avril). — *(AFP)*.

Maroc

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions annoncé dans *le Monde* du 13 avril, à propos du remaniement ministériel, le Mouvement populaire (MP) de M. Mahjoubi Aherdane ne participe pas à la nouvelle formation gouvernementale.

PROCHE-ORIENT

Iran

Les « intoxiqués de l'Occident » au banc des accusés

Le président Ali Khamenei a demandé mardi 23 avril l'arrêt des manifestations d'hezbollahis (membres du parti de Dieu) contre *« la corruption et le non-respect des valeurs islamiques »*. Les autorités judiciaires seront chargées de veiller au respect des règles islamiques, a précisé le chef de l'Etat, qui, vendredi 19 avril, avait approuvé les manifestations. Le bureau du procureur a rappelé que la loi prévoit que les femmes ne respectant pas la *« tenue islamique »* sont passibles de soixante-quatorze coups de fouet, voire de peines de prison. Les manifestations avaient commencé après les incidents dans un quartier populaire de Téhéran, le 10 avril, au cours desquels trois cents *« contre-révolutionnaires »* avaient été arrêtés. — (AFP.)

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les remarques du président Ali Khamenei qui, au cours de la prière du vendredi 19 avril, avait mis en garde les Iraniens contre les infractions aux normes islamiques dans leur tenue vestimentaire, semblent avoir relancé la campagne contre la *« corruption morale »* et le *« dévergondage »*.

« Tous les ans, à l'approche des grandes chaleurs, a dit le chef de l'Etat, qui est en même temps l'imam de la prière du vendredi à Téhéran, *je vous mets en garde contre le port de vêtements non convenables et les comportements intolérables en public. Il est vrai que les gens sont libres de s'habiller comme ils l'entendent, mais ils ne peuvent mettre des habits susceptibles de favoriser la corruption des mœurs et le dévergondage. Filles, garçons, femmes ou hommes devraient porter des vêtements décents, afin de ne pas heurter les sentiments de ceux qui ont donné à la nation ses martyrs. Les familles de ces derniers nous supplient d'intervenir pour empêcher que certaines femmes ne s'habillent de cette manière. Nous ne pouvons donc tolérer la propagation de la corruption et du dévergondage. »*

Le chef de l'Etat prenait ainsi fait et cause pour les hezbollahis, qui tentent tous les après-midi d'exorciser *« les démons de la corruption morale »* et de la *« dépravation »* en défilant dans le centre de Téhéran aux cris de : *« Hezbollah ! Hezbollah ! Piche marge Rouhollah ! »* (Parti de Dieu ! Nous sommes prêts à mourir pour Rouhollah (le prénom de Khomeiny), mais il s'empressait aussitôt de mettre en garde les « partisans de Dieu » contre les brutalités que pourraient commettre certains éléments extrémistes qui se glisseraient dans leurs rangs pour se livrer à des provocations.

En tout cas, les habitants de Téhéran-Ville — où il faudrait vraiment faire preuve de beaucoup d'imagination pour déceler de l'indécence dans les vêtements banalisés portés aussi bien par les hommes que par les femmes — comprennent difficilement les motifs de toute cette agitation qui demeure d'ailleurs très localisée et qui semble, selon certains, refléter des divergences au sein de la classe dirigeante.

La radio de la République islamique a apporté sa contribution à cette campagne de « salubrité publique » en consacrant un commentaire à la nécessité inéluctable de la lutte contre ceux qu'elle qualifie d'*« intoxiqués de l'Occident »*.

Le commentateur iranien a noté à ce propos que certains magasins ou boutiques du centre de Téhéran portent des noms occidentaux et que les marchandises qui y sont vendues *« ont cela de commun qu'elles favorisent le farniente et la futilité »*. Il a décrit *« l'intoxiqué par l'Occident »* comme suit : *« Il porte une cravate, utilise sottement des expressions en anglais, s'habille comme les personnages d'un film américain, aime que ses enfants portent des chemises avec des inscriptions en anglais et tente de penser, de parler, de marcher, comme un Occidental. »*

Les « nids de corruption »

Le commentateur iranien a affirmé, par ailleurs, qu'une boutique de mode dans laquelle des vêtements portant des inscriptions en anglais sont offerts au public à des prix particulièrement avantageux *« est plus dangereuse qu'un bunker ennemi sur le front »*. Il a donc demandé au ministre de l'orientation islamique de détruire ces *« nids de corruption »* et ces *« centres de promotion des valeurs occidentales »*.

Au-delà des aspects folkloriques des défilés des hezbollahis, la presse, ici, commence à se poser des questions. Qui est responsable de ces manifestations et de la violence qui pourrait en résulter, se demande *Ettelaat*, qui semble mettre en cause l'incroyable passivité du ministère de l'intérieur, lequel, tout en affirmant quotidiennement que ces manifestations ne sont pas autorisées, n'a jusqu'à présent pris aucune mesure pour les interdire.

L'éditorialiste du journal affirme que la République islamique a dépassé depuis belle lurette la période d'anarchie qui suit chaque révolution, et que toute mesure prise contre l'*« intégrité du système »* et l'*« ordre social »* pourrait mener à une nouvelle période d'anarchie qui équivaudrait à une *« négation du gouvernement central »*. Il ajoute : *« De telles actions entreprises au moment où l'imam a souligné que la guerre était le problème prioritaire du pays contredisent les mots d'ordre de la hiérarchie islamique. Exacerber les tensions intérieures et créer des problèmes mentaux et subjectifs dans les villes constituent autant d'actions dirigées contre la politique de la poursuite de la guerre. »*

Autant admettre qu'il existe au sein du régime iranien des forces qui sont contre la continuation de la guerre.

JEAN GUEYRAS.

politique

La réforme du mode de scrutin à l'Assemblée nationale

Pour la quinzième fois depuis juillet 1981, la majorité de l'Assemblée nationale a refusé de renverser le gouvernement. L'opposition était sans illusion. La motion de censure est devenue l'un de ces rites dont les parlementaires ne veulent pas se priver. Mais sa discussion n'apporte guère de révélations. Comment aurait-il pu en être autrement, mardi 13 avril ? Tout a été dit et redit sur la réforme électorale, au point que l'on peut se demander ce que les députés vont bien pouvoir trouver pour attirer l'attention sur la suite de la discussion, au moins avant que ne viennent en débat, les conditions d'élection des conseillers régionaux, qui ont été quelque peu laissées dans l'ombre.

Car pour l'élection des députés, représentants de l'opposition la passivité pendant les discours enflammés de leurs porte-parole a confirmé – si besoin était – que la proportionnelle est déjà entrée dans les têtes. Est-ce la préparation des listes ? Toujours est-il que la droite semblait manquer de conviction, dans une bataille qu'elle affirme pourtant essentielle.

Mais une motion de censure – quel que soit l'objet précis du débat, – c'est aussi l'occasion de dresser un tableau de l'état des forces politiques. Celle de mardi n'a pas manqué à la tradition. Peut-être fut-elle – comme l'a affirmé le premier ministre – une manière pour la droite de camoufler ses lézardes internes, mais elle a aussi permis à la gauche de ravaler la façade au moindre coût. Car si toutes ses composantes sont, peu ou prou, d'accord sur le principe de la proportionnelle, elles sont sérieusement divisées sur les modalités de son application. Mais le mécanisme de la motion de censure a pour résultat obligatoire de couper brutalement en deux la classe politique, situation que certains promoteurs de la proportionnelle souhaitent précisement atténuer. Elle évite aussi à ceux qui sont contre, sans vouloir pour autant la chute du gouvernement, de se manifester.

Les échanges de mardi ont surtout permis de se faire une idée da la manière dont chacun se prépare à la grande bataille de 1986. L'économie sera, bien entendu, au centre de l'affrontement. Face au RPR, qui n'hésitera pas à mettre en avant toutes les revendications catégorielles, M. Fabius répondra, sur le ton calme et mesuré qui lui est coutumier, que les Français supportent difficilement la crise et la rigueur, mais qu'ils admettent qu'il n'y a pas d'autre politique possible. Et il ne se privera pas de mettre le doigt sur les plaies de l'opposition : ses divisions. Le premier ministre prend manifestement un malin plaisir à citer M. Barre contre M. Chirac, M. Chirac contre M. Barre, le nouveau Valéry Giscard d'Estaing contre l'ancien président de la République L'opposition, manifestement, n'est pas encore habituée au style de M. Fabius, et ne sait trop comment le contrer. Si MM. Jean-Claude Gaudin et Raymond Barre prennent le parti de l'humour, M. Jacques Toubon, lui, s'énerve, mettant ainsi davantage en valeur le calme du premier ministre. M. Fabius a tellement ancré son image d'homme de la mesure, du « juste milieu », gérant la France sans se préoccuper d'autre chose, que chacun est décontenancé lorsque il donne, à son tour, quelques coups.

Mercredi après-midi 24 avril, M. Giscard d'Estaing entend monopoliser l'attention en défendant une motion référendaire : l'ancien président considère en effet que la réforme du mode de scrutin devrait être soumise à référendum, en vertu de l'article 11 de la Constitution.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale débat, le mardi 23 avril, de la motion de censure déposée par l'opposition contre la réforme électorale et la politique générale du gouvernement.

Premier intervenant, M. Jean-Claude Gaudin, explique que *« la motivation première »* du changement du mode de scrutin est le souci des socialistes *« d'échapper à la sanction populaire »* et que, pour cela, ils n'hésitent pas à *« vendre l'âme des institutions, à saboter l'un de leurs piliers »*, à faire *« boiter la Constitution »*. Puis, le porte-parole de l'UDF ajoute, parlant de l'introduction de la proportionnelle : *« Pas ça maintenant, pas vous maintenant »* car *« la majorité de demain aura besoin des mêmes atouts que vous avez eus et que vous n'avez pas su utiliser : la stabilité et la durée »*. Reconnaissant qu'il *« eût fallu corriger certaines inégalités dans la taille des circonscriptions »*, mais que cela eût pu être fait par *« une commission indépendante »*, le député de Marseille affirme que les socialistes ont cédé à leur *« incorrigible penchant pour l'égalitarisme »*.

Citant des propos de M. Mitterrand datant de 1955, favorables au scrutin d'arrondissement, M. Gaudin ajoute que la proportionnelle retire au citoyen *« le droit de choisir son député (...), le droit de choisir la majorité (...), le droit de sanctionner le gouvernement (...), le droit de l'alternance »*. Pour lui, *« en 1986, la question posée au peuple sera simple : « Etes-vous pour ou contre le socialisme ?. Il faut que la réponse soit claire. Mais ce que vous recherchez à travers la proportionnelle c'est de rendre cette réponse illisible »*. Or, pour lui, il faut *« des alternances nettes »*.

Montant à son tour à la tribune, M. Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, au nom du parti communiste, qualifie *« d'artifice procédurier »* la motion de censure qui *« marque l'attachement de la droite (...) à un scrutin particulièrement inique »*. Rappelant que *« les républicains »* ont toujours défendu la proportionnelle, M. Brunhes souligne que le PC est *« la seule force politique »* à se réclamer *« d'une technique électorale qui ne soit pas circonstancielle » : la proportionnelle intégrale »*. Pour lui, *« la véritable démocratie, la seule, c'est celle-là »*.

Le porte-parole ajoute toutefois que *« le scrutin proportionnel ne démocratisera pas à lui tout seul des institutions autoritaires »* et réitère des accusations de son parti contre le fonctionnement de la Ve République, particulièrement contre la concentration *« entre les mains du président de la République (...) de la quasi-totalité des pouvoirs »*. Critiquant le type de proportionnelle choisi par le gouvernement, M. Brunhes se demande *« si le contenu de la loi électorale pour 1986 n'a pas été déterminé en partie par le gouvernement en fonction de sa capacité à affaiblir le Parti communiste et à favoriser des combinaisons politiques déjà anciennes »*. Evoquant durement la politique économique gouvernementale, il affirme que son parti *« est le seul recours pour toutes celles et tous ceux qui refusent à baisser les bras »*.

M. TOUBON : le chômage et le jeux

Intervenant à son tour, M. Jacques Toubon détaille les raisons de l'opposition de son mouvement au mode de proportionnelle voulu par le gouvernement : *« Il est injuste et compliqué (...). C'est la loi des partis (...). Il n'est soutenu que par le Parti socialiste et le Front national (...). Pour la première fois depuis l'institution du suffrage universel une réforme du mode de scrutin ne sera adoptée que par une seule formation politique (...). La proportionnelle c'est la loi de la minorité (...)*. Pour le secrétaire général du RPR, *« le changement proposé n'est qu'une manœuvre de M. Mitterrand, manœuvre réalisée dans son intérêt personnel et contre l'intérêt de la nation dans le seul but d'empêcher l'opposition d'avoir une majorité et de mettre en œuvre une autre politique. La nouvelle loi électorale a été combinée pour rendre l'Etat socialiste inexpugnable et pour interdire le changement »*.

Puis le colloborateur de M. Chirac dresse un tableau très noir de la situation économique et sociale, affirmant notamment que la majorité *« n'a pas réussi à maîtriser »* l'inflation, mettant en cause la valeur de l'indice des prix calculé par l'INSEE, plaignant les chômeurs. Il dénonce aussi l'augmentation de l'insécurité depuis 1981, affirmant que le terrorisme *« n'a rencontré jusqu'à maintenant de votre part que complaisance et mansuétude »*. Il critique aussi l'augmentation du nombre des jeux de hasard, déclarant : *« Belle France du socialisme que celle du chômage et des jeux »*. Enfin, M. Toubon explique : *« Nous n'avons que faire d'un premier ministre qui calme le jeu. Nous voulons un premier ministre qui affronte les problèmes au lieu de les éluder. »*

M. BILLARDON : combattre l'extrême droite

M. André Billardon, au nom du groupe socialiste, lui aussi évoque longuement la situation économique en expliquant que la gauche a dû s'atteler à la modernisation de l'appareil de production et à celle des rapports sociaux. La réforme électorale s'inscrit pour lui dans la même nécessité de modernisation, mais cette fois des institutions. Il rappelle que *« le conservatisme au service du combat politique »* a empêché l'été dernier *« l'élargissement du champ référendaire »*. Il ajoute que le changement du mode de scrutin *« devrait permettre une démocratie plus sereine »*, aussi il juge que *« l'attitude de M. Raymond Barre sur la cohabitation va à contre-courant »*.

Pour M. Billardon, *« nos concitoyens en ont assez de la guerre des tranchées (...)*. Pour les socialistes, rappelle M. Billardon, la proportionnelle *« n'est pas une bouée de sauvetage »* mais répond à *« une conception depuis longtemps affirmée de la démocratie »*.

Enfin, M. Billardon reconnaît qu'*« aucun démocrate ne peut balayer d'un revers de main »* la possibilité de l'entrée du Front national à l'Assemblée nationale, du fait du changement de mode de scrutin. Mais pour lui *« ce qui est grave, c'est que plusieurs centaines de milliers de Français se reconnaissent dans le discours de l'extrême droite. Ce qui serait plus grave encore, serait que demain ces mêmes Français se sentent exclus de la représentation politique »*. Il ajoute : *« Combattre l'extrême droite, ce n'est pas la mettre au ban de la société civile (...), c'est refuser tout accord politique avec le Front national. »*

M. FABIUS : motion « antifissures »

M. Fabius répond alors aux orateurs. Parlant lui aussi de la situation économique et sociale, il rappelle que les difficultés de la France ne remontent pas à 1981. Il en donne pour preuve une déclaration de M. Chirac en mars 1981 où le président du RPR soulignait notamment : *« Depuis cinq ans, le chômage a doublé. L'inflation est passée de 9 % à 14 % environ. Le commerce extérieur, la balance des paiements se sont considérablement dégradés ; les prélèvements fiscaux se sont accrus. C'est un bilan lourd à porter »*. Puis le premier ministre, évoquant *« les progrès en matière de liberté et d'acquis sociaux »* accomplis, selon lui, depuis 1981, *« la modernisation du pays qui progresse »*, *les décisions qui vont être prises dans les semaines à venir, notamment pour les chômeurs en fin de droit et sur la Nouvelle-Calédonie*, affirme : *« C'est cela gouverner, monsieur Toubon, et non multiplier les coups de menton. »*

M. Fabius explique ensuite : *« La gauche, aujourd'hui, je le concède tout à fait, n'est pas très populaire ; mais, dans le même temps, je crois que la majorité de notre peuple sait bien qu'il n'y a pas d'autre politique sérieuse que celle qui est actuellement suivie. Qui peut croire que l'on résoudrait les problèmes du pays avec les « il n'y a qu'à » ultra-libéraux des uns et les « il faut qu'on » ultra-étatistes des autres ? »*

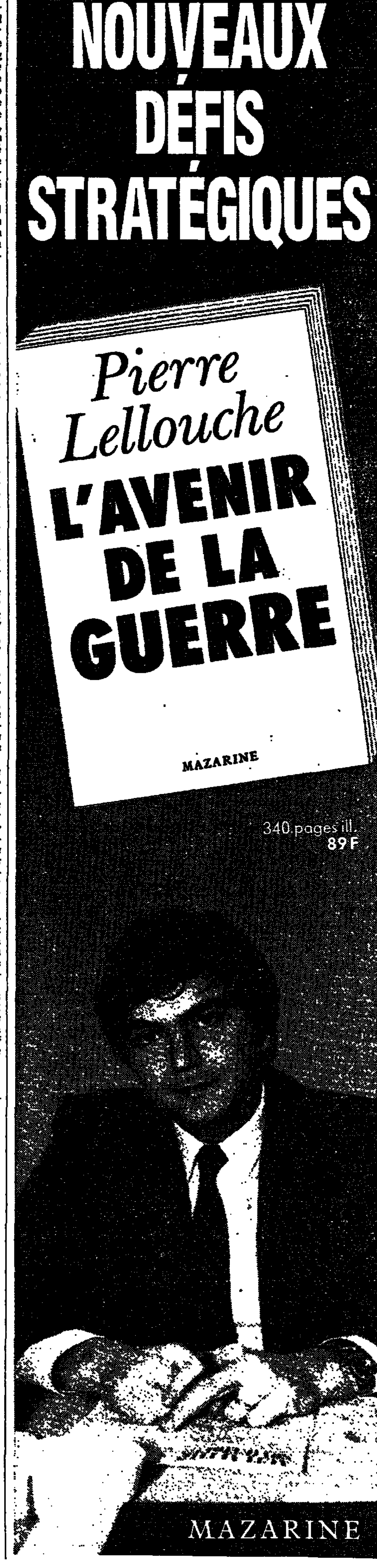
Sur la réforme électorale, le premier ministre pose quatre questions : *« Quand la faire ? »*. Il rappelle la déclaration de Georges Pompidou du 1er juin 1966 sur la nécessité de tenir à ce sujet *« l'opposition en suspens »* (*le Monde* du 23 mars 1985) et, détaillant toutes les réformes électorales effectuées depuis 1876, il constate : *« Nous respectons le plus long délai* [entre la présentation de la réforme et l'élection] *enregistré au cours de notre Histoire dans le souci de la démocratie et du droit. »*

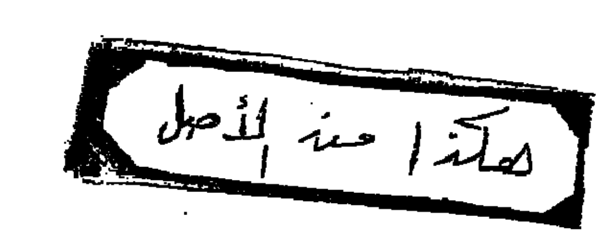
(*Lire la suite page 8.*)

ET LES FEMMES ?

L'institution de la représentation proportionnelle à l'Assemblée nationale, aux assemblées régionales et aux conseils municipaux figure à la quarante-septième place des cent dix propositions du candidat François Mitterrand. Cette promesse est assortie d'une autre : *« chaque liste comportera au moins 30 % de femmes »*. Le gouvernement a pris en compte la première partie de l'engagement. Il ne semble pas s'être soucié de la seconde.







POLITIQUE

La réforme du mode de scrutin à l'Assemblée nationale

(Suite de la page 7.)

A la question *« Pourquoi ? »*, M. Fabius rappelle que c'est *« le respect d'un engagement »* dans *« un souci de justice »*. Evoquant les prises de position proportionnalistes de certains responsables de l'opposition, il constate : *« J'ai cru comprendre d'ailleurs que même parmi ceux qui en apparence condamnent la proportionnelle, beaucoup s'en accommodent fort bien quand ils ne la souhaitent pas au fond de leur cœur. »*

A la question *« Comment ? »*, le premier ministre rappelle que *« le mode d'élection de l'Assemblée nationale n'a jamais été soumis à référendum »* et souligne les changements d'opinion sur ce sujet de M. Giscard d'Estaing.

Enfin, à la question *« Vers quoi ? »*, M. Fabius affirme, exemple historique français et évocation de ce qui se passe en République fédérale d'Allemagne et en Suède à l'appui, que la proportionnelle n'est pas forcément synonyme d'instabilité gouvernementale. Il ajoute même que *« lorsque le pouvoir exécutif est fort, le mode de scrutin proportionnel peut non seulement accompagner la stabilité mais, d'une certaine manière, la renforcer en évitant les traumatismes et les excès »*.

En conclusion, M. Fabius déclare : *« Au moment où les formations de l'opposition, quelques jours après avoir signé un miraculeux accord de gouvernement, se déchirent allègrement, au moment où les anciennes rivalités se développent en son sein, au moment où certains prétendent combattre ce projet dans le même temps où ils organisent des listes qui en sont déjà l'application, le dépôt d'une telle motion de censure permet opportunément de chercher à dissimuler tout cela dans une sorte de coalition des* non. *Cette motion de censure antifissures est donc dirigée paradoxalement beaucoup plus vers l'opposition que vers le gouvernement et destinée en réalité à colmater ses propres brèches. »*

Après les explications de vote de chaque groupe, il n'y a que cent soixante députés pour voter la censure : tous les députés RPR, et UDF et apparentés à ces deux groupes et neuf ds onze non-inscrits, MM. Roch. Pidjot (Nouvelle-Calédonie) et Olivier Stirn (Calvados) ne l'ayant pas votée. Il en aurait fallu deux cent quarante-six pour que le gouvernement soit renversé.

THIERRY BRÉHIER.

CRISE MUNICIPALE A BREST

M. Lombard (UDF) se désolidarise de M. Berthelot (RPR)

De notre correspondant

Brest. – Union ou démission : tel est l'ultimatum qu'a lancé, mardi soir 23 avril, M. Georges Lombard (UDF), ancien maire, sénateur et président de la communauté urbaine de Brest à M. Jacques Berthelot (RPR), maire de la ville. Ce dernier perd ainsi l'un de ses soutiens de poids. M. Lombard avait manifesté une certaine réserve tant que la réconciliation semblait possible entre le maire et les dissidents du conseil municipal (quatre adjoints et une conseillère déléguée appartenant au PR et deux adjoints RPR qui, depuis février 1984, ont renoncé à leurs fonctions ou qui en ont été démis par M. Berthelot).

Au moment où M. Berthelot officialise la rupture de l'équipe municipale brestoise en la restreignant, M. Lombard a décidé de s'en désolidariser.

« Ce n'est pas, déclare-t-il, *l'intérêt bien compris de Brest de voir s'instaurer jusqu'à la fin du mandat une instabilité chronique. »* Il ajoute : *« Force est pourtant de constater que la voie choisie par Jacques Berthelot y conduit. (...) Si Jacques Berthelot se croit encore capable de refaire l'union, il se doit de la réaliser et dans les délais les plus rapides ; s'il lui apparaît qu'il ne le peut pas et est devenu un obstacle de ce point de vue, il doit en tirer les conséquences. A défaut, il prendrait devant l'histoire de Brest une lourde responsabilité et, pour le présent, celle de perdre la confiance d'une grande partie des électeurs et électrices qui, en élisant « Union pour Brest », souhaitaient autre chose que le spectacle lamentable qui leur est offert. »*

M. Lombard, qui ne mâche pas ses mots, parle d'une ville *« divisée »*. *« La crédibilité du maire et de l'opposition nationale est dangereusement atteinte »*, estime-t-il, comme celle de Brest *« qui, une fois de plus, est redevenue objet de risée »*.

GABRIEL SIMON.

Les socialistes du Pas-de-Calais continuent de s'opposer à la proportionnelle départementale

Le bureau exécutif du PS sera saisi de nouveau, mercredi 24 avril, de la question du mode de scrutin pour 1986, ou plus exactement du problème posé par l'opposition des élus socialistes du Pas-de-Calais à la réforme envisagée.

Réunie samedi 20 avril à Arras, la commission exécutive de la Fédération socialiste du Pas-de-Calais avait décidé l'envoi à M. Jospin, premier secrétaire du PS, d'un télégramme demandant la réunion conjointe du comité directeur et du groupe parlementaire afin que le PS se prononce sur ce point (*le Monde* du 24 avril).

M. Jospin a répondu en annonçant qu'il saisirait le bureau exécutif.

La commission exécutive fédérale (CEF) du Pas-de-Calais devrait se réunir à nouveau pour déterminer son attitude en fonction des conclusions du bureau exécutif. En tout état de cause, il semble très peu probable que le Pas-de-Calais obtienne satisfaction. Toute la question, dans les jours qui viennent, est de savoir s'il existe une « porte de sortie » honorable qui permettrait d'éviter la crise ouverte.

Les parlementaires du Pas-de-Calais n'ont pas tous la même détermination. La situation des plus conciliateurs d'entre eux est rendue délicate, notamment parce que, selon plusieurs socialistes, la direction de la fédération du Pas-de-Calais a fait savoir aux parlementaires qui ne se rangeraient pas à l'éventuelle décision de la CEF, qu'ils ne figureraient pas sur les listes qu'aura probablement à établir la même commission pour les élections législatives, voire régionales.

Au-delà de l'échéance du vote sur la proportionnelle à l'Assemblée nationale, la persistance du malaise dans le Pas-de-Calais pourrait avoir des effets sur les équilibres internes du parti, car elle aura montré que M. Pierre Mauroy, partisan de la proportionnelle, n'est plus « en phase » avec les socialistes du Pas-de-Calais.

Plus généralement, les socialistes du Pas-de-Calais reprochent toujours à M. Mauroy de ne pas avoir assez défendu les intérêts de la région, et plus spécifiquement de leur département, lorsqu'il était premier ministre. Cette critique fait, notamment, référence aux problèmes du bassin minier. Dans les couloirs de l'Assemblée nationale, mardi, deux élus du bassin affirmaient que les socialistes du Pas-de-Calais n'avaient pas fait *« le bon choix »* en votant la motion B (Mauroy) au congrès de Metz de 1979.

En outre, la question de la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais après 1986 (actuellement détenue par un élu du Pas-de-Calais, M. Noël Josèphe) peut réveiller une rivalité entre les deux départements. Compte tenu de tous ces éléments, il semble que M. Mauroy ne puisse plus compter, dans le parti, sur un appui total et sans failles du Pas-de-Calais.

Une synthèse Jospin-Mauroy ?

Les amis de l'ancien premier ministre se sont réunis en sa présence, mardi soir à Paris, dans le cadre de la préparation du congrès. Ils ont confirmé leur volonté de déposer une contribution – en cours de rédaction – pour le comité directeur de la mi-mai. Pour ce qui est, ensuite, d'une éventuelle motion (dont les signataires se comptent), les amis de M. Mauroy souhaitent arriver à une synthèse avec M. Jospin. Néanmoins, M. Mauroy, qui a rappelé les dangers que présente à ses yeux le « recentrage », a appelé ses amis à ne pas sacrifier les valeurs de la gauche au pragmatisme. Selon un participant à la réunion, M. Mauroy a estimé, en substance, que les locialistes ont *« fait leur Bad-Godesberg en expérimentant le pourvoir »*.

A propos de l'élaboration des listes pour les élections législatives, les amis de M. Mauroy souhaitent que les commissions exécutives fédérales soumettent aux militants des projets de listes, mais excluent toute constitution de listes bloquées, ce qui reviendrait, affirme l'un deux, à « mettre le parti à feu et à sang ».

Au cours de leur réunion, les amis de M. Mauroy ont lancé un appel à la raison, au nom de l'intérêt du parti, à leurs camarades du Pas-de-Calais.

J.-L.A.

● *Rencontre PS-MRG.* – La rencontre entre les délégations du PS et du MRG, mardi 23 avril, n'a pas permis de réduire les divergences entre les deux partis, sur les deux points évoqués, à savoir la réforme électorale et la présidence du conseil général du Tarn-et Garonne. Les députés radicaux de gauche (dont une délégation avait rencontré le matin même M. Laurent Fabius) défendront leurs amendements aux projets de loi électorale du gouvernement, sans grand espoir de les voir pris en compte par leurs collègues socialistes. Pour le Tarn-et-Garonne, les deux formations sont restées sur leurs positions, revendiquant l'une et l'autre la présidence de l'assemblée départementale qui devrait être pourvue jeudi 25 avril (*le Monde* du 24 avril).

● *Les Français déçus.* – Dans un sondage de la SOFRES effectué entre le 10 et le 15 avril, auprès de 1 000 personnes et publié par *le Figaro* du 24 avril, 56 % des Français se déclarent déçus *« de l'action de M. Mitterrand »* depuis 1981, et 28 % satisfaits. 49 % (au lieu de 55 % il y a un an) considèrent que la politique de la gauche *« va plutôt dans la mauvaise direction »*, 33 % (au lieu de 31 %) qu'elle *« va plutôt dans la bonne direction »*.

Interrogés sur les prochaines élections législatives, 60 % croient que la gauche ne pourra pas rattraper son retard sur l'opposition, 24 % ayant une conviction inverse. D'autre part, 40 % désapprouvent le nouveau mode de scrutin contre 30 % qui l'approuvent

LES AMENDEMENTS SOCIALISTES

Lors de leur réunion de groupe, mardi 23 avril, les députés socialistes ont débattu des amendements qu'ils comptent apporter aux projets de réforme électorale du gouvernement. Ils ont confirmé, a indiqué Mme Véronique Neiertz, leur porte-parole, qu'ils ne souhaitent pas qu'il soit possible d'être membre du bureau d'un conseil régional et d'un bureau de conseil général (*le Monde* du 20 avril).

La question de la fiscalisation des indemnités des élus locaux a soulevée, mais rapidement écartée, car il s'agit, a souligné Mme Neiertz, d'une véritable *« boîte de Pandore »*. Pour les socialistes, c'est dans le cadre d'une réflexion globale sur le statut de l'élu que cette question pourrait être évoquée.

Enfin, les socialistes vont continuer à travailler pour savoir s'ils retiennent ou non la proposition faite par M. François Massot, élu des Alpes-de-Haute-Provence, de modifier la composition des conseils régionaux proposée par le gouvernement, pour renforcer la présence des départements les moins peuplés.

Beaucoup de communistes aimeraient que le PCF réponde à leur attente

déclare M. Juquin

M. Pierre Juquin, membre du comité central du Parti communiste, a déclaré, au « Grand Forum *Paris-Match*-radios libres », enregistré le lundi 22 avril, que le PCF, aujourd'hui, *« est affaibli et confronté à un certain nombre de problèmes »*. Selon M. Juquin, *« il existe des millions d'hommes et de femmes, d'intellectuels, d'ouvriers, de syndicalistes et de jeunes qui sont des communistes potentiels »* et qui *« sont d'ailleurs, souvent, des communistes souffrants »*, parce qu'ils *« aimeraient que le Parti communiste réponde à leur attente »*.

M. Juquin s'est référé à la déclaration adoptée par le bureau politique du PCF la semaine dernière (*le Monde* du 18 avril), déclaration dont il déduit qu'*« une bonne partie des communistes n'a pas (...) encore assimilé l'orientation fixée au congrès »*. *« Je crois par exemple,* a-t-il dit, *qu'il y a encore beaucoup de membres du Parti communiste qui (...) se représentent la vie politique comme répartie sur un axe droite-gauche. »* Selon M. Juquin, le bureau politique est conscient de ce fait, ce qui l'a amené à mettre *« en route un mécanisme assez complexe, puisqu'il s'agit d'imprégner les communistes de la ligne dont ils ont, selon les statuts, eux-mêmes décidé au moment du congrès »*.

M. Juquin a indiqué qu'il croit *« toujours »* à l'union de la gauche, dont plusieurs dirigeants du PCF ont rappelé, ces derniers jours, qu'elle figure dans la résolution du dernier congrès. Au PS, a-t-il observé, *« il ne semble pas que toutes les positions soient figées et arrêtées »*. Quant à la politique du gouvernement, selon M. Juquin, elle *« inquiète, préoccupe et ne donne pas beaucoup de résultats »*.

Favorable au *« vote des immigrés aux élections communales et peut-être, plus tard, aux élections régionales »*, M. Juquin, chargé au PCF, de l'action pour la paix et le désarmement, a dénoncé la *« lamentable émission »* de FR3 « Face à la guerre », diffusée le 18 avril. Ayant réintégré l'éducation nationale et pris un poste *« transitoire »* à l'Institut national pédagogique depuis qu'il a quitté le bureau politique du PCF, M. Juquin a indiqué qu'il s'était, depuis lors, entretenu *« longuement »* avec M. Georges Marchais. Ont-ils encore des points d'accord ? *« Nous sommes communistes l'un et l'autre »*, a dit M. Juquin.

LA PARTICIPATION DES IMMIGRÉS AUX ÉLECTIONS LOCALES

M. Marchais se déclare favorable au principe mais dénonce le « caractère politicien » de la démarche de M. Mitterrand

Le Parti communiste a rendu publique, le mardi 23 avril, une déclaration de M. Georges Marchais dans laquelle le secrétaire général du PCF se prononce pour que les conditions d'attribution du droit de vote aux immigrés soient *« créées concrètement »* et dénonce le *« caractère politicien »* de la déclaration de M. Mitterrand devant la Ligue des droits de l'homme (*le Monde* du 23 avril). *« Si celui-ci a juré son attachement à cette promesse du droit de vote aux immigrés, c'est pour ajouter aussitôt qu'il ne la tiendrait pas. La sollicitude présidentielle connaît ainsi d'étroites limites : celles du discours »*, déclare M. Marchais.

Le secrétaire général du PCF insiste sur la nécessité de *« faire participer »* les travailleurs immigrés à la vie locale. Il ajoute : *« Sans aucun doute est-il souhaitable – comme les associations qu'ils se sont données le réclament en nombre croissant – que cette participation indispensable s'étende, désormais, aux choix de la gestion municipale elle-même, ce qui implique le droit de vote aux immigrés »*.

De son côté, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi, que la position de M. Mitterrand, favorable au vote des immigrés pour les élections locales, est *« tout à fait inacceptable »* pour son groupe. Précisant qu'il exprimait aussi l'avis de M. Chirac, M. Labbé a ajouté que le RPR *« rejette catégoriquement de telles propositions, qui risquent de menacer notre identité nationale »*. *« Nous voyons-là,* a-t-il dit, *une sorte de provocation de la part du président de la République, destinée surtout à relancer le Front national, qui semble marquer le pas. »*

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, est, lui aussi, hostile au vote des immigrés, *« quels que soient les immigrés et quelle que soit l'élection »* (Mme Simone Veil s'était proposée, lundi, pour l'octroi du droit de vote, dans les élections locales, aux ressortissants de la CEE).

Au cours d'une « table ronde » qui réunissait, mardi, au Sénat, à l'invitation de plusieurs mouvements associatifs, des représentants des principaux partis politiques, M. Bernard Stasi (UDF-CDS), président du conseil régional de Champagne-Ardenne, a confirmé qu'il *« n'est pas favorable aujourd'hui »* au vote des immigrés. M. Michel Pezet (PS), président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, adjoint au maire de Marseille, a déclaré que cela ne lui semble *« pas opportun »*.

Le droit de vote est lié à la citoyenneté

déclare M. Léotard

M. François Léotard a été, le mardi 23 avril, après M. Lionel Jospin le 21 mars (*le Monde* du 23 mars), le deuxième responsable politique invité à répondre aux questions de la presse communautaire juive au Centre Rachi à Paris. Interrogé sur le Front national, le secrétaire général du Parti républicain a rappelé que l'accord signé par le RPR et l'UDF le 10 avril prévoit que ces deux formations gouvernent ensemble et seulement ensemble. *« Je m'efforce, moi,* a dit M. Léotard, *de ne pas introduire Le Pen au gouvernement. D'autres y ont introduit le Parti communiste. »*

En réponse à un journaliste qui s'inquiétait de son *« entourage »*, M. Léotard a répondu : *« Il faut accepter qu'un homme ait un itinéraire, sans que cela excuse ce qui a pu être fait. »* Il a cité MM. Alain Madelin et Gérard Longuet, *« qui ont été à Occident, au quartier Latin, à dix-huit ou vingt ans »*. *« Moi,* a-t-il précisé, *j'étais plutôt de l'autre côté. »*

Au sujet de l'immigration, le secrétaire général du PR a souligné que le droit de vote *« est lié à la citoyenneté »* et qu'une disposition contraire *« créerait des phénomènes de violence »* dans le sud de la France. Il s'est déclaré en désaccord avec Mme Simone Veil sur l'attribution du droit de vote aux ressortissants de la CEE avant que l'union politique européenne n'ait beaucoup progressé. M. Léotard a fait observer, d'autre part, que, faute de mesures appropriées, *« les Bouches-du-Rhône seront un département à majorité musulmane dans vingt-cinq ans »*. Il estime nécessaire de réformer le code de la nationalité française, afin que l'acquisition de celle-ci ne soit plus automatique, comme elle l'est dans certains cas, mais volontaire et liée à l'acquittement des obligations civiques correspondantes.

Interrogé sur la politique de la France au Proche-Orient, M. Léotard a critiqué celle du septennat actuel, qui consiste, a-t-il dit, à se déclarer d'accord avec toutes les parties, mais il a, aussi, affirmé que *« la rupture est à faire avec une pratique qui a été celle du Quai d'Orsay depuis le début de la Ve République »*. *« Israël,* a-t-il déclaré, *est un pays ami, et c'est un pays qui partage les options du monde libre. »* Il s'est prononcé pour *« la politique qui a été amorcée à Camp David »*, politique d'accords bilatéraux entre Israël et ses voisins.

Pour M. Léotard, l'OLP *« reste une organisation terroriste »* avec laquelle on ne peut pas discuter. *« Je suis pour la fermeture du bureau de l'OLP à Paris »*, a-t-il affirmé. Le secrétaire général du PR estime que *« le meilleur Etat palestinien, c'est la Jordanie »*. M. Léotard a insisté, aussi, sur le rôle que doit assumer la France en faveur des chrétiens du Liban, qui, aujourd'hui, a-t-il dit, connaissent *« probablement le début de ce qui sera* [leur] *génocide »*.

P. J.

LES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX RÉGIONAUX SERONT MAINTENUS

indique M. Joxe

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui était le 22 avril l'invité des présidents des comités économiques et sociaux régionaux (CESR), réunis à Paris, les a assurés que ni l'existence ni la fonction de ces organismes ne seraient remises en cause avec l'élection au suffrage universel des conseils régionaux en 1986.

Estimant que les vingt-deux CESR avaient fait la preuve de leur utilité comme assemblées consultatives, le ministre a indiqué que le moment était propice pour réfléchir sur leurs activités et les domaines où ils peuvent intervenir et formuler des avis. Il a précisé que ni le mode de désignation des membres des CESR ni la durée de leur mandat (six ans) ne seraient modifiés.

A Nouméa

LE MEURTRIER PRÉSUMÉ DE SIMONE HEURTAUX A ÉTÉ INCULPÉ

Le meurtrier présumé de Simone Heurtaux, l'enseignante tuée le 8 avril dernier d'un jet de pierre, qui s'était livré aux gendarmes le lundi 22 avril, a été inculpé, mardi, d'homicide volontaire. Il s'agit d'un jeune canaque de dix-neuf ans, Frédéric Dioposoi. Un autre jeune Mélanésien, âgé de dix-sept ans, a été inculpé de complicité d'homicide.

Selon certaines indications, reprises par le quotidien local mais non officiellement confirmées, l'enseignante aurait été achevée d'un violent coup de pierre à la tête après avoir perdu connaissance, alors que son véhicule, dont elle avait perdu le contrôle, s'était immobilisé au bord de la route.

Le parquet de Nouméa a rendu public, d'autre part, mardi, le rapport d'autopsie de Lucien Georges, cet octogénaire assassiné le 19 avril près de Païta, au nord de Nouméa. Ce rapport indique que la victime a succombé à plusieurs coups portés à la nuque, sur le dos et à la tête, avec des sabres d'abattis ou des casse-têtes. Son crâne a été doublement fracturé. Le corps de Lucien Georges avait été retrouvé flottant près de sa voiture, à demi immergée dans l'océan proche.

● *M. Tjibaou au Larzac.* – Le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, devait se rendre, ce mercredi 24 avril, dans le département de l'Aveyron, à l'invitation du Comité du Larzac, qui fait partie des associations qui soutiennent son combat politique. Après un déjeuner à la ferme de la Blaquière et une visite à Millau, le président du FLNKS devait donner une conférence de presse.

● *Les projets militaires.* – Le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, a quitté Paris, mardi 23 avril, à destination de la Polynésie française. Il se rendra ensuite en Nouvelle-Calédonie pour examiner sur place comment pourrait être concrétisé le projet gouvernemental tendant à installer dans le territoire une base stratégique. Le général Lacaze préparera également la visite que le ministre de la défense doit faire lui-même à Nouméa quelques jours plus tard.

M. MICHEL ROCARD AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* » LE 1er MAI

« Le grand jury RTL-*le Monde* », avec M. Michel Rocard pour invité, aura lieu le mercredi 1er mai, et non le dimanche 28 avril. L'émission a été repoussée, en accord avec M. Rocard, compte tenu de l'intervention de M. Mitterrand à la télévision, dimanche 28.

société

LA TUERIE D'AURIOL DEVANT LES ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Les chemins qui mènent au SAC

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Les chemins qui mènent au SAC, ou plus exactement qui y menaient, sont impénétrables. Car c'est bien de cela qu'il s'agissait, mardi 23 avril, au deuxième jour du procès des six accusés de la tuerie d'Auriol. En commençant l'examen de leur vie passée, complété par les dépositions des psychologues et des psychiatres qui les ont écoutés en prison quelques mois après les faits, le président François Brunat, plus qu'en toute autre affaire, a bel et bien abordé le fond même du dossier. L'histoire personnelle de chacun de ces hommes apparaît en effet intimement liée à l'entreprise qui leur vaut aujourd'hui d'avoir à répondre de tant de crimes et délits. Pourtant, entre les uns et les autres, que de différences !

Pour singulière et bizarre qu'elle soit, la vie passée de Jean-Joseph Maria, le quinquagénaire, qui, à l'époque, occupait les fonctions de chef intérimaire au SAC de la région de Marseille, apparaît d'une simplicité désarmante, à côté de celle de Jean-Bruno Finochietti, l'instituteur qui, lui, devra répondre de l'assassinat d'un enfant et du massacre de Jacques Massié.

Maria, devenu directeur de l'entreprise familiale de peinture fondée par son père, est un homme qui, toute sa vie, a éprouvé une frustration. Il aurait pu, après tout, se sentir satisfait d'une réussite sociale de bon aloi. Une vingtaine de salariés, une affaire, comme il dit, *« propre et honnête »*, cela en contenterait beaucoup, et même précisément parce qu'il était un homme d'ordre et de propreté. Seulement, Maria a vécu *« un chagrin d'amour »*. Chagrin singulier, car c'est celui de n'avoir pu appartenir à la Légion étrangère. Cette unité, à ses yeux, symbolisait ses conceptions même de la vie.

Or, son service militaire fut banalement celui d'un deuxième classe, rampant de l'armée de l'air envoyé à Nancy. Dans cette ville de l'Est, loin de Marseille, il avait froid et s'ennuyait de sa fiancée. Ce ne sont pas là des choses qui permettent de se valoriser. Et lorsqu'on entre ensuite au SAC avec des ambitions de chef, ce ne sont surtout pas des choses qui se racontent. Alors Maria va préférer raconter son rêve, l'accréditer comme une réalité. Le bidasse nancéen s'est transformé en colonel de la Légion racontant qu'il avait sauté à Kolwezi.

Raciste et « antigauche »

Diable ! Devant pareil gaillard, les « compagnons » ne pouvaientqu'être au garde-à-vous. Pour lui-même, cela ne pouvait suffire. Un légionnaire, c'est bien connu, ne va pas sans tatouage. Maria se fit tatouer par un copain, lui vrai légionnaire, d'un côté une grenade, emblème de la Légion, de l'autre, plus étrangement, une cagoule du K u-Klux-Klan. A Mᵉ Gilbert Collard, partie civile, qui lui demandera pourquoi cette grenade tatouée, il répondra avec agacement : *« Parce que ça me plaisait. »* Lorsque l'avocat voudra connaître les raisons de l'autre tatouage, celui du Klu-Klux-Klan, il jettera, comme dans une volonté de provocation accrue : *« Parce que ça me plaisait encore plus. »*

En fait, dans ces symboles, il a fixé ses propres convictions d'ordre, de patriotisme, de sens du devoir, ses obsessions de virilité, de citoyen qui déteste ceux qu'il appelle les « gnangnans ». Mais ce personnage forgé de toutes pièces et qui racontait, à qui mieux mieux, ses combats en Indochine, où il n'avait jamais mis les pieds, se trouve aujourd'hui pris au piège de ses affabulations. Comment avouer qu'il ne fut jamais qu'un deuxième classe à Nancy? Comme pour laisser planer un doute, il préfère dire, bizarrement, qu'il ne se souvient plus où il a fait son service militaire, qu'il ne veut pas parler de ça, *« car, Monsieur le président, il y aura tellement d'autres choses dont il faudra parler »*.

Pourtant, il s'est quand même confessé devant les psychologues et les psychiatres. Il a dit aux uns : *« Eh! bien, oui, je suis raciste »*. Il a dit à d'autres : *« Je ne suis d'aucun parti, mais si je devais en avoir un, ce serait l'antigauche »*. Fascite ? Il a rejeté le mot avec hauteur : *« Les fascites ce sont ces petits cons qui mettent des croix gammées partout pour s'amuser. »* Un point déjà intrigue : à cet obsédé de virilité, Massié, le chef local du SAC qui devait être tué, avait lancé une accusation d'homosexualité. Injure suprême, intolérable.

Voilà donc Maria. En regard de Finochietti, il va apparaître bien pâle ou bien simple. Jean-Bruno Finochietti, pour les psychiatres, c'est le « cas », celui devant lequel on vacille.

Il naît à Buenos-Aires en 1950. Son père, Corse, navigateur dans la Marine marchande, se trouvait là-bas bloqué pendant la guerre. Il y demeura jusqu'en 1954. La mère, elle, est d'origine italienne, fille d'un notable mussolinien de la période fasciste et que la capitulation italienne obligea à fuir le pays natal. Quand le jeune Finochietti arrive en France, à l'âge de quatre ans, avec cette famille, il se sent étranger, métis. Il réagit. Il va devenir Français à cent pour cent. Il grandit. Il est très vite le premier de sa classe.

Le voilà lancé vers une carrière d'instituteur, poussé en vérité par sa mère qui voit là pour lui la sécurité assurée. Il obéit, mais sans joie. Des rêves d'évasion le hantent. Ce sont des rêves bizarres. Ils l'amènent à dessiner, car il dessine bien, des uniformes, des avions de la Luftwaffe allemande de la dernière guerre, à s'établir, lui qui est né en 1950, des citations à l'ordre de cette même Luftwaffe. Serait-il donc nazi ? Il s'en défend. Il dit que ce n'était là pas autre chose que l'expression d'un *« goût pour l'esthétique aryenne »*. Il précise : *« On peut apprécier cette esthétique, sans pour autant approuver Auschwitz. »*

1968 le traumatise. *« J'ai mal vécu cette période »*, confesse-t-il. Un jour il a vu, dans une poubelle, un livre de la Pléiade que des étudiants, paraît-il, y avaient jeté. Il fut aux cent coups : *« C'est vraiment*, se dit-il, *de la confiture donnée aux cochons ! »*.

Du coup, l'élève instituteur rêve d'entrer dans la police par ce même goût de l'ordre qui habitait Maria. Il se dessine une carte de CRS : *« Ça me donnait le sentiment d'être déjà policier, même si ce n'était qu'un enfantillage. »*

Lui aussi a ses mots-clés : honneur, fidélité, travail, famille, patrie. Il sent bien que ce n'est plus très à la mode. Qu'importe. Et toujours, il dessine. Ce sont des hommes portant au cou les uns la croix gammée, les autres l'étoile de David. Le jour où François Mitterrand reçoit l'investiture de président de la République, Finochietti se rase la moustache, une façon comme une autre de porter le deuil.

« Personnage hors du commun, dira le docteur Germain Boucksou encore fasciné, *et qui pose beaucoup de questions pas toutes résolues »*. Ce Finochietti, le docteur Boucksou l'a vu comme un personnage double, d'un côté celui qui a agi, de l'autre, celui qui regardait son double agir.

La Pléiade dans une poubelle

Les abominations de la nuit du 18 au 19 juillet 1981 à Auriol, Finochietti les lui a racontées, intarissable. Mais c'était un peu comme s'il s'en lavait les mains. En même temps, dans les moments qui suivaient, il apparaissait anéanti, au bord du suicide. Ce torturé est décidément un ambivalent compliqué à souhait.

Au SAC, dans le groupe aujourd'hui en cause, il avait très bien distingué entre, d'un côté, Maria et Collard, les virils, les engagés sans réserve et, de l'autre, les trois postiers, Massoni, Poletti et Campana, venus là par simple opportunisme, avec l'idée qu'ils pourraient bénéficier de quelques coups de piston propres à améliorer leur situation au PTT. Il se sentait, lui, plus proche des premiers.

Comment a-t-il pu faire tout ce qu'il a fait, lui l'instituteur aimé de ses élèves et père de deux enfants ? Il ne le sait pas très bien. Il y avait cet ordre de se saisir de Massié devenu,pour tous, le mal absolu. Puis, ils se sont trouvés soudain en présence des membres de la famille. Lui, Finochietti, a achevé le jeune Massié, le petit Alexandre, qui avait huit ans. Au psychiatre, il a dit : *« Il le fallait bien. Il avait vu étrangler sa mère. Ce n'était plus possible. »* De cette nuit, Finochietti a dessiné toutes les scènes, tous les détails. Aujourd'hui, elle lui fait horreur. Le remords le hante. Il dessine des oiseaux en référence au film de Hitchcock car il voit en eux, explique-t-il, l'expression du châtiment qui l'attend.

« On obéit, on pense après »

Pourtant, le SAC lui plaisait. Il y voyait un moyen d'entrer un jour au SDECE. Il a pu dre : *« J'étais comme le soldat qui, par son insubordination, aurait pu faire changer le cours de la bataille. »*

« Il se connaît bien », ont dit les experts. Mais eux ne sont pas encore certains de le connaître vraiment. Autant il fut bavard et disert devant eux, autant il apparaît aujourd'hui figé, bloqué, anéanti.

D'Ange Poletti et de Didier Campana, il n'y avait pas grand-chose à retenir. Eux furent au SAC comme ils étaient le premier à Force ouvrière, le second à la CGT, c'est-à-dire opportunistes. A Auriol, pour la première fois, ils tenaient un rôle de « gros bras ». Le mot est de Poletti qui devait ajouter : *« On obéit, on pense après... »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE MEURTRE DE GRÉGORY VILLEMIN

Des bouts de cordelette...

Les enquêtes du service régional de police judiciaire de Nancy ont saisi chez Jean-Marie et Christine Villemin, les parents de Grégory, assassiné le 16 octobre dernier, des bouts de cordelette retrouvés devant leur maison à Lépanges-sur-Vologne. Les policiers ont remis ces pièces, mardi 23 avril, au juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert. Celui-ci devrait ordonner une expertise afin de déterminer si la cordelette trouvée est d'un type identique à celle qu'avait utilisée le 16 octobre dernier l'assassin pour lier les poignets et les chevilles de l'enfant avant qu'il ne soit jeté dans la Vologne.

Au début de l'enquête, les gendarmes d'Epinal avaient perquisitionné au domicile de différents membres de la famille Villemin et avaient trouvé chez l'un d'entre eux, rapidement mis hors de cause, une cordelette similaire. Il est vrai, ainsi que l'indiquait, mardi, Mᵉ Marie-Christine Chastant, avocat des Villemin avec Mᵉ Henri-René Garaud, que ce type de cordelette est *« relativement courant dans la région »*, car il est utilisé dans plusieurs filatures.

D'autre part, les résultats du complément d'expertise en écriture ordonné le 25 mars dernier par le juge d'instruction et confié à deux spécialistes, Mᵐᵉ de Ricci et M. Alain Bucquet, devraient être communiqués en fin de semaine au magistrat instructeur.

Une employée du Trésor public détourne environ 2 500 000 francs

Une employée du Trésor public à Paris, Mᵐᵉ Claude Leclerc, a détourné 2 500 000 francs dans son service, avant d'éveiller les soupçons de ses supérieurs. Mᵐᵉ Leclerc, qui a été déféré au parquet, avait été interpellée, jeudi 18 avril, à la recette-perception du huitième arrondissement. L'agent du Trésor puisait depuis quatre ou cinq ans dans la caisse de la perception, en effectuant des virements sur ses différents comptes bancaires. Elle maquillait ensuite ces opérations en rédigeant des faux en écriture dans ses livres de comptes.



SOCIÉTÉ

A LA COUR DE CASSATION

Le procès du délit de faciès

La Cour de cassation doit rendre, jeudi 25 avril, une de ces décisions qui marquent un septennat, un de ces arrêts qui jalonnent l'histoire des libertés. La chambre criminelle doit dire si la police peut contrôler l'identité des étrangers à tout moment sur la simple présomption qu'ils sont étrangers. Elle fera, jeudi, le procès du délit de faciès.

La réglementation des contrôles d'identité est un exercice périlleux auquel se sont essayés, l'un après l'autre, MM. Alain Peyrefitte et Robert Badinter, dans la confusion et la polémique. La polémique n'est pas éteinte et la confusion persiste, malgré, déjà, un arrêt solennel de la Cour de cassation.

Le débat est obscurci par l'existence, dans le code de procédure pénale, de deux textes réglementant les contrôles d'identité. Le premier résulte d'articles de juin 1983 révisant la loi « sécurité et liberté ». L'un de ces articles, adopté après une controverse, qui laissa des traces, entre MM. Gaston Defferre et Robert Badinter, n'autorise les contrôles d'identité des simples passants que *« dans des lieux déterminés, là où la sûreté des personnes et des biens est immédiatement menacée »*. Cette formulation contournée signifie que la police ne peut exiger les papiers de n'importe qui, n'importe quand. Par exemple, elle ne peut vérifier à sa fantaisie l'identité des voyageurs du métro, sauf, bien entendu, en cas d'infraction.

Ces dispositions de juin 1983 doivent être prises au pied de la lettre, a rappelé la Cour de cassation le 4 octobre 1984 : le simple passant ne peut faire l'objet d'un contrôle que si une menace *« immédiate »* se profile dans un lieu *« déterminé »*, c'est-à-dire dans tel ou tel couloir du métro et non dans l'ensemble du réseau de la RATP.

La décision que doit prendre, jeudi, la chambre criminelle est la conséquence de cet arrêt d'octobre 1984. Dès lors que la police ne peut contrôler n'importe qui n'importe quand, comment peut-elle, en même temps, lutter contre les clandestins, comme l'exige d'elle le gouvernement ?

Elle dispose en principe, pour cela, d'un autre texte du code de procédure pénale dont la portée et les limites seront au cœur des débats de jeudi. C'est le décret du 30 juin 1946 qui affirme que, les étrangers *doivent être en mesure de présenter, à toute réquisition des agents de l'autorité publique, les documents sous le couvert desquels, ils sont autorisés à séjourner en France »*.

Telle qu'elle a été interprétée jusqu'à présent, cette formulation jargonnante signifie que, si la police n'est pas autorisée à vérifier les papiers des simples passants français, elle peut interpeller, à sa guise, les étrangers.

L'inconvénient, c'est qu'il faut être doté d'un flaire aigu pour être certain d'avoir affaire à un étranger. Comme cela n'est pas inscrit sur le front des immigrés, les policiers les présument étrangers à la couleur de leur peau. On est en plein délit de faciès, auquel échappe naturellement le Suisse en visite en France, mais pas le Martiniquais.

Noir donc suspect, c'est le réflexe qu'entretient ce décret de 1946, sous prétexte de lutter contre les étrangers en situation irrégulière. Ainsi a-t-on vu le tribunal de Versailles absoudre des policiers qui, pour justifier leur conviction d'avoir affaire à un Africain et non à un Martiniquais ou à un Guadeloupéen, ont fait état de sa *« taille filiforme de 1 m 90 (...) permettant, à coup sûr, de le distinguer des nationaux originaires des Antilles »*.

Beaucoup, à gauche, attende de la Cour de cassation qu'elle mette fin à de tels dérapages. Mais il y a plusieurs manières de procéder. La première consiste à n'autoriser de tels contrôles que sur la base d'éléments matériels objectifs montrant que la police a probablement affaire à un étranger. Par exemple, parce que cet étranger présumé s'apprête à monter dans une voiture immatriculée au Maroc et non parce qu'il est de type maghrébin.

C'est la thèse que défendra jeudi, pour le parquet, M. Henri Dontenwille, qui insistera auprès de la chambre criminelle pour qu'elle exerce désormais un contrôle rigoureux sur la manière dont la police use — et parfois abuse — du décret de 1946.

Intrinsèquement nocif

Un contrôle des tribunaux est, certes, nécessaire, mais est-il suffisant ? Autrement dit, ce décret n'est-il pas intrinsèquement nocif ? Pis : ne doit-on pas redouter l'impuissance ou la mauvaise volonté des tribunaux auxquels reviendrait la tâche d'interdire de nouveaux abus ? Les juristes qui partagent cette inquiétude ont affûté une série d'arguments visant à convaincre la Cour de cassation que le décret de 1946 ne permet pas, malgré les apparences et l'habitude récente, de contrôler un étranger présumé dans la rue ou les couloirs du métro.

C'est le point de vue que défendra Me Philippe Waquet, pour qui ce décret autorise certes, dans certains cas, la vérification des titres de séjour, mais pas l'interpellation des étrangers à tout moment. La nuance subtile, mais essentielle, est de celles qui fondent les Etats de droit.

Que fera la chambre criminelle ? Elle peut fuir ses responsabilités en restant dans le flou. Elle peut considérer que c'est aux tribunaux administratifs d'exercer le contrôle du décret de 1946 et se décharger sur eux du fardeau. Elle peut aussi faire preuve d'audace, cela s'est vu (rarement), et épouser la thèse de Me Waquet. Elle peut enfin faire sienne l'argumentation moyenne du parquet qui cherche à concilier deux impératifs : la lutte contre les clandestins et la condamnation du délit de faciès. Mais ces deux impératifs sont-ils conciliables dans la pratique ?

BERTRAND LE GENDRE.

EN DÉPIT DE L'ENVOL DES DÉPENSES DE SANTÉ

L'inégalité sociale devant la mort ne se réduit pas

M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a rendu public le mardi 23 avril un rapport officiel sur « La santé en France » (1). S'il enregistre quelques succès importants, comme la baisse de la mortalité périnatale, ce document souligne, en revanche, que le prodigieux envol des dépenses de santé et l'extension de la protection sociale à la quasi-totalité de la population sont sans effets notables sur l'inégalité sociale face à la mort.

Comment mesurer l'« état de santé » d'une population ? L'épidémiologie reste en France une discipline notoirement sous-développée, mais on peut disposer d'une série d'« indicateurs de santé » qui offrent une intéressante grille de lecture. Il s'agit par exemple de données concernant la pathologie (troubles déclarés par les malades, enquêtes sur les consommations médicales, sur les prescriptions de médicaments, statistiques hospitalières), les restrictions d'activité (arrêts maladie, handicaps) ou encore les tableaux chiffrés de mortalité.

On sait qu'en France l'espérance de vie va en augmentant. Elle était, en 1982, de 70,8 ans pour les hommes et de 78,9 ans pour les femmes. Mais ces seules données ne sont, pour une bonne part, que la conséquence de la spectaculaire diminution de la mortalité infantile. De plus, les inégalités devant la mort persistent, et même s'aggravent comme l'avait démontré, notamment l'an dernier, une enquête de l'INSEE (*le Monde* du 10 février 1984). C'est le cas pour l'écart de l'espérance de vie entre hommes et femmes : de 6,7 ans en 1960, il est passé à 7,4 ans en 1970 et s'est encore creusé depuis. *« Au rythme actuel d'allongement de l'espérance de vie des hommes,* notent les auteurs du rapport, *c'est dans quarante-cinq ans qu'ils rattraperaient le niveau atteint aujourd'hui par les femmes. »*.

5.847 F par personne

Cette « surmortalité masculine » est observée depuis la naissance jusqu'à la mort avec deux pics : entre 20 et 24 ans (due aux accidents mortels de la circulation qui frappent plus les garçons que les filles) et entre 45 et 64 ans (cancer des voies aéro-digestives supérieures et du poumon, infarctus du myocarde, conséquences de l'alcoolisme). Ces données et d'autres permettent aux auteurs du rapport de conclure que, contrairement à certaines idées reçues, *« l'inégalité sociale devant la mort ne se réduit pas »*. *« Depuis vingt ans,* écrivent-ils, *certaines (...) différences se sont accentuées : les taux de décès par cancer des voies aéro-digestives supérireures et du poumon ont augmenté pour toutes les catégories d'hommes adultes, mais nettement plus .parmi les manœuvres, les ouvriers spécialisés et qualifiés, ainsi que les employés ; seuls les manœuvres et ouvriers ont vu leur taux de décès par cyrrhose du foie augmenter ; enfin, les progrès réalisés dans la prévention des décès pour maladies cardio-vasculaires ont davantage bénéficié aux cadres, professions libérales, artisans et commerçants. »*

selon les régions : la mortalité masculine est significativement plus élevée dans l'Ouest, le Nord, l'Est et l'Auvergne, à l'opposé du Sud, du Sud-Ouest et du Centre.

Paradoxe : toutes ces données pessimistes sont établies alors même que l'offre de soins est de plus en plus dense et de plus en plus technique, que l'assurance-maladie s'est étendue à la quasi-totalité de la population et, enfin, que la consommation médicale française n'a jamais été aussi élevée : près de 320 milliards de francs en 1983, soit 5 847 F par personne et 8,2 % du produit intérieur brut, la moitié de ces sommes étant absorbées par l'hospitalisation des malades. Faut-il dès lors — comme pensait pouvoir le faire M. Jack Ralite lorsqu'il était ministre de la santé — prendre des mesures inégalitaires pour tendre vers l'égalité ? Ou, au contraire, développer des actions de prévention (contre la consommation d'alcool et de tabac, et les accidents de la circulation), qui semblent relativement efficaces ?

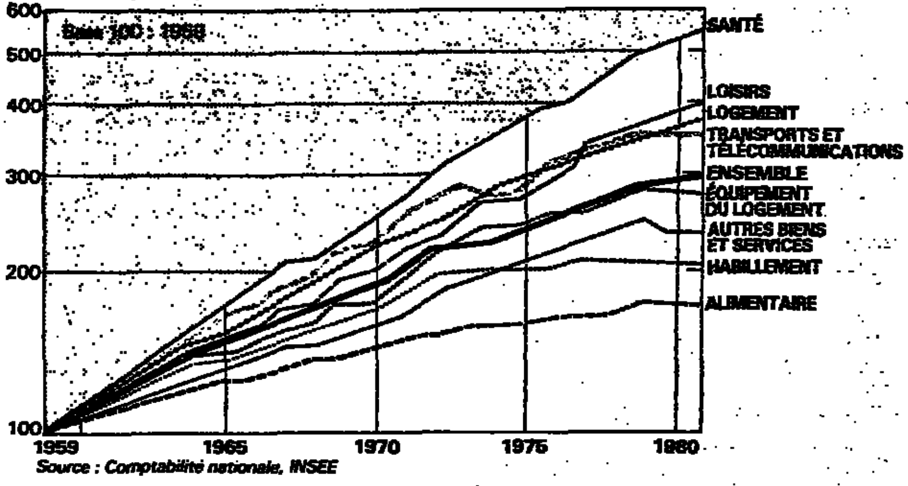
De la même manière, l'analyse des taux de mortalité permet de retrouver une inégalité marquée

JEAN-YVES NAU.

(1) « La santé en France », rapport au ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et au secrétaire d'Etat chargé de la santé. 234 pages. Edité par la Documentation française, 120 F. Ce rapport a été établi par M. Bernard Morel et le docteur Marie-Christine Ravault (service des statistiques, des études et des systèmes d'information au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale), par Mme Caroline Weill (direction générale de la santé, secrétaire d'Etat à la santé), ainsi que par le docteur Françoise Hatton et M. Jean-Paul Moatti (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Croissance de la consommation par fonction

Indices de volume, base 100 en 1959



Source : Comptabilité nationale, INSEE

EN BREF

● *Reconstitution de la tuerie du Sofitel d'Avignon : pas d'élément nouveau.* — La reconstitution de la tuerie du Sofitel Saint-Bénézet, dans le quartier de la Balance, à Avignon, n'a pas apporté d'éléments déterminants à l'instruction d'une affaire qui dure depuis plus de vingt mois. Organisée dans la nuit du 23 au 24 avril, en présence d'un effectif de police important, la reconstitution du drame — qui provoqua la mort de sept personnes le 5 août 1983 — s'est déroulée avec la seule participation de Jean Roussel, le principal inculpé.

François Arpino et Gérard Rolland, arrivés peu avant le début de la reconstitution fixée à 23 h, ont refusé d'y participer. Quant à Jean Roussel, il s'est borné à parcourir les couloirs des chambres qui ont servi de cadre à la tragédie. Jean Roussel n'a jamais reconnu avoir fait usage de l'arme qu'il portait lorsque les policiers l'ont appréhendé, quelques minutes après le drame. Il a simplement répété qu'il avait assisté, impuissant, à plusieurs exécutions. Ainsi, le magistrat instructeur, Mme Françoise Alliot, n'a pu obtenir d'explications précises sur la façon dont les homicides ont été commis.

● *La CGT dit non à l'avion de combat européen.* — La CGT est opposée au projet d'avion de combat européen que la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne envisagent de construire pour les années 90. Au cours d'une conférence de presse, mardi 23 avril à Paris, M. Michel Warcholak, secrétaire confédéral du syndicat CGT, s'est déclaré en faveur du projet entièrement français ACX (avion de combat expérimental) équipé de moteur Snecma et d'électronique Thomson. La Fédération des travailleurs de l'Etat a également manifesté mardi aux abords de l'Elysée et du ministère de la défense contre le projet européen. Elle estime qu'il se traduira par des licenciements dans l'industrie aéronautique française.

Les vieux peuvent encore servir

(Suite de la première page.)

Les gens âgés sont particulièrement actifs sur le marché immobilier. Selon une étude de Régie-Promotion, leur part du marché serait de 30 % pour l'achat de résidences principales, 32 % pour les résidences secondaires et 51 % pour les résidences à temps partiel.

Dans le domaine de la culture et des loisirs, Henri Mendras note très justement que les mœurs des gens de plus de soixante ans vont se modifier progressivement dans les prochaines années et qu'il y a là un marché potentiel pour tous les fournisseurs de biens et services. Un exemple ? Le développement très rapide des « clubs du troisième âge » à la campagne, qui organisent des voyages collectifs à l'étranger (la clientèle des personnes âgées représente 37 % des voyages de loisirs en avion).

Enfin, les inactifs, retraités et préretraités forment évidemment la masse la plus importante des bénévoles. Dieu sait si notre société aux rouages de plus en plus complexes aura besoin d'eux pour que la machine sociale ne grippe pas trop à certains endroits. Il se crée six fois plus d'associations en France aujourd'hui que durant les années 50. La nouvelle « classe de loisir » n'a pas fini de nous étonner.

Le cas de la population

« L'avenir appartient aux personnes âgées », écrit de son côté Joël de Rosnay (5), qui annonce l'arrivée de logiciels pour cette catégorie d'utilisateurs de micro-ordinateurs, citant la création dans ce but en Californie de la Senio Software Inc. Difficile de savoir si ce marché est vraiment porteur. En tout cas, le Télétel — et sa fonction de « messagerie » — aiderait au désenclavement des personnes seules. Cette fonction de prise de contacts avec des correspondants locaux qui ont le même obby : collection de timbres, bridge, etc., était celle qui marchait le mieux, rappelons-le, lors des essais en « grandeur réelle » à Vélizy.

Autre thème surprenant : on commence à contester l'idée selon laquelle une population qui vieillit serait moins capable qu'une autre de faire les efforts d'adaptation et d'innovation nécessaires. Est-ce l'exemple du Japon qui a suscité ces remises en cause ? Toujours est-il qu'on ne sera pas sans remarquer les ravaux de Denis Kessler et André Masson (6). Selon ces auteurs, un pays ne vieillit pas comme un individu, et l'on ne vieillira pas demain comme on vieillissait hier.

L'âge de la retraite est une pure convention, et l'on ne voit pas pourquoi les salariés seraient vieux à partir de soixante ans, et les indépendants ou entrepreneurs à partir de soixante-dix ans. Le vieillissement d'une population peut être défini comme la croissance relative des effectifs de personnes dites âgées par rapport aux personnes dites jeunes ou adultes. Il concerne tout le corps social, toutes les classes d'âge, et il est aussi important de savoir qu'au sein des adultes il existe de plus en plus de personnes de quarante à cinquante ans que de savoir que le poids relatif des personnes de plus de soixante-cinq ans augmente fortement.

Il est, en fait, très difficile de cerner les effets économiques et sociaux d'une population vieillissante. La productivité baisse avec l'âge (effet d'usure), quoique le phénomène soit souvent compensé par les effets d'expérience. La mobilité professionnelle et géographique diminue avec l'âge, ainsi que la propension à investir. La plupart des auteurs posent l'équation vieillissement individuel = vieillissement collectif, d'où déperdition des forces d'une nation.

Qu'une politique nataliste soit nécessaire lorsque la fécondité est tombée si bas qu'elle n'assure plus le renouvellement des habitants d'un pays, on n'en disconviendra pas. L'immigration peut être un appoint indispensable, et une société multiraciale parfaitement gérable, à condition tout de même que la population d'origine ne tende pas à disparaître.

Cela dit, il convient d'être très prudent pour déterminer les conséquences économiques et sociales du vieillissement d'une population. 1) Les comportements varient non seulement selon l'âge, mais selon la date de naissance : les besoins, les relations avec le travail, l'épargne, ne seront pas les mêmes chez un individu qui a aujourd'hui soixante-cinq ans et chez celui qui aura soixante-cinq ans dans trente ans ; 2) De nombreux comportements observés selon l'âge peuvent être en fait le résultat du fonctionnement de la structure sociale... dépendant en partie du poids relatif des diverses classes d'âge ; 3) Les phénomènes démographiques et économiques sont interactifs. Il est sûr que la crainte justifiée ou non d'une crise inéluctable du système de retraite transforme déjà le comportement économique des ménages en matière d'épargne.

Ces approches nouvelles, plus dynamiques, du phénomène de vieillissement permettent de comprendre que, comme l'écrit Denis Kessler, le taux de croissance d'une économie n'est pas lié au taux de croissance de sa population et que *« pour se développer il ne faut pas être malthusien dans les pays en développement et nataliste dans les pays développés »*.

Des affirmations qui tranchent avec certaines idées solidement établies et ouvrent un débat passionnant. Décidément, les « vieux » n'ont pas dit leur dernier mot.

PIERRE DROUIN.

(5) *L'Expansion* des 5 et 18 avril 1985.

(6) Dans le livre qui vient de paraître, *Cycles de vie et génération*. Préface de Dominique Strauss-Kahn. Editions Economica.

● PRÉCISION. — Le Locacortène-Vioforme, un anti-inflammatoire cutané à base de clioquinol, n'a pas été retiré du marché par la firme pharmaceutique suisse Ciba-Geigy. Seuls sont concernés par ce retrait les antidiarrhéiques oraux à base de clioquinol, ainsi que l'Entobex.

ÉDUCATION

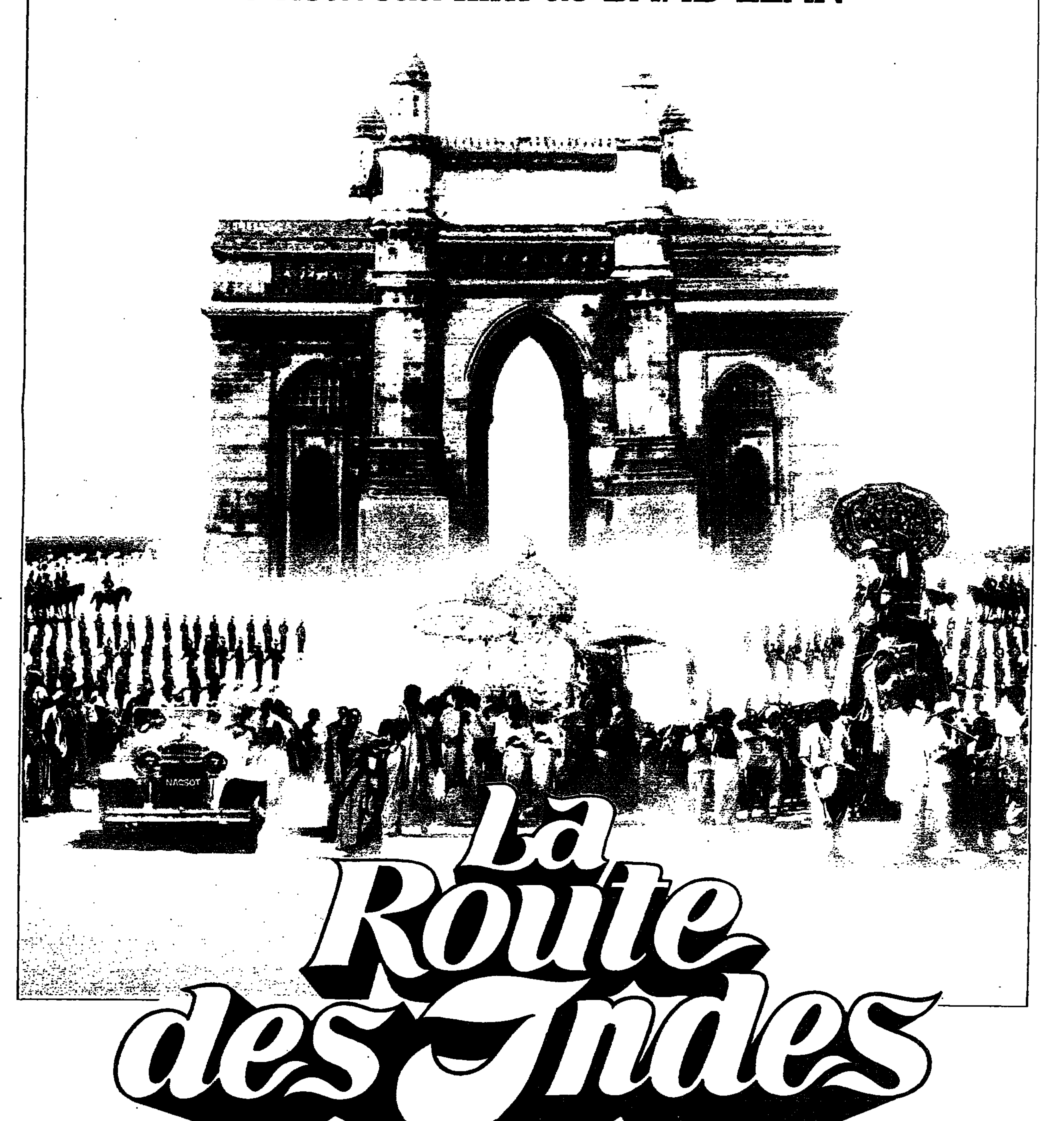
M. Goéry Delacote, président du conseil d'administration de l'Institut de la recherche pédagogique

La liste des personnalités nommées par le ministre de l'éducation nationale pour siéger au conseil d'administration de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) *« en raison de leur compétence »* a été publiée au *Journal officiel*. Le conseil d'administration et le conseil scientifique seront présidés par M. Géory Delacote, directeur de l'information scientifique et technique au CNRS. Il remplace M. Antoine Prost. Parmi les nouveaux membres figurent trois universitaires, M. Christian Baudelot, professeur (Nantes), Mme Maryvonne Masselot, maître de conférences (Besançon) et M. Jacques Decobert, maître de conférences (Lille-III). On relève aussi les noms de M. Claude Seibel, chef du département population - ménages à l'INSEE et de M. Jean-Luc Rozenweig, directeur de l'Institut de l'enfance et de la famille et M. Lespine, secrétaire national de l'ICEM (pédagogie Freinet).

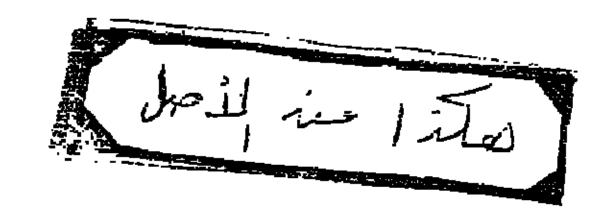


GAUMONT et THORN EMI présentent

Après
"LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI"
"LAWRENCE D'ARABIE"
et "DOCTEUR JIVAGO"
Le nouveau film de DAVID LEAN



UNE PRODUCTION JOHN BRABOURNE ET RICHARD GOODWIN
EN ASSOCIATION AVEC JOHN HEYMAN ET EDWARD SANDS
ET HOME BOX OFFICE, INC.
UN FILM DE DAVID LEAN
"LA ROUTE DES INDES" (PASSAGE TO INDIA)
DE E.M. FORSTER



AVEC PEGGY ASHCROFT • JUDY DAVIS • JAMES FOX
ALEC GUINNESS • NIGEL HAVERS ET VICTOR BANERJEE
MUSIQUE DE MAURICE JARRE SUR DISQUES ET CASSETTES SCENARIO DE DAVID LEAN
PRODUIT PAR JOHN BRABOURNE & RICHARD GOODWIN
REALISE PAR DAVID LEAN TOURNE EN DOLBY STEREO

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Cotillons simples et souliers plats

Avec ses ourlets sous le mollet ou au-dessus du genou, la mode de printemps entraîne dans son sillage les « cotillons simples et souliers plats » de la fable. Les ballerines se voient partout, ainsi que les succédanés de tennis ou de jog. Parmi les plus réussis, les *Dorotennis* se sont vendues au rythme de deux cent mille paires la première saison, en modèles inspirés de la chaussure de cycliste, mais en formes étirées qui affinent le pied. Les matériaux comprennent une toile siglée aux initiales bleu ou rouge sur fond blanc, et des cuirs blanc, rose, ciel ou noir sur semelles de gomme blanche moulées, à petits talons compensés. Des sandales ouvertes tiennent au pied par de grandes bandes élastiques, les tailles vont du 37 au 41, de 139 F à 229 F.

Dans le même esprit, *Stéphane Kélian* sort sa nouvelle gamme *American Eagle*, de baskets, tennis et espadrilles en dentelle de coton du Puy sur semelles de caoutchouc en pastel ou tons vifs, de 229 F à 269 F. Les baskets de *Jean-Paul Gaultier* à dessins vifs, rouge marine et vert, s'enlèvent comme des petits pains.

Roberto Botticelli est une nouvelle enseigne, à l'angle de la rue de Tournon et de la rue Saint-Sulpice. Les espadrilles fantaisie l'origine, des chaussures d'hommes, puis du moyen-de-gamme pour les femmes, ainsi que la marque *Emeraude* pour pieds sensibles, toujours très largement distribuée en France. Ensuite, viennent les fabrications de luxe, sous la présidence de son père, Amand, qui lance les peaux à relief : iguane (lézard géant) blaireau, box grainé, crocodile mat. Amand travaille *« dans l'invisible pour que le pied ne déforme pas la chaussure »*. Ses formes sculptent les cambrures, chacune adaptée aux mocassins et aux escarpins de quatre hauteurs de talons, que Catherine Nay et Catherine Deneuve viennent chercher dans la petite boutique de la rue François-Iᵉʳ. Les formes plates pour le bateau ont des semelles veinées, le crocodile mat est coupé en sandales de ville comme le cuir d'autruche à relief régulier. Les couleurs sont choisies par Nicole Harel, autrefois modiste chez Pierre Cardin, qui raffine les peausseries travaillées d'un seul tenant. Pour les réceptions d'été, les escarpins de gros-grains vifs sont montés sur cuir, à talons noirs. Ces intemporels chaussent jeune, en apportent le confort au mouvement. Les grandes tailles sont réalisées sur commande. Les prix commencent à 750 F le trotteur en box gainé, 1450 F, l'escarpin de blaireau, 2 000 F en lézard.



ALAIN HAREL : Escarpin aux couleurs américaines sur talon fin de 7 centimètres en cuir blanc strié de rouge et empiècement étoilé sur fond bleu roi, 1680 F. 64, rue François Iᵉʳ.

commencent à 190 F, les chevreaux drapés et les mocassins de cuir tressé sont à 595 F.

Charles Jourdan joue les formes plates compensées ou les sandales à talons moyens, voire hauts à lanières plates s'enroulant autour du pied. Les couleurs oscillent entre les pastel ou le blanc cassé et les jaune, rouge, turquoise et noir, en mat et brillant, de 495 F à 895 F.

Celine, dans les cuirs classiques, orne de nœuds plats bicolores des modèles à petits talonsn mais offre aussi des escrapins bicolores, blanc et rouge ou marine, qu'on retrouve en sandales plus ou moins ouvertes, à des prix oscillant entre 500 F et 1 200 F.

Talons bas et moyens chez *Rossetti*, où les sandales en lanières rouge ou blanche mettent le pied en valeur. Toujours dans le haut de gamme, *Andrea Pfister* multiplie les découpes multicolores, genre fleurs de broderie anglaise rouge, bleu et jaune sur formes plates ou cambrées, très élaborées. *Tokyo Kumagaï* traite en pois ombrés ses derniers imprimés, genre tennis à bouts carrés et semelles socques.

Alain Harel à Fougères, c'est une entreprise familiale, créée par son grand-père en 1922. A

Sidonie Larizzi travaille avec les couturiers pour les modèles de présentation et en prêt-à-porter, réalisant des modèles aux mesures en quinze jours. Les sandales sont drapées en agneau nappa sur talons de 5 cm, tandis que les escarpins existent en trois hauteurs, notamment dans un imprimé de dentelle noir sur rouge. Les jolies charentaises se retrouveront pour l'hiver, tandis que les sandales à semelles compensées contrastent l'uni blanc et chevreau imprimé marbré. Il y a des dessins incrustés et surpiqués, des papillons à poser sur un escarpin ou une ballerine. Les couleurs mettent en vedette les pastels, un bel argent marbré, du turquoise, du mandarine et du maïs, sans oublier le blanc ou le marine, entre 500 F et 1 500 F, les modèles du soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ ADRESSES : *Dorotennis*, 36, rue Tronchet, au Printemps, aux Galeries Lafayette, 17, rue de Sèvres ; *Stéphane Kélian*, 62, rue des Saints-Pères, 90, faubourg Saint-Honoré, 6, place des Victoires ; *Roberto Botticelli*, 1, rue de Tournon ; *Rossetti*, 54, faubourg Saint-Honoré ; *Andréa Pfister*, 4, rue Cambon ; *Tokyo Kumagaï*, 75, faubourg Saint-Honoré ; *Alain Harel*, 64, rue François-Iᵉʳ ; *Sidonie Larizzi*, 8, rue de Marignan.

Rue Meslay

Une vitrine après l'autre, d'un trottoir à l'autre, la rue Meslay vend des chaussures en gros et au détail. Boutiques étroites, halls quadrillés d'étagères où s'alignent les cartons. On navigue entre les sandales à hauts talons, larges bracelets à damiers — clair et foncé. — Elles pèsent leur poids. Ici, la mode s'adapte à la grande diffusion et les prix vont avec. En solde et en plastique, il peuvent descendre jusqu'à 100 F. De toute façon, entre 300 et 600 F, on n'a pas du chevreau. La Chausseria ne désemplit pas, les modèles sont dans le vent. On trouve aussi un magasin Godace (Pietro di Roma) avec moins de choix qu'à l'Opéra, et des modèles moins cher.

En général, les formes sont faites pour des gens qui prennent le métro aux heures de pointe, debout, les pieds à l'aise, même si le cuir ne respire pas tellement bien. Talons bottier pour dames, richelieus larges pour hommes. Un peu de strass sur les escarpins de fête.

La fièvre du samedi soir se chausse de ballerines façon dentelle, celle des balades à moto et à vélo, de bottines souples, noires, lacées haut, de baskets fleuries, multicolores, un vrai jardin. Et on rêve western devant les rangées de santiags pastel, aux incrustations incongrues sur le rose, bleu pâle, mauve, vert d'eau. A l'âge où l'on ne mange plus tellement de bonbons, on se met des couleurs de confiserie aux pieds...

C.G.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 AVRIL

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIXᵉ siècle, 13 h 30, devant l'entrée (Marion Ragueneau).

« La Biennale l'art 1985 », 11 heures, guichets métro Porte de Pantin (Paris Passion).

« Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin », 15 heures, 9, place de Stalingrad.

« L'Univers de Rodin dans une résidence du XVIIIᵉ », 15 heures, 77, rue de Varenne.

« Le mobilier urbain », 15 heures, angle rue Froment et boulevard Richard Lenoir.

« L'école nationale supérieure des Beaux Arts », 15 heures, 17, quai Malaquais.

« Le château de la Reine Blanche », 10 h 15, angle avenue des Gobelins et rue de la Reine-Blanche.

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis église Madeleine (Michèle Pohyer).

« L'infirmerie Marie-Thérèse et les jardins du quartier Denfert-Rochereau », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau.

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan SOubise », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Chartres, de l'époque gallo-romaine à l'époque médiévale, 7 heures, 6, place de la Nation (M. C. Lasnier, 563-61-10).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).

CONFÉRENCES

5, rue Las-Cases, 75007 Paris, 18 h 30. « Les maladies génétiques de l'intelligence (Jérôme Lejeune, professeur de génétique fondamentale).

Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, 18 heures « Exil, une condition humaine ».

5, rue Largillière, 75016 Paris, 20 h 30. « Les elfes, les fées et les gnomes, esprits de la nature » (Catherine Carrie).

8, rue Jean Gougon, 75008 Paris, 20 h 30, « La défense passive ou les neuf raisons d'être malade » (Alain Crespelle).

81, rue de la Plaine, 75020 Paris, 18 h 30 « Des figures humaines pour parler de Dieu (pasteur Alain Falize).

33, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, 18 heures « Afghanistan, 6ᵉ année de guerre » (Claude Malhuret, Médecins sans frontières).

6, rue Ferrus, 75014 Paris, 17 h 30 « L'entrée dans l'ère Gorbatchev » (Hélène Carrère d'Encausse).

26, rue Bergère, 75009 Paris, 20 heures « Le travail du divin en l'homme ».

1, rue Descartes, 75005 Paris, 18 h 30 « Les lumières et le droit » (Catherine Kintzler).

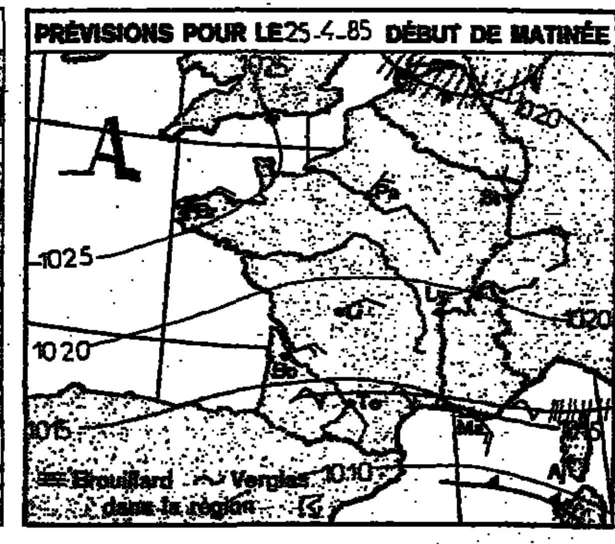
4, rue de Chevreuse, 75006 Paris, 17 h 30, « Le tiers-monde face à l'URSS : alliance ou allégeance ? » (Annie Kriegel, Zaki Laïdi et Thierry Garcin).

14, cours Albert Iᵉʳ, 75018 Paris, 18 h 30 « Wagner et l'Italie » (audition de disques) (Danièle Pistone).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-04-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25-4-85 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 25 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 avril à 0 heure et le jeudi 25 avril à 24 heures.

La dépression centrée au voisinage de la péninsule ibérique dirige encore des remontées chaudes instables sur nos régions les plus méridionales. Mais l'air froid ayant envahi le nord poursuivra sa progression à travers le pays, en direction du sud, tandis qu'une limite frontale peu active touchera jeudi le Nord et le Nord-Est.

Jeudi, des Pyrénées aux Cévennes, au sud des Alpes et au pourtour méditerranéen, le temps sera encore nuageux, avec le matin des brumes, et quelques averses en soirée sur les Alpes-Maritimes et de Haute-Provence, et peut-être quelques orages.

D'autre part, un front froid apportera des nuages des Flandres aux Ardennes, puis dans le Nord-Est. Quelques averses de faible intensité pourront être observées sous forme de neige à basse altitude, le matin, sur les Ardennes et les Vosges.

Ailleurs, le temps sera froid en début de journée, avec des gelées et du vent d'est modéré. Puis celui-ci faiblira et le soleil sera au rendez-vous.

Les températures minimales seront de 1 à 4 degrés sur les côtes bretonnes, de — 3 à 0 degrés dans les autres régions de la moitié nord, 8 à 12 degrés dans les régions méditerranéennes, 2 à 6 degrés ailleurs.

Les maxima seront de l'ordre de 11 à 12 degrés dans le Nord, 18 à 20 degrés en Méditerranée, 15 à 17 degrés sur les autres régions de la moitié sud, 12 à 15 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mercredi 24 avril, à 8 heures, de 1020,9 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 23 au 24 avril) : Ajaccio, 18 et 9 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 16 et 6 ; Bourges, 19 et 4 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 19 et 4 ; Grenoble-St-M.-H., 21 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 19 et 8 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille-Marignane, 20 et 9 ; Nancy, 13 et — 1 ; Nantes, 14 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 11 ; Paris-Montsouris, 13 et 3 ; Paris-Orly, 12 et 2 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 15 et 1 ; Tours, 15 et 3 ; Toulouse, 19 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 ; Amsterdam, 10 et — 1 ; Athènes, 20 et 10 ; Berlin, 9 et 0 ; Bonn, 10 et — 2 ; Bruxelles, 10 et — 2 ; Le Caire, 25 et 19 ; îles Canaries, 23 et 13 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 24 et 12 ; Genève, 19 et 7 ; Istanbul, 16 et 9 ; Jérusalem, 15 et 6 ; Lisbonne, 11 et 8 ; Londres, 12 et 0 ; Luxembourg, 11 et — 2 ; Madrid, 14 et 8 ; Montréal, 12 et 4 ; Moscou, 18 et 6 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 15 et 9 ; Palma-de-Majorque, 19 et 8 ; Rio-de-Janeiro, 26 et 20 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 5 et — 4 ; Tozeur, 27 et 15 ; Tunis, 21 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 24 avril :

UNE CIRCULAIRE

● Portant au transfert de compétences en matière d'enseignement public. Mise en œuvre de la loi du 22 juillet 1983, modifiée et complétée par la loi du 25 janvier 1985.

UN ARRÊTÉ

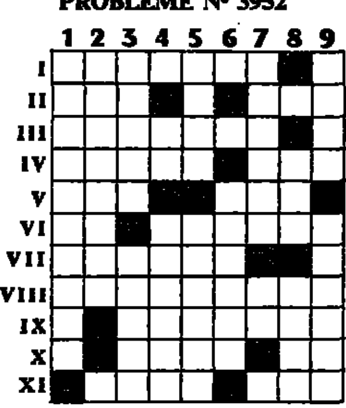
● Modifiant l'arrêté du 12 août 1952 fixant les conditions et modalités de la surveillance sanitaire des établissements dits « garderies et jardins d'enfants ».

UN DÉCRET

● Pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3952



HORIZONTALEMENT

I. L'une est unanimement admise, l'autre est simplement prisée. — II. Victime d'une âme sensible ou d'un esprit généreux. Joue beaucoup en travaillant. — III. Fidèle, elle conserve précieusement ce qu'on lui confie. — IV. Mystique orientale. Moyen d'évasion des prisonniers de l'enfer. — V. Faune des bois. Son château n'est pas classé. — VI. Personnel. Viandes froides ou charcuteries fines. — VII. Qui manque d'éléments incisifs à l'image de certains « paresseux ». — VIII. La providence des fils perdus. — IX. Monter un col raide. — X. Tel un sujet ne manquant pas de recherche. Article. — XI. Celui qui n'en a pas assez a toutes les raisons de s'en faire. Cubes ou cônes tronqués.

VERTICALEMENT

1. Nom de famille d'une chanteuse infatigable. — 2. Donne le feu vert. — 3. Sac en daim. Pratique l'usure quand on l'emprunte. — 4. L'inconnu dont on parle. Non conforme aux normes. — 5. Diptère brachycère. Flétrissure. — 6. Décomposée. — 7. Donnai à entendre clairement. Préposition. — 8. S'exprime silencieusement quand on taille une bavette. Sous-affluent du Zaïre. — 9. Cardinal directeur. Armes d'un roi de la montagne.

Solution du problème n° 3951

Horizontalement

I. Habitude. — II. Amidon. Ce. — III. Bégaie. Il. — IV. Oh ! Sème. — V. Totos. Bec. — VI. Are. Ouest. — VII. Ce. Hirn. — VIII. Lit. Saisi. — IX. Elan. Ne. — X. Li. Girie. — XI. Pensée. Os.

Verticalement

1. Habitacle. — 2. Ame. Oreille. — 3. Bigote. Tain. — 4. Idaho. — 5. Toi. Sois. Gê. — 6. Unes. Uranie. — 7. Ebénier. — 8. Ecimés. Io. — 9. Electrices.

GUY BROUTY.

TÉLÉMATIQUE

LE PRIX DE LA COMMUNICATION S'AFFICHERA SUR LE MINITEL. — Les PTT vont commander 1,6 million de Minitels en 1985, dont 100 000 Minitels-10 à téléphone incorporé, a annoncé le 23 avril M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, à l'occasion de la création de l'Association des journalistes de la télématique (AJT). Cette commande fait suite aux 1,2 million de terminaux commandés à ce jour par les PTT auprès de Télic-Alcatel (groupe CGE), de Matra et de Radiotechnique (filiale de Philips). Par ailleurs, le ministre des PTT a annoncé que la consommation télématique s'afficherait sur l'écran du terminal pendant la consultation à la fin de l'année prochaine. La facturation détaillée permettra également de distinguer les consultations télématiques des communications téléphoniques.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La Route des Indes

Un roman : heurt de civilisations au temps de l'Empire britannique. Un film : David Lean a fait sienne la Route des Indes *de Forster.*



Judy Davis et Victor Banerjee.

David Lean

LE FILM DU VIEUX LION

DAVID LEAN, doyen du cinéma britannique, réalisateur de *Brève Rencontre* (1945), des merveilleuses adaptations de Dickens (*les Grandes Espérances*, 1946; *Oliver Twist*, 1948), de ces deux très gros morceaux que furent *le Pont de la rivière Kwaï* (1957) et *Lawrence d'Arabie* (1962), David Lean revient avec l'adaptation de *la Route des Indes*.

Il ne fut pas le seul à vouloir adapter le livre de E. M. Forster. Satyajit Ray, le metteur en scène de *Pather Panchali* et de *la Maison et le Monde*, y avait songé dans les années 60, le romancier refusa, comme il l'avait déjà fait avec David Lean. « *Je me méfie du cinéma*, disait Forster, *ils vont prendre le parti soit des Anglais, soit des Indiens. Je veux une adaptation équilibrée.* » « *Le livre, en fait*, nous précise David Lean, *était très anti-anglais, Forster se sentait un peu coupable, il avait été fortement attaqué lors de sa sortie en 1924. Il y a vingt-cinq ans environ, une jeune femme indienne, Santha Rama Rau, en tira une adaptation pour la scène, que je vis à Londres au Comedy Theatre; je la trouvai excellente. Mais je ne pus donner immédiatement suite à mon projet de film.* »

Forster, qui mourut en juin 1970, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, légua les droits de son livre au King's College de Cambridge, où il avait fait ses études et où il vécut, hôte privilégié, une bonne partie de sa vie. Quand les légataires du romancier se décidèrent à en autoriser le tournage, ils pensèrent d'abord au cinéaste Lindsay Anderson (*If...* et *Britannia Hospital*), qui refusa l'offre. Anglo-Indien, c'est-à-dire né de parents britanniques en Inde, ayant grandi à Bangalore dans l'Inde du Sud – David Lean tourna une partie de son film non loin de cette capitale, – admirateur du film d'Humphrey Jennings *A Diary for Timothy* (1945), dont Forster avait signé le commentaire inspiré, Lindsay Anderson eut peur, sans doute, de s'embarquer dans une superproduction.

Après un silence de quatorze ans, des projets avortés comme une version des *Révoltés du Bounty*, plusieurs tours du monde, David Lean accepte et prend en main un sujet qu'il va faire totalement sien. Il signe un contrat strict, qui l'oblige à ne pas dépasser une durée de deux heures et quarante-cinq minutes. Le film sera produit par le groupe THORN-EMI, avec la participation de Home Box Office et de Columbia pour les États-Unis. L'argent manquant rentre à la toute dernière minute, à la veille du tournage. David Lean signe seul le scénario et les dialogues, alors que, précédemment, il avait collaboré avec des auteurs dramatiques connus comme Noël Coward, Terence Rattigan ou Robert Bolt.

Dans une lettre à son ami Syed Masood du 27 septembre 1922, deux ans avant la sortie du livre qui est en chantier depuis 1911, Forster déclare assez cyniquement : « *Je pense que la plupart des Indiens, comme la plupart des Anglais, sont des merdes* (sic), *et il ne m'intéresse pas du tout de savoir s'ils sympathisent les uns avec les autres. Je ne suis pas intéressé en tant qu'artiste ; bien sûr mon côté journaliste m'amène à me poser bien des questions.* » Cet antagonisme profond entre deux cultures, deux civilisations, qui de toute façon ne se pose plus aujourd'hui dans les termes de l'époque, le cinéaste l'atténuera pour raconter une belle histoire qui garde son piment, sinon son exacte saveur.

Mrs Moore (Peggy Ashcroft) part rejoindre son fils Ronny (Nigel Havers), magistrat. Elle est accompagnée d'une jeune femme, Miss Quested (Judy Davis), qu'elle pense marier là-bas à Ronny. Elles sont d'abord choquées de retrouver à l'autre bout du monde une Angleterre caricaturale des fonctionnaires imbus de leurs privilèges. Elles essaient de découvrir l'Inde véritable. Elles se lient avec un professeur humaniste, Fielding (James Fox), elles rencontrent un vieux sage hindou, Godbole (Alec Guinness), mais surtout un jeune médecin indien, Aziz (Victor Banerjee), qui offre de leur montrer le pays et de les conduire aux grottes de Marabar.

Un incident dramatique va faire basculer le récit. Dans ces grottes extraordinaires où l'écho semble mettre l'homme face à son destin, Miss Quested perd ses esprits, se retrouve un peu plus tard à la clinique, affirmant avoir été violée par Aziz. Un procès s'ensuit où les positions vont se cristalliser : la colonie anglaise fait bloc derrière Miss Quested, les Indiens se retrouvent solidaires autour d'Aziz. Miss Quested, redevenue lucide, a le courage de se rétracter.

L'essentiel est dit, et un long épilogue, que le metteur en scène ne renie pas, ne changera rien au sens du film, – David Lean admet que cette conclusion ne le satisfait pas entièrement. Aziz et son mentor, le libéral Fielding qui se séparent assez rudement dans le livre, symbole de l'impossibilité des deux cultures de coexister, semblent se réconcilier dans le film. « *Je défends ce changement*, explique David Lean. *Aziz et Fielding se retrouvent, à la fin du roman, à l'endroit où Aziz exerce son activité de médecin. Ils avancent tous deux à cheval et ont une terrible dispute. Fielding demande à Aziz : pouvons-nous être amis ? Aziz lui répond : pas encore, pas encore ! Cette fin est célèbre. Et il poursuit, je résume : les chevaux ne le souhaitent pas, les rochers ne le souhaitent pas, je ne le souhaite pas. C'est une fin entièrement symbolique. Dans un livre, comme je l'ai expliqué aux légataires de Forster, à King's College, ça ne pose pas de problème. Mais expliquez-moi comment traduire cela en termes cinématographiques ! Quand Forster écrivait, les Anglais étaient encore en Inde, la question restait brûlante. Je ne crois pas que ce soit le cas aujourd'hui.* »

Avec une franchise qui l'honore, David Lean trace lui-même les limites de son minutieux travail d'adaptation. Il fait la part belle à ses deux héroïnes, la jeune Miss Quested et la vieille Mrs Moore, qui polarisent notre intérêt. Il a su les rendre plus attirantes, plus « *cinématographiques* », c'est-à-dire capables de séduire un grand public. Victor Banerjee, dans un rôle aux contours flous, apporte une conviction passionnée à un personnage que le metteur en scène a voulu d'abord un peu clownesque, « *à la Charlie Chaplin* », comme pour mieux traduire le malaise d'Aziz, en équilibre sur deux civilisations, avant le procès qui le transforme et lui donne enfin conscience de son indianité.

La Route des Indes, le film, met une superbe mise en scène au service d'une idéologie libérale dont Forster ne partageait pas entièrement les valeurs.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

FORSTER ET LES ANGLAIS

par MICHAËL IGNATIEFF (*)

LORS de sa première rencontre avec Edward Morgan Forster, Virginia Woolf confia à son journal : « *J'ai vu Forster qui est timide comme une souris, mais très charmant quand il sort de son trou.* » Plus caustique, son mari Leonard Woolf susurrait qu'il était du genre à peindre une chaise de jardin d'une certaine couleur, puis à se demander toute la journée s'il n'aurait pas dû choisir un autre ton. C'était en 1915 et Forster n'avait pas encore écrit *la Route des Indes*, qui sera publiée en 1924.

C'est l'expérience de l'Inde qui transforma ce snob de Cambridge, homosexuel refoulé et auteur mineur de romans de mœurs, en un grand écrivain, maître de sa sexualité. Son premier séjour en Orient date d'octobre 1912 : il y fut poussé par le désir passionné d'échapper à l'atmosphère étriquée de l'Angleterre édouardienne, et par le sentiment, non moins passionné, qu'il portait à son ami Syeed Ross Masood. Ce musulman à la personnalité massive, indomptable, avait été envoyé à Forster en vue de la préparation d'Oxford et du barreau, et il devint son premier amour (non partagé). L'étudiant était capricieux et se lassait vite des leçons du maître ; alors il immobilisait son minuscule tuteur dans une étreinte d'ours, et le chatouillait jusqu'à ce qu'il arrête d'enseigner.

Masood était rentré en Inde, et il écrivait à Forster des lettres mélancoliques, emplies de nostalgie pour « *ce charmant pays qui s'appelle l'Europe* », et pour son vieux tuteur, dont il traitait l'homosexualité avec une insouciance musulmane, apte à libérer la conscience craintive de Forster.

A la différence de son compagnon de voyage Lowes Dickinson, qui n'avait que haine pour l'apparence désordonnée et négligée de l'Inde, et qui s'y intéressait en tant que problème social digne d'être étudié par un victorien philanthrope et militant, Forster fut conquis par la comédie et la violence propres à la péninsule, et par la sensualité pleine de douceur des musulmans qui devinrent ses amis et ses amants. L'homosexualité l'aida à briser les tabous qui, dans l'Inde impériale, maintenaient la séparation entre dominants et dominés. C'est avec épouvante qu'il découvrit l'évolution d'anciens amis de Cambridge, qui faisaient carrière dans l'administration civile anglo-indienne, et traitaient les Indiens comme un bétail qu'ils faisaient fuir en actionnant les avertisseurs criards de leurs voitures.

Quand on lui reprocha, dans son roman, la description cinglante qu'il faisait de cette administration civile, il répliqua froidement : « *Vous dites que je ne les aime pas parce que je ne les connais pas vraiment. Mais comment pourrais-je les aimer, puisque j'aime les Indiens qu'ils n'aiment pas ?* » Le désir sexuel avait fixé le choix de son camp politique, et il s'y tint – dans son roman et dans sa vie.

C'était un libéral édouardien plutôt qu'un socialiste, et, comme tous ses amis du cercle de Bloomsbury – les Woolf, John Maynard Keynes, – il soutint le mouvement indépendantiste indien. Le massacre d'Amritsar en 1919, au cours duquel des centaines d'Indiens qui faisaient une marche pacifique furent abattus par une fusillade de soldats anglais, pesa de tout son poids pour lui inspirer le ton d'ironie sauvage avec lequel il décrit les *sahibs* anglo-indiens.

Pourtant il a toujours souligné que le sujet du livre « *n'était pas réellement la politique* », mais « *la quête par l'humanité d'une patrie plus durable, la terre et le ciel indiens comme incarnation de l'univers, l'horreur cachée dans les grottes de Marabar, et la délivrance symbolisée par la naissance de Krishna* ». Quand on lui demandait d'expliquer ce qui arrive à Miss Quested dans les grottes de Marabar – élément central du livre comme du film, – il répondait qu'il n'en savait rien, mais qu'il voulait, à travers ce mystère, incarner le mystère de l'Inde et celui de la vie elle-même. A un libéral édouardien, qui avait perdu la foi religieuse, l'Inde avait donc offert un refuge où il put exprimer ses désirs spirituels ardents étouffés par le sens commun étriqué de l'Angleterre de son temps.

Dès sa publication en 1924, *Passage to India* fut vendu à soixante-dix mille exemplaires. Sa parution coïncida avec le procès du massacre d'Amritsar, et le livre contribua à faire basculer la classe moyenne vers des positions anti-impérialistes. D'abord considéré comme une satire enflammée contre l'impérialisme en Inde, il est devenu depuis, dans les écoles anglaises, un ouvrage consacré : pour les étudiants qui le lisent, son message anti-impérialiste va de soi.

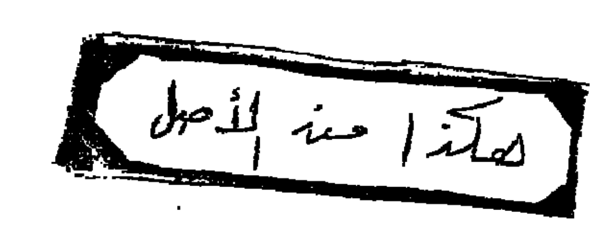
Forster ne devait pas écrire d'autre roman. Ainsi que le conjecture son biographe P.N. Furbank, il appartenait à la catégorie décrite par Freud de ceux « *que le succès détruit* ». Il ne fut toutefois atteint que dans son talent pour la fiction : pour le reste, il mena une existence heureuse dans son appartement de professeur qui dominait la chapelle de King's College à Cambridge, et trouva l'amour et l'affection jusqu'à sa mort en 1970 auprès de Tom Buckingham, un agent de police de Londres, et de sa femme May.

Forster aurait été à la fois amusé et épouvanté par la vague de nostalgie pour les Anglais en Inde qui envahit l'Angleterre après sa mort. *La Route des Indes* de David Lean apparaîtra peut-être un film frais et exotique à des spectateurs français, mais, en Angleterre, il se situe dans le sillage du *Gandhi* d'Attenborough, du roman de gare de M.M. Kaye, intitulé *Far Pavilions*, et de *The Raj Quartet*, de Paul Scott, ces deux derniers livres ayant fait l'objet d'adaptations-fleuves pour les télévisions anglaise et américaine. C'est comme si la télévision française était brusquement envahie par des feuilletons sur Hanoï, ou sur la vie des pieds-noirs en Algérie.

Sur la scène culturelle française, Forster aurait été inclassable : trop modéré, trop ironique et trop soupçonneux à l'égard des idéologies pour être pris au sérieux par les écrivains français qui étaient ses contemporains. Il s'exprima pourtant au Palais de la mutualité en 1935, aux côtés de Malraux, d'Aragon et de Valéry, à l'occasion d'une conférence sur la défense de la culture. Il refusa calmement de faire lire le texte de son intervention par Malraux, et présenta sa défense de l'écrivain contre le pouvoir totalitaire dans un anglais chuchoté qui échappa totalement au public français et réticent. La romancière américaine Katherine Anne Porter se souvenait qu'il était presque inaudible. « *Puis, tout d'un coup, il fit une pause devant le micro : alors une phrase complète résonna dans la salle, mais dite d'une voix songeuse :* « Je crois en la liberté. »

Traduction BRIGITTE LEGARS.

(*) Ecrivain.



Lire le cinéma

« Cinéma pleine page »,
au Forum du Centre Georges-Pompidou,
du 24 au 29 avril.
Toute l'édition cinématographique
de langue française,
sur 1 000 mètres carrés.
Une exposition/vente.

LE GUIDE DU CHERCHEUR D'OR

S'IL fut un temps où deux ou trois collections bien établies fournissaient régulièrement des ouvrages de référence à un public de cinéphiles, depuis cinq ou six ans, les livres de cinéma prolifèrent en une variété considérable que devrait faire apparaître « Cinéma pleine page », première manifestation du genre, organisée par Flammarion 4 et la BPI du Centre Georges-Pompidou.

En ce qui concerne l'histoire générale, il semble bien que personne ne se risquerait plus, aujourd'hui, à reprendre les travaux, poursuivis pendant des années, d'un Georges Sadoul ou d'un Jean Mitry.

En 1982, les éditions Atlas avaient entrepris la publication en fascicules hebdomadaires du *Cinéma, grande histoire illustrée du septième art* composés d'articles, d'études synthétiques, accompagnés d'une riche iconographie. L'ensemble a été, finalement, réuni en dix volumes, faciles à consulter.

En octobre 1984, les éditions Atlas ont commencé, sur la même formule, *le Cinéma, grand dictionnaire illustré* répertoriant, dans l'ordre alphabétique, acteurs, metteurs en scène, producteurs, scénaristes et tous techniciens du cinéma. Ce dictionnaire en est, actuellement, à la lettre O. Cela n'empêche pas de consulter ceux de Jean Tulard publiés chez Robert Laffont (collection « Bouquins ») car, après tout, les documentations peuvent se compléter mais, l'attrait des illustrations, surtout auprès d'un public jeune, change, évidemment, les perspectives.

Pour prendre quelques livres parus depuis la fin de 1984, quels points communs peut-il y avoir entre *le Burlesque ou morale de la tarte à la crème*, de Petr Kral (1), *le Parfum de la salle en noir*, de Michel Mesnil (2), *le Guide du cinéma* en deux tomes, de Gaston Haustrate (3), *Visconti, le sens et l'image*, de Youssef Ishaghpour (4), *David Wark Griffith*, études sous la direction de Jean Mottet (5) et *Ciné-Actualités*, de Marcel Huret (6) ? Il n'y en a pas...à part le cinéma en lui-même, bien sûr. Chaque sujet, chaque attitude, obéissent aux conceptions propres des auteurs.

L'excellent livre de Petr Kral, tout chargé qu'il soit de connaissances, veut faire rêver sur le mode comique où la psychologie, la sociologie, l'érotisme, prirent autant de place que l'humour. On ne lit pas cela d'une pièce, on y va comme un chercheur d'or piochant des pépites, et on se laisse prendre aux fantasmes de l'auteur. Michel Mesnil fait rêver aussi avec *le Parfum de la salle en noir*, mais pour affirmer la spécificité du cinéma dans le seul lieu où il peut, où il doit être goûté. Il oppose les fantômes, dans la nuit des salles, aux nouvelles techniques de diffusion. Quand l'historien ou le critique pense, écrit, de façon subjective, il lui faut rencontrer les complices de sa subjectivité.

En revanche, *le Guide du cinéma* de Gaston Haustrate est un utile et bon travail d'initiation à l'histoire et à l'esthétique du cinéma où l'auteur donne une somme de base d'informations objectives. *Visconti le sens et l'image* est un livre savant, analyse thématique reliée aux formes, à l'histoire, à l'esthétique, à la philosophie. L'ouvrage sur David Wark Griffith, d'inspiration universitaire, réunit les travaux collectifs d'un colloque international tenu à Paris-I, Panthéon, Sorbonne, en janvier 1983 et, dans l'optique où il se situe, il est absolument indispensable. Enfin, *Ciné-Actualités* est l'histoire passionnante et jamais faite de la presse filmée (1895-1980) par un journaliste et critique ayant appartenu, dans les années 60, à l'équipe rédactionnelle de Pathé-Journal.

Sauf pour ce qui est des maisons d'éditions comme PAC et Edilig, dont les collections – livres ou albums – sont consacrées à des réalisateurs et à des acteurs (Depardieu arrive chez Edilig), on pourrait multiplier les exemples d'éclectisme dans l'exploration du domaine cinématographique. Ainsi, chez Henri Veyrier, *Hollywood cake-walk*, le deuxième tome des Mémoires de Claude Autant-Lara (7), consacré à sa courte expérience hollywoodienne au début du parlant (style imprécatoire, ironie mordante, pamphlet bouillonnant contre l'« occupation culturelle »), voisine-t-il avec *Cinéma expressionniste* de Francis Courtade (8), ouvrage d'un familier de la culture allemande racontant, en fait, l'histoire de l'expressionnisme et de ses prolongements contemporains, dans la peinture, le théâtre, l'architecture et les films. Ce genre d'étude est rare.

On en apprendra davantage sur les « politiques » d'édition cinématographique, en lisant le *Répertoire général de l'édition cinématographique de la langue française*, conçu pour accompagner la manifestation du Centre Georges-Pompidou, et qui sera mis, ensuite, en vente, en librairie. Rien que la liste des éditeurs spécialisés ou ayant adjoint un petit rayon cinéma à leur fond littéraire est étonnante. Nous reviendrons en détail sur cet ouvrage qui répond, justement, à pas mal de questions. Il est publié chez Filméditions, de Pierre Lherminier, qui en a assuré la coordination générale avec l'équipe de la BPI.

Pierre Lherminier dirigea longtemps la célèbre collection « Cinéma d'aujourd'hui » des éditions Seghers, bio-filmographies de grands réalisateurs français et étrangers, et se consacra, ensuite, à ses propres publications. Il remet actuellement en circulation, sous de nouvelles présentations, de nouveaux formats, avec mises à jour s'il y a lieu et beaucoup d'illustrations, *Jean Vigo* (par lui-même), *Max Ophuls*, par Claude Beylie, *Jean Grémillon*, par Henri Agel, *John Huston*, par Robert Benayoun, *Gérard Philipe*, par Georges Sadoul, *le Cinéma japonais au présent*, par Max Tessier, et sort *Marilyn Monroe, un autre regard*, par Norman Rosten. A côté de ces ouvrages qu'on pourrait dire « classiques », Pierre Lherminier a établi et présenté pour la Cinémathèque française (9) l'édition des écrits cinématographiques de Louis Delluc, qui en est à son premier tome. Delluc écrivit sur et pour le cinéma, il réalisa des films. Langlois souhaitait sa redécouverte par une « intégrale ». Elle est en cours.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Stock « Cinéma », collection dirigée par Michel Ciment, 342 p. ill., 149 F.

(2) PUF écriture, 282 p. ill., 95 F.

(3) Editions Cyros, tome I, 190 p. ill., 65 F ; tome II, 224 p. ill., 69 F.

(4) Essais-Editions de La Différence, 244 p. ill., 120 F.

(5) Publications de la Sorbonne, Editions L'Harmattan, 334 p. ill.

(6) Editions Henri Veyrier, 192 p. ill., 240 F.

(7) Editions Henri Veyrier, 408 p. ill., 150 F.

(8) Editions Henri Veyrier, 240 p. ill., 225 F.

(9) Louis Delluc – *Ecrits cinématographiques I – le Cinéma et les cinéastes*, Editions Cinémathèque française, 350 p. ill., 180 F.



Louis Delluc, vu par Spat (1923)

TOURNAGE

par JACQUES AUDIBERTI

En 1962 sort la Poupée, *une drôle d'histoire, cocasse, où les images dansent. Scénario et dialogues : Jacques Audiberti. Le réalisateur, Jacques Baratier, a retrouvé dans ses cartons ces impressions de tournage, dont nous publions des extraits. Le film est présenté de nouveau à Paris, en cette année 1985 où l'on célèbre le vingtième anniversaire de la mort du poète.*

LES groupes électrogènes marchent à l'essence, paradoxale généalogie. Ils grondent et vibrent dans les camions bleus ancrés près du tournage. Passants et voisins saluent d'un regard de convoitise complice ces véhicules forains où se fabrique, sinon le cinéma, du moins cela qui, jusqu'à nouvel ordre, en serait la matière première : la lumière. Cette lumière voyage dans une chevelure de câbles noirs à même le sol, tous en cuivre flexible à peau de caoutchouc. Le pied cherche à les éviter sans trop savoir s'il en a peur ou s'il a peur de les écraser. Bout à bout, ils traverseraient Paris. Mais la lumière qu'ils transportent se manifeste à 100 mètres de là, sur le plateau.

Ramifiée à la faveur de serpents aériens, elle aboutit au verre strié du hublot des projecteurs, pareils à des mortiers d'infanterie. Ces projecteurs, des acrobates de l'électricité capables de gravir la tour Eiffel par une face et de redescendre par une autre face les accrochèrent aux échafaudages de métal qu'ils montèrent et boulonnèrent au préalable. Tendue à 4 000 ampères, la lumière dessine et forme le cube éblouissant où les acteurs sont pris comme dans un bloc de glace embrasée à la substance de laquelle ils finiraient par se confondre, en fondant pour tout de bon.

Le banquet mondain rassemble, autour du dictateur en manteau blanc, le président du conseil et le poète officiel du régime, ainsi que de nombreux seigneurs et maintes dames. On entend bouillir le champagne dans les flûtes et le sang dans les veines surchauffées. Une clarté désertique et terrible comme la vérité pénètre les acteurs par les yeux. Les yeux, du coup, servent moins à voir qu'à permettre qu'on vous voie. Vous baignez dans une ivresse optique qui vous vide plus ou moins de votre âme, dont elle surexcite en même temps le visage corporel. En outre, elle vous recharge en vitalité végétale. Des contours à la craie emprisonnent vos emplacements. Le viseur de la caméra vous agrandit et vous magnifie en vous encadrant sans recours. Un technicien à 100 mètres, mesure votre distance à l'objectif. Un chevauchement de voix psalmodie une formule d'un ritualisme inquiétant : « Prêt ? Allons-y. Moteur. » Cependant que, quelque part, un timbre féminin, palpitant de zèle et d'amour, lance : « Ça tourne », pour les gens du son, lequel n'est pas encore le son vrai, seulement le son témoin. Vous qui jouez dans *la Poupée*, ou dans toute autre bande à destinée commerciale, en dehors des libres gambades du seize millimètres, vous vous transformez, sous la houpette de la maquilleuse, en pâte physique et mentale, modelable et triturable à merci. Bref, le sens profond de la lumière au cinéma serait d'agir sur les acteurs, de les hypnotiser, de les sidérer, de telle sorte que le metteur en scène (bien long ce terme, bien trop long) puisse en faire ce qu'il veut (...).

Aux ordres de l'artiste en chef, la monteuse, penchée sur sa visionneuse, des lianes de pellicule en principe ininflammable suspendues près d'elle au moyen d'épingles de blanchisseuse, se ruine les yeux, comme jadis Rachilde en proie aux manuscrits, sur le film qui défile en petit format. Elle taille, coupe, colle, recolle, jusqu'à ce que ne reste, des images manipulées, que l'exquis (...).

A propos d'une marionnette photographiable en couleurs, j'ai découvert l'usine à rêves, la caverne ensorcelée où se fabriquent des ombres pétries de chair. Là se rencontrent les deux vieilles branches de l'humain génie, la poésie et l'industrie. Au service d'un récit baroque, il m'émeut de voir se dépenser une bande hétéroclite, homogène, les machinos, les acteurs, les électros, les caméros, le régisseur, le prépondérant opérateur, les décorateurs, les accessoiristes, l'habilleuse, la maquilleuse, les actrices, les types chargés du chariotage, tant avant qu'arrière, l'attaché de presse, le metteur en scène et celle qu'il faut bien appeler la script.

* République Cinéma, à partir du 24 avril, à 20 heures. Cycle « Trop tôt, never late ».

Terminator

Machine irresponsable
créée par l'homme.
Un robot perfectionné,
qui ressemble à Arnold
Schwarzenegger,
est venu du futur pour tuer.
Poursuites, violence, suspense,
situation classique
du cinéma d'épouvante.

PROGRAMMÉ POUR TUER

IL arrive dans l'éclair blanc de la foudre, nu et en contre-jour. Il se lève, toujours nu et de dos, au bord de la terrasse qui domine la nuit striée de lumières. « A nous deux L.A. », pourrait-il penser, mais il ne pense pas. Des trois punks qui s'asticotent non loin de là, il se débarrasse en trois gestes meurtriers, s'empare de leurs vêtements, s'en va dans la ville. Il est venu jusque sur nos murs, blouson noir, ouvert sur les pectoraux impressionnants, cou en colonne, lèvres serrées, lunettes noires dont un verre est gravé de chiffres rouges, cheveux en brosse hérissée... A peine si l'on reconnaît Conan dans le nouveau look d'Arnold Schwarzenegger pour le film de James Cameron, *Terminator*, Grand Prix au Festival d'Avoriaz.

Un terminator est un robot recouvert de chair et de peau. Si bien imité de l'homme que seuls les chiens y flairent quelque chose de louche. Celui-ci vient de l'an 2020, temps de ruines où les hommes sont tenus en esclavage par les machines. Il vient pour abattre Sarah Connor avant qu'elle mette au monde le fils qui apprendra aux humains à se révolter et à se défendre. Il consulte l'annuaire du téléphone et commence à tuer toutes les Sarah Connor.

Seulement, du même futur et en même temps que lui, est arrivé un homme nu, couturé de cicatrices, un blond aux traits réguliers (Michaël Biehn) qui dépouille de son pantalon un clochard imbibé, vole des vêtements plus décents dans un supermarché. Il est là pour sauver la mère du futur sauveur. Et commence une formidable chasse d'une brutalité inouïe. Arnold Schwarzenegger, filmé de manière à paraître gigantesquement grand et à mettre en valeur des muscles hypertrophiés, bardé d'armes (volées) et de cuir clouté, un fusil dans chaque main, tire, casse les portes d'une pichenette, soulève des mastodontes entre deux doigts, se lance en voiture dans un commissariat où il écrase, fracasse, massacre, indifférent aux balles qui le traversent, cisaille ses membres endommagés, sans une grimace, sans un sourire, inexpressif à tout jamais. C'est l'image de la violence brute, la plus simple donc la plus efficace du fantasme de peur.

Contre lui, l'homme a l'avantage de la raison et de la ruse. Il sait résister à la souffrance, se défendre, tuer aussi et fuir. Fuite dingue dans laquelle il entraîne une Sarah Connor (Linda Hamilton) chaussée de baskets – on n'ose imaginer ce qui serait arrivé si elle avait mis des escarpins. Elle apprend vite à éviter les obstacles qui se carambolent au cours de ce jeu de piste cauchemardesque, à devenir « forte ». Au seul instant de détente, elle ne perd pas son temps et déniaise le puceau protecteur venu du futur. C'est l'immaculée conception à l'envers, neuf mois plus tard naîtra un fils...

Mais d'abord il faut détruire le terminator, écraser la puce qui fait fonctionner l'infernal robot programmé pour tuer, qui littéralement renaît de ses cendres sans plus de chair ni de peau ni de sang, squelette d'acier plus mutilé qu'un chef d'Etat soumis à l'acharnement thérapeutique, et qui avance, avance toujours car il ne peut pas ne pas accomplir son destin. D'ailleurs, on annonce *Terminator part two*.



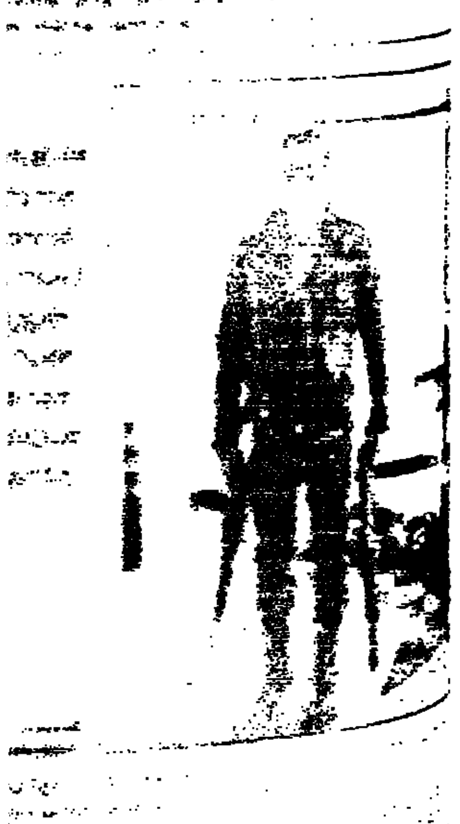
Arnold Schwarzenegger

Ce premier épisode est un modèle du genre, manifestement réalisé avec un budget très moyen, mais le côté maquette donne une étrange impression de jouets pris de folie. James Cameron joue sur une seule corde, celle de la panique. Il y accroche les traits stéréotypés des mégapoles 1984, date fatidique du film – amour en disco, vacarme, allumés des rues sales – et pour 2020, les images pénibles du présent détérioré – révoltés survivants d'une guerre atroce, terrés dans une cave sous la permanente menace d'une descente des machines tueuses, réduits à rien, mais pas à l'insupportable dégénérescence de la famine, un tabou que le cinéma d'épouvante n'a pas encore transgressé.

James Cameron se contente de faire vibrer les nerfs, et comme il n'accorde pas le temps de respirer, on marche à fond. L'intérêt d'une suite à *Terminator*, outre la présence inénarrable d'Arnold Schwarzenegger, serait d'éclaircir une ambiguïté. Car après tout, ce fils Connor, dont parle avec adoration l'homme qui sera son père, on ne le voit jamais... Qui sait s'il n'est pas lui même son père...

COLETTE GODARD.

* Voir les films nouveaux.



Giacometti

UNE MUSIQUE DE L'ESPACE

ALBERTO GIACOMETTI fut un artiste de première grandeur, aussi bien comme sculpteur que comme peintre et comme dessinateur. Mais le dessin fut pour lui le domaine fondamental, celui qui est à la base des deux autres, celui où ses dons se manifestèrent en premier. La réunion de quatre-vingt-huit de ses dessins à la galerie Claude-Bernard est une véritable fête pour l'œil intelligent, c'est-à-dire l'œil qui écoute (pour reprendre un titre de Paul Claudel), qui suit, comme un développement musical, l'enchaînement des lignes les unes aux autres, le groupement des traits, le flux des courbes et des contrecourbes, le mouvement baroque des ondulations et les grands axes obliques verticaux ou horizontaux.

Les parties crayonnées et celles restées vides s'animent mutuellement. Il y a une analogie entre l'univers, où la matière est constituée principalement de vide, et les dessins d'Alberto Giacometti. Il n'y a pas d'hétérogénéité entre le trait et la page blanche, le trait émane de cette page blanche, il en est l'expression, comme la musique est l'expression du temps.

Il ajoute souvent des coups de gomme qui ne sont pas là pour effacer un détail raté, mais pour exprimer davantage l'incertitude et la précarité de la vision. Un dessin étant ressenti comme un ensemble suffisant, plein et cohérent, cet effacement et les traces qu'il laisse arrachent le dessin à la convention illusionniste et exposent sa nature de construction intellectuelle. On dirait l'intrusion d'un rayon d'antimatière. Par leur direction, ces coups de gomme ajoutent des axes de construction, et servent à orchestrer les lignes.

La musicalité du geste dessinant d'Alberto Giacometti, la valeur du trait en lui-même, le rapprochent de l'art abstrait, lyrique. Il tint néanmoins à rester exclusivement figuratif, car il n'était préoccupé que par ses recherches sur la traduction en art des rapports de la pensée et de la vision. Il ne voulait pas représenter quelqu'un marchant dans la rue de la même façon que s'il était mort, car mort il pesait son poids, vivant et marchant il donnait une impression de légèreté : pour traduire en art cette légèreté, il allongeait et amincissait ses personnages. Cela, comme son souci de rapetisser les personnages, puisqu'on les voit petits quand ils sont loin, a été maintes et maintes fois écrit par lui-même et par ses exégètes.

Dans ses natures mortes, il peut accumuler les objets à profusion, il ne donne jamais l'impression d'encombrement, de « choses en trop » comme dans *la Nausée* de Sartre. La mise en page équilibrée des zones vides et du réseau de lignes est chaque fois novatrice, et les axes de perspective des tables et des tabourets relient ces vides aux courbes plus denses des pommes ou des assiettes.



Stampa

Portrait d'Aimé Maeght

Alberto Giacometti dessinateur, ou la traduction des rapports de la pensée et de la vision. Un des plus beaux styles de l'histoire de l'art. Galerie Claude Bernard, une fête, une rencontre amicale.

Dans ses paysages, les traits s'identifient aux branches des arbres et au vent lissant les courbures des alpages. Le nu debout (nº 68, 1961) est d'une belle venue avec l'étagement des vides et des lignes nouées modelant le corps dans l'espace. Le portrait de Matisse (nº 25), daté du 30 juin 1954, est fait d'une série de traits courbes, qui rendent pleinement compte des volumes du torse et de la tête. Des nuances infinitésimales, dans l'inclinaison des lignes pour la bouche et les yeux, lui donnent une belle expression attentive et émerveillée.

Autre chef-d'œuvre, le portrait d'Annette (nº 58, 1960). La ligne bordant la joue manque, elle n'est pas nécessaire car tout le reste du dessin, et l'habitude de la vision, la suggère et laisse un blanc qui fait respirer l'image. En revanche, des traits sans cause anatomique, mais justifiés plastiquement, relient la tête au fond.

L'exposition est judicieusement complétée par des photographies d'Alberto Giacometti prises par son ami de longue date, Henri Cartier-Bresson. L'une d'elles, le représentant marchant dans les rues de Stampa, est caractéristique, avec ses angles sombres d'ombres portées sur les murs clairs, de l'esprit de géométrie qu'Henri Cartier-Bresson allie à l'esprit de finesse. Une autre représente Alberto Giacometti dans son atelier, penché vers une sculpture, en compagnie de Pierre Josse, le seul sculpteur, avec son frère Diego Giacometti, qu'Alberto voyait souvent et admirait. Pierre Josse avait une brillante situation dans une banque, et son dégoût des démarches nécessaires pour se faire connaître le dissuadèrent d'exposer. Il est mort en décembre dernier, et, à la suite de la donation faite aux musées de la Ville de Paris, une exposition révélera au public un autre sculpteur de génie.

Toujours insatisfait dans sa quête de l'impossible, Alberto Giacometti aurait détruit beaucoup de beaux dessins si Diego ne les avait sauvés. Il faisait quelques réserves sur ses peintures et se désespérait de ne pas atteindre exactement ce qu'il voulait en sculpture, le domaine qu'il avait le plus à cœur. En revanche, il reconnaissait sa grande maîtrise en dessin, restant insatisfait tout de même, disant que c'était un art de moindre importance que la sculpture.

En voyant les dessins exposés à la galerie Claude-Bernard, comme les portraits peints et sculptés de Diego, d'Annette et de ses autres modèles sans cesse interrogés, et ses sublimes trois dernières sculptures, les portraits d'Elie Lothar, on ne comprend pas son insatisfaction. Elle lui était probablement nécessaire pour continuer à créer, et nous offrir cette somptueuse exposition.

BERNARD FRAISSE.

P.S. – Le papier, selon sa qualité, fonce plus ou moins avec les années, s'il est exposé aux rayons ultraviolets de la lumière naturelle. Le trait de crayon reste à peu près stable, mais celui de stylobille disparaît complètement, et assez vite. Aussi, pour éviter que les chefs-d'œuvre ne soient transformés en vestiges de chefs-d'œuvre, leurs heureux propriétaires pourraient s'inspirer des dispositions du Musée des Beaux-Arts de Dijon, où les dessins et pastels sont protégés par un petit rideau qu'il faut tirer ou soulever. A tout le moins, l'éclairage doit rester faible, avec des lampes émettant peu de rayons ultraviolets.

Marc Riboud

LE PHOTOGRAPHE, LE MONDE ET LE PERSONNAGE

« *Quelle a été votre première photographie ?*

– C'était à Ecully, dans la banlieue de Lyon, où je suis né. J'avais sept ans, je me promenais à bicyclette, un couple d'amoureux était arrêté à moto et voulait se faire photographier avec leur appareil. Ils m'ont fait signe. J'étais très timide, maladivement timide. C'est curieux, cette image me revient. Ils se sont enlacés devant moi, je tremblais, je n'osais pas les regarder, j'ai appuyé vite sur le bouton, j'ai rendu l'appareil et je suis reparti sur ma bicyclette. En même temps que l'image me revient la surprise de mon action : j'avais photographié quelque chose qui, en regard de mon éducation bourgeoise et catholique, ne devait pas être bien. Mais dire non au couple m'aurait encore plus dérangé. Ce conflit est resté dans ma vie : ne pas vouloir violer l'intimité, mais tout de même faire la chose, prendre la photo.

– *Vous aviez du mal à parler ?*

– On m'appelait le taciturne. J'osais à peine parler à mon père et à mes frères aînés. J'écoutais. On m'a dit : « Tu ne parles pas, peut-être tu pourras regarder. » Je trouve formidable l'expression « donner le jour », c'est aussi donner à voir. Ma mère et mon père m'ont passé ce désir de regarder. En 1910, après avoir fait Sciences-Po, mon père est parti pour un tour du monde avec un Vest Pocket Kodak, il a tenu son journal de voyage. Ce petit appareil se mettait dans la poche, il avait le diaphragme, la vitesse, et on pouvait écrire la légende de chaque photo à même la pellicule. En 1937, mon père me l'a donné. J'avais quatorze ans ; je suis allé visiter les châteaux de la Loire et l'Exposition universelle, j'ai pris deux ou trois bobines de douze vues, format 6×9. J'ai été stupéfait quand mon père a montré mes photos à ses amis : en voyant passer entre leurs mains les petits tirages glacés avec de la dentelle au bord, j'ai senti en moi un plaisir curieux mêlé à la culpabilité de me dire que c'était sûrement ça, un plaisir. J'avais une façon de rester seul dans un grenier avec mon train électrique ; après le dîner, mon père y entraînait ses invités, ça me remplissait d'une sorte de vanité et en même temps je voulais qu'ils partent. Jusqu'à dix-neuf ans je n'ai pas eu un ami, je n'osais demander mon chemin à personne ; ce couple d'amoureux, je n'aurais pas pu lui parler. Cette timidité du contact par la parole m'a amené à davantage regarder. Je ne crois pas à la vocation, mais à la prédisposition. J'avais de bonne notes en géométrie et après le bac je suis entré dans une école d'ingénieurs, où je me suis ennuyé...

– *Ce besoin de distance personnelle est resté présent dans vos photos.*

– Oui, il y a cette crainte d'aller trop près des gens, et cette autre force qui me pousse à aller plus près pour voir. J'ai longtemps connu cette double tension qui m'a fait avancer et reculer, dans ma photographie aussi. Mes premières photos des années 50 sont meilleures que celles des années 70.

– *A quel moment avez-vous pris conscience de la photographie en tant qu'art ?*

– En tant que moyen d'expression ? Je crois que c'est en voyant les premières publications, dans *Verve*, de Cartier-Bresson, Brassaï, Doisneau. En 1949, mon frère Jean m'a rapporté de New-York une petite plaquette du Musée d'art moderne, qui avait monté la première exposition de Cartier-Bresson. Il y avait des photos que je ne comprenais pas du tout : par exemple, un escalier qui tourne, un cycliste qui passe. J'ai mis longtemps à comprendre l'importance de la forme spontanée.

– *N'avez-vous jamais eu l'impression, après coup, d'être devenu un délégué béni (ou en permission) de l'œil de Cartier-Bresson ?*

– J'étais ingénieur quand j'ai connu Cartier-Bresson. Il m'a interdit de quitter mon métier. Son interdiction m'a stimulé. J'ai pris huit jours de vacances pour faire des photos et je ne suis jamais retourné à l'usine. L'influence et le rejet de l'influence ont été inconscients et je peux dire très nettement qu'ils ont varié dans le temps. Au début j'ai découvert, comme un jeu géométrique, le souci de composition picturale. Je ne savais pas qu'on pouvait se servir de cet outil, de cette grammaire : c'était un circuit, un labyrinthe dans lesquels je me suis engagé, comme si la clef m'en était donnée. En 1954, j'ai entendu Chim ou Capa dire : « Ils ne faut plus que Marc regarde les feuilles-contacts d'Henri. » Après, souvent Henri m'a demandé de l'aider à éditer des contacts, et lui m'a aidé à éditer les miens. La première photo que j'ai publiée en Amérique, celle des petites filles qui se rhabillent, avait comme légende : « Marc Riboud, le protégé de Cartier-Bresson » ; ça m'a rendu viscéralement malade. C'est évident que j'ai tout appris par Cartier-Bresson, je ne l'ai pas choisi et lui non plus ne m'a pas du tout choisi. Mais j'ai été marqué par lui, je dirais presque en dehors de l'acte photographique : dans le comportement vis-à-vis du monde, des gens, du voyage.



Au Musée national d'art moderne de la Ville de Paris s'ouvre la première rétrospective consacrée à Marc Riboud : prises entre 1954 et 1984, cent cinquante photographies en noir et blanc, dont de nombreuses inédites, et vingt tirages couleur grand format

– *C'est quoi, le système d'une photo : l'événement géométrique, ou la métaphore (comme cette contrebasse-cercueil que vous faites tenir de loin à des passants) ?*

– A propos de cercueil, je viens de faire un voyage dans les montagnes chinoises de brume. Je cherche à fuir le soleil et les projecteurs. Et j'avais un traducteur de vingt et un ans, qui n'est jamais sorti de Chine, a lu Proust et Sartre. Il se trompait sur certains mots. Je lui parlais d'un album de photos, d'un recueil, et lui me disait : « Tu vas aussi me mettre dans ton cercueil ? » ou « Quel beau cercueil tu vas faire ! »

– *Pourquoi toujours cette attirance pour la brume ?*

– Oui, l'ombre aussi. Quand on photographie, le soleil est un peu l'ennemi, techniquement c'est plus difficile, et les à-plats blancs sont désagréables à l'œil. Je me suis abîmé les yeux avec le néon des tables lumineuses, c'est en partie pour ça que j'ai arrêté la couleur. Je connais des photographes qui emportent de petites bombes fumigènes pour créer de la brume ; je dois vous avouer que, parfois, j'aimerais faire comme eux. La brume efface, élague, simplifie, elle détache les plans, elle donne moins de choses à organiser dans l'espace.

– *Qu'est-ce qui déclenche la photo ?*

– Il y a des jours où l'on est extraordinairement plus réceptif, où ces différentes tensions parallèles du désir d'observer, de la surprise, de la discipline de la forme semblent converger miraculeusement. Il y a des jours où ces convergences existent et d'autres où l'on se reperd dans ses propres nuages. Le goût de voir me fait croire au surréalisme au sens propre : cette coïncidence de la forme, d'une perspective et du personnage. Cette tension qui monte, on a l'impression qu'elle rime avec ce qui se passe devant soi. On appuie sur le déclencheur par réflexe, dans cet état second. Je voudrais mettre en exergue de mon prochain livre un vers de Paul Eluard : « Déclic viol lumi- » neux éphémère azur dans les » veines »...

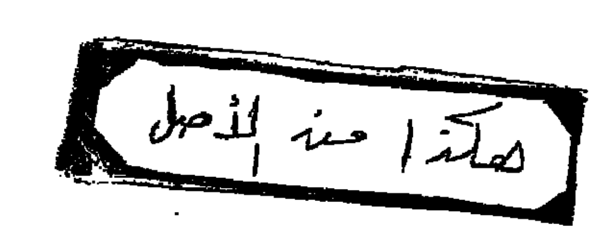
– *Le monde entier est-il intéressant ?*

– Dans le sens du globe-trotter, parcourir le monde, je l'ai fait. Ce n'est pas une galéjade ; quand on me demande le pays que je préfère, invariablement je réponds : c'est celui d'où je viens. Comme on préfère revoir les personnes qu'on aime plutôt que vouloir découvrir tous les jours de nouvelles personnes, dans des rapports rapides à fleur de peau. Ce n'est pas par paresse ou par simplification, mais je suis retourné vingt fois à Prague, alors que je n'ai jamais mis les pieds à Bucarest. Et je retourne inlassablement au Moyen-Orient, au Japon, en Chine. Un jour, Chris Marker m'a demandé : « *As-tu vu ce Bouddha » à la sortie d'Osaka qui se pro- » file au milieu des pylônes élec- » triques ?* » Je note ça quelque part et un jour, en revenant de Pékin, je vais chercher la route avec les pylônes et je trouve le Bouddha. C'est souvent ça, pour moi, une photo : retourner à la phrase d'un ami ou à une image remarquée.

– *De la Chine à Naples, qu'est-ce qui change ?*

– Plus je me balade et plus je trouve des ressemblances. Je pourrais vous dire que Naples ressemble plus à Shanghai qu'à Pékin, et que les sud de chaque pays se ressemblent, même plus au nord. Le Nord-Vietnam est austère, rigide comme le nord de la Chine, comme Saigon et comme Canton. Le sud de l'Italie ressemble plus au sud de la Suisse et de l'Allemagne que le nord de l'Italie ne ressemble à ses voisins. Au fond, la gamme des sentiments des hommes et des femmes est tellement semblable : la jalousie, l'humiliation, l'affection, l'antagonisme. Les Orientaux éclatent de rire pour couvrir leurs émotions. La photo enregistrera de la même façon le rire du Japonais qui raconte son deuil et les larmes de la vieille Napolitaine. L'émotion de l'un et de l'autre sont au même diapason. C'est pour ça que l'image du visage est parfois injuste : la photographie peut mentir et trahir une émotion. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.



Sélection

CINÉMA

« Divorce à Hollywood » de Charles Shyer

Retours en arrière dans la vie d'un couple, à partir d'un procès : une fillette de neuf ans demande au tribunal le divorce de ses parents séparés qui la tirent à hue et à dia. Le réalisateur, dont c'est le premier film, mène son sujet sur un ton humoristique, renforçant l'immaturité fondamentale de deux adultes représentatifs de la génération arriviste des années 70. — J. S.

ET AUSSI : ***La Maison et le Monde,*** **de Satyajit Ray (vies privées, et l'univers en mouvement).** ***Au-delà des murs,*** **de Uri Barbash (dans une prison, la révolte commune des juifs et des Arabes).** ***Poulet au vinaigre,*** **de Claude Chabrol (la France policière et polissonne).** ***Eijanaika,*** **de Shohei Imamura (les gueux se déchaînent).**

THÉATRE

« Quartett » aux Amandiers

Heiner Müller, le plus international des auteurs est-allemands, écrit à sa manière une suite aux *Liaisons dangereuses,* la dernière rencontre de Merteuil et Valmont que Patrice Chéreau met en scène comme un impossible adieu. Le couple libertin, vieilli, s'affronte et s'aime. Vampires épuisés, Merteuil et Valmont rejouent pour eux-mêmes les personnages dont ils ont nourri leur existence commune, la prude Tourvel, la vierge Volange. Dans la nuit qui vient, ils tâtonnent, se cherchent, s'enlacent, s'arrachent l'un à l'autre. Michèle Marquais et Roland Bertin sont tout simplement extraordinaires. — C. G.

ET AUSSI : ***La Fausse Suivante,*** **aux Amandiers (comme un reflet cruel de** ***Quartett).*** ***Les Egarements du cœur et de l'esprit,*** **au Sorano, Vincennes (L'éducation des sens).** ***En attendant Godot,*** **à l'Atelier** ***(trois acteurs sur orbite).*** ***La Musica,*** **au Rond-Point** ***(Duras, Sami Frey, Miou-Miou).*** ***Place de Breteuil,*** **à la Cartoucherie de la Tempête (les grincements de l'absurde).**

MUSIQUE

Karajan, Davis, etc.

Semaine de chefs d'orchestre à Paris avec, à tout seigneur tout honneur, Herbert von Karajan et sa Philharmonique de Berlin, où tout semble rentré dans l'ordre : Mozart et Strauss (le 28), Brahms (le 30), à la salle Pleyel. Plus rare encore est la présence de Sir Colin Davis, qui devrait nous valoir une *Damnation de Faust* mémorable, avec Jessye Norman, José Van Dam, Thomas Moser, l'Orchestre national et les chœurs de Radio-France pour « Prestige de la musique » (Pleyel, le 27). Mais n'oublions pas un autre Sir, Charles Mackerras, dans un beau programme Haydn avec l'Ensemble orchestral de Paris (Gaveau, le 25 avril), que dirigera ensuite Yehudi Menuhin dans des œuvres de Beethoven et Bartok (Pleyel, le 29). Quant à Armin Jordan, avec son Orchestre de chambre de Lausanne, il se consacrera à Mozart, avec José Van Dam (TMP Châtelet, le 29).

Le « Rigoletto » de Lioubimov

Yuri Lioubimov a engagé une longue collaboration avec l'Opéra de Nice, qui débute avec *Rigoletto,* dans une production florentine qui eut quelque malheur en raison du conformisme des chanteurs italiens. Nouvelle occasion d'apprécier l'avenir de la vaste salle de l'Acropolis (les 26, 28, 30 avril et 2 mai). — J. L.

ET AUSSI : Hommage à Henri Tomasi (Abbaye de St-Victor, Marseille, le 25) ; ***Passion selon St-Jean,*** **de Bach, dir. J. Grimbert (Sorbonne, les 25 et 30) ;** ***la Cambiale di matrimonio,*** **de Rossini (Lille, les 26 et 28 ; Tourcoing, les 4 et 5 mai) ; Quatuor Bartok (Guimet, le 26) ; Josquin des Prés, par la Chapelle royale (St-Julien le Pauvre, le 27, à 18 h 30 et 21 h) ;** ***Postcard From Heaven,*** **de John Cage (Grande Halle de La Villette, les 27 et 28, à 18 h) ; Layla Gencer (Athénée, le 29) ; Rencontres « Musiques, Musiciens » à Arc-et-Senans (Saline royale, du 1er au 5 mai ; rens. (81) 57-46-11).**

DANSE

L'Ontario au Centre Georges-Pompidou

Panorama chorégraphique d'une province canadienne. Après le théâtre-danse de Robert Desrosiers, alternent Dany Grossman, formé chez Paul Taylor et engagé dans la défense des valeurs humanistes, Suzan McPherson, qui dansa chez Charles Weidman, et le Dancemakers, troupe hétéroclite assez représentative de l'esprit des années 70. — M. M.

ET AUSSI : John Neumeier au Théâtre de la Ville (celui qui a fait de Hambourg la capitale du ballet).

JAZZ

François Jeanneau au Music-Halles

Repli sur les petits clubs : l'occasion est trop belle d'entendre les instruments sans trafic et de voir les gestes de la musique. Rythmique au Music-Halles (27, rue Saint-Denis), Tony Rabeson l'efficace et Michel Benita le solide. Avant-scène : Marc Ducret, guitariste d'avenir que ne manqueront pas de surveiller tous les guitaristes de la place (jazz ou pas), et François Jeanneau : le son, la qualité d'improvisation et de composition, le tempérament enfin. — F. M.

ET AUSSI : Lou Donaldson au New-Morning ; Philip Catherine et M.H.O.P. au Petit-Opportun.

EXPOSITIONS

Jean Amado au Musée des arts décoratifs

Vingt-cinq sculptures majeures, grandes pièces de ces dix dernières années : massifs montagneux érodés, corrodés, roches creuses alvéolées, habitat troglodyte, architecture de terre ; nefs, carènes aux flans généreux pétrifiées, sur quelque piste désertique d'Afrique ou d'Anatolie... Le potier sixois devenu sculpteur chemine seul, de plus en plus monumental. — G. B.

ET AUSSI : ***Musée imaginaire des arts de l'Océanie,*** **au musée des arts africains et océaniens.** ***Fernand Léger,*** **œuvres de 1913 à 1953, galerie Louise Leiris.** ***Miro, l'enfance d'Ubu (1953),*** **gouaches et collages, galerie Marwan Hoss.** ***Paul Klee,*** **les dix dernières années, galerie Karl Flinker.** ***Giacometti,*** **dessins, galerie Claude Bernard.**

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai. **LA VOIX.** *Maintenant et ailleurs.* Jusqu'au 10 juin. **FERNANDO PESSOA,** poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

SALON DE MAI. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tlj. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er mai inclus.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 mai.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F. (Gratuit le dimanche). Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Jusqu'au 17 juin.

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ WARNOD (1885-1960). Critique d'art et chroniqueur. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

PATRICK LEFÈVRE. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 mai.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; Dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Du 26 avril au 13 juillet.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

VIe EXPOSITION INTERNATIONALE DU PETIT-BRONZE ; IIe EXPOSITION INTERNATIONALE DU DESSIN ET ESQUISSE DE SCULPTEUR. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi (et jours fériés). Jusqu'au 16 mai.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les jésuites à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 juin.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LE VOYAGE DU RHIN. Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 juin.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

Centres culturels

LES PREMIERS ABSTRAITS WALLONS. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mai.

NOUVELLES DIRECTIONS DE L'ARCHITECTURE MODERNE FRANCE/USA. — TSCHUMI A LA VILLETTE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

LAQUES CONTEMPORAINES. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Du mardi au samedi de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 juin.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Aballéa, Bouchony, Ryan, Sanssols. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

PHOTO-DESIGN. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 mai.

INDIVIDU-ELLES : Armas, Lozano, Martinez, Frerot, Fuentes, etc. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

EXPOSITION DES RÉSIDENTS : Peintres, graveurs, photographes, sculpteurs. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). T.l.j., de 13 h à 19 h. Entrée libre. Du 26 avril au 23 mai.

COSTA PINHEIRO. Peintures, dessins, gravures sur le poète Fernando Pessoa. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (720-86-84). Du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

EXPRESSION 85 *(Deuxième groupe).* Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (805-28-60). Du lundi au jeudi, de 14 h à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 mai.

ART CONTEMPORAIN DANOIS : B. Smelvaer ; A. Stabell ; J. Balsgard ; O. Christiansen. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 13 h à 19 h, dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

BENGT OLSON. — ASTRID HJORT. Vers-eau. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

ŒUVRES D'ARTISTES ÉTRANGERS, boursiers du gouvernement français. Galerie Bernanos, 31, avenue G.-Bernanos. Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

JINYEO H. KIM. Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna (720-83-86). Jusqu'au 3 mai.

NICARAGUA AOUT 1984. Fiap, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 30 avril.

VU DES COULISSES. Instants dérobés-Opéras 1984. Opéra, rue Scribe (266-50-22). T.l.j., de 11 h à 16 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

Galeries

GRAVURES CUBISTES. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'à fin avril.

JAN DIBBETS-KLAPHECK. Peintures. Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 4 mai.

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

ENZO CUCCHI : A. Rimbaud au Harrar. **J. M. ALBEROLA :** sculpture récente. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mai.

ARROYO. Lithographies pour la sortie des Oraisons funèbres d'A. Malraux. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 10 mai.

BALMES. Déchets d'oubli et de mémoire. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 17 mai.

BIBONNE, Peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 18 mai.

FACUNDO BO. Dessins. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 11 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 25 mai.

TONY CARTER. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 10 mai.

CHU TEH-CHUN, Peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 8 juin.

K.-F. DAHMEN. Rétrospective 1957-1980. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'à la mi-mai.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

NATALIA DUMITRESCO. Œuvres récentes, 1971-1985. Arturial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 15 mai.

HUGO DUCHATEAU. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 1er juin.

PIETRO FORTUNA. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 25 mai.

ERRO. Galerie Browstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juin.

RAINER GROSS. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 25 mai.

MARIO GURFEIN. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 25 mai.

HASTAIRE. Peintures de base. L'Avant-musée, 8, rue Lamartine (280-42-10). Jusqu'au 31 mai.

HEURTAUX. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 25 mai.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mai.

JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 18 mai.

F. LEGER. Œuvres 1913-1953. Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 1er juin.

URS LUTHI. Autoportraits. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 25 mai.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

ROGER MONTANDON. Peintures récentes. Galerie H. Gomès, 6, rue du Cirque (225-42-49). Jusqu'au 18 mai.

CORA PASZKOWSKI, au fil de songes éveillés. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 25 mai.

ACHILLE PERILLI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 18 mai.

CLAUDE PICART. Œuvres 1984-1985. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 25 mai.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05).

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 25 mai.

JUNE WAYNE, My palomar, lithographies. La galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 15 juin.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Daumier et la sculpture, Galerie de l'Hôtel de Ville (866-12-77). Jusqu'au 20 mai.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée Municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

IVRY-SUR-SEINE. M. Boyer. Peintures, bribes — G. Boyer. Peintures. Hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République. Sauf dim. et lundi, de 13 h à 18/h. Jusqu'au 11 mai.

MONTROUGE. XXXe Salon d'art contemporain — Raoul Dufy. CCA, 2, avenue E.-Boutroux (656-52-52). Jusqu'au 28 mai.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. — Honoré Daumier. Sculptures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

En province

BEAULIEU. Hommage à Michaux. Abbaye (63) 30-76-84. Jusqu'au 5 mai.

BELFORT. Ricardo Stein : A la renverse. Nouveau Théâtre, 1, Faubourg de Montbéliard (28-09-98). Jusqu'au 3 mai.

BESANÇON. Dessins de Victor Hugo. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-80-12). Du 26 avril au 13 juin.

CALAIS. Come Mosta-Heirt, 1980-1985. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 20 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin. — Les figurines en terre cuite de la Gaule romaine. Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'à fin août. — Reiner Ruthenbeck. Le Consortium, 16, rue Quentin (30-75-23). Jusqu'au 25 mai.

DUNKERQUE. Jean Messagier. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Du 26 avril au 10 juin.

FONTEVRAUD. Jean-Michel Alberola, les images peintes. Abbaye Royale (51-79-30). Jusqu'au 3 juin.

GRENOBLE. Les chartreux, le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre.

LE HAVRE. Autour de 1925, acquisitions récentes du Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 27 mai.

LUNEVILLE. Le visiteur qui jamais ne vient. Roger Munier, Ecrits : Myriam Librach, peintures et pochoirs, Raymond Gid, typographie et Affiches de cinéma. Musée du château (373-18-27). Jusqu'au 2 juin.

LYON. Boisrond — Viveros. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président E.-Herriot. Du 26 avril au 13 mai. — Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin.

MONTAUBAN. Rencontres d'art 1985 : Marginaux du Midi. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 27 mai.

ORLÉANS. Georges Rousse. Musée des beaux-arts, place Sainte-Croix (53-39-22). Jusqu'au 2 juin.

POITIERS. Olivier-Mosset 65-85. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 18 juin.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Jorg Immendorff. Maison de la culture et de la communication. Jardin des Plantes. Jusqu'au 27 mai.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Piet Mondrian, de la figuration à l'abstraction. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 16 mai.

STRASBOURG. Charles Winter, photographe. Musée historique, Pont du Corbeau, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-25-63). Jusqu'au 9 juin — Giuseppe Santomaso. Musée d'art moderne, Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 19 mai.

THIONVILLE. Jean Hélion : les marchés. CC Jacques-Brel, 7, place de la Gare (256-12-43). Jusqu'au 24 mai.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Boulaert. Jusqu'au 19 mai. — Luc Peire, rétrospective — Claude Courtecuisse : Tensions. Jusqu'au 26 mai. Musée d'art moderne, avenue du Musée (05-42-46).

VILLEURBANNE. Hamish Fulton. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Du 26 avril au 9 juin.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

PLAY STRINDBERG : Théâtre 18 (226-47-47), 20 h 30 (en alternance avec Dialogue d'exilés) (24).

LES VIOLETTES : Athénée (742-67-27), 20 h 30 (25).

LE MONOLOGUE D'ADRAMALECH : Bastille (357-42-14), 21 h (26).

LE CONDAMNE A MORT : Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 (26).

METAMORPHOSE D'UNE MELODIE : Lucernaire (544-57-39), 21 h 45 (26).

AMI ENTENDS-TU : Champigny, Centre Gérard-Philipe (880-96-28), 21 h (27).

VINGT-HUIT MOMENTS : Marie-Stuart (508-17-80), 18 h 30 (30).

LE POETE ET L'ENFANT : Théâtre 3 sur 4 (327-09-16), 22 h (30).

L'AUTOCENSURE : Epicerie (724-14-16), 18 h 30 (30).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), le 29, à 19 h 30 : Ballets (Symphonie funèbre et triomphale, de R. Van Dantzig) ; le 30, à 19 h 30 : Alceste. Danse (voir rubrique Palais des Congrès).

SALLE FAVART (296-06-11), ven., mar., à 19 h 30 : Le GRCOP danses sur des musiques classiques : portraits de danseurs (Chopin) ; Angel Food (B. Gilbert) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Slow, Heavy and Blue (Aubry) ; mer., jeu., sam., lun., à 19 h 30 : Ecole de danse.

☞ **COMÉDIE FRANÇAISE** (296-10-20), mer., mar., 20 h 30 ; sam., 14 h 30 : Triomphe de l'amour ; jeu., 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : le Misanthrope ; ven., sam., dim., lun., 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ **CHAILLOT** (727-81-15) : Grand théâtre et Théâtre Gémier : Relâche ; Grand foyer : sam., 15 h : les Aventures du petit père Lapin ; lun., 20 h 30 : Poésie, avec A. Barnett.

ODÉON (325-70-32), (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim., 15 h : Hugo l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32), (lun.), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebéan ; mer., 21 h : dim., 15 h : Bossuet, lu par F. Chaumette ; jeu., sam., 15 h : Céline, lu par Y. Pignot ; ven., sam., 21 h : Zola, lu par C. Chevallier.

TEP (364-80-80) : Théâtre : (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h : Macadam Quichotte ; Cinéma : sam., 14 h 30 ; dim., 20 h : Peter Ibbetson, de H. Hathaway ; l'Amour à mort, d'A. Resnais.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) Débats-rencontres : mer., 18 h : Cabinet de lecture : Haidegger. Le principe d'anarchie ; 18 h 30 : Rencontres internationales de Lure : La science de l'écriture (hommage à J. Mallon, paléographe) ; 18 h 30 : Des livres et des films, animation de C.-J. Philippe ; de 21 h à 23 h : Architectures ; la question du moderne et du post-moderne (avec O. Bohigas, V. Gregotti et P. Portoghesi) ; jeu., 18 h : Exil : Une condition humaine ; 18 h 30 : Le musée d'art contemporain de Los Angeles ; 18 h 30 : l'Histoire du cinéma revisitée, animation de C.-J. Philippe ; de 21 h à 23 h : Sciences : la notion de preuve aujourd'hui (avec F. Gil, D. Lecourt et J. Petitot) ; ven., 18 h 30 : Histoire du cinéma revisitée ; animation de C.-J. Philippe ; de 21 h à 23 h : Philosophies ; la notion de matière dans les philosophies contemporaines, avec J.-F. Lyotard et G. Vattimo ; sam. de 10 h à 20 h : Notre instrument : la voix ; à 13 h 30 : Cinéma pleine page ; France-Culture transmet en direct l'émission « Panorama » ; 18 h 30 : Un dialogue entre la littérature et le cinéma ; animation de C.-J. Philippe ; dim., 15 h : Les revues de cinéma : engagements ou comptes rendus ? ; Animation de C.-J. Philippe ; sam. et dim., de 10 h à 20 h ; lun., de 12 h à 20 h : Notre instrument, la voix. Concerts-animations : jeu., 18 h 30 : Musique de chambre avec les solistes de l'EIC (R. Strauss, Guézec, Dillon, Schoenberg) ; sam., 21 h : L. Sabitch et C. Gautier, B. Pietri, piano (en liaison avec le colloque « Notre instrument, la voix »), dim. 21 h : B. Achiary ; avec G. Siracusa (percussion) et P. Gaigne (guitare) ; E. Caumont (voix jazz) ; Transilvania, avec C. Phillips (en liaison avec le colloque « Notre instrument, la voix ») ; lun., 21 h : I. Jarsky (Risset et Gaussin) ; Tamia et P. Favre (voix et percussion), T. Whishart (vocalise 1), (concert en liaison avec le colloque « Notre instrument, la voix) ». Cinéma-vidéo, nouveaux films BPI : les 24, 25, 26, 27, 28, 29, 13 h : Est-ce qu'on nous voit ? de A. de Bigault ; 16 h, Italo Calvino, de G. di Caro, D. Pettigrew ; 19 h : Nathalie Sarraute, écrivain des mouvements intérieurs de L. de Vigan ; le 24, de 17 h à 20 h : pleins feux sur les banlieues ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : le 24 à 14 h 30 : Simone de Beauvoir, de J. Dayan ; 20 h 30, l'Esprit de la ruche, de V. Erice ; le 25, à 14 h 30 : l'Etrange Amour de Mania Becker, de M. Ahrwe ; 17 h 30 : les Enfants du placard, de B. Jacquot ; 20 h 30 : Neuf mois, de M. Meszaros ; le 26, à 14 h 30 : Un neveu silencieux, de R. Enrico ; à 20 h 30 : Violenta, de D. Schmid ; le 27, à 14 h 30, Race d'ep, de L. Soukaz et G. Hocquenghem ; à 17 h 30 : l'Amour violé, de Y. Bellon ; 20 h 30 : Padre padrone, de P. et V. Taviani ; le 28, à 14 h 30 : l'Angoisse du gardien de but au moment du pénalty, de W. Wenders ; 17 h 30 : la Femme gauchère, de P. Handke ; 20 h 30 : le Navire night, de M. Duras ; le 29, à 14 h 30 ; le Chemin perdu, de P. Moraz ; 20 h 30 : Mais où est donc Ornicar ? de B. Van Effenterre ; Ciné-immatériaux : le 24 à 17 h : Autostop, de E. Duvivier ; le 26 à 17 h : Impatience, de C. Dekenkelaire ; la Marquise d'O, de E. Rohmer ; le 29 à 17 h : l'Homme à la caméra, de D. Vertov, Diaries, Notes and Sketches, de J. Mekas ; Mariages, de R. Duquenelle. Danse : Aujourd'hui Ontario danse : les 24, 26, 28, 29 à 18 h 30 : S. Macpherson ; les 24 et 26 à 20 h 30, les 27 et 28 à 16 h D. Grossman dance Company, les 25, 27, 29 à 20 h 30 : Compagnie Dancemakers.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Ballet : mer., jeu., ven., sam., 20 h 30, sam., dim., 14 h 30 : le concours (chorégraphie M. Béjart, musique : Percussions Adam, Tchaïkovski) ; Concert : lun., 20 h 30 : J. Van Dam (basse), orchestre de chambre de Lausanne, A. Jordan (Mozart).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (dim. soir, lun.), Ballet de l'Opéra de Hambourg : mer., jeu., ven., 20 h 45 ; 6e Symphonie de Mahler ; sam., 19 h 30, dim., 14 h : la Passion selon saint Mathieu ; mar., 20 h 45 : Mozart 338, Tristan (H.-W. Henze), Scènes d'enfants (Schumann).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (lun., mar.), 20 h 30, dim., 16 h : la Milliardaire (dern.).

Les autres salles

☞ **AMANDIERS** (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales, (dern. le 27).

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ **ARCANE** (338-19-70) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Sonate au clair de lune.

☞ **ARTS-HÉBERTOT** (387-23-23), (J. D. soir), 21 h ; mar. et dim., 15 h : Doit-on le dire ?

☞ **ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), jeu., ven., sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : l'Amour en visite.

☞ **ATELIER** (606-49-24) (dim. soir, lun.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., mar., 18 h 30 ; jeu., ven. : 20 h 30 ; Sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : le 25 à 21 h, le 26 à 20 h 30, le 27 à 16 h, le 30 à 19 h : les Violettes

☞ **BASTILLE** (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim., 16 h : Exils. (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech (à partir du 26).

☞ **BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Place de Breteuil.

CENTRE WALLONIE BRUXELLES (271-26-16) ; les 24, 25 à 21 h : la Cité radieuse, le 26 à 21 h, le 27 à 18 h 30 : Hello Joseph ! le 27 à 21 h : les Jeux de l'amour et de la raison.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.), 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, les 24, 26, 27 et 29 à 20 h 30 : la Voix Humaine ; La Galerie (D., L. Mar.), 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir (dern. le 27).

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02) (D), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ **DIX-HEURES** (606-07-48) (D), 20 h 30 : Tête de bois (dern. le 27) ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ **DIX-HUIT THÉATRE** (226-47-47), les 24, 26, 30 à 20 h 30 ; le 28 à 16 h : Play Strindberg ; les 27, 29 à 20 h 30 : Dialogues d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (724-14-16), 18 h 30 : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le théâtre... (dern. le 27). ; (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ **ESCALIER D'OR** (523-15-10), (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 : le Concile d'amour.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19) (D. soir, L), 18 h 30, dim. 16 h : la Folie de Don Quichotte.

☞ **ESSAION** (278-46-42) (D. L), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h + sam., 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L. et le 27), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ **FONTAINE** (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 25, 26 à 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires.

HUCHETTE (326-38-99) (D), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83) (D soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade (dern. le 28).

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (L). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages : (V., L.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Cholm ; ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo : 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle (L), 21 h 30 : C'est rigolo.

☞ **LYS MONTPARNASSE** (327-88-61), mer., lun., mar. 19 h 30, Dim : 15 h : La plus forte II ; ven., sam. : 19 h 30, dim. 16 h 30 · La plus forte II

MADELEINE (265-07-09) (D soir, L), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80) (D, L), 19 h : l'Air du large, (dern. le 27) ; 20 h 30, mer., jeu., ven. 22 h : Savage Love ; (D, L), 22 h la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41) (D soir, L), 20 h 30, dim 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00) (J, D soir), 20 h 45, sam., 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), (D soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Bye bye show biz (dern. le 27).

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90) (D soir, L), 21 h, dim., 16 h : Henri IV. – Petite salle (D soir, L), 21 h, dim. 16 h + sam. 18 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-42 – 354-53-79) (D., L., Mar.) 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), mer., jeu., ven., sam., à 21 h : Amphitryon 39.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D soir), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Les trois hyènes (dern. le 28).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J, D soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30 ; dim. 17 h 30 : le Condamné à mort (à partir du 26).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D soir, L), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres, le 29, à 20 h 30, le 30, à 14 h 30 : Moi, la clairon.

☞ **PLAINE** (250-15-65) (D. soir, L. Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : la Charette de Caymans.

PLAISANCE (320-00-06) (Dim., lun.), 20 h 30, sam., 16 h 30 : Sydney.

☞ **POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

☞ **PORTE DE GENTILLY** (580-20-20) (D soir, L), 20 h 30, dim. 16 h : Transports en commun.

☞ **PORTE-SAINT-MARTIN** (607-37-53) (D soir, L), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (L), 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

☞ **QUAI DE LA GARE** (585-88-88) (D), 21 h : le Concile d'amour ; (D), 18 h 30, ven., sam., dim., 15 h : l'Incendie.

RENAISSANCE (208-18-50 - 03-71-39) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L) 20 h 45 : Dim. : 15 h 30 : De si tendres lieux.

TAI THATRE DESSAI (278-10-79) I. (D, L), 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. mer., jeu. ven., sam, 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam., 22 h 15, dim. 17 h, lun., 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort ; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui naît.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L) 20 h 30 : Du dac au dac.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE NOIR** (346-91-93), 20 h 30, dim., 17 : Gouverneurs de la rosée ; (dern. le 28).

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87) (D soir, L), 20 h 30, dim. 17 h : le Grand Déménagement.

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55) (D soir, L), 20 h 30, dim. 17 : le Malade imaginaire. II. le 30, 14 h : La Palissade ; à 15 h : Kokobonbon ; à 17 h : Six personnages en quête d'auteur ; à 23 h : Apocalypse show.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D, L), 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 24, 27, à 20 h 30, le 28, à 15 h : les Oiseaux ; les 25, 26, 30, à 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉATRE 13** (588-16-30) (D soir, L, Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ **LE TINTAMARRE** (887-33-82) (D, L), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ **TOURTOUR** (887-82-48) (D), 18 h 30, sam. 16 h : Tac (D soir, L) ; 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table (D) ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), les 24, 25 à 20 h 30 : la Serre ; sam., 17 h : les Méfaits du tabac – Prose du Transsibérien ; dim., 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30. : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy coctail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 20 h 15 : la Grosse Bêbête de maître Jean-Jean ; 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Des grane-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Voila volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 (L., D.) ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

En région parisienne

☞ **AUBERVILLIERS** Lycée H.-Wallon (834-18-87), les 24, 25, 26 et 27 à 21 h : le Temps d'un cri.

ARGENTEUIL, salle Saint-Just (961-25-29), le 27 à 20 h 45 : Cartomanciennes.

BOBIGNY, MC (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Misanthrope.

☞ **BOULOGNE-BILLANCOURT**, Auditorium (684-77-43), le 25 à 20 h 30 : Concert Bach (clavecin, violon, viole de gambe) – Théâtre TBB (603-60-44), à 20 h 30 (D. soir, L.), dim. 15 h 30 : le Chat noir.

CERGY-PONTOISE, Théâtre 95 (038-11-99) (Dim., L.), 21 h : la Baie de Naples – Théâtre des Arts (030-33-33), les 25, 26 et 27 à 21 h : Tango stupéfiant.

CHAMPIGNY, centre Gérard-Philipe (880-96-28), les 27 et 29 à 21 h, le 28 à 16 h, le 30 à 21 h et 15 h : Ami, entends-tu...

CHELLES, CCC (421-20-36), le 26 à 20 h 45 : les Noces de Figaro ; le 30 à 20 h 45 : Karole Armitage-danse.

CHOISY-LE-ROI, CAC, cathédrale Saint-Louis (890-89-79), le 25 à 20 h 30 : récital d'Orgue Boris Lefeivre.

CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (368-55-81), le 30 à 20 h 45 : Grand-Père.

COLOMBES, MJC (782-42-70), le 26 à 20 h 30 : chants de Maldoror.

CLICHY, théâtre Rutebeuf (739-28-58), les 24, 25, 26, 27, 28 à 21 h : Faire part.

CORBEIL-ESSONNES, CAC, (089-00-72), le 27 à 20 h 45 : Henri Texier Quintet ; les 25 et 26 : Pinocchio dans le ventre de la baleine.

LA COURNEUVE, Centre culturel Jean-Houdremont (836-54-10), le 27 à 20 h 45 : William Sheller + quatuor.

☞ **CONFLANS SAINTE-HONORINE**, Festival (972-80-60), Cosom, le 26, 20 h 30 : Odeurs ; le 27, à 20 h 30 : Pierre Desproges ; le 28 : Jean-Paul Farre : le 29 : Bernard Haller ; le 30 : Michel Lagueyrie ; Salle des fêtes : le 26 à 22 h 30 : Vincent B ; le 27 à 22 h 45 : J. Edwards ; le 28 à 15 h : les Lèvres d'Angelo ; le 29 à 22 h 30 : François Silvant ; le 30 à 22 h 30 : Pep Bou ; Péniche, 24 h le 26 : Andrew Moore et le 27 : Myriam Mezières : à 20 h 30, le 28 et le 29 : Yves Hunstad ; le 30 : Un autobus pour Mathilda ; Chapiteau, le 28 à 15 h, les 29 et 30 à 14 h : Martin l'enchanteur de rock.

CRÉTEIL, Maison des arts (899-94-50), du mardi au samedi 20 h 30, dim. 15 h 30 : Sauvés.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Traveling (661-27-47), le 25 à 22 h : Bella Donna.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (420-20-65), le 27 à 21 h : trio Risler (Stravinsky, Berg, Webern, Ravel).

FRESNES, MJC (237-63-42) salle Louise-Michel, le 26 à 21 h : Henri Roger Trio, André Ceccarelli Quartet.

GAGNY, Théâtre, les 26, 28 à 15 h : J'ai la mémoire qui flanche ; le 27 à 20 h 30 : ballets J. Russillo.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 17 h : Othon.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), le 27 à 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. P. Chouteau (Mozart, Bach, Haendel...).

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 27 à 20 h 30 : B. Haller.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, D. 17 h : la Fausse Suivante. - II. (D. soir, L.), 21 h, D. 17 h 30 : Quartett.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), le 25 à 20 h 30 : Théâtre du Mouvement.

ROMANVILLE, MJC M.-Cachin, le 26 à 20 h 30 : J. Laks, A. Antoniolli, J.-P. Olive, G. Bonneau, G. de Méritens.

☞ **RUEIL**, Th. A.-Malraux, le 26 à 20 h 45 : Conservatoire national de région (Bach).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) (D. soir), 20 h 30, D. 17 h : Animals of the City.

SAINT-MAUR, Atelier-Théâtre (889-99-10), le 26 à 21 h : C. Collard, A. Quéffelec (Mozart, Debussy, Brahms...).

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 27 à 21 h : M. Mengual ; le 28 à 11 h : Professeurs de l'EMMS (Bach, Haendel, Scarlatti) ; le 30 à 21 h : P. Perret.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), le 30 à 21 h : Onkrr.

SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), le 26 à 21 h : Arte Flamenco.

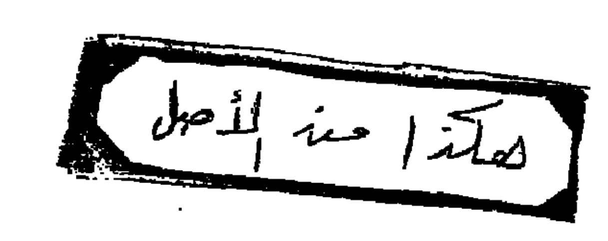
SANNOIS, Cyrano (981-81-56), le 27 à 20 h : Alcyon, Klin, le Locataire, Nuit blanche.

LES ULIS, CC B.-Vian (907-65-53), le 27 à 20 h 30 : G. Bedos.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 25, 26, 27 à 21 h, le 28 à 15 h : la Bohème.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : LMS.

☞ **VILLEJUIF**, Th. R.-Rolland (726-15-02), les 24, 25, 26 à 20 h 30 : West and Co ; le 30 à 21 h : Zouc.







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 24 AVRIL

Hommage à D. Lean; 16 h : Ceux qui servent en mer, de N. Coward et D. Lean; 19 h : Heureux mortels, de D. Lean; 21 h : Carte blanche à Tachella : Une étoile est née, de W. A. Wellman; Les feux du music-hall, de A. Lattuada et F. Fellini.

JEUDI 25 AVRIL

Hommage à D. Lean : 16 h : L'esprit s'amuse; 19 h : Les amants passionnés; 21 h : Carte blanche à J.-C. Tachella : Les comédiens, de G.-W. Pabst;

VENDREDI 26 AVRIL

Hommage à D. Lean; 16 h : Madeleine; 19 h : Le mur du son; 21 h : Carte blanche à J.-C. Tachella : L'Amour de l'actrice Sumako, de K. Mizoguchi.

SAMEDI 27 AVRIL

Hommage à D. Lean : 15 h : le pont de la rivière Kwaï; 19 h : Chaussure à son pied; 21 h : Carte blanche à J.-C. Tachella : Les enfants du paradis, de M. Carné.

DIMANCHE 28 AVRIL

Hommage à D. Lean : 15 h : Lawrence d'Arabie; 19 h : Vacances à Venise; 21 h : Carte blanche à J.-C. Tachella : Eve, de J.-L. Mankiewicz.

LUNDI 29 AVRIL

20 H 30 : L'enfant fusillé de J.-M. Drot (avant première, en présence de l'auteur).

MARDI 30 AVRIL

Hommage à D. Lean : 16 h : Le docteur Jivago; 19 h 30 : La fille de Ryan.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 24 AVRIL

15 h : Marguerite de la nuit, de C. Autant-Lara (en sa présence); 17 h 15 : 70 ans d'Universal : l'Ile sanglante, de M. Ritchie; 19 h 15 : cent jours du cinéma espagnol : La couronne noire, de L. Saslavski.

JEUDI 25 AVRIL

15 h : Une vie, de A. Astruc; 17 h : 70 ans d'Universal : Nashville Lady, de M. Apted; 19 h 15 : Cent jours du cinéma espagnol : El Ultimo Caballo, de E. Neville.

VENDREDI 26 AVRIL

15 h : La nuit du carrefour, de J. Renoir; 17 h : 70 ans d'Universal : The Four Seasons, de A. Alda; 19 h : Cent jours du cinéma espagnol : Ce couple heureux, de L.-G. Berlanga.

SAMEDI 27 AVRIL

15 h : Barrage contre le Pacifique, de R. Clément; 17 h : 70 ans d'Universal : The Thing, de J. Carpentier; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h : Surcos, de J.-A. Nieves-Condé; 21 h : Bienvenue Monsieur Marshall, de L.-G. Berlanga.

DIMANCHE 28 AVRIL

15 h : Beau Masque, de B. Paul; 17 h : 70 ans d'Universal : Les cadavres ne portent pas de costard, de C. Reiner; Cent jours du cinéma espagnol : 19 h : La charge infernale, de L. Vajda; 21 h : Les comédiens, de J.-A. Bardem.

LUNDI 29 AVRIL

15 h : Pot-Bouille, de J. Duvivier; 17 h : 70 ans d'Universal : La Féline, de P. Schrader; 19 h 15 : Cent jours du cinéma espagnol : Hommes en détresse, de R. Gil.

MARDI 30 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52); Cinoches, 6e (633-10-82); George-V, 8e (562-41-46); Studio 43, 9e (770-63-40). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52); Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount City, 8e (562-45-76); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30); UGC Rotonde, 6e (574-94-94); UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56); Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Paramount City, 8e (562-45-76); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46); Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Colisée, 8e (359-29-46); Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

LE COW-BOY (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); UGC Rotonde, 6e (574-94-94); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Richelieu, 2e (233-56-70); UGC Danton, 6e (225-10-30); George V, 8e (562-41-46); UGC Biarritz, 8e (562-20-40); Français, 9e (770-33-88); Bastille, 11e (305-54-40); Nation, 12e (343-04-67); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette, 13e (331-56-86); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); UGC Convention, 15e (574-93-40); Murat, 16e (651-99-75); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99).

2010 (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46); Ermitage, 8e (563-16-16); Escurial, 13e (707-28-04); Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); Français, 9e (770-33-88).

DUNE (A., v.o. v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97); Reflet Balzac, 8e (561-10-60); Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14); Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Monte Carlo, 8e (225-09-83); Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumond Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Images, 18e (522-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Saint-Michel, 5e (326-79-17); Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Miramar, 14e (320-89-52).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Saint-Michel, 5e (326-79-17); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); UGC Rotonde, 6e (575-94-94); Marignan, 8e (359-92-82); Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76); Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); Rex, 2e (236-83-93); UGC Opéra, 2e (574-93-50) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Tourelles, 20e (364-51-98).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Marignan, 8e (359-92-82); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) : Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Ambassade, 8e (359-19-08); George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); Gaumond Sud, 14e (327-84-50); Montparnos, 14e (327-52-37); Images, 18e (522-47-94); Gambetta, 20e (636-10-96).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (562-20-40) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Olympic St-Germain, 6e (222-87-23); 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00); Pagode, 7e (705-12-15); Reflet Balzac, 8e (561-10-60); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56); Studio Galande, 5e (354-72-71); UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart 9e (878-81-77).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38); Rialto, 19e (607-87-61).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); UGC Biarritz, 8e (563-20-40); Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Odéon, 6e (225-10-30) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) : UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Convention, 15e (574-93-40).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56); Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69); UGC Odéon, 6e (225-10-30); George V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00); UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Champs Elysées, 8e (562-20-40); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); 14 Juillet Bastille, 11e (257-90-81); UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); UGC Convention, 15e (574-93-40); Murat, 16e (651-99-75); Secrétan, 19e (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30); UGC Normandie, 8e (563-

LES FILMS NOUVEAUX

FASTER PUSSYCAT KILL KILL, (**) film américain de Russ Meyer, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Quintette, 5e (633-79-38); Elysées Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassiens, 14e (335-21-21). – V. f. : Français, 9e (770-33-88); Maxéville, 9e (770-72-86).

MATA-HARI, (*) film américain de Curtis Harrington, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); UGC Montparnasse, 6e (574-94-94); UGC Odéon, 6e (225-10-30); UGC Ermitage, 8e (563-16-16); UGC Boulevard, 9e (574-95-40); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Paramount Orléans, 14e (540-45-91); Convention St-Charles, 15e (579-33-00); Images, 18e (522-47-94).

MICKI ET MAUDE, film américain de Blacke Edwards, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); St-Germain Village, 5e (633-63-20); Publicis St-Germain, 6e (222-72-80); Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Richelieu, 2e (233-56-70); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Passy, 16e (288-62-34); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

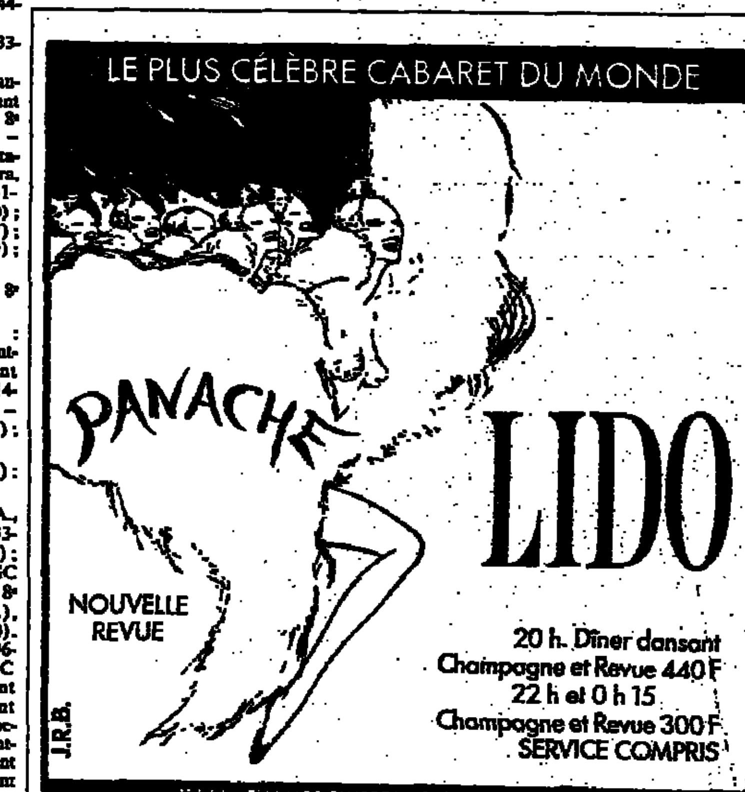
ONDE DE CHOC, (*) film américain de Nico Mastorakis, v.o. : Forum, 1er (297-53-74); George V, 8e (562-41-46); Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07); Maxéville, 9e (770-72-86); Fauvette, 13e (331-60-74); Convention St-Charles, 15e (579-33-00); Images, 18e (522-47-94).

LE PACTOLE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Orient Express, 1er (233-42-26); Rex, 2e (236-83-93); Quintette, 5e (633-79-38); George V, 8e (562-41-46); St Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Athéna, 12e (343-00-65); Fauvette, 13e (331-56-86); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79); Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES, film américain de David Lean, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Ambassade, 8e (359-19-08); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33); Bretagne, 6e (222-57-97); St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Athéna, 12e (343-00-65); Nation, 12e (343-04-67); UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette, 13e (331-60-74); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

TERMINATOR, film américain de James Cameron, v.o. : Forum, 1er (297-53-74); Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36); Quintette, 5e (633-79-38); Paramount Odéon, 6e (325-59-83); Marignan, 8e (359-92-82); UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Bastille, 11e (307-54-40); Nation, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); UGC Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06); Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40); Convention St-Charles, 15e (579-33-00); UGC Convention, 15e (574-93-40); Murat, 16e (651-99-75); Paramount Maillot, 17e (758-24-24); Pathé Wepler, 18e (522-46-01); Secrétan, 19e (241-77-99).

THE BOSTONIANS, film britannique de James Ivory, v.o. : Forum, 1er (297-53-74); Hautefeuille, 6e (633-79-38); George V, 8e (562-41-46); Marignan, 8e (359-92-82); 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).



CINEMA

16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.). **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer., ven., dim., mar. : Cris et chuchotements ; jeu., sam., lun. : les Fraises sauvages.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). mer. : Elle et Lui ; Le ciel peut attendre ; jeu. : Tant que soufflera la tempête ; Jack l'éventreur ; vend. : la Colline de l'adieu ; crime passionnel ; sam. : Le soleil se lève aussi ; le Château du dragon ; dim. : David et Bethsabée ; le Mur invisible ; lun. : Un matin comme les autres ; Infidèlement vôtre ; mar. : Tendre est la nuit ; Echec à Borgia.

CLAUDE CHABROL : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer. : Docteur Popaul ; jeu. : la Ligne de démarcation ; vend. : Le tigre aime la chair fraîche ; sam. : le Boucher ; dim. : Violette Nozière ; lun. : Marie-Chantal contre docteur Kha ; mar. : Landru.

G. COUTANT : Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 21 h.

G. CUKOR (v.o.), Le Champo, 5e (354-51-60), mer., sam., mar. : le Milliardaire ; jeu., dim. : Indiscrétions ; ven., lun. : la Femme aux deux visages.

MARLÈNE DIETRICH (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30). mer., mar. : l'Impératrice rouge ; jeu. : Ange ; vend. : Femme ou Démon ; sam. : Agent X 27 ; dim. : Morocco ; lun. : l'Ange des maudits ; tls, 22 h : Marlène.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., lun., 18 h ; mar., 16 h : India Song ; ven., 18 h : Aurélia Steiner.

FILM ARABE (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14), mer. 15 h, 20 h : la Princesse et la rivière ; mer. 18 h, 22 h : Histoire du pays du bon Dieu ; jeu. 15 h, 20 h : Il était une fois à Beyrouth ; Lettre en temps de guerre ; jeu. 18 h, 22 h : les Cousins ; Dupont la Joie ; ven. 15 h, 20 h : la Braise ; ven. 18 h, 22 h : les Ajoncs ; Aziza ; sam. 14 h : les Frontières ; sam. 16 h, 20 h : le Charbonnier ; sam. 18 h, 22 h : Leïla et les loups ; dim. 14 h, 18 h : Porté disparu ; dim. 16 h, 20 h : Cauchemar ; dim. 22 h : Alger insolite ; lun. 15 h, 20 h : les Voyous ; lun. 18 h, 22 h : les Jours ; mar. 15 h : le Vent des Aurès ; mar. 18 h, 22 h : Aziza ; mar. 20 h : Chafika et Metwali.

HOMMAGE A YOUSSEF CHAHINE, Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14), mer. 15 h, 20 h : Un homme dans ma vie ; 18 h, 22 h : le Retour de l'enfant prodigue ; jeu. 15 h, 20 h : le Fils du Nil ; 18 h, 22 h 10 : Gare centrale ; ven. 15 h, 20 h 10 : Entre tes mains ; 18 h, 22 h : les Choix ; sam. 14 h, 18 h 30 : la Terre ; 16 h 15, 20 h 40 : Gamila l'Algérienne ; 22 h 40 : le Grand Bouffon ; dim. 14 h, 18 h 10 : la Mémoire ; 16 h 10, 20 h 30 : les Eaux noires ; 22 h 30 : Alexandrie pourquoi ? ; lun. 15 h, 20 h : le Vendeur de bagues ; 18 h, 22 h : Papa Amin ; mar. 15 h, 20 h : Alexandrie pourquoi ? ; 18 h, 22 h : Un homme dans ma vie.

A. HITCHCOCK (v.o.), Reflet Logos, 5e (354-42-34), mer. : Mais qui a tué Harry ? ; jeu. : l'Homme qui en savait trop ; vend., sam. : Fenêtre sur cour ; dim., lun. : Sueurs froides ; mar. : la Corde. – Reflet-Balzac, 8e (561-10-60), mer. : la Corde ; jeu. : Mais qui a tué Harry ? ; ven., sam. : Sueurs froides ; dim., lun. : Fenêtre sur cour ; mar. : l'Homme qui en savait trop.

B. KEATON, Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : le Mécano de la générale ; jeu. : Sherlock Junior ; ven. : Ma vache et moi ; sam. : la Croisière du Navigator ; D. : Fiancées en folie ; lun. : Collège ; mar. : Steamboat Bill junior.

J.-P. MOCKY, Calypso, 17e (390-30-11), 14 h : l'Ibis rouge ; 16 h : Un drôle de paroissien ; 18 h : Un linceul n'a pas de poche ; 20 h 15 : la Grande Lessive ; 22 h : la Cité de l'indicible peur.

LES MONTY PYTHON ET GILLIAM (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Monty Python, la Vie de Brian ; jeu., lun. : Jabberwocky ; ven. : Bandits, bandits ; sam., mar. : Monty Python sacré Graal.

HOMMAGE A LA SÉRIE NOIRE A L'OCCASION DU 2000e NUMÉRO DE LA SÉRIE NOIRE (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h : l'Ibis rouge ; 20 h : Un linceul n'a pas de poche ; 22 h : la Chair de l'orchidée ; jeu. 18 h : Mortelle randonnée ; 20 h : Coup de torchon ; 22 h : Série noire ; ven. 18 h : Remorques ; 20 h : L'affaire est dans le sac ; 22 h : Drôle de drame ; sam. 16 h : L'affaire est dans le sac ; 18 h : Drôle de drame ; 20 h : le Crime de monsieur Lange ; 22 h : le Dernier Milliardaire ; dim. 16 h : le Crime de monsieur Lange ; 18 h : le Doulos ; 20 h : Tirez sur le pianiste ; 22 h : Mortelle randonnée ; lun. 18 h : Du rififi chez les hommes ; 20 h : l'Ibis rouge ; 22 h : Un linceul n'a pas de poche ; mar. 18 h : le Silencieux.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., vend., dim., 18 h 30 : Dersou Ouzala ; lun. 16 h : Barberousse ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. 14 h : le Signe du lion ; jeu. 14 h : Une sale histoire ; ven. 14 h : Chronique d'un été ; sam. 14 h : le Genou de Claire ; dim. 14 h : la Collectionneuse ; lundi 14 h : la Marquise d'O ; mar. 14 h : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; la Fermière à Montfaucon.

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), Denfert (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

HOLLYDAY INN (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : La Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE SAN-LORENZO (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PORCHERIE (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

LE PROCÈS (Fr.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim., 20 h 30.

AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 13 h 30 ; ven., sam., 0 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), mer., 15 h 50 ; jeu., ven., sam., dim., mar., 22 heures.

LE BEAU MARIAGE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01), jeu., mar., 20 heures ; dim., 16 heures.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15. Grand Pavois, 15e (554-46-85), t. l. j., sauf sam., 18 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 17 h 45.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 17 h 30. Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., dim., 22 heures.

CITIZEN KANE (A., v.o) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l j., sauf dim., 14 heures.

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), sam., 16 heures.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) dim., lun., 11 h 35.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 05. Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 heures.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 16 heures.

ÉLÉPHANT MAN (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

L'ESPOIR (Fr.) : Champo, 5e (354-51-60), 14 heures.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 heures.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 heures.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 30 ; ven., 0 h 15.

LOVE STREAMS (A., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 heures.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 18 heures.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. sauf dim., 20 h ; dim., 21 heures.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 19 h 15.

LE MÉCANO DE LA GÉNÉRALE (A., muet) : Rialto, 19e (607-87-61), mer., sam., dim., 14 h ; jeu., 14 h ; sam., 18 h 45 ; mar., 12 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 heures et 24 heures.

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 heures.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 10.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), lun., mar., 20 heures.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 12 heures.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 heures.

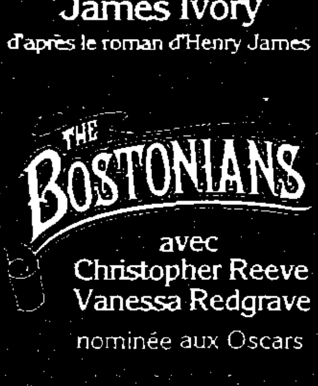
SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 22 h 30.

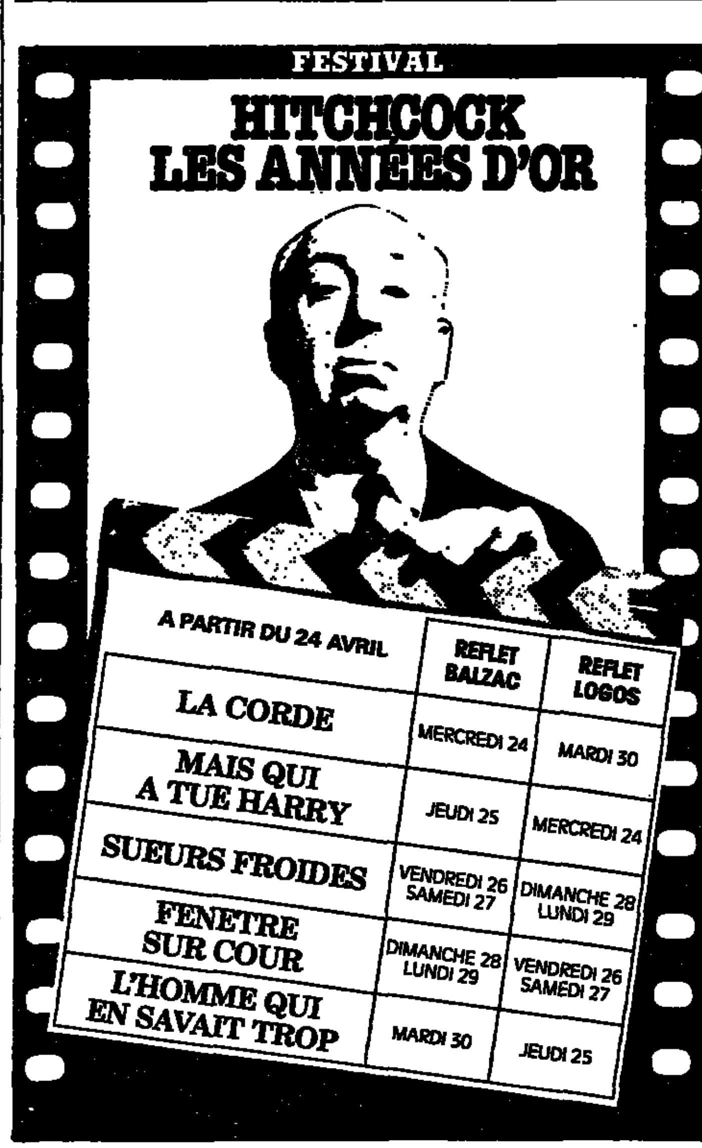
VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., 12 heures.

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., lun., 22 h ; sam., 18 heures.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), mar., 18 heures.

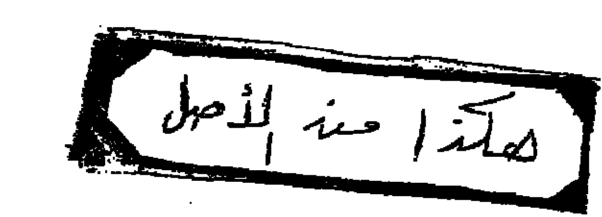
— POUR LES SALLES —
VOIR FILMS NOUVEAUX





A PARTIR DU 24 AVRIL	REFLET BALZAC	REFLET LOGOS
LA CORDE	MERCREDI 24	MARDI 30
MAIS QUI A TUE HARRY	JEUDI 25	MERCREDI 24
SUEURS FROIDES	VENDREDI 26 SAMEDI 27	DIMANCHE 28 LUNDI 29
FENETRE SUR COUR	DIMANCHE 28 LUNDI 29	VENDREDI 26 SAMEDI 27
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP	MARDI 30	JEUDI 25





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : J. Demos (Bach) ; 20 h 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. : K. Munchinger (Bach).

Eglise des Billettes, 21 h : Orchestre de chambre J. Frydrych (Vivaldi, Bach, Haendel...)

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. et M. Magin, H. Goraier (Chopin, Magin).

La Table verte, 21 h 30 : J.-M. Poupelin, M. Beckouche (Donizetti, Schumann, Bach...)

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 21 h : Orchestre J.-F. Paillard, Chorale du CNR de Rueil-Malmaison, dir. : J.-F. Paillard (Bach)

Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : M. Hugget, T. Koopman (Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : le Concert dans l'œuf (musique médiévale)

Conservatoire, 12 h : E. Sapey-Triompbe, D. Gabargh (Brahms)

JEUDI 25

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir le 24.

La Table verte, 21 h 30 : voir le 24

Centre Bösendorfer, 19 h : G. et Ch. Andranan.

Radio-France, grand auditorium, 18 h 30 : Quatuor à cordes l'ensemble, G. Causse (Stravinsky, Rolla, Dvorak...) ; 20 h 30 : G. Causse (Chausson, Schumann, Donatoni)

Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et orchestre Paris-Sorbonne, Chorale de l'UER de musicologie (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : H. Soudant (Haydn).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : P. Lapointe, J.-J. Balet, J. Turcotte (C.P.E. Bach, Honegger, Morel...)

Salle Cortot, 20 h 30 : H. Tournier, M. Lierna (Fauré, Haendel, Bach...)

VENDREDI 26

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : G. Navarro (Stravinsky, Ravel, Chostakovitch)

La Table verte, 21 h 30 : voir le 24.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : voir le 24.

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Le Corre (Bach).

SAMEDI 27

La Table verte, 21 h 30 : voir le 24.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : C. Davis, Chœur de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau, maîtrise de Radio-France, chef de chœur : M. Lasserre de Rozel (Berlioz).

Confluences, 20 h 30 : CMC (Gasser, Ohana, After...).

Eglise Saint-Merri, 21 h : N. Palmier, J. Rigal (Mozart, Haydn, Schubert).

Eglise suédoise, 18 h : E. Hehr, M. Hagenmuller, E. Forgonel, Ch. Larsson (Bach, Scarlatti).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 et 21 h : Ensemble vocal et instrumental La chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Desprez, Byrd, Purcell).

Grande halle de La Villette, 18 h : B. Sylvestre (Cage).

DIMANCHE 28

Eglise Saint-Merri, 16 h : Trio Bratoev (Vivaldi, Bach, Haendel...).

Eglise des Billettes, 17 h : les Musiciens de chambre de Paris (Mozart).

Lucernaire, 17 h 30 : Horizons sonores XXI

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : J. Swensen, J.-Y. Thibaudet (Brahms, Bartok, Grieg)

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : H. von Karajan (Mozart, Strauss).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre baroque d'Ile-de-France (Bach, Vivaldi, Stamitz...).

Salle Cortot, 20 h 30 : J. Mayeur, M. Modier (Schumann, Berg, Fauré...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Amoyal, T. Krause, L. Cabasso, J.-M. Cottet (Haydn, Mahler, Brahms...).

Grande halle de La Villette, 18 h : voir le 27

Bastille, 21 h : Maîtres musiciens de Jajouka.

Eglise Saint-Antoine des Quinze-Vingt, 15 h : Petits chanteurs de Sainte-Marie d'Antony (Bach, Haendel, Langlais).

LUNDI 29

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 28.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Tipo (Bach).

Radio-France, grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : F. Layer (Mozart, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : Y. Menuhin (Beethoven, Bartok).

Salle Rossini, 21 h : voir église des Billettes le 24.

Athénée, 20 h 30 : L. Gencer.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble instrumental baroque, Chœur de l'école nationale de musique du Raincy, dir. : F. Herr (Haydn).

SACEM, auditorium Debussy-Ravel, 20 h 30 : H. Lamy, C. Boppe (Schubert).

Théâtre du musée Grévin, 19 h 30 : les Musiciens amoureux (Schubert).

Bastille, 21 h, voir le 28.

MARDI 30

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. : H. von Karajan (Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera (Petzel, Gabriel, Sauguet).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : voir le 25.

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble polyphonique de Versailles, dir. : S. Roger, Orchestre français d'oratorio, dir. : J.-P. Lore (Mozart).

Hôtel Cail, 20 h 30 : A. Roussin, J.-Cl. Pennetier (Prokofiev, Stravinsky).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 45 : Ensemble des jeunes solistes de Paris, dir. : J.-B. Beauchamp (Fauré, Haydn, Ives).

Jazz, pop, rock, folk

CARTOUCHERIE, *Atelier du Chaudron* (328-97-04), le 29 à 20 h 30 : J. Querlier, A. Zombori.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 25, 26, 27 à 22 h 30 : E. Martinez and Friends ; le 30 à 22 h 30 : La Manigua.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 26, 27 : J. Leandre, I. Schweizer, D. Lazro, Y. Robert, E. Lewis ; le 28 : L. Cugny ; le 29 : C. Baretto Quintet.

FORUM (297-53-47), le 26 à 20 h : Ultra Violet.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (278-70-00), les 25, 27, 28 à 20 h 30 : Csokolom.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer., ven. : R. Elig ; jeu. : A. Gulbay ; sam., lun. : A. Lévy ; mar. : Y. Chelala ; 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Battlefield ; ven. : W. Gregg Hunter ; sam. : Worthy Funks ; lun., mar. : I. Irvin.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 24 : l'Equipe Out, les 25, 26 : Lou Donaldson Quartet ; le 27 : Parodie.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Cl. Tissendier Sextet ; jeu. : Cl. Luter ; ven : Cyril jazz Band ; sam. : Fox Trot ; lun. : All. Stars ; mar. : Cl. Bolling trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Porcelli, A. Jean-Marie, R. Del Fra, A. Levitt.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : les 26, 27 : Rido Bayonne.

QUOTIDIEN (271-44-54), les 26, 27 à 21 h 30 : F. Lockwood trio.

SLOW CLUB (233-84-30) à 21 h 30 : R. Lefranc, dern. le 27, à partir du 30 : M. Saury.

SUNSET (261-46-60), à 23 h, les 24, 25, 26, 27 : Ch. Escoude, à partir du 29 : G. Beck, C. Alvim, A. Ceccarelli, E. Lelann.

ZENITH (240-60-00), 20 h, le 27 : Pat Metheney Group ; le 29 : Stranglers.

Le music-hall

☛ **A DEJAZET** (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 18 h : P. Auberson (der. le 28), le 30 à 21 h : J.-Cl. Vannier.

☛ **BERCY** (346-12-21), 21 h : Julien Clerc.

☛ **CAVEAU DES OUBLIETTES** (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

☛ **CINQ DIAMANTS** (285-47-27), dim. lun. 21 h : F. Camarroque.

☛ **CIRQUE D'HIVER** (504-72-04), Mer. 15 h, Vend. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie Jolie.

☛ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11), dim., lun., 20 h, Dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque (dern. le 27).

☛ **ELDORADO** (208-23-50), dim. 21 h : Anne Sylvestre (der. le 27) ; le 29 à 21 h : Malopoets.

☛ **GYMNASE** (246-79-79), (Dim., Lundi), 21 h, sam. 17 30 : Thierry Le Luron.

☛ **OLYMPIA** (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : S. Distel (der. le 28), à partir du 29 : Malavoi.

☛ **PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. à 20 h 30 : sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

☛ **STUDIO BERTRAND** (783-64-66), jeu. ven. sam. 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfait.

☛ **LA TANIÈRE** (337-74-39), les 24, 25, 26, 27 à 20 h 45 : Pierjo ; à 22 h 30 : V. Le Masne, II : les 24, 25, 26, 27 à 21 h : Cl. Severt ; à 22 h 30 : D. Pia.

☛ **THÉATRE DE PARIS** (874-10-75), Grande salle, les 29, 30 à 21 h : P. Julien. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : L. Escudero.

☛ **TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES** (260-44-41), (Mar, Dim), 21 h et 23 h : Los Pucci.

☛ **TROU NOIR** (570-84-29), 21 h, les 24, 25 : M. Maria, les 26, 27, 28 : G. Elbaz, S. Kessler ; le 29 : Parioca ; le 30 : B. Voicker.

La danse

☛ **AMERICAN CENTER** (335-21-50), les 26, 27 à 21 h : N. Pereira/Stagiaire.

☛ **CENTRE MANDAPA** (589-01-60), les 26, 29 à 20 h 30 : Javad, S. Rahman.

☛ **CENTRE MATHIS** (241-50-80) les 25 26 à 20 30 ; le 27 à 16 h : K. Danse Rock.

☛ **PALAIS DES CONGRÈS** (758-13-03), sam. 14 h 30, dim. 16 h, 20 h 30 : Roméo et Juliette.

☛ **PARIS ART CENTER** (322-39-47), les 29, 30 à 21 h : Altroteatro.

☛ **THÉATRE DE PARIS** (874-10-75), dim. 17 h, 21 h : Ballets Eddy Toussaint de Montréal.

☛ **THÉATRE 14** (545-49-77), les 24, 25, 26, 27 à 20 h 45 : Lila Greene ; le 30 à 20 h 45 : Ch. Delaporte



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 **Série : Dallas.**
21 h 30 **Variétés : Que la fête continue.**
Réal. E. Lipmann (2e partie).
St-Trop', la vie douce du nabab du microsillon Eddie Barclay. Des extraits des meilleurs chanteurs des vingt dernières années et les dernières nouveautés.
22 h 20 **Cote d'amour.**
Avec Phil Collins, Julien Clerc, Dead or Alive, Wallis Franken, Raoul Petite.
23 h **Journal.**
23 h 20 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2



19 h 55 **Football : Girondins de Bordeaux-Juventus**
Coupe d'Europe : match retour. En direct de Bordeaux.
21 h 50 **Les cinq dernières minutes : Tendres Pigeons.**
Téléfilm de C. Maître, réal. L. Grospierre. Avec J. Debary, R. Carel, J. Toja.
A peine rentré de vacances, le commissaire Cabrol est alerté par un couple dont la fille, majeure depuis peu, a fui la maison paternelle pour vivre dans une secte.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
Avec Régine, Jean Yanne, Yves Duteil, Georges Benson, Murray Head...
22 h 5 **Journal.**
22 h 25 **Cinéma : Un colt pour trois salopards**
Film anglais de B. Kennedy (1971), avec R. Welch, R. Culp, E. Borgnine.
Trois rôdeurs ont tué un fermier et violé sa femme. Celle-ci est recueillie par un chasseur de primes. Elle lui demande de lui apprendre le tir pour se venger. Une ballade d'amour et de mort sur un thème typique de western.
23 h 50 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 05, Tour de France gourmand (l'Alsace) ; 17 h 15, Pic et Pat ; 17 h 20, Oum le dauphin ; 17 h 30, Belle et Sébastien ; 18 h, Le Club des puces ; 18 h 10, BD 3 ; 18 h 20, Rocking chair ; 18 h 50, Atout PIC, 19 h, L'homme de Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, le Temps de la revanche, film d'A. Aristarain ; 22 h 40, Mort d'un pourri, film de G. Lautner ; 0 h 45, Prends ton passe-montagne, on va à la plage, film de E. Matalon ; 2 h 10, Les grandes familles.

FRANCE-CULTURE

20 h 30, Hommage à Georges-Henri Rivière.
21 h 30, Musique : Pulsations, le groupe Loupideloupe.
22 h 30, Nuits magnétiques : bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct du Grand Théâtre de Genève) : « le Retour de Casanova », de Arrigo, livret de G. di Leva, par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre, dir. R. Giovavaninetti, sol. S. Reeve, F. Pediconi, C. Ciesinsky, J. Lavander, E. di Cesare...
23 h, Les soirées de France-Musique : Victor Hugo, le bruit du chaos.

Jeudi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**
11 h 45 **La Une chez vous.**
12 h **Feuilleton : Le porteuse de pain.**
12 h 30 **La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **A pleine vie.**
16 h 30 **Documentaire : Baby panda.**
17 h 30 **La chance aux chansons.**
18 h **Nounours.**
18 h 5 **Le village dans les nuages.**
18 h 20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 35 **Série : Cœur de diamant.**
19 h 10 **Jeu : Anagram.**
19 h 40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : le Canon paisible.**
Coup de chance pour Léon et Emile qui apprennent que la bretelle de l'autoroute va passer devant leur habitation. Une histoire bien de chez nous à la philosophie moyenne.
21 h 40 **Les jeudis de l'information : Questions à domicile.**
Une émission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, en direct de Chanonat.
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Etoiles à la une.**
23 h 15 **Cinéma : Jeanne d'Arc.**
Film américain de V. Fleming (1948), avec I. Bergman, J. Ferrer, F.-L. Sillivan, (v.o. sous-titrée. Rediff.).
En 1428, une paysanne lorraine, sur une inspiration divine, entreprend de chasser les Anglais hors de France et de replacer le dauphin sur le trône. Curieuse interprétation d'Ingrid Bergman, dans un film sur notre héroïne nationale tiré d'une pièce de Maxwell Anderson.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 **Télématin.**
10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Bergeval et fils.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Cinéma : Aux yeux du souvenir.**
Film français de J.-J. Delannoy (1948), avec M. Morgan, J. Marais, J. Chevrier. (N. Redif.).
16 h 35 **Magazine : Un temps pour tout.**
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : la Grande Vadrouille.**
Film français de G. Oury (1966), avec Bourvil, L. de Funès, T. Thomas, C. Brook. (Rediff.).
En 1942, un peintre en bâtiment et un chef d'orchestre sont amenés, malgré eux, à conduire en zone libre trois aviateurs anglais tombés à Paris. Un classique de Gérard Oury et du tandem Bourvil-de Funès.
22 h 40 **Carte de presse : La folie en document.**
Magazine proposé par H. Chaballier et M. Honorin.
Dans le Cher, près de deux mille cinq cents malades mentaux, psychotiques, schizophrènes et délirants sont placés en milieu familial chez des nourrices. Ce maternage constitue une véritable industrie du département. Exploitation de la maladie ?
23 h 40 **Numéro dix spécial.**
Résumé des matches de Coupe d'Europe de football.
0 h 5 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma : la Vie devant soi.**
Film français de M. Mizrahi (1977), avec S. Signoret, S. Ben Youb, C. Dauphin, G. Jabbour.
L'amitié, l'affection d'une vieille juive de Belleville, ancienne prostituée et déportée, et d'un gamin nord-africain sans famille. Etude populiste, en narration objective, d'après le roman d'Emile Ajar (Prix Goncourt 1975) écrit à la première personne. Simone Signoret et son jeune partenaire sont magnifiques.
22 h 20 **Journal.**
22 h 50 **Document : Chagall, le peintre à la tête renversée.**
Réal. D. Raimbaud.
Hommage au peintre disparu le 28 mars dernier à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. De Vitebsk, sa ville natale russe, à Saint-Paul-de-Vence, où il mourut, en passant par la grande rétrospective du Centre Georges-Pompidou, en 1984. La lumière mystique.
23 h 40 **Musiclub.**

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, A bout de souffle made in USA, film de J. McBride ; 10 h 45, Liberty Belle, film de P. Kane ; 12 h 30, Cabou Cadin ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Soap ; 13 h 55, l'Homme du clan, film de T. Young ; 15 h 40, Hanna K, film de Costa-Gavras ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, la Diagonale du fou, film de R. Dembo ; 22 h 15, les Anges du mal, film de P. Nicolas ; 23 h 50, le Braconnier de Dieu, film de J.-P. Darras ; 1 h 25, Gala d'investiture du président Reagan ; 2 h 5, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : François Guizot, du libéralisme au conservatisme (et à 10 h 50 : herbes des saints, herbes du diable) ; 9 h 5, Les Matinées : Une vie, une œuvre : le cardinal de Retz ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : l'école et l'entreprise aujourd'hui, vue de l'école ; 11 h 30 Feuilleton : La ballade du café triste ; 12 h, Panorama ; 13h 40, Peintres et ateliers : l'atelier d'Aïcha Gerber ; 14 h, Un livre, des voix : « Il fait beau à Paris aujourd'hui » de Fred Uhlman ; 14 h 30, Relire René Char ; 15 h, Le compagnonnage : quand la main est esprit ; 15 h 30, Musicomania, Eugène Issaye et Igor Stravinski ; 17 h, Le Pays d'ici, en direct des Sables-d'Olonne ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la réanimation pédiatrique.
20 h, Musique, mode d'emploi : résonance du piano-forte.
20 h 30, « Point de rupture », d'Emmanuelle Weisz. Avec N. Klein, P. Michaël, J.-L. Moreau...
21 h 30, Vocalyse : libre-parcours voix ; journal d'un disparu.
22 h 30, Nuits magnétiques : reportage.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Max Reger ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 5, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : la critique musicale dans la presse française de 1870 à 1914 — Henri Gauthier-Villars (Willy) et la grande presse ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert : œuvres de Bach, Reger par Lionel Rogg, orgue ; 14 h 2, Repères contemporains : musique contemporaine roumaine ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : à l'écoute de Georges Enesco ; 18 h 2, Côté jardin ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare.
20 h 4, Avant-concert.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Pièce pour alto et piano, de Chausson, « Marchenbilder » de R. Schumann, « Première suite en sol » de Bach, « Harold en Italie » de Berlioz et Liszt par Gérard Caussé, alto.
23 h, Les soirées de France-Musique : un clarinettiste, Michel Lethiec.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 25 AVRIL

— *M. Ewan Galbraith*, ambassadeur des États-Unis à Paris, est l'invité de l'émission « 5 minutes, 5 questions » sur Canal Plus, à 8 h 5.



COMMUNICATION



LE 21e MARCHÉ A CANNES

Baptême africain

De nos envoyés spéciaux YVES AGNÈS et ANNICK COJEAN

Cannes. – On a baptisé au Palais des Festivals de Cannes, mardi 23 avril, une nouvelle association : le Groupement international nègre de télévison et radio. Le GINTRA regroupe déjà une dizaine de stations africaines, quatre petites maisons de production, quelques créateurs.

Son président, M. Jean-Claude Courrent, en a défini les objectifs prioritaires : coordonner les moyens pour *« produire, vendre, acheter »*.

Dans ce 21e MIP-TV, les productions africaines sont quasi inexistantes. La faiblesse des moyens conduit à ce paradoxe : on ne voit guère que des Blancs sur les petits écrans d'Afrique.

Le GINTRA va donc s'efforcer de nouer les relations, de trouver des partenaires en Occident et ailleurs pour des coproductions. Les deux « parrains » du baptême ont salué l'initiative. M. Gesip Legitimus, conseiller à la direction de Radio-France outre-mer, a déclaré que les Noirs *« avaient leur mot à dire dans la culture universelle »*.

Pour M. Bernard Chevry, le « patron » du MIP-TV, la journée de mardi marquait vraiment le départ des Africains dans le concert des programmes.

Un contrepoint dans cette grande foire américano-européenne qu'est encore le MIP-TV.

L'ÉVÉNEMENT

L'absolu de la production

« Je n'ai pas une cohorte de vedettes autour de moi (ça, c'est pour M. Heberlé) *et je n'ai pas de grandes déclarations à faire* (ça, c'est pour M. Bourges), *mais je vous propose un titre :* En attendant Bredin *et un sous-titre : La paix en face »*.

M. Serge Moati, directeur général de FR 3, s'est taillé son petit succès devant les journalistes à Cannes en présentant les projets, les achats, les coproductions de sa chaîne, une vraie avalanche où l'on trouve pêle-mêle des films érotiques soft (« Carré rose », une grande première bientôt sur une chaîne de service public), des polars, des dessins animés, des mini-séries...

Mais M. Moati a voulu surtout prendre date, à quelques jours de la publication du rapport Bredin sur les télévisions privées. Puisqu'on attend un ou plusieurs réseaux, que l'on sache bien que FR 3 occupe une *« position stratégique »* avec ses quatorze mille heures de programmes, ses vingt-cinq stations de diffusion, sa centrale d'achat. Mais la troisième chaîne n'est *« ni boulimique ni impérialiste »*. Elle propose à tous des *« contrats de paix »*.

A TF 1 et à A 2, d'abord, car *« il faut que le service public arrête cette guéguerre absurde »* de la course à l'audience. Pour produire davantage, les chaînes doivent *« mettre leurs forces en commun »*. Au passage, M. Moati réclame *« fermement »* des sondages d'audience sur l'année entière, et non par vagues saisonnières comme actuellement, ce qui conduit aux *« stupidités »* que l'on a pu observer récemment.

Aux futures chaînes privées, ensuite, à qui FR 3 propose de coproduire ou d'acheter ensemble. Ne pas engager de batailles qui ne serviront pas la production. *« La production, c'est l'axe absolu,* a encore déclaré M. Moati. *Si l'on ne défend pas notre outil de production, ce sera dramatique pour notre pays. »*

Le message de la Croisette est lancé.

Y.A.

Le Petit Chaperon rouge de la Croisette

Perdue dans l'immense cirque Barnum du MIP-TV, à Cannes, une frêle jeune femme blonde a l'audace de proposer un film sur Chagall (cinquante-deux minutes, en 16 millimètres) constitué de documents inédits, filmés depuis 1981, sur le grand peintre récemment disparu. Dominik Rimbault, après des études à Paris, et une licence d'histoire de l'art, est une passionnée de l'image. Titulaire d'une maîtrise réussie en 1980, elle joue littéralement sa vie – et les économies qu'elle n'a pas – sur quatre ou cinq projets d'émissions se rapportant à l'art ou à la sociologie des artistes.

Pour son *Chagall*, film superbe de poésie et d'étude de l'œuvre, dont *elle* est le producteur-réalisateur, elle a dû emprunter 500 000 francs. Sans aucune garantie de « placement » dans le circuit de diffusion. Elle a *réussi*, heureusement, à y intéresser FR 3 et à le vendre à la BBC, au Japon et à l'Allemagne fédérale (ZDF). Tout juste assez pour rentrer dans ses fonds *« sans aucun bénéfice »*.

En cette année commémorative de Victor Hugo, Dominik Rimbault a réalisé également un film (dix minutes, en 35 millimètres) sur le dessinateur que fut aussi l'auteur des *Misérables*. Elle attend toujours un acheteur.

Sorte de Chaperon rouge de l'audiovisuel, se nourrissant de *« rencontres avec l'autre »*, elle n'a pas craint de s'aventurer dans la forêt profonde d'un marché international de l'image où les grands loups se disputent la plus grosse part de la galette. Allons, les contes de fées existent encore...

CLAUDE DURIEUX.

★ *Chagall*, jeudi 25 avril, FR 3, 22 h 50.

Clips

● ***Jeux olympiques.*** **– La Corée du Sud se sent pousser des ailes. Elle le jure : les Jeux olympiques de 1986 seront sa grande affaire. Aussi les trois réseaux KBS du service public et la chaîne privée MBC déploient des efforts fantastiques pour la préparation de cette manifestation. KBS a déjà produit une série d'émissions sur les Jeux, des documentaires et des téléfilms sur la population coréenne et sur sa culture. Quant à MBC, elle offre des programmes d'information sur le pays, l'économie et la vie politique. Toutes deux cherchent, à Cannes, le maximum de partenaires pour en faire, disent-elles, le plus grand des événements télévisuels.**

● ***Prix de l'inédit.*** **– La Société des auteurs et compositeurs dramatiques a décerné, à Cannes, son prix de l'inédit à la réalisatrice de télévision Jeanne Labrune pour son œuvre *la Part de l'autre*. Créé cette année, ce prix récompense un film de télévision français, non encore diffusé à l'antenne. *La Part de l'autre* doit passer en juin sur TF 1.**

● ***Star.*** **– Des stars débarquent au rendez-vous cannois de la télévision. Héros d'une série prestigieuse, *le Code Rebecca*, tiré du roman de Ken Follett, l'acteur américain Cliff Robertson, habitué du Festival de Cannes, se déclare subjugué. *« Aucune comparaison,* dit-il, *avec la folie du mois de mai. On ne ressent au MIP ni comédie ni esbroufe. On discute programmes et on pense boulot, et l'air y est soudain beaucoup plus sain »*.**

● ***Cinéma et télévison.*** **– Enfin, clame-t-on partout à Cannes, les cinéastes viennent à la télé ! Le mouvement est réel, et nombre d'artistes travaillent indifféremment pour les deux supports. Les frontières seraient donc abolies ou la télévision parée de nouvelles vertus ? *« Le cinéma est mort en Italie »*, nous déclarait dimanche Luigi Comencini, venu annoncer au MIP un projet de coproduction pour Antenne 2. *« Quand j'ai voulu tourner « Pinocchio » en 1971, j'ai souhaité le faire pour la télévision. J'avais alors de bonnes raisons. J'ai aujourd'hui de bonnes nécessités. »***

● ***Marcel Dassault.*** **– La société indépendante Cinetève a produit, avec l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), un document de cinquante-deux minutes sur l'industriel de l'aéronautique Marcel Dassault (quatre-vingt-quatorze ans). L'auteur du *Talisman* a accepté exceptionnellement l'interview. Les trois chaînes françaises sont intéressées.**

● ***Succès pour « Les légendes du monde ».*** **– Trente-cinq télévisions présentes au MIP-TV, venues de toutes les parties du globe, ont pris des options sur la série « Les légendes du monde », de Daniel Bertolino, produite par Via-le Monde et Radio-Canada, avec Téléfilm Canada. Les téléspectateurs français ont déjà vu, sur A 2, treize émissions sur les trente-neuf produites.**

L'œil de l'Amérique

Worldnet, le premier service mondial de télévision est né. Il est américain, lancé sous l'égide du gouvernement Reagan par l'Agence américaine d'informations (USIA), et s'apprête, disent ses promoteurs, à bouleverser les voies traditionnelles de la diplomatie internationale. Il fait fi des frontières, et traverse les continents en jonglant entre les liaisons satellites. Il surmonte le problème des différents standards de télévision et maîtrise largement la question des diverses langues dont il se servira pour envoyer ses programmes.

Son entrée dans le monde des images en 1984 fut discrète, mais quelques prouesses techniques pour permettre des visions-conférences et mettre en liaison – c'est sa spécialité – officiels du gouvernement de Washington et journalistes réunis pour la circonstance dans les ambassades américaines du monde entier forcèrent l'admiration. N'est-ce pas à Worldnet que l'on doit la première conférence de presse « extra-terrestre » qui permit une liaison entre les astronautes de Challenger dans l'espace, le président Reagan à la Maison Blanche, Helmut Kohl qui se trouvait à Athènes, et plus de soixante-dix journalistes européens répartis dans huit pays ? Images reprises gratuitement par les télévisions de la planète, comme le sont parfois les reportages ou documentaires envoyés fréquemment dans les airs par USIA, qui dispose d'une large équipe de professionnels. Bluff ou propagande : l'USIA ne revendique pas moins d'un milliard de téléspectateurs occasionnels !

Une nouvelle phase est désormais enclenchée depuis le 22 avril, qui vise à transformer Worldnet en un réseau régulier de télévision mondiale. Grâce au satellite ECS-I et un accord signé avec les PTT européens Worldnet diffuse désormais chaque après-midi deux heures de programmes faits d'informations – les conférences de presse et les allocutions du président Reagan passeront en direct, – de divertissements et de programmes culturels conçus pour un public étranger. C'est un premier jalon pour arroser l'Europe – encore les téléspectateurs ou les réseaux intéressés devront-ils s'équiper de l'antenne réceptrice dont dispose l'ambassade américaine à Paris, – mais ce n'est qu'une étape... Les représentants de l'USIA, qui négocient actuellement tous azimuts, ne toléreront sur la planète aucune zone d'ombre, et rêvent d'une chaîne non-stop vingt-quatre heures sur vingt-quatre à la gloire de l'oncle Sam. La Voix de l'Amérique en images ? Son œil, nous a répondu au MIP M. Steven Friedman, le directeur de l'USIA.

A. Co.

SPORTS

FOOTBALL

MONACO SE PLACE POUR LA COUPE DE L'UEFA

Bien que tenu en échec par Nantes (1-1) à l'occasion d'un match « musclé », Monaco a pris, à la faveur de la trente-quatrième journée du championnat de France de première division, la troisième place du classement qualificative pour la coupe de l'UEFA grâce aux défaites d'Auxerre à Lens (0-1), de Toulon à Toulouse (0-2), et de Metz à Marseille (1-2).

*Monaco et Nantes 1-1
*Lens b. Auxerre 1-0
*Toulouse b. Toulon 2-0
*Marseille b. Metz 2-1
*Sochaux et Tours 2-2
*Laval et Brest 0-0
*Strasbourg et Paris-SG 1-1
*Nancy b. Lille 1-0
*Rouen et Bastia 1-1
*RC Paris-Bordeaux le samedi 27.

Classement. – 1. Bordeaux, 53 pts ; 2. Nantes, 49 ; 3. Monaco, 41 ; 4. Auxerre, 41 ; 5. Toulon, 39 ; 6. Metz, 38 ; 7. Lens, 36 ; 8. Sochaux, 34 ; 9. Brest, 34 ; 10. Laval, 32 ; 11. Nancy, 31 ; 12. Toulouse, 31 ; 13. Paris-SG, 31 ; 14. Marseille, 30 ; 15. Strasbourg, 29 ; 16. Bastia, 28 ; 17. Lille, 27 ; 18. Rouen, 27 ; 19. Tours, 25 ; 20. RC Paris, 22.

Matches en retard de deuxième division

Groupe A :
Mulhouse b. *Orléans 1-0

Groupe B :
*Gueugnon b. Valence 3-0

POINT DE VUE

La télévision : premier enjeu culturel

par MICHEL GUY (*)

TOUTE politique culturelle qui, de près ou de loin, négligerait l'audiovisuel est aujourd'hui vouée à l'échec. Seule, en effet, la télévision peut donner à la création contemporaine et à la diffusion des œuvres le prolongement dont elles ont besoin pour irriguer le tissu social et favoriser, à force de patience et d'obstination, la rencontre du plus grand nombre avec ce qu'il y a de meilleur dans le domaine culturel. Or force est de constater que le service public de la télévision semble avoir oublié cette mission qui, dans une vision étatique des choses, constitue pourtant la seule justification possible du monopole.

La course à l'audience à n'importe quel prix a précipité la télévision dans les ornières que nous connaissons : elle contraint les chaînes à une concurrence stérile qui les ruine sans guère de profit pour les téléspectateurs. Ainsi, la bataille pour le football et le Tour de France leur a coûté fort cher pour le seul avantage des fédérations concernées. L'existence de deux journaux télévisés identiques, de même tonalité, diffusés aux mêmes heures et dont le taux d'audience détermine, paraît-il, la bonne ou la mauvaise santé d'une chaîne, entraîne, le plus inutilement du monde, de considérables dépenses.

Une redevance devenue sans objet

Les programmes, quant à eux, s'appauvrissent au fil des mois. Sous le vocable trompeur de « coproduction internationale », des feuilletons étrangers achetés au poids prennent la place des films de fiction français que la télévision a pourtant devoir de réaliser. Du cinéma d'aujourd'hui, l'on ne reteint – pour l'essentiel – que les films assurés d'un large public, et des programmateurs à la vue trop courte écartent trop souvent ce qui peut apparaître obscur ou difficile, en ignorant tout simplement que bien souvent s'y cache le meilleur. Enfin, audience faisant toujours loi, les documentaires de création ont pratiquement disparu de nos écrans, et les magazines réguliers, à l'exception de ceux consacrés au cinéma, à la politique et à l'information, s'effacent les uns après les autres.

Le service public a donc perdu toute justification, et les téléspectateurs payent une redevance sans objet pour assurer la subsistance de chaînes que la seule publicité pourrait faire vivre telles quelles, sans altérer en rien une qualité qui n'a plus grand-chose à perdre. Seule la volonté, bien contestable, de maîtrise, l'information peut expliquer le maintien de cette situation anachronique. Il faut naturellement y mettre fin. Dès lors que le secteur privé n'a d'autre inconvénient que de garantir une information plus libre et d'assurer une meilleure gestion, il s'impose à l'évidence.

Il reste que les chaînes privées serviront mal la création et ne seront pas assez attentives au rôle culturel qui devrait être le leur. Il importe donc de ressusciter à leurs côtés un authentique service public, sous forme d'une société de programmes qui comprendra, outre France-Culture, France-Musique et Radio- France internationale, une chaîne de télévision à laquelle sera rattaché l'INA. Cette chaîne de télévision devra, pour sa part, s'efforcer d'atteindre quatre objectifs :

Assurer la présence française à l'étranger

Il lui appartiendra tout d'abord de produire et de coproduire des œuvres audiovisuelles et cinématographiques de qualité. Il est paradoxal que les rares efforts annoncés en ce sens viennent de l'extérieur du service public, à savoir de Canal Plus. Elle veillera à associer étroitement à ces réalisations des artistes de toutes disciplines et ne disposera, pour accomplir cette tâche, d'aucun moyen de production lourd bénéficiant d'un quelconque monopole. Elle s'appuiera au contraire sur la multitude de foyers artisanaux de création qui font en la matière la richesse de notre pays : petits producteurs de cinéma et de télévision, fabricants de décors, etc. Parallèlement à cette mission de productions, notre chaîne sera très attentive à développer et à promouvoir le service de recherches de l'INA.

Il conviendra ensuite qu'elle diffuse la création de toutes les grandes institutions culturelles françaises. Est-il, en effet, admissible qu'il y ait si peu de retransmissions des spectacles présentés par l'Opéra, la Comédie-Française ou le Théâtre musical de Paris ? Est-il acceptable que les meilleures créations des théâtres privés ou des grandes compagnies subventionnées soient si souvent écartées de nos écrans ?

Dans la même foulée et avec l'appui du service des archives de l'INA, la chaîne de télévision nationale re-diffusera de nombreux chefs-d'œuvre qui ont été jadis produits par l'ORTF et restent étrangement inexploités.

Enfin, et c'est là sans doute sa principale mission, notre chaîne assurera la présence de la culture française à l'étranger. Elle se substituera utilement aux initiatives actuelles totalement dispersées (le futur « Canal Desgraupes », TV 5 avec ses maigres heures quotidiennes, le magazine « Aujourd'hui en France » du ministère des relations extérieures...). Elle sera tout naturellement le principal instrument – et sans doute le seul vraiment efficace – de notre rayonnement culturel international. Ce fait seul justifierait son existence.

Quelques esprits chagrins risquent naturellement de soutenir qu'une pareille entreprise coûtera fort cher. Peut-être, mais à coup sûr beaucoup moins que la situation actuelle. Elle exigera une redevance, mais bien moins élevée que celle perçue en ce moment, puisque le simple regroupement des multiples financements budgétaires aujourd'hui éparpillés entre plusieurs ministères, permettra d'assurer une bonne partie de son financement. Que penser, en effet, du gaspillage actuel que constitue la juxtaposition d'un Fonds de création audiovisuelle, d'un Fonds d'aide aux industries culturelles, d'un service audiovisuel du ministère des affaires étrangères, du Fonds d'aide international du ministère de la culture, de la mission câble, d'Arcanal, qui tous disposent d'équipes permanentes fort coûteuses, de comités de lecture pléthoriques, de frais de représentation abondants ? Il y a là pour notre chaîne le noyau de son financement futur.

Pour une politique volontariste

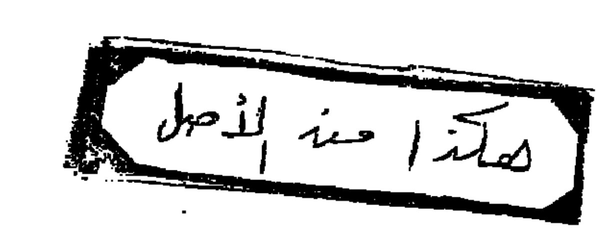
Enfin, il m'apparaîtrait sain qu'une partie du budget du ministère de la culture fût consacrée à cette tâche. Il ne suffit pas de permettre aux créateurs de subsister, encore faut-il leur permettre d'atteindre le public. Or ce n'est pas en subventionnant au coup par coup quelques productions audiovisuelles plus ou moins prestigieuses, dont les médias ne veulent pas, que le ministère préservera et fortifiera notre capacité de production originale. Plutôt qu'un fonds spécial mis à la discrétion du ministre pour financer des films qui ont l'heur de lui plaire, il vaudrait mieux que le ministère participât au financement d'une chaîne de télévision qui aurait, en matière de cinéma, une politique ambitieuse de coproduction et de diffusion des films d'auteur.

Il est temps de mener une politique volontariste de mise en valeur de notre patrimoine culturel. Ce doit être l'impérative mission du nouveau service public. Ce doit être aussi l'une des missions prioritaires d'un véritable ministère de la culture.

Et que l'on ne vienne pas me dire qu'en agissant ainsi nous risquons de constituer un ghetto. L'affirmer reviendrait en fait à prétendre que notre culture est elle-même un ghetto et que le rideau n'a plus qu'à tomber sur quelque chose qui fut grand et achève de s'éteindre. Je ne crois pas à cette agonie. Il est des combats qu'il faut au contraire livrer et gagner. Je souhaite que l'opposition à laquelle j'appartiens le fasse sien avec détermination.

(*) Ancien ministre de la culture.

● ***M. Hersant en Belgique.*** **– Dans la bataille juridique qui l'oppose à M. Robert Hersant, *la Nouvelle Gazette de Charleroi* vient de marquer un point. Le tribunal de commerce de Mons a, en effet, ordonné à *la Province*, le quotidien récemment acquis par M. Hersant, de cesser de plagier son concurrent. Le feuilleton judiciaire pourrait reprendre dès mardi. *La Nouvelle Gazette* a, en effet, engagé une procédure contre la *« concurrence déloyale »* à laquelle se livrerait le groupe adverse en soudoyant ses vendeurs de journaux.**



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

VOUS ÊTES de formation Grande École ;

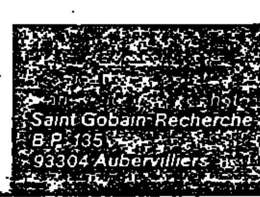
VOUS POSSÉDEZ une formation scientifique complémentaire ;

VOUS RECHERCHEZ une carrière active, diversifiée, éventuellement internationale ;

COMMENCEZ EN **RECHERCHE INDUSTRIELLE**

VOUS TRAVAILLEREZ à Saint-Gobain Recherche, laboratoire central des sociétés verrières du Groupe à Aubervilliers, dans les disciplines suivantes :
- sciences des matériaux • thermique
- mécanique des milieux continus
- physico-chimie minérale et organique
- génie chimique.

VOUS POURREZ ÉVOLUER si vous le souhaitez, vers des postes opérationnels, dans d'autres secteurs, au sein d'un Groupe fédérant 106 filiales, grandes et petites entreprises implantées dans 17 pays.





GRAPHITE

Psychologue industriel

Une société de services en ressources humaines souhaite intégrer très rapidement un(e) psychologue dans son équipe pour un contrat à durée déterminée de six mois.

Il s'agit d'intervenir au sein d'une équipe pluridisciplinaire de psycho-sociologues pour une action ponctuelle d'évaluation de potentiel de personnel ouvrier.

Ce poste convient à un(e) psychologue diplômé(e) ayant une première expérience du milieu industriel et si possible une bonne connaissance des techniques d'évaluation. Il réclame une assez large disponibilité, les travaux ayant lieu à Paris et en province.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser au plus tôt votre CV avec photo et rémunération sous réf. 3080 M.

CORT — 65 avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Railway Engineer

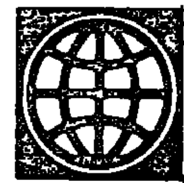
The World Bank, a leading international institution in the field of economic development with headquarters in Washington, D.C., invites applications from qualified men and women for the vacancy of Railway Engineer.

Selected candidates will be assigned to different regional units at the Bank's headquarters to work as members of interdisciplinary teams that include economists, financial analysts, and other specialists whose overall responsibility is to identify, and appraise railway projects for which Bank financing is proposed.

In addition the Railway Engineer will be required to undertake and carry out sector reviews, technical feasibility studies, appraisals of new projects, and to supervise projects under implementation.

Requirements:
1. *University degree or equivalent qualifications.*
2. *Several years of practical experience in railway engineering and/or operations followed by substantial experience in senior management positions.*
3. *General understanding of related economic and financial aspects in order to assess and evaluate projects within the context of borrower country's overall development needs and strategies.*
4. *Knowledge of French.*
5. *Developing country experience would be greatly advantageous.*

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. Please send a detailed curriculum vitae to the following address, quoting reference number: 54-FRA-0106.



The World Bank
Staffing Division
Personnel Management Department
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433

Manuel langue française, cult. soc. Femmes et vie prat. Ch. RÉD. EN CHEF. Jeune et motivé, 5 ans exp. min. pour poste au Maghreb. Env. C.V. détaillé à M. A. HAJJI, 28, allée Hoche, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

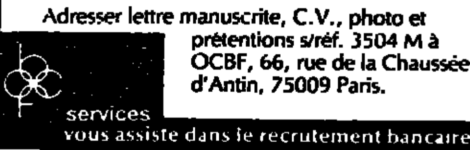
OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PARISIENNE
Filiale d'un Groupe important recherche

EXPLOITANT COMMERCIAL
de bon NIVEAU

Le candidat âgé de 35 ans environ sera affecté dans un secteur en développement. Il devra développer et entretenir un portefeuille de clientèle.
Il sera diplômé de l'enseignement supérieur.
Il aura le sens de l'organisation et de la méthode.
Il devra démontrer des aptitudes au travail en équipe. Une expérience de l'exploitation bancaire permettant une intégration rapide est une condition indispensable pour postuler à cet emploi.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 3504 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris.



services
vous assiste dans le recrutement bancaire

CONTESSE

BANQUE PRIVÉE FRANÇAISE
Groupe international en forte expansion recherche

I — GESTIONNAIRE DE FORTUNE
Ayant une expér. bancaire, minimum classes V à VII. ANGLAIS courant indispensable.

II — RESPONSABLE DE CLIENTÈLE d'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS
minimum classes V à VII.

III — ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE DES TITRES
ayant assuré la charge de ce service dans une banque ou un établissement assimilé.

Rémunération attrayante pour candidat fortement motivé et perspectives de carrière intéressantes.

Adresser C.V., photo et prétentions à O.S.P. Service « B », 64, rue La Boétie, Paris-8e qui transmettra.

Sté d'Ingénierie (100 millions CA) Métro Mairie-de-Montreuil recherche pour son département Energie-Environnement en contrat à durée déterminée un

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
(H. ou F.)

diplômé en Electrotechnique ou Electronique ayant quelques années de pratique, capable d'assurer l'étude, la surveillance et le suivi d'affaires importantes dans les domaines des courants faibles et de la télématique appliquée aux installations techniques et thermiques (réseau de chaleur, géothermie, bâtiments communaux, réseau d'eau d'assainissement...) contacts extérieurs à envisager.

Ecrire avec C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE, sous n° 305.607 M, 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

IMPORTANTE sté recherche : CCIAUX (H. ou F.). Niv. Bac + 2, dynamique ambitieux, excellente présentation pour contacts clientèle. Haut niveau, rémunération pouvant être très importante. Tél. : Mlle BOVA 260-39-62.

Rech. diplômé pharmacien 3 ans exp. secrét. pharmac. indus. sachant rédiger. Paris. Env. C.V. ss n° 303927M Régie presse 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

2 POSTES DISPONIBLES POUR
INGÉNIEURS LOGICIELS
spécialisés sur MINI 6
Libres de suite. — 784-74-52

Constructeur international rech.
INGÉNIEUR LOGICIEL
diplômé débutant accepté. Libre de suite. 784-74-52.

MULTINATIONALE rech.
INFORMATICIEN RÉDACTEUR
Spécialiste de la documentation. Très urgent — 784-74-52

RESTAURANT CHATILLON/BAGNEUX-92
Cherche cuisinière. Journée continue, jour. M. Deshayes. Tél. : 644-17-24.



emplois régionaux

Notre Groupe Industriel conçoit et réalise des biens d'équipement lourds et évolués commercialisés dans le monde entier. Il souhaite renforcer son Service achats en intégrant un

RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES ACHATS

Il aura une formation École de Commerce ou des Approvisionnements avec une expérience Achats dans l'industrie mécanique de 5 ans.

Sous l'autorité du Directeur industriel, il assurera, en liaison avec les Services techniques, la recherche des fournisseurs et la négociation des contrats pour les pièces et composants importants achetés en série et destinés à la constitution de nos produits.

Ce poste implique de réelles qualités de NÉGOCIATEUR et d'ORGANISATEUR.

La pratique de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand est souhaitée.

LIEU DE TRAVAIL : basé en ALSACE déplacements fréquents dans l'OUEST DE LA FRANCE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au journal « Le Monde », ss n° 7.197 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

secrétaires

PARIS 8e — FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche
SECRÉTAIRE CCIALE
sténo-dactylo expérimentée aptit. à la manip. des chiffres
Ad. C.V. avec photo et prét. sous le n° 303929M, régie presse, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

PARIS 8e — FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche
SECRÉT. ADMINIST.
Aptitude comptable souh. pour suivi du dossier d'assurance. Crédit client.
Ad. C.V. avec photo et prét. Sous le n° 303928 M RÉGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

VOTRE COMPAGNON EN HOLLANDE
Articles et vêtements de sports et de loisirs ainsi qu'articles d'équitation. Maison d'importation cherche représentations. S'adresser par écrit en joignant documentation complète à : Coastline Product Promotions Voorstraat 100 2201 JA NOORDWIJK (Hollande) Tél. : 19-31-1719-19026

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémun., à toutes et à tous, avec ou sans diplôme. Dem. une documentation (grat.) sur notre revue spécial. FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Dem. une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09

DEMANDES D'EMPLOIS

43 ans, ESC expérience direction PME boissons et métallurgie. France, Afrique ou ailleurs. Anglais, espagnol. Ecrire : HAVAS 06600. ANTIBES 236.

Cadre 47 ans, directeur d'usine (20 personnes) avec atelier d'usinage, pièces métallurgiques, magasin, expédition et vente au comptoir, responsable des achats, stocks, embauche et paie du personnel, entretien, fabrication, relations commerciales, cherche poste équivalent, ou adjoint à direction, si société plus importante dans région parisienne Ecr. s/n° 6.703 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

43 ans, ESC expérience direction. PME boissons et métallurgie. France, Afrique ou ailleurs. Anglais, espagnol. Ecrire : HAVAS 06600. ANTIBES 236.

Dame 49 ans Lic. Droit diplômée études psychologiques. Exp. prof. type relationnel. Goûts littéraires et artistiques. Cherche emploi relations publiques en déplacement Marseille. Midi, Paris. Ecrire : HAVAS. MARSEILLE 32102.

MBA 5 ANS EXPÉRIENCE COMMERCE INTERNAT., biens d'équip. lourd, montage financier, suivi contrats, coordination, 32 ans, séjour 4 ans aux USA. All. courant, cherche poste gestion ccIale, finance export. Paris : 77-93-94. Ecrire sous le n° 79.973 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune femme 35 ans
SECRÉTAIRE COMPTABLE
recherche poste durée déterminée sur Paris ou proche Vincennes, CAP comptable, 10 ans expérience. Ecr. s/n° 6 745 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 38 ans, 8 ans d'expérience recherche hôtel en gérance libre. 50 à 70 chambres à Paris ou région parisienne. Tél. : 883-84-97 ou écrire : Mme Cart, 89, rue de Reuilly, bât. 9, 75012 PARIS.

ING. GESTIONNAIRE
Hme 45 ans, gde exp. PMI et PME, ventes, org. et dével., gestion, jur., pers., sens relation., ch. dir. d'expl., D.G., S.G. ou consul. Éc. sous n° 6748 *le Monde* Pub., services ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JF. 32 ans, études supérieures littéraires et linguistiques, 8 ans d'expérience, recherche poste D'ATTACHÉE DE DIRECTION trilingue. Intérêt pour secteurs presse et édition — relations presse, bonne rédaction, excellente présentation. Tél. : 245-06-09. Ecr. s/n° 2.297 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 36 ans, docteur en économie, chimiste, quadrilingue, expér., chargé d'étude commerciale, étudie ttes propos. Ecrire sous le n° 079.983 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire commerciale dactylo, 17 ans d'expér. dont 7 dans petite PME. Notions comptable rech. poste stable (tenu livres compt., paye, trésorerie, etc.). Libre de suite. Ecrire sous le n° 079.957 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 29 ans, 7 ans expérience. Exc. dactylo, sachant rédiger, méthodique, sens des relations extérieures, cherche secrétariat varié 8 h/jour. Tél. : 358-79-37.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Suite cessation commerce tableaux, vends en un seul lot 60 cadres plâtre. États et formats divers. Catalogues ventes Paris, Londres 1955 à 1965. Écrire sous n° 6747 Le Monde, Pub, service annonces classées 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.

Bijoux

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
MODERNES — BRILLANTS ARGENTERIE — VIEL OR
PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin Étoile, 37, avenue Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Cours

MATHÉMATIQUE PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE . Prof. expérimenté. 558-11-71.

Papiers Japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m). Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.

MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon — (7) 860-02-54.
Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Meubles

Cherche RESTAURATION MEUBLES ANCIENS — BANLIEUE NORD Placage massif, vernissage au tampon, finition ciré, 15 ans d'artisanat-antiquaire. Devis gratuit. Téléphone : 469-44-03.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situés dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16 00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843 591212. Telex 96454
ou Mme Boullon 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année — cours spéciaux vacances scolaires

Moquettes

A SAISIR **MOQUETTE 100 %** pure laine Woolmark Prix posée : 99 F/m² Tél. : 658-81-12

Homes d'enfants

GRANDES VACANCES, 4 à 12 ans, poney, voile, poterie. Petit effectif. Ambiance familiale, Yonne, 1 heure Paris Téléphone : (86) 66-05-52.

Psychanalyse

Un psychanalyste reçoit au 735-26-85 1re consultation gratuite.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon 94800 VILLEJUIF. Métro Louis-Aragon (1) 726-89-63 — 638-34-14

Vacances - Tourisme - Loisirs

A louer, Côte Vendée. Juillet, août. Villa 6 personnes. Téléphone : (51) 54-53-93.

Cherche location petit pavillon ou appartement avec terrasse (3 pers). Pour juillet (1er au 30). Région Languedoc-Roussillon. Bord de mer. Ecr. s/n° 6.746 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LA CIOTAT 100 mètres plage. F 1 R.-de-Ch., jardin, loggia. Téléph. : 42/26-71-51 H. R.

Loue Fréjus (83) dans villa avec jardin, 2 pièces en juin, juillet, août, septembre. Téléph. : (16) 94-51-02-02.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) A louer juin, août, septembre STUDIO 4 pers., tout confort PISCINE, TENNIS, ÉQUITATION Téléphone : 304-42-41.

WEEK-END RANDONNÉES PÉDESTRES MASSIF DU JURA Ascension-Pentecôte à 3 h de Paris en TGV. Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme XVIIIe confortablement rénovée, table d'hôtes, limitée à 12 personnes. Cuisine et pain maison; chambres 2 personnes avec salle de bains. Tout compris. Pension + accompagnement, prix : Ascension 950 F, Pentecôte 850 F. Ecrire : Le Crêt-l'Agneau — 25650 MONTBENOIT Tél. : 16 (81) 35-12-51

Driscoll House Hôtel 200 chambres à 1 lit. Demi-pension, £ 55 par semaine. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

ÉTÉ 85 — BAIE DE BANDOL Var, loue à la semaine STUDIO 4 personnes dans résidence standing avec piscine. Écrire Havas, 32080 Marseille.

PORTUGAL — ALGARVE Bord de mer, jardin, tt cft, près golf, tennis. Tél. : 329-34-61.

Ile d'Elbe, loue moulin 8 lits, verdure, charme, calme, juil. 22 000 F, juin, sept. 8 000 F. D'Affitto, 14 caldaie Firenze (19-39-5) 521-84-93. Dépliant.

Cannes Méridien, près Croisette, studio luxe, 2 pers. Festival mai 3000 F, juin 3900 F, juil. 5500 F + charges. Tél. : 660-41-36 après 19 h.

Part. loue 2 pièces résid. bord Méditerranée, Sète 16 km. Sable, juil. T. soir 901-09-05.

DEAUVILLE (14)
A louer 2 p. tt cft, 35 m², dans immeuble standing, balcon, proximité commerces. Du 16-6 au 16-9-85. Tél. le soir : 388-29-40, après 20 heures.

Bateaux

BATEAU Zodiac 4,15 m. Moteur 10 CV + remorque. Très bon état. Prix : 17.000 F. Téléphone : (7) 821-63-45.

Camping-car

Part. vd CAMPING CAR VOLKSWAGEN transporter aménagé Villard luxe 4 pl. 6 CV Diesel (9 l au 100). État neuf (18 mois 12 000 km). 96 000 F. Tél. : 952-52-90.

Caravanes

A VENDRE CARAVANE 4,20 m - 4/5 places. Auvent, frigo. Équipée hiver. Très bon état. Prix : 19.000 F. Téléphone : (7) 821-63-45.

Accessoires Auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièce détachée toute marque, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux. DÉTAXE EXPORT garantie
AUTOTEC
93, avenue d'Italie. Téléphone : 331-73-56.

automobiles
ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R 5 TL (75) Bon état de marche. 5 000 F. Tél. : 785-73-52

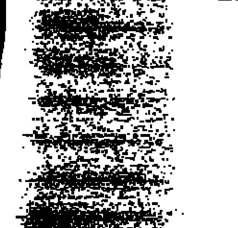
Part. vds R5 GTL noire état except., inter. beige 1982, peu roulé, 17 000 km réels cause double emploi. Px : 32 000 F justifié. Tél. : (6) 424-47-17, de 12 à 22 h.

PARTICULIER VEND 94
R5 ALPINE TURBO
Bordeaux vernis, première main, très bon état, modèle 83. Toit ouvrant, poste-radio, cassettes. Prix Argus à débattre. 41 000 km. Tél. : 578-17-45.

de 8 à 11 C.V.

Vds MERCEDES 240 D 75 98000 km, État impeccable. Tél. : 781-69-68





ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

ARCHIVES dans bel imm. 18e 3 P., allure, soleil, parking 1.040.000 F. Tél. 274-23-23.

4e arrdt

PRÈS BEAUBOURG
MARAIS DUPLEX
90 m² original, poutres apparentes. Liv., 2 chbres, cft, soleil TÉL. GÉRANT. 233-04-30.

MARAIS, r. des Francs-Bourgeois, bel imm. p. de t., asc., gd studio, tt cft. 634-13-18.

5e arrdt

GOBELINS pierre de t., beau 2 P., cft, balcon, soleil. 420.000 F. Téléphone : 325-97-16.

PANTHEON
ét. élevé sans asc. bel appt d'angle s/balcons, liv. + chbre vue dégagée, cuisine équipée, bains, cheminée.
SERGE KAYSER. 329-60-60.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
130 m² caractère. 703-32-44 achète 200 m² R.G. standing.

CHERCHE-MIDI
150 m², salon, salle à manger 3 chbres, imm. grand confort 5e ét., asc., park. 567-22-88.

VANEAU
Imm. récent, séjour + chambre cuis. équipée, bns, balc., park. IMPECCABLE. 960.000 F. GARBI : 567-22-88.

Vavin, 4e ét., asc., poss. living, 2 chbres, imm. 19e. 1.100.000 F. Marnier. 222-69-50.

7e arrdt

RUE AMÉLIE, 1 pce, avec dche et coin cuis., 5e ét., clair. Téléphone : 329-58-65.

10e arrdt

PRÈS HOPITAL ST-LOUIS bel imm. pierre de t., tapis, asc., beau 3 P., tt cft, ref. neuf. Téléphone : 634-13-18.

12e arrdt

DAUMESNIL
Très bel imm. pierre de t., asc. Libre, 2 P., 41 m², rénové Occupé Loi 48, 2 P., de 40 à 50 m². Tél. 720-33-17.

13e arrdt

DUPLEX
Urgent, part. vd ds bon 13e 3 P., 83 m², cuis., s. de bns, cave, boxe fermé. Terrasse, 20 m², plein sud, imm. stand., 7e ét. et dernier ét., asc., chf. individuel au gaz. 1.150.000 F. Téléphone : 367-07-80.

14e arrdt

Théâtre MONTPARNASSE Imm. pierre, GD 3 P., cuis., bns, tr. clair, 4e ét., poss. asc. 508-53-84 ou 060-54-94.

MAISON CHARME
Terrasse, 160 m². 2.500.000 F. Téléphone : 326-73-14.

15e arrdt

Part. 40 m² + cave, 2 Pces, gd débarras, entrée, cuisine, w.-c., chauff. ind. Bon imm. ancien, charges min. 330.000 F. Sur place sam. et dim. 11 h/13 h. 23, rue Cambronne, 2e étage droite sur cour.

16e arrdt

Mo PORTE ST-CLOUD
Bel imm., tout CONFORT living double, 3 chambres hall d'entrée, cuisine, bains Tél. matin. 544-21-97.

AVENUE FOCH : 2 pces, 45 m² dernier étage, plein soleil 501-86-10, de 12 h à 15 h.

LUXE 3 P., TERRASSE
Dernier ét., nf, STANDING
Px exceptionnel. Dernier lot
Téléphone : 504-81-47.

Mo PORTE ST-CLOUD
Bel immeuble tout CONFORT. living dble, 3 chbres, hall d'entrée, cuis., bains. tél. le matin : 544-21-97.

EXELMANS côté Seine
Agréable 2 P., tt cft, soleil asc. Tél. 465.000. 320-60-51.

18e arrdt

CAULAINCOURT, imm. standing, beau living + 2 chbres, occupé, libérable JUIN 1988. 254-86-89.

A RÉNOVER 118.000
2 pièces, cuis., w.-c., 4e ét. sur rue, plein sud, bel imm. ancien IMMO MARCADET. 252-01-82.

MONTMARTRE
Imm. p. de t., studio, entrée, cuis., w.-c., débarras, terrasse-jardin. Exception. 183.000 F. IMMO MARCADET. 252-01-82.

CHATEAU-ROUGE
– 3 P. env., 60 m². 270.000 F.
– 5 P. env., 120 m². 700.000 F.
– dernier étage, 55 m² + 20 m², à aménager. 300.000 F.
Téléphone : 359-70-05.

91 - Essonne

Juvisy (91) 8' gare, pavillon, entrée, séj., 3 chbre, cuis., salle de bns, w.-c., sous-sol, 2 gar., terrain, 220 m². 610.000 F Tél. 885-84-76, apr. 19 h.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE RER
Séj. dble + 3 chbres, 96 m² tout cft, soleil. 600.000 F. GARBI : 567-22-88.

Province

CASSIS (13)
Particulier vend magnifique T.3 grd stand. 70 m² dans résidence avec piscine, tennis et plage à proxim. Prix à débattre. T., à part. 19 h : (42) 01-13-24.

CANNES
Quartier résidentiel dans petite Résidence luxe, gd cft, vue mer. BEAUX 2 P., 76 m² habitables + TERRASSE
Téléphone : (93) 39-90-88 ou (1) 742-08-00.

immobilier information

ANCIENS, RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS
Téléphone : 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 Pces. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels Particuliers
562-16-40.

GROUPE DORESSAY
3, rue Vieux-Colombier-6e recherche POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS HAUT DE GAMME et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

PAIE COMPTANT
TOUTES SURFACES même à rénover. 267-37-37.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75 recherche pour clients sérieux, APPTS à partir de 100 m², dans 15e et 7e arrdts.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRE
rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartier résidentiel, paiement comptant chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

Part. cherche Buttes-Chaumont achat ou viager, appt 100 m² jusqu'à 1.100.000 F. Téléphone : 845-69-69.

ACHÈTE COMPTANT
toutes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. 252-01-82, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 Pièces de 2.000 F à 10.000 F. Selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : A.P.P.E.L., 75, B.P. 114, 75463 Paris Cedex 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

Studio 25 m², tt équipé, imm. gd stand. 3.280 F + ch. Libre de suite. 969-19-24, de 8/21 h.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-Banlieue
Téléphone : 707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard
PARIS-5e
Métro CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs et employés mutés Paris, important groupe bancaire européen rech. appts 2 à 8 P. Villas studios Paris, proche banlieue Px indifférent. 504-01-34.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES Tél. 889-89-66 – 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. Loyers garantis par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES
Téléphone : 562-78-99.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La-Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM DE Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

maisons de campagne

ARIÈGE, BELLE MAISON village, p. de t., 7 pces, garage, combles aménageables, jardinet, tt cft, prox. golf publique 55 ha. : 630.000 F. Téléphone : (61) 67-23-06.

OISE (PROCHE CHANTILLY)
BELLE MAISON ANCIENNE
8 PIÈCES PRINCIPALES
– JARDIN D'AGRÉMENT, 6.000 m².
– BATIMENTS ANNEXES.
Tél. (1) 604-20-91 ou écrire PASTEL, 41, rue Sébastopol 37000 TOURS.

VERSAILLES
RÉSIDENTIEL, sur 1.200 m² de jardin arboré, belle maison, parfait état, 160 m², gd séj. dble + 3 chambres, 2 salle de bns, maison gardien, garage
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

Part. vd à Chénérailles (Creuse), pte mais. habit. de suite avec jard. Prix 80 000 F. Tél. : (73) 80-54-72 ap. 20 h.

REFAITE A NEUF (près des ANDELYS 27). 100 km PARIS, 30 km ROUEN
1 800 m². Rez-de-chaussée : séjour double 35 m², cuisine, w.c., salle d'eau, lingerie, garage. Étage : 3 chambres, cabinet toilette, poutres apparentes sur la totalité, chauffage central mazout + récupération chaleur cheminée. Terrain aménagé. Prix : 500 000 F net. Téléphone : DOURDOU 16 (32) 54-21-11.

fermettes

Part. vd Dun-les-Pl. (58) Morvan, 35 km sortie A6, anc. ferme pierres à rest., cour, verger, ens. 60 a. Tél. soir (86) 78-71-31.

propriétés

A 75 km de Paris sud, maison de maître + 1 de garde, s/parc, 2, 3 ha. 1.800.000 F. Téléphone : (6) 424-12-70.

viagers

Libre de suite, gd studio tt cft, imm. récent, 18e, asc. 155.000 + 3.700 couple 81/83 ans Cruz. 266-19-00.

35.000 + 3.500 F. Appt 2/3 p., jardin près Mo Gobelins, occupé femme 80 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

C.I.A. 256-35-29
DOMICILIATION
Une adresse de prestige :
31, Champs-Élysées, Paris-8e.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
bureau ou domiciliation
BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

Votre adresse commerciale
ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Société
démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55

bureaux

Siège social, R. ST-HONORÉ
Constitution stés, télex
secrétariat, tous services
PARIS-ILE-DE-FRANCE
INITIATIVES. 260-91-63.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex
Location burx. Ttes démarches pour constitution de société
ACTE - 359-77-55.

fonds de commerce

Ventes

RÉGION AURAY
Fonds de boulangerie-pâtisserie, alimentation générale (97) 83-15-08, le matin.

boutiques

Ventes

PR. PLACE DAUMESNIL, pptaire vd ds imm. rénové, murs debout. 650.000 F, loués 6.000 F mois Téléphone : 634-13-18.






















LE CARNET DU Monde

Réceptions

– M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations a remis, mardi 23 avril, le prix Charles-Barou de l'Alliance nationale « Population et Avenir » à cinq familles nombreuses au cours d'une réception organisée à l'hôtel Pomereu à Paris.

Naissances

– Françoise et Christophe BOULAY ont la joie d'annoncer la naissance de

Lorraine,

le 18 avril 1985.

– Marie-France LAVARINI et Jean-Yves LHOMEAU ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste.

Paris, le 24 avril 1985.

Décès

– Mme Pierre André,
son épouse,
M. et Mme Pierre Germain,
leurs enfants et petits-enfants,
Simone André,
petite sœur de l'Assomption,
M. et Mme Claude André
et leur fils,
M. et Mme Michel André
et leur fils,
ses enfants,
Mme Denise Budin,
sa sœur,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles André, Muller, Leblond, Tisserand, Toutain et Chauveau,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ANDRÉ,
saint-cyrien (promotion 1914),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille des Evadés,
directeur général adjoint honoraire
de l'Urbaine et la Seine,

pieusement survenu en son domicile, le 21 avril 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 25 avril, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame des Airs, sa paroisse, 13, avenue Alfred-Belmontet à Saint-Cloud (Val-d'Or).

41, rue du Val-d'Or,
92210 Saint-Cloud.

– Les cadres de direction
Et ses anciens collaborateurs de l'Urbaine et la Seine
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Pierre ANDRÉ,
directeur général adjoint honoraire
de l'Urbaine et la Seine.

– M. Raoul Bourgine,
son époux,
M. et Mme Raymond Bourgine,
Mme Gisèle Bourgine,
ses enfants,
Et leur famille,
font part du rappel à Dieu, le mercredi 17 avril 1985, de

Mme Raoul BOURGINE,
née Maria-Lélia Théry,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes.

Dans un second combat, en 1960-1962, pour l'amour de l'Algérie française, elle avait épuisé ses forces.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, le mardi 23 avril 1985.

Elle repose dans le caveau familial.
Il n'y aura pas d'autre faire-part.

– Mme Lucien Branger,
Mme Jackie Hertrich,
M. et Mme Donat Branger,
Christel, Philippe, Donat, Véronique et Sylvie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien BRANGER,
officier en retraite,
première classe honoraire
de la Légion étrangère,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,

survenu à Magne le 17 avril 1985, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 19 avril à Sainte-Néomaye (Deux-Sèvres).

2, place Robin,
79460 Magne.
16, quai des Bateliers,
67000 Strasbourg.
BP 2820 Riyadh 11461,
Arabie saoudite.

– Mme Olga Yovanovitch,
Mme Annie Gouyon
et Christian,
M. Daniel Yovanovitch
et Claire,
font part, avec beaucoup de peine, de la mort de

M. Ernest DAVID,

leur père et grand-père,

survenue à Saint-Cloud le 21 avril 1985, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 avril, au cimetière de Saint-Cloud, rue Foch (Hauts-de-Seine), à 15 h 30.

113, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Le Mans. Vannes, Quessoy.

Mme Guy de Lignières,
son épouse,
Luc, Cécile-Marie et Vincent de Lignières, ses enfants,
Mme de Lignières, sa mère,
M. et Mme Yves Le Levier,
Ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses oncles et tantes,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins, cousines
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de quarante-huit ans, de

M. Guy de LIGNIÈRES,
directeur départemental de la Sarthe,
Ouest-France.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 19 avril en l'église de Quessoy (Côtes-du-Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

115, avenue Bollée,
72000 Le Mans.
81, avenue du Maréchal-Juin,
56000 Vannes.
« La Fontaine Saint-Père »,
22120 Quessoy.

– Ne vous attristez pas !
Un mort n'est pas seulement une enveloppe vide, une masse inerte...
Un mort est une « vie silencieuse » :
– C'est la « vie silencieuse » de tout le réseau d'Amour et d'Amitié que nous avons créé ensemble, qui se perpétuera dans un souvenir qui ira s'estompant, mais aussi dans les valeurs et les idées pour lesquelles nous avons lutté ensemble aussi.
– C'est la « vie silencieuse » de la matière un temps organisé pour constituer un corps et qui, maintenant libérée, va se réorganiser dans un Univers vivant...
– C'est – pour ceux qui y croient – « la vie silencieuse » de qui participe maintenant directement à la VIE !
C'est tout cela « risquer la confiance ».

Christiane MARVAUD-LE TELLIER,

décédée le 21 avril 1985 à Paris.

Sa famille et ses amis se réuniront le jeudi 25 avril, à 11 heures, au cimetière des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Jacques Marvaud,
5, place de Rungis,
75013 Paris.

– Varces-Allières-et-Risset.
Grenoble.

En la trente-septième année de son sacerdoce,

l'abbé Jean MILLION,
curé de Sainte-Thérèse
de Corenc-Montfleury,

est entré dans la Paix de son Seigneur et dans la Lumière de la Résurrection entouré de l'affection de sa mère, de ses frères et sœurs et ses neveux et nièces.

Sa famille et tous ses amis se retrouveront en l'église de Corenc-Montfleury le vendredi 26 avril, à 9 h 30, et chanteront l'Action de Grâces pour le service du Seigneur qu'il lui a été donné de vivre, dans la grâce de sa foi, auprès des enfants, jeunes et adultes des communautés dont il a été le pasteur.

Son corps reposera au cimetière de Varces.

« La foi est plus précieuse que l'or, notre joie est plus forte que l'épreuve passagère. »
(1re épître de Pierre.)

De la part de
Mme Paul Million,
sa mère,
Madeleine et Dominique Rousseau,
Hélène Million,
Claude et Claire Million,
Geneviève et Charles Pivot,
Pierre et Elisabeth Million,
L'abbé François Million,
Bernard et Christine Million,
Bruno et Anne Million,
Charles et Claudine Million,
ses frères et sœurs,
ses neveux et nièces,
Mme Louis Million,
Mme Antoine Craya,
ses tantes,
Les familles de Louis et Antoine Million.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Giraudière »,
38760 Varces-Allières-et-Risset.

– Les familles Roy, Boisverd, Constant-Bleynie,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

Mme Georges PHILIPPAR,
née Jeanne Bonnet-Roy.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, le vendredi 26 avril 1985, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph SMADJA,
ancien directeur de banque en Tunisie,

survenu le 22 avril 1985, à Paris, à soixante et onze ans.
De la part de
Son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
Et membres de sa famille.

– Olivier et France Todd
Catherine et Emmanuel Videcoq,
Emmanuel et Laure Todd,
Camille Todd,
Samuel Todd,
Aurélia Todd,
Sarah, Judith, Cécile
et Emilie Videcoq,
David Todd,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Ses amis et élèves,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Dorothy SPIRT,
née Todd,
professeur d'anglais,

survenu le 20 avril 1985, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 avril, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale.

15, rue Lamartine,
91120 Palaiseau.
12, rue de Tournon,
75006 Paris.

– Mme Denise Truchot
Et son fils, M. Didier Truchot,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux et père,

M. Antony TRUCHOT,

survenu le 21 avril 1985, à Paris.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 25 avril, à 8 h 30, à l'église Saint-Cyr-Sainte-Julitte à Villejuif.

Anniversaires

– Le samedi 28 avril 1984, mourait à Dijon,

Claudine CASTELLI.

A l'occasion du premier anniversaire de sa disparition, une messe a été dite en l'église de Sauveterre-de-Rouergue en Aveyron, le dimanche 28 avril 1985.
De la part de
Jean Castelli
Et de ses enfants et petits-enfants,
Marie-Françoise, Isabelle, Matthieu, Emmanuelle et Bonnie, et Eugénie.

– A l'occasion du cent vingt-deuxième anniversaire du combat de

CAMERONE,

une messe solennelle sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides le mardi 30 avril, à 10 h 30, à la mémoire des

Légionnaires morts pour la France.

Cette messe sera suivie d'un dépôt de gerbe sous la plaque commémorative du combat de Camerone.

Communications diverses

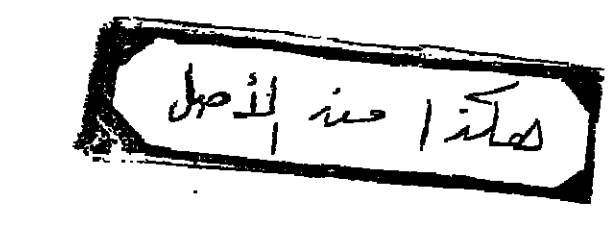
– Le groupe Paris-14e de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) et le groupe no 1 d'Alésia d'Amnesty International organisent le 24 avril, à 20 h 30, 7 *bis*, rue du Moulin-Vert, Paris-14e, une conférence-débat sur la campagne mondiale contre la torture.

– L'AIDES (Association pour l'entraide et l'information sur le SIDA) organise, le jeudi 25 avril à 20 h 15, une conférence, avec Mme Françoise Barré-Sénoussi (chargée de recherche à l'INSERM) et le professeur Jean-Paul Escande (chef de service de dermatologie et vénéréologie à l'hôpital Cochin-Tarnier), au grand amphithéâtre du ministère de la santé, 8, avenue de Ségur, 75007 Paris. (Renseignement : AIDES (1) 804-00-99).

– Le Club Femmes 2000 recevra Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui signera son ouvrage *A cause d'elles* (Editions Albin Michel) au club Pernod (7e étage), 90, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e, le jeudi 25 avril, de 18 h 30 à 21 heures.

– L'IFAT organise une conférence, donnée par M. Alain Crespelle, le 25 avril 1985, 8, rue Jean-Goujon, à la Maison des centraux, Paris-8e, à 20 h 30.
Thème : « La défense passive ou les neuf raisons d'être malade. »

– La famille du
colonel François de LA ROCQUE
et l'association des Amis de La Rocque organisent diverses manifestations à l'occasion du centenaire de sa naissance.
Le samedi 27 avril 1985, à 11 heures, une messe sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Louis d'Antin, à sa mémoire, à celle de ses fils morts pour la France, de Jean Mermoz, de Noël Ottavi et de tous ses amis disparus. L'homélie sera prononcée par le R.P. Carré, de l'Académie française.
Les 25, 26 et 27 mai 1985, un pèlerinage aura lieu à Vic-sur-Cère (Cantal).
Le dimanche 26 mai, à 10 h 30, messe en l'église de Saint-Clément, suivie d'une visite au cimetière où La Rocque repose. Le Père Alain Ponsard prononcera l'homélie.
Sur simple demande, l'association des Amis de La Rocque, 96 boulevard Maurice-Barrès, 92200 Neuilly-sur-Seine, adressera le programme du pèlerinage.



(Publicité)

Nous avons conçu un enseignement informatique en sachant que, demain, votre employeur ne vous pardonnera rien !

C'est pour cela que le Technium a mis au point un enseignement allant très au devant des attentes des employeurs d'aujourd'hui et de demain.
En matière d'enseignement, les approches traditionnelles, bien connues, sont déjà dépassées.
L'informatique est maintenant partout. Et on en redemande...
Les filières se multiplient, et les formations se diversifient.
Jamais les choix n'ont paru si complexes. Les parents se perdent dans le dédale des cursus.
Mais pas les étudiants malins : "Ils raisonnent de plus en plus en termes de stratégie efficace, en se construisant des itinéraires payants" note Benoît Prot, rédacteur en chef de "L'Étudiant".
Alors... pour être de votre époque... suivez un enseignement du Technium, à base d'informatique. Puis :

devenez ingénieur informaticien
devenez ingénieur roboticien
devenez ingénieur commercial
devenez ingénieur financier

1) Filière informatique :

Options après le tronc commun :[1]
informatique de gestion/micro-informatique
banques de données/sécurité informatique
contrôle de processus/génie logiciel
informatique industrielle/robotique
intelligence artificielle/micro-électronique
informatique graphique/réseaux.

en 1 an : analyste-programmeur
Fonction : rédige les demandes transmises par l'analyste d'applications dans un langage admissible par l'ordinateur, tel que PASCAL, C, COBOL, BASIC, tableur ou autre nouveauté. Installe ces programmes. Souvent sous UNIX.
Admission : avec ou sans le BAC, (éventuellement après une remise à niveau).

en 2 ans : analyste d'applications
Fonction : après avoir analysé les besoins de l'utilisateur, rédige une étude sur la structure des fichiers et des programmes requis pour répondre aux besoins exprimés.
Encadre les analystes-programmeurs. Forme les utilisateurs. C'est déjà un "pro".
Admission : sur dossier, ou être reconnu analyste-programmeur.

en 3 ans : chef de projets
Fonction : Informaticien totalement autonome, il est apte à prendre en charge des informatisations complexes et complètes. Il analyse les besoins de l'entreprise, conçoit l'architecture du système. Gère et planifie les autres informaticiens concernés. Dialogue souvent. Beau salaire..
Admission : sur dossier ou être reconnu analyste d'applications.

en 4 ans : ingénieur-systèmes
Fonction : informaticien de haut niveau, à qui l'on confie les "problèmes". Se spécialise dans un des axes de l'informatique (gestion, systèmes d'exploitation, réseaux, micro-informatique, qualité, informatique graphique, langages, etc.). Choisi lui-même ses employeurs.
Admission : sur dossier, ou être reconnu chef de projets.

2) Filière robotique/productique

(grâce aux roboticiens, la fiction devient presque banale).

Compter de 2 à 4 ans d'études : les conditions d'admission et les niveaux sont identiques à ceux de la filière informatique ; le contenu théorique et pratique est basé sur les matières propres à la robotique. Informatique, micro-électronique, mécanique, et manipulation fréquente de "jouets" chers...

en 1 an : analyste-programmeur
en 2 ans : analyste d'applications
en 3 ans : chef de projets
en 4 ans : ingénieur-systèmes

3) Filière "Technico-commercial" :

(on se les arrache pour vendre systèmes, logiciels, machines périphériques, micros, services...).
Options après le tronc commun :[1]
informatique de gestion/micro-informatique
informatique industrielle/robotique
intelligence artificielle/micro-électronique
informatique graphique/réseaux.

en 1 an : technico-commercial
fonction : il est suffisamment technicien pour comprendre les produits et les services qui peuvent correspondre aux besoins de l'entreprise, et il est suffisamment vendeur pour les démontrer aux clients, qu'il doit convaincre, aider et suivre.
admission : avec ou sans le bac, (éventuellement après la remise à niveau).

en 2 ans : ingénieur commercial
fonction : après une large formation aux produits et services qui se trouvent sur le marché, et un entraînement poussé aux techniques de la vente de produits de haute technologie, il deviendra l'indispensable lien entre le fournisseur et le client.
admission : sur dossier ou être reconnu technico-commercial.

4) Filière "haute finance" :

(gagner de l'argent, vendre de l'argent, gérer de l'argent, exporter de l'argent...).
Ce programme de formation, tout nouveau, produit des spécialistes de techniques financières, utilisant abondamment l'informatique et la micro-informatique appliquées à la finance.

en 2 ans : ingénieur financier
Admission : sur dossier et entretien ; niveau ingénieur, IEP, maîtrise ou grande école de commerce, ou chef de projets informaticien.

(1) Le tronc commun est le 1er trimestre de chaque année d'études.

Tous ces titres peuvent être obtenus par unités de valeurs capitalisables, en cours du jour ou en **cours du soir.**

Nos 3 grands principes :

• les formations longues, c'est plus efficace :
L'informatique, c'est comme les voitures : de plus en plus simples à conduire, de plus en plus complexes à fabriquer. On ne peut pas apprendre à fabriquer une voiture par correspondance. On ne peut pas enseigner la médecine, ni une technique de haut niveau en 5 mois.
Une bonne partie des informaticiens qui ont suivi une formation trop brève (ou par correspondance) se retrouvent au chômage. "Il existe, certes, une pénurie de spécialistes de haut niveau, mais aussi une pléthore de jeunes mal préparés" (Jacques TEBEKA, auteur du rapport sur la formation des informaticiens).

• les meilleures formations sont en réactualisation permanente.
En informatique, tous les 2 ans, 70 % est périmé !
Prolongement de l'intelligence humaine, l'informatique a maintenant besoin de moins de bras (opérateurs, opératrices, pupitreurs...), et de plus de cerveaux (analystes, chefs de projet, ingénieurs-systèmes...).
Tous les ans, nos cours et nos méthodes sont refondus pour suivre les progrès techniques permanents.
Être compétitif, indispensable pour une entreprise, et même **durablement indispensable,** c'est savoir, savoir faire, faire savoir, et savoir faire faire. En évoluant constamment avec une informatique qui double de puissance tous les 2 ans.

• nos stages en entreprise sont formateurs.
Beaucoup d'organismes de formation envoient les étudiants "en stage" dans des entreprises... pendant les vacances ! Or, pendant les vacances, les projets importants sont arrêtés, et les gens intéressants... ne sont pas là !
Nos stages sont effectués **en parallèle du cursus,** ce qui les rend particulièrement efficaces, couplant connaissances et techniques.

> **Rentabilisez l'été !**
> en 3 mois d'été, effectuez une **remise à niveau** et une initiation aux techniques de pointe, débouchant sur un choix d'orientation et un contrat de formation supérieure longue.

Un dernier point :

"Les formations peu sélectives (par principe), et mal adaptées aux besoins (par conviction), sont des garderies de chômeurs potentiels" (Henri Tézenas du Montcel, ancien Président de Paris-Dauphine).
Constituées en unités de valeur, les formations du Technium sont progressivement sélectives, et constamment adaptées au marché. Les entreprises n'attendent que ceux qui veulent devenir de vrais professionnels. Si c'est votre cas, vos futurs patrons vous accueilleront à bras ouverts en sortant du Technium.

Technium
Enseignement Technique Supérieur privé
Accueil sur rendez-vous au 633-44-66 :
27 bis, rue de Wattignies, 75012 Paris

économie

Nouvelle impasse à Bruxelles sur les prix agricoles

Les ministres des Dix ont avancé leur prochain rendez-vous au 2 mai

Bruxelles (Communautés européennes). – Nouvelle tentative infructueuse à Bruxelles : les ministres de l'agriculture des Dix, qui étaient réunis lundi 22 et mardi 23 avril, ne sont toujours pas parvenus à fixer les prix agricoles ni même à rapprocher leurs points de vue. Le blocage est imputable à l'Allemagne, qui refuse obstinément toute perspective de baisse des prix des céréales. Le début de campagne,

De notre correspondant

qui, dans le cas du lait, de la viande bovine et ovine, aurait dû avoir lieu le 1er avril, a été de nouveau reporté, cette fois jusqu'au 5 mai. M. Filipo Maria Pandolfi, le ministre italien, qui préside les travaux des Dix, conscient des dangers de la situation actuelle, a décidé de réunir le conseil dès le jeudi 2 mai à Luxembourg, alors que normalement le prochain rendez-vous n'était prévu que pour les 13 et 14 mai.

D'ici la semaine prochaine, les contacts bilatéraux vont se multiplier afin d'amener les Allemands à assouplir leur position. Celle-ci est plus gênante qu'un simple rejet d'une proposition de la Commission. En réalité, M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, refuse d'appliquer la décision prise jadis par le conseil, donc approuvée par lui-même, indiquant qu'au-delà d'un certain volume de production de céréales, appelé seuil de garantie, les prix garantis devraient être baissés. Ce seuil a été très largement franchi et la Commission a proposé une réduction de 3,6 %.

Lundi et mardi, les Dix ont montré qu'ils étaient disposés à faire preuve de souplesse pour faciliter la tâche de M. Kiechle. Il semble bien qu'ils soient prêts à renoncer à lui demander de poursuivre cette année le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM) que la RFA applique dans les échanges (un tel démantèlement entraînerait une baisse supplémentaire ou bien une moindre augmentation des prix en marks). De même ils sont ouverts à l'idée d'une baisse des prix des céréales moins nette que celle préconisée par la Commission.

Sur ce dernier point, M. Henri Nallet, dont c'était le premier conseil des ministres bruxellois, a indiqué quelle était la préoccupation française : les crédits disponibles pour le fonctionnement de la politique agricole commune (PAC) sont limités. Il veut bien envisager de n'appliquer que de manière atténuée des contraintes décidées dans le passé afin de freiner la production, mais à condition d'avoir la certitude que la politique de subventions à l'exportation de céréales n'en sera pas affectée. Il ne faut pas que le coût du stockage d'excédents supplémentaires, résultat d'une politique de prix insuffisamment rigoureuse, devienne ensuite un prétexte pour pratiquer de manière plus parcimonieuse une politique d'exportation que la France juge essentielle. Le ministre français paraît très soucieux d'éviter un affrontement avec les Allemands : *« Il n'est pas question pour l'heure de passer à une procédure de vote : une telle procédure de dernier recours n'est politiquement et juridiquement pas d'un usage facile ; on continue à négocier »*, a-t-il remarqué.

M. Nallet a reçu M. François Guillaume, qui était mardi à Bruxelles. Le président de la FNSEA a insisté pour que les prix soient fixés rapidement, et, à défaut, pour que des mesures, si possible communautaires sinon nationales, soient prises en faveur des producteurs de lait et de viande. Il a indiqué l'intention des professionnels d'organiser une « manifestation d'envergure » le 13 mai à Luxembourg si d'ici là des décisions n'étaient pas prises.

Ph. L.

UNE ÉTUDE DU CERC

La terre n'est plus un bon placement

La terre est actuellement un moins bon placement que le lingot d'or ou les valeurs mobilières : le rendement courant des terres louées est de 2,7 % avant impôt foncier et de 2,1 % charges déduites. Les 14,75 millions d'hectares de terres agricoles mises en location représentent un patrimoine de 335 milliards de francs. C'est la constatation faite par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) dans un document intitulé *« Valeur et rentabilité des biens fonciers agricoles »* (1)

Les propriétaires ont reçu en 1982 un fermage moyen de 546 F à l'hectare (de 380 F dans la Meuse, jusqu'à 767 F dans le Maine-et-Loire, toujours en moyenne), pour 169 F d'impôts fonciers et 8,40 F de taxes diverses. Comme la fiscalité foncière augmente plus vite que les fermages, le CERC prévoit que d'ici une quinzaine d'années 6 % des propriétaires paieront des charges supérieures au produit de leurs fermages. L'indexation du fermage sur des productions animales, viande ou lait, conduit à une meilleure rentabilité (589 F à l'hectare en moyenne), que l'indexation sur les productions végétales (502 F) ou quand aucun mode d'indexation n'est prévu au bail (425 F).

Enfin l'étude du CERC montre que la terre ne change pas souvent de mains : on devient propriétaire terrien par héritage plutôt qu'on ne décide de le devenir. Les ventes n'ont concerné que 445 000 hectares en 1982 (1,4 % de la surface agricole utilisée), alors que les successions ont touché environ un million d'hectares.

(1) CERC, 3, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e. No 74. En vente à la Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris-7e. 49 F.

REPÈRES

Dollar : la hausse se poursuit

Le dollar a poursuivi sa progression, mercredi matin 24 avril, sur toutes les grandes places financières internationales. Mais, comme la veille, il ne réussissait pas à maintenir toute son avance initiale. Peu avant midi, il se traitait à 9,44 F (contre 9,2675 F mardi) et à 3,0950 DM (contre 3,0345 DM), après avoir valu 9,47 F et 3,1050 DM. De l'avis des cambistes, cette nouvelle hausse serait due, pour partie, à des opérations de caractère commercial, pour l'autre à des rachats de couverture à l'approche de la fin du mois.

Paiements courants : 16,8 milliards de déficit au premier trimestre

La balance des paiements courants de la France, qui retrace l'ensemble des échanges avec l'étranger (biens commerciaux, services et transferts divers), est redevenue *déficitaire* au premier trimestre 1985 (16,8 milliards de francs), après avoir enregistré un excédent de 4,2 milliards de francs au quatrième trimestre 1984. Ce déficit s'est alourdi par rapport à celui du premier trimestre 1984 (12,9 milliards de francs). Traditionnellement déséquilibrée au début de l'année, la balance des paiements courants a subi le contrecoup des importants déficits commerciaux des trois premiers mois de 1985 (10,8 milliards de francs) et d'une dégradation des comptes non commerciaux (activités de négoce international, services, etc.). Rappelons que la balance des paiements courants a été pratiquement équilibrée, en 1984, après avoir enregistré des déficits de 33,8 milliards de francs en 1983 et de 79,3 milliards de francs en 1982.

Revenu des agriculteurs : + 4,5 % en 1984

Le revenu brut des agriculteurs français aurait progressé de 4,5 % en 1984, beaucoup plus que ne le prévoyait la commission des comptes de l'agriculture de la nation en novembre 1984 (+ 1,5 %). Le relèvement de cette estimation serait dû à la modération de la hausse des coûts de production et à la diminution du nombre des exploitations agricoles (2,2 %, contre un rythme annuel de disparition d'environ 1,8 % ces dernières années). Selon l'INSEE, le revenu des agriculteurs avait baissé de 3,1 % en 1983, avait progressé de 9,1 % en 1982 et de 1,7 % en 1981.

SOCIAL

LE CONSEIL NATIONAL DE LA CFDT

L'esquisse d'un rééquilibrage

Une nouvelle fois, l'habileté tacticienne de M. Edmond Maire pourrait s'avérer payante. Dans une confédération secouée par un réel malaise interne, le secrétaire général est en train de redevenir un homme de synthèse. Lors du conseil national qui s'ouvre le 24 avril, M. Maire pourra tester l'effet de son rapport intitulé « Ce que veut la CFDT » (*le Monde* du 13 mars 1985), destiné à « éclairer » le projet de résolution pour le 40e congrès confédéral, en juin, à Bordeaux. Certes, les représentants des fédérations et des unions régionales n'auront pas à voter sur ce document. Les seuls votes attendus porteront sur la formation initiale et continue, avec un texte réaffirmant au passage la nécessité de *« construire un système public pluraliste »*, et le classement des candidats au bureau national. Mais les prises de position des uns et les éventuels silences des autres seront lourds de signification quant aux chances de succès de M. Maire.

Il y a un an, lors d'un précédent conseil national, M. Maire avait également présenté un rapport qui avait fait grand bruit. Il avait ajusté, voire accentué, la resyndicalisation de 1978, mettant en avant un réalisme qui n'entendait pas être prisonnier des *« tables de la loi »* de 1970 (planification démocratique, autogestion, socialisation). Le rapport avait recueilli 89,4 % des suffrages, et les « modernistes » (fédérations de la métallurgie, de l'agro-alimentaire, de la défense nationale, cadres de l'UCC, etc.), partisans résolus de l'adaptation d'un syndicalisme choisissant le pragmatisme, semblaient triompher.

Inflexion

Depuis un an, la CFDT n'a pu cependant remonter la pente. Elle a continué à se débattre dans des difficultés qui n'ont fait que croître et embellir avec l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi (*le Monde* du 12 mars). La Fédération de la chimie est alors apparue comme le porte-parole d'organisations qui, tout en étant en accord avec la démarche de la resyndicalisation, n'entendaient pas que la CFDT y perde son âme en mettant entre parenthèses son ambition autogestionnaire et en cultivant le réalisme pour le réalisme au risque de voir son audience ramenée à celle d'un *« PSU syndical »*. De telles inquiétudes trouvaient un écho auprès de M. Pierre Héritier, responsable du secteur économique à la commission exécutive.

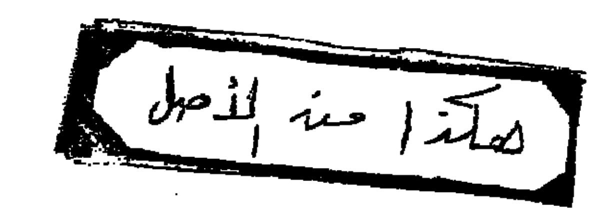
Avec son rapport sur *« ce que veut la CFDT »*, M. Maire a su maintenir la ligne tout en opérant une *« inflexion »* dans le sens de ce qu'on appelle *« la ligne Héritier-chimie »*. L'ambition autogestionnaire de la CFDT est réaffirmée et clarifiée, la stratégie du patronat est dénoncée et une large partie de l'analyse du secteur économique est reprise. Ainsi, il a opéré une synthèse qui devrait lui permettre de dessiner non pas une nouvelle majorité – la chimie n'a jamais été dans l'opposition – mais de nouveaux rapports de forces au sein de sa majorité. *« Les ultras de l'adaptation*, confie un dirigeant cédétiste, *n'occuperont plus qu'une place relative au lieu d'une place centrale »*, cette place centrale revenant davantage à des organisations qui avaient manifesté critiques et inquiétudes comme la chimie, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur, la Lorraine, voire les cheminots...

Tout le pari de M. Maire repose évidemment sur un délicat équilibre qui serait remis en cause s'il y avait une fronde des « modernistes ». Ceux-ci pourraient mettre en cause le « statut » du rapport de M. Maire qui rend quelque peu caduc le projet de résolution. Mais il ne devrait pas y avoir d'affrontement véritable. La bataille se jouera au congrès lorsque, selon toute vraisemblance, la chimie essaiera de « consolider » l'inflexion obtenue par le vote de quelques amendements. Les modernistes placeront-ils alors des contre-feux ? D'ores et déjà, le projet de résolution que présentera M. Kaspar (pas aussi atteint que certains l'espèrent), a été *« substantiellement modifié »*. La commission des résolutions (1) a retenu sept ou huit amendements – sur 1 200 présentés – en débat, les autres étant intégrés totalement ou partiellement, ou rejetés. Et un bureau national, début mai, devrait retenir l'« amendement global » d'Hacuitex (déposé par 188 à 200 syndicats dont 45 d'Hacuitex, soit 63,9 % des timbres 1984 de cette fédération), tout en lui donnant le même statut (huit minutes de débat) qu'aux autres...

Il reste que, même si M. Maire l'emporte à Bordeaux, le rééquilibrage demeurera fragile. La nouvelle commission exécutive, à l'issue du congrès, ne reflétera pas les nouveaux rapports de forces internes et sera dominée par les « modernistes ». Il n'en faut pas plus pour que certains responsables estiment nécessaire que la réflexion sur la succession de M. Maire, qui devait commencer après le congrès, soit retardée, l'échéance du départ étant repoussée à l'après-1988... En des temps peut-être plus sereins.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) A la commission des résolutions, élue par un précédent conseil national et présidée par M. Julien Delaby (Nord-Pas-de-Calais), la moderniste Fédération de l'agro-alimentaire et Hacuitex ont été écartées. Sont ainsi représentés : la chimie, la métallurgie, Interco, les PTT, le SGEN, les transports, les Pays de la Loire, la Lorraine, la Bretagne, Rhône-Alpes, la Picardie et Poitou-Charentes.



هكذا من الأصل

MARCHÉ COMMUN

Baisse du chômage en mars dans la CEE

Le nombre de chômeurs enregistrés dans la Communauté économique européenne a diminué de 2,8 % en données brutes au mois de mars par rapport à février, selon les chiffres publiés par Eurostat : mise à part la Grèce, qui comptabilise ses chômeurs différemment, le chiffre était de 13,3 millions, soit 11,8 % de la population active contre 12 % fin février.

La baisse touche tous les pays, sauf l'Italie, mais c'est là où le chômage est déjà le moins élevé que la diminution est la plus forte : au Luxembourg (7,3 % de moins, soit 1,7 % de la population active), en RFA (– 5,2 %, soit 9,2 %), au Danemark (– 4,8 %, soit 10,3 %) voire en France (– 2,6 %, soit 10,6 %). Malgré des baisses relativement marquées (– 3,5 % et – 2,7 % respectivement), le chômage reste élevé aux Pays-Bas (13,6 %) et en Belgique (14,1 %). Il a faiblement baissé en Irlande (– 1,5 %, soit 17,8 %) et en Grande-Bratgne (– 1,7 %, soit 12,4 %) et a augmenté de 0,1 % en Italie (14,2 %). La Grèce annonce de son côté un taux de chômage de 2,6 %, en baisse de 3,1 %.

Mais le nombre de chômeurs dans la CEE reste supérieur de 4,3 % à celui de mars 1984 : cette augmentation touche la majorité des pays. Seule la proportion des chômeurs de moins de vingt-cinq ans a diminué, passant à 37 % contre 37,3 % en mars 1984.

APRÈS L'ACCORD DES MINISTRES

Le Parlement européen devrait adopter le budget communautaire

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres chargés des affaires budgétaires de la CEE ont abouti, mercredi 24 avril, à un accord sur le financement de la politique agricole commune (PAC) d'ici à la fin de l'année. Le Parlement européen doit maintenant se prononcer sur les modifications ainsi apportées au budget communautaire pour 1985. De son côté, la Commission de Bruxelles a indiqué aux Dix qu'elle présenterait un budget supplémentaire pour l'exercice en cours si la négociation sur les prix agricoles pour la nouvelle campagne devait avoir des incidences financières supérieures à celles contenues dans ses propositions.

De notre correspondant

En décembre 1984, l'Assemblée de Strasbourg avait rejeté le projet des Dix parce qu'il ne couvrait que dix mois d'activité communautaire. En mars dernier, les ministres des affaires étrangères de la CEE ont accepté de verser des contributions additionnelles afin de combler le « trou » prévisible. Il restait alors à fixer le montant de l'enveloppe supplémentaire.

C'est l'exercice auquel se sont livrés les ministres du budget, dans la nuit de mardi à mercredi. Comme l'a souligné M. Emmanuelli, secrétaire d'État français, à l'issue des travaux, grâce à *« l'esprit de conciliation »* qui règne actuellement dans la CEE, notamment du côté britannique, les Dix sont parvenus facilement à un compromis. Le Royaume-Uni, qui souhaitait au départ des économies de quelque 600 millions d'ECU (4 milliards de francs) sur les dépenses prévues pour le soutien des marchés agricoles, a rapidement renoncé à sa demande.

Ainsi, les Dix ont pu affecter au budget européen 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs) supplémentaires, dont la quasi-totalité est destinée au fonctionnement de l'Europe verte. Ce qui porte la part de la PAC pour cette année à 20 milliards d'ECU (140 milliards de francs) pour un budget total de 28 milliards d'ECU (196 milliards de francs).

Avant même que l'accord entre les ministres ne soit intervenu, M. Pierre Pflimlin, qui conduisait la délégation de l'Assemblée reçue par le président du conseil, le secrétaire d'État italien M. Francanzani, s'est déclaré satisfait de l'orientation prise par les travaux des Dix. Aussi est-il peu probable qu'au terme de la procédure budgétaire, qui devrait prendre fin à la mi-juin, le Parlement européen n'accepte pas cette fois le projet des Etats membres.

Reste néanmoins à régler la couverture des dépenses qui seront occasionnées par la fixation des nouveaux prix agricoles. La Commission évalue le coût de ses propositions à 138 millions d'ECU (950 millions de francs). Compte tenu de la position de l'Allemagne fédérale, qui refuse la baisse de prix pour certains produits (les céréales notamment), il est certain que cette estimation sera largement dépassée par les décisions des ministres de l'agriculture.

C'est la raison pour laquelle M. Emmanuelli, appuyé par ses collègues danois et irlandais, a demandé à ce que les Dix s'engagent à ne pas écarter l'idée d'un budget supplémentaire en cours d'année. Les autres Etats membres s'y sont refusés. Seule, la Commission évoquait dans un texte officiel cette éventualité.

MARCEL SCOTTO.

Modernisation à l'allemande

II. — *Les « puces » ont envahi la Bavière*

De notre envoyé spécial PHILIPPE LEMAITRE

La RFA connaît une nouvelle révolution industrielle, marquée par la modernisation réussie de la quasi-totalité des branches, notamment dans les secteurs de pointe comme l'électronique. Les importations de matériel sophistiqué représentent 23 % des besoins, contre 31 % en France (*le Monde* du 24 avril).

Munich. — Phénomène général, la modernisation de l'industrie allemande a néanmoins élu comme terrain de prédilection les deux Etats méridionaux du pays : la Bavière, capitale Munich, et le Bade-Wurtemberg, capitale Stuttgart. Près des montagnes, à l'ombre d'une église baroque et d'un château des Hohenzollern, fleurissent les industries de pointe et leurs usines propres. Le Sud séduit, le Sud s'envole.

« L'écart entre les Länder qui ont le vent en poupe et ceux qui sont à la traîne va probablement s'accentuer », prophétisait récemment M. Anton Jauman, ministre bavarois de l'économie et des transports. M. Martin Herzog, son collègue de Stuttgart, nous tenait, à peu de chose près, le même langage : *« La position relative du Sud ne cesse de s'améliorer ; notre structure est parfaitement adaptée à l'économie. »* Bref, un Sud plein d'assurance et discrètement dominateur.

Les raisons de l'essor sont nombreuses, depuis l'arrivée massive, après la guerre, de réfugiés de l'Est – qui ont fourni, surtout en Bavière, une main-d'œuvre habile et une pépinière de chefs d'entreprise, – jusqu'au climat de paix sociale qui, apparemment, caractérise la région. Sans oublier la qualité de vie – le sentiment général est qu'il fait meilleur vivre sur les bords de l'Isar que sur ceux de la Ruhr, – une des raisons est d'ailleurs la faible présence des industries lourdes, en difficulté d'un bout à l'autre de l'Europe : le charbon, la sidérurgie, les chantiers navals.

Un appât

A l'origine du succès, il y a surtout la structure de l'industrie, la place de choix occupée, ici plus qu'ailleurs, par des industries « porteuses », une organisation économique très propice au progrès, avec deux caractéristiques principales : à côté de quelques grands groupes puissants qui jouent les « locomotives », un nombre important de PME particulièrement dynamiques ; des pouvoirs publics qui ont comme souci prioritaire d'encourager le développement de ces PME et, pour ce faire, de favoriser la diffusion rapide des nouvelles connaissances technologiques.

Trois branches dominent l'activité industrielle, en Bavière et plus encore au Bade-Wurtemberg : l'industrie électrique et électronique, la construction mécanique et les biens d'équipement – ce que les Allemands regroupent sous l'appellation bien pratique de Maschinenbau, et, enfin, la production des véhicules automobiles (4),3 % de l'emploi industriel de la Bavière et 48,7 % de celui du Bade-Wurtemberg en 1983). Ces branches sont devenues interdépendantes, puisque le salut pour l'industrie des machines comme pour celle des voitures, dépend de leur aptitude à intégrer sans tarder les apports de l'électronique.

Evolution semblable pour l'électronique promue au rang d'industrie mère, à cette différence près que, si le réveil est, là aussi, indiscutable, la réussite, pour être probable, n'est pas encore certaine. Pour parfaire ce tableau d'une économie *« dans le vent »*, on notera que l'essentiel de la récente industrie aéronautique et spatiale allemande est localisé en Bavière et au Bade-Wurtemberg.

La Bavière est ainsi devenue le haut-lieu de l'industrie électronique en République fédérale, avec deux pôles principaux : la région de Munich et celle de Nuremberg-Erlanger. L'implantation massive de Siemens en Bavière a fait beaucoup pour le développement de l'électronique dans la région..., même si c'est avec une certaine nonchalance que le grand groupe allemand a fait évoluer son activité de production de l'équipement électrique et de communication radio vers les secteurs de pointe.

Siemens emploie plus de 105 000 personnes en Bavière, dans vingt-sept établissements. Un appât superbe! *« Il n'y a pas un groupe dans la filière électronique, allemand ou étranger, qui ne possède ou ne songe à installer une usine ou une antenne en Bavière »*, remarque-t-on au ministère de l'économie. Les activités sont nombreuses et performantes. Près de 40 % des six cents entreprises de logiciels que compte la RFA sont en Bavière. Siemens, entreprise-phare, a le devoir de réussir.

A Perlach, dans la banlieue de Munich, l'un des deux principaux centres de recherche du groupe, on fait preuve, chiffres à l'appui, d'un optimisme de fer. En 1984, le chiffre d'affaires a progressé de 16 %, les investissements de 43 % ; le bénéfice net a atteint le record de 1 milliard de marks (1). Le budget de recherche, en augmentation de 50 % sur l'année précédente, a représenté 3,8 milliards de marks, avec trois orientations prioritaires : l'automatisation des usines et des bureaux, les télécommunications, la microélectronique. Siemens a conclu de nombreux accords avec les Japonais, mais ses dirigeants sont convaincus de ne pas avoir aliéné leur indépendance. *« Nous ne considérons pas les Japonais comme des concurrents, mais comme des partenaires. »*

A Perlach, on achève la construction de lignes pilotes d'où sortiront demain les « mega-ships », c'est-à-dire des circuits intégrés à haute performance, des puces à mémoire quatre fois plus étendue que celles normalement commercialisées aujourd'hui : 1 000 kilobits par puce au lieu de 256 kilobits (2). Le projet Méga est produit en coopération avec Philips. Si tout va bien, les puces à 1 000 kilobits seront bientôt produites dans l'usine du futur d'Erlanger. Les ingénieurs retrouvent des accents de puissance quand ils évoquent le projet Méga. *« Nous essayons de changer notre stratégie de rattrapage en stratégie de recherche. Nous voudrions doubler la part de marchés de Siemens d'ici à 1995. »* D'autres projets vont aboutir : le « bureau du futur », dénommé Hicom, la merveille du genre, assure-t-on à Perlach, sera commercialisé dès cette année ; le département des télécommunications (téléphonie privée, téléphonie mobile, réseaux à larges bandes), qui, dès 1986 ou 1987, véhiculera l'image, le son, les données, est, lui aussi, résolument « dans le coup ». Nul doute, Siemens, entré tard dans les technologies de pointe, s'y épanouira.

Le dynamisme n'empêche pas la lucidité. A Backnang (Bade-Wurtemberg), au siège d'ANT, numéro deux allemand des télécommunications après Siemens, mais premier constructeur d'équipements pour satellites, on prévoit une croissance supérieure à 10 % par an pendant plusieurs années et des investissements considérables afin de réaliser des réseaux en fibres optiques ; mais on admet aussi que le degré de compétitivité varie d'un produit à l'autre. *« Sur le plan de la qualité, les Allemands sont excellents ; mais les Japonais peuvent très souvent nous battre sur les prix »*, nous explique un des dirigeants de l'entreprise.

La principale préoccupation des responsables politiques est, à Munich comme à Stuttgart, de faire en sorte que les nouvelles technologies pénètrent l'ensemble du tissu industriel. Les constructeurs de véhicules automobiles – Daimler-Benz, Porsche au Bade-Wurtemberg, BMW et Audi en Bavière – ont investi dans l'automatisation et en recueillent maintenant les fruits. La modernisation s'est produite au début des années 80.

A Ingolstadt, au nord de Munich, la ligne robot conçue pour la nouvelle Audi 100 date de 1982. *« Nous avons mis un an et demi pour rattraper les Japonais. Maintenant, nous sommes parfaitement compétitifs. Ils viennent nous visiter, et l'année passée nous avons vendu cinq mille Audi au Japon. La hausse du dollar nous a permis d'accroître de plus de 60 % nos ventes aux Etats-Unis en 1984 »*, commente un responsable de la filiale de Volkswagen.

Même adaptation impressionnante au bon usage de l'ordinateur dans l'industrie mécanique. Le boom technologique, né de la menace japonaise, date, là encore, de 1980. Près de Munich, chez Deckel, entreprise réputée dans la fabrication de machines-outils, on produisait, en 1980, 70 % de machines conventionnelles et 30 % à commandes numériques. En 1984, les proportions sont exactement inverses. *« Les Japonais sont arrivés en 1980, les Allemands ont vivement réagi, concevant de nouvelles machines ultra-performantes. Aujourd'hui, les Japonais reculent »*, résume-t-on en des termes quasi militaires. Avec ses ordinateurs et sa production davantage automatisée, Decker innove, embauche (comme Audi, comme tant d'autres) et ne doute pas un instant d'être de nouveau à la pointe de la technologie.

L'infanterie suit-elle ? Les innombrables PME, principal objet de la sollicitude des gouvernements de Stuttgart et de Munich, se sont-elles montrées, elles aussi, capables de prendre à temps le train de la modernisation ? Quelques visites ne peuvent suffire à se faire une religion. Et pourtant, comment ne pas être impressionné par cette sorte de perfection sage qu'illustrent, chacune à leur manière, les entreprises Edelmann et Leitron, toutes deux installées au Bade-Wurtemberg, entre Ulm et Stuttgart.

Edelmann, huit cents travailleurs qui se consacrent à la fabrication de boîtes pliantes en carton. La table traçante qui dessine en une minute le plan d'un étui (au lieu de trois heures avec des moyens traditionnels), la machine à imprimer, cette autre qui sert à définir et à fixer la couleur, sont assistées par ordinateur. La société conduit à son terme la « computérisation » de l'entreprise et, néanmoins, embauche. *« Nos performances quantitatives et qualitatives sont supérieures de 30 % à celles des entreprises américaines de la branche »*, nous dit l'un des dirigeants de cette entreprise familiale.

Même succès chez Leitron, où un ingénieur, probablement génial et en tout casidentifié comme tel par l'Etat, a lancé, en 1983, avec l'aide publique la production de circuits imprimés où sont assemblées des puces à très haute performance. IBM, qui est implantée à Stuttgart, a voulu s'attacher l'entreprise par un contrat d'exclusivité. La firme a refusé. En 1984, 65 % de sa production a été exportée, surtout vers les Etats-Unis.

La Bavière, comme le Bade-Wurtemberg, est gouvernée par des partisans convaincus de « l'économie sociale de marché » qui bannit tout dirigisme. Pour assurer en profondeur la diffusion des nouvelles technologies, l'un et l'autre ont bâti, avec l'appui des universités, et de grandes fondations nationales, un réseau dense qui permet aux entreprises, et singulièrement aux PME, d'être en relation continue et étroite avec l'innovation et ceux qui la maîtrisent.

La politique des foires pratiquée avec succès pour sensibiliser aussi bien les industriels locaux que les clients étrangers, a fait de Munich, comme l'écrivait récemment un journal local, « La Mecque » des micro-puces. A Stuttgart, autre style, le ministre-président Lothar Späth, a désigné, en la personne du Dr. Löhn, universitaire brillant, un *« représentant spécial pour le transfert de technologies »*, dont la mission consiste à coordonner les efforts entrepris au niveau de l'État pour que les technologies d'avenir soient l'affaire de tous.

(1) Un mark vaut 3,05 F.

(2) Le bit est la plus petite partie d'un mot-mémoire représentée par un composant.

PERFORMANCES

La Bavière et le Bade-Wurtemberg, qui représentent ensemble 43 % de la superficie de la RFA et 33 % de sa population, font état, avec une fierté légitime, des meilleures performances économiques de la nation. De 1982 à 1983, le revenu par tête a progressé de 5,3 % en Bavière et de 4,9 % en Bade-Wurtemberg alors que la moyenne pour la République fédérale était de 4,6 %. Seul Berlin avec 4,7 % a fait mieux.

La part de la Bavière dans le produit national qui était de 15 % en 1960, dépasse 17 %, soit *grosso modo* sa part dans la population de la RFA.

Le taux de chômage au Bade-Wurtemberg – 5,6 % en 1984 – est le plus bas de la RFA où la moyenne est de 9,1 % ; la Bavière, avec 7,8 % vient en troisième position, encore légèrement distancée par l'Etat de Hesse.

Les deux Etats phares totalisent ensemble 31,5 % des exportations du pays. Partie d'assez bas, la Bavière renforce légèrement sa position sur les marchés extérieurs. Si l'on considère les exportations par tête d'habitant, le Bade-Wurtemberg apparaît comme le champion toutes catégories, seulement distancé – cas très particulier – par la ville-Etat de Brême.

Prochain article :

LA RUHR TOURNE LA PAGE

par HENRI DE BRESSON

CONJONCTURE

Selon une enquête de la Banque de France

LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DEVRAIENT CONTINUER DE PROGRESSER EN 1985

Les investissements industriels ont progressé de 7 % en volume, en 1984, après avoir fléchi au cours des trois années précédentes, indique une enquête réalisée par la Banque de France. Cette évolution est le fait des grandes entreprises, notamment celles de l'agro-alimentaire et des biens intermédiaires.

Les entreprises industrielles – hors bâtiment et énergie – ont, l'an dernier, augmenté leur chiffre d'affaires de 2,8 % en volume principalement grâce au développement des exportations. La réduction des effectifs (– 2,7 %) s'est poursuivie, traduisant une diminution du nombre d'emplois de cent quarante mille environ dans l'industrie. Enfin, l'excédent brut d'exploitation a surtout progressé dans les grandes entreprises appartenant aux secteurs de biens intermédiaires et des biens d'équipement. Mais, indique l'enquête, il aura fléchi de manière assez nette dans l'automobile.

Pour 1985, l'enquête de la Banque de France indique que, dans leur majorité, les chefs d'entreprise prévoient une croissance de leurs dépenses d'investissement vraisemblablement au même rythme qu'en 1984. 70 % des entreprises employant moins de cinq cents salariés et 86 % de celles qui emploient plus de cinq cents salariés augmenteraient ou maintiendraient au même niveau leurs dépenses d'équipement.

● **Le revenu disponible des ménages a baissé de 0,7 % en 1984.** – Selon les comptes rectifiés de l'INSEE, le revenu disponible brut des ménages baisse de 0,7 % en 1984 après une baisse de 0,7 % en 1983 et le taux d'épargne (calculé par rapport à ce revenu) se réduit pour la troisième année consécutive : 15,7 % en 1982, 14,4 % en 1983, 13,7 % en 1984.

COMMERCE

Des « magasins d'usines » vont s'ouvrir autour des grandes villes

Le 8 mai s'ouvrira près de Roissy, non loin du parc des expositions de Villepinte, dans la banlieue nord-est de Paris, une grande surface d'un nouveau genre : soixante-douze industriels du secteur non alimentaire y vendront, à « prix cassés », leurs soldes de grandes marques sous l'enseigne commune « Usines Center ». La vente directe d'usine est depuis longtemps pratiquée en France, mais la formule du regroupement y est nouvelle, alors qu'elle connaît un grand succès aux Etats-Unis : quatre cent trente *factories outlet centers* y sont installés, couvrant, selon les articles, de 8 à 20 % du marché.

A Roissy, ces boutiques d'usines – de 35 à 500 m² – s'abritent sous le toit octogonal d'un magasin de 14 500 m² de plain-pied, qui ne se veut ni centre commercial de luxe ni entrepôt dusine, mais rue marchande pour articles de qualité bradés.

Haut de gamme

Les promoteurs-constructeurs de ce centre sont deux quadragénaires très dissemblables. M. Christian Liagre, grand, châtain clair, regard tranquille derrière des lunettes, né à Tourcoing, est un homme du Nord qui a fait Sciences-Po. Il est le commercial de ce tandem. Il a été directeur du marketing, puis de la publicité, et directeur général, allant de Bayer à Montefibre et à Balsan. M. Jean-Pierre Bansard, autodidacte oranais, méditerranéen, rapatrié d'Algérie en 1962, *« avec 150 F en poche »*, s'occupe des finances. Il est déjà à la tête d'une trentaine de sociétés. Il est aussi maire adjoint du dix-septième arrondissement de Paris.

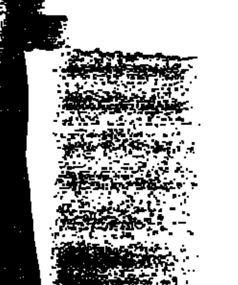
Ils se sont rencontrés en septembre 1983 et, en janvier 1984, ils créaient la Société des centres de magasins usines (SCMU) et déposaient la marque Usines Center. La SCMU, au capital de 500 000 F, leur appartient à parts égales pour 78 %, et Paribas détient les 22 % restants. Propriétaires du terrain du premier Usines Center, qui a coûté 85 millions de francs d'investissement (*via* Locabail et la Compagnie bancaire, et donc Paribas), ils tiennent à rester maîtres du jeu. Ils envisagent l'ouverture ultérieure de neuf autres centres, trois autour de Paris, six répartis dans de grandes agglomérations (Nice, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg), mais ne pratiqueront pas le système de la franchise, qui donne une enseigne commune à des commerçants ou à des sociétés indépendantes.

Il est vrai que leur fonction s'apparente plus à celle des dirigeants de centres commerciaux qu'à celle de commerçants responsables de chaînes de magasins. Leurs locataires fabricants ont signé un bail classique avec un loyer de 850 à 1 000 francs le mètre carré par an, sans versement d'aucun pourcentage sur le chiffre d'affaires, ce qui, disent-ils, lèse celui qui travaille le mieux. Ce bail est cependant assorti de quelques conditions supplémentaires : le fonds de commerce ne pourra être vendu qu'à un fabricant (et non à un commerçant pour éviter les soldeurs professionnels) ; seuls les produits déclassés (petits défauts, invendus, collections des saisons passées) pourront être vendus, avec un étiquetage précisant la cause du déclassement ; les produits seront des articles de haut de gamme vendus avec un rabais de 30 à 70 % sur les prix pratiqués dans le commerce traditionnel (boutiques, grands magasins...).

Certains industriels ont sans aucun doute été séduits par le système proposé, puisqu'on trouvera des marques comme Petit Bateau, Saint-Laurent (et les marques du groupe Biderman), RCV pour les cassettes vidéo, les Japonais pour la hi-fi-télévision, mais d'autres restent prudents, même s'ils se sont déjà engagés.

Il y a enfin des industriels franchement réticents, peu soucieux de prendre, en face de leur réseau traditionnel de détaillants, grands ou petits, un réel risque commercial. Il est vrai que bien des fabricants, touchés par la baisse du pouvoir d'achat des ménages, sont de plus en plus atteints pour leurs produits bas de gamme par les exigences des supercentrales d'achat de la grande distribution : il serait tentant de répliquer, mais sans toutefois susciter le mécontentement des commerçants spécialisés, très attachés à la distribution sélective, voire exclusive. L'attentisme, dans ce cas, est de règle. D'ailleurs, d'autres magasins d'usines regroupés sont en projet. La concurrence, là aussi, peut être rude, et le temps démontrera si la formule prend et si, décidément, les premiers sont les plus performants.

JOSÉE DOYÈRE.



AFFAIRES

L'endettement de Renault dépasse 40 milliards de francs

La régie Renault a enregistré une perte de 12,555 milliards de francs pour 117,58 milliards de chiffre d'affaires en 1984. L'année précédente, la perte n'avait été que de 1,576 milliard. Le déclin le plus impressionnant vient de la branche auto (72,6 % de l'activité), encore équilibrée en 1983 et qui aura perdu 9,873 milliards de francs l'an passé. La chute de la production mondiale de Renault, la perte de parts de marché en France (de 1980 à 1984, la Régie aura perdu 7,6 points sur son marché national et 3,8 points en Europe), expliquent cette évolution.

Toutes les branches industrielles de l'entreprise nationale sont d'ailleurs déficitaires : le véhicule industriel (13,37 % de l'activité), de 2,729 milliards de francs et Renault entreprises industrielles (5 % de l'activité), de 927 millions. Seules les activités financières ont été rentables (+ 726 millions de francs).

Dans cette véritable déroute, deux autres chiffres apparaissent particulièrement significatifs. Les investissements qui, avec 9,908 milliards de francs, sont en baisse par rapport à l'année précédente, et ne représentent plus que 8,4 % du chiffre d'affaires contre 9,5 % en 1983. Et surtout, l'endettement à moyen et long terme qui a fait un bond en un an, passant de 28,3 à 40,66 milliards de francs. Et comme la Régie est plus engagée à court terme que la plupart de ses concurrents, son endettement total atteint des chiffres astronomiques.

Enfin, il faut noter que les provisions pour restructuration industrielle et sociale sont de 4,5 milliards de francs.

Le conseil d'administration du 23 avril, au cours duquel ont été donnés ces résultats s'est déroulé *« dans une ambiance grave »*, a déclaré un administrateur FO. Aucune décision stratégique n'a été annoncée. Par ailleurs, devant l'ampleur financière du désastre, M. Bérégovoy a précisé que l'Etat ferait son devoir et jouerait son rôle d'actionnaire. Mais, a-t-il ajouté, *« il ne faut pas tout attendre de l'Etat »*.

La CGT, enfin, a dénoncé, avant même la tenue du conseil, *« un plan de casse concerté, qui dépasse Billancourt et qui est organisé par le gouvernement »*. Et de souligner la suspension des investissements à l'usine de Maubeuge, le retrait du câblage, le freinage du développement de Renix et de Ceraver, l'arrêt de la production du moteur de la Renault 4 à Billancourt, la non-modernisation de la deuxième chaîne de l'île Seguin. *« Nous ne laisserons pas faire »*, dit la CGT, qui appelle une nouvelle fois au développement de l'action chez Renault et dans toute la filière métallurgique pour *« la bataille de France de l'automobile »*.

LE DÉCLIN

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Production mondiale Renault ..	1849478	2053677	1811626	1966709	2072193	1780816
% du MTM Europe occidentale (VP)	13,3	14,7	13,7	14,5	12,6	10,9
Chiffre d'affaires en milliards de francs	68 535	80 118	87 971	104 145	110 274	117 584
Résultat net en millions de francs	+ 1016	+ 638	– 690	– 1281	– 1576	– 12555
Investissements en millions de francs	4453	6695	7970	8588	10532	9908
Dettes à long terme en millions de francs	–	13078	18434	21977	28312	40665

Daimler-Benz prend le contrôle du constructeur aéronautique Dornier

De notre correspondant

Bonn. – Le groupe Mercedes-Daimler-Benz a signé mardi à Stuttgart un accord pour la prise de contrôle de 68 % des parts de la firme Dornier, spécialisée dans l'aéronautique et les activités spatiales. Cet accord, qui doit encore être entériné par l'un des héritiers de Dornier ainsi que par l'office allemand des cartels, vient renforcer la position du quatrième groupe industriel allemand dans le secteur des technologies du futur. En mars dernier, Daimler-Benz s'était assuré le contrôle total de la firme MTU, spécialisée notamment dans les turbines, qu'il avait créé à part égale avec le groupe MAN dans les années 60.

Le rachat des actions Dornier fait suite à une longue querelle entre les héritiers du pionnier de l'aviation allemande, le professeur Claude Dornier. L'accord a été signé sous l'égide de M. Lothar Späth, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg, qui souhaitait une solution régionale et s'est lui-même porté symboliquement acquéreur de 4 % des actions. Deux des héritiers, MM. Claudius et Silvius Dornier, conservent pour le moment respectivement 20 % et 8 % des parts.

Dornier, qui emploie 9 000 salariés, a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de DM, dans les domaines aéronautique et spatial, mais aussi dans les techniques de la médecine, de l'environnement et des transports. Il participe notamment à la construction d'Airbus et de l'Alpha-Jet franco-allemand. Un tiers de son personnel est employé dans la recherche et le développement.

HENRI DE BRESSON.

M. BÉRÉGOVOY PRÉFÈRE LE DOLLAR A 9 FRANCS

« Je préfère un dollar à moins de 9 F qu'à plus de 10 F, tout en sachant qu'il nous faudra redoubler d'efforts pour maintenir la compétitivité de nos produits », a déclaré, M. Pierre Bérégovoy, en réponse à une question de notre confrère le journal *la Montagne*.

« Il est intéressant, a ajouté le ministre, *d'observer l'évolution du rapport entre le franc et le mark. En juillet dernier, quand je suis arrivé rue de Rivoli, le mark valait 3,07 F : aujourd'hui, il est coté entre 3,06 et 3,055. C'est un signe de bonne santé de notre économie. Au fond, les marchés financiers ont un jugement plus objectif sur nos résultats que les leaders de l'opposition en France, qui sont beaucoup plus préoccupés de politique politicienne que de l'intérêt national. Mais attention, la lutte contre l'inflation doit rester prioritaire. J'ai dit au premier ministre que l'indice des prix du mois d'avril ne serait pas encore satisfaisant à cause des conséquences à retardement de la forte hausse du dollar du début de l'année. A partir du mois de mai, cela devrait aller mieux. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4510	9,4525	+ 165	+ 180	+ 295	+ 325	+ 695	+ 795
$ can.	6,9416	6,9529	+ 19	+ 40	+ 38	+ 75	– 72	– 170
Yen (100) ...	3,7789	3,7810	+ 139	+ 149	+ 256	+ 275	+ 771	+ 820
DM	3,0507	3,0521	+ 121	+ 131	+ 229	+ 244	+ 667	+ 711
Florin	2,6957	2,6969	+ 81	+ 88	+ 155	+ 167	+ 472	+ 509
F.B. (100) ...	15,1398	15,1470	+ 94	+ 143	+ 181	+ 241	+ 432	+ 664
F.S.	3,6817	3,6837	+ 165	+ 180	+ 315	+ 335	+ 922	+ 985
L (1 000) ...	4,7877	4,7909	– 100	– 81	– 231	– 198	– 816	– 733
£	11,7996	11,8109	– 296	– 258	– 504	– 438	– 1 036	– 865

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 7/8	9
DM	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 15/16	6 1/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100) ..	9 7/8	10 1/2	9 5/8	9 7/8	9 3/4	10	9 3/4	10
F.S.	1 1/4	1 3/4	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
L (1 000) ..	12 7/8	13 3/8	12 5/8	13 1/8	13	13 1/2	13 7/8	14 1/4
£	13 1/8	13 3/8	12 7/8	13	12 11/16	12 13/16	12 1/4	12 3/8
F. franç. .	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 11/16	10 11/16	10 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



sanofi

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1984

Le conseil d'administration, réuni le 15 avril 1985 sous la présidence de M. René Sautier, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1984 et arrêté les comptes de la société qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin prochain.

Pour le groupe, les principales données caractéristiques de l'exercice sont indiquées ci-après :

	1983	1984	Variation en %
RÉSULTATS CONSOLIDÉS (en millions de francs)			
Chiffre d'affaires	9 334	11 241	+ 20,4
Bénéfice net consolidé (part de Sanofi)	295	354	+ 20
Marge brute d'autofinancement	693	754	+ 8,8
DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT			
Investissements industriels	378	467	+ 23,5
Frais de recherche et de développement	736	886	+ 20,4

Des modifications de structure sont intervenues pendant l'exercice ; il s'agit pour l'essentiel de l'intégration de Choay dans le secteur pharmacie et de Dairyland Food Laboratories dans le secteur des arômes.

A structure comparable et par rapport à 1983, la progression du chiffre d'affaires serait de 14,2 % dont 7,4 % en France et 21,8 % hors de France.

La part des ventes réalisées hors de France a représenté 50,4 % du chiffre d'affaires contre 48,7 % précédemment.

L'ensemble pharmacie-santé humaine a réalisé 60 % du chiffre d'affaires a connu une évolution satisfaisante.

Dans le secteur de la pharmacie en France, où la revalorisation autorisée des prix a été une nouvelle fois très insuffisante, l'effort de modernisation et d'amélioration de la productivité a été poursuivi. La filiale Choay a redressé sa situation.

A l'étranger, la progression de l'activité pharmaceutique du groupe s'est poursuivie mais à un rythme moins soutenu du fait notamment de la généralisation des mesures de compression des dépenses de santé et de la situation économique et monétaire difficile de certains pays africains et d'Amérique latine. De très bonnes performances ont cependant été réalisées dans le domaine des produits chimiques de base à usage pharmaceutique.

Le secteur parfums-produits de beauté (30 % du chiffre d'affaires) a connu un niveau élevé d'activité, particulièrement à l'étranger.

La poursuite des efforts de gestion a permis à la plupart des marques regroupées dans Galor d'enregistrer de nouveaux progrès.

Le groupe Yves Rocher, de son côté, a continué à bénéficier d'une augmentation très élevée de son activité (+ 31,7 %) reposant essentiellement sur les filiales étrangères qui ont assuré plus de 50 % de ses ventes.

Le secteur santé animale (6 % du chiffre d'affaires) a évolué dans un environnement peu favorable et a continué à souffrir de la hausse du coût de certains de ses approvisionnements consécutive à la valorisation du dollar. La filiale américaine a cependant nettement amélioré ses performances.

La restructuration du secteur des arômes (4 % du chiffre d'affaires) a commencé à porter ses fruits.

Le groupe a consacré en 1984 des sommes très importantes à son développement comme en témoignent la progression des investissements industriels et celle des frais de recherche.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer à 15 francs le montant du dividende net par action contre 14 francs l'année précédente, soit une augmentation de 7,1 %.

Le conseil a coopté M. Roger Guillemin, professeur au Salk Institute (San Diego - Californie) et prix Nobel de médecine en 1977, en remplacement de M. Jean Fouchier.

Cette nomination ainsi que la reconduction des mandats de M. Jacques Bonnet de la Tour et M. Michel Pecqueur seront soumises à l'approbation de l'assemblée.

COMPAGNIE DU MIDI/CRÉDIT PARISIEN

Le conseil de la Compagnie du Midi a décidé de regrouper sur le Crédit parisien, transformé en compagnie financière au sens de la loi bancaire de 1984, l'ensemble des filiales et participations détenues par le groupe dans le secteur des banques et des établissements de crédit.

En ce qui concerne les seules filiales, il s'agit d'un ensemble qui – compte tenu des éléments bancaires propres du Crédit parisien à transférer à une nouvelle société à constituer – représente sur la base des comptes consolidés au 31 décembre 1984 un bilan global de 5 milliards de francs, disposant de 500 millions de francs de capitaux propres, et ayant dégagé en 1984 un résultat net, après impôts, légèrement supérieur à 70 millions de francs.

Au terme des opérations de regroupement, la Compagnie du Midi détiendra plus de 50 % de la nouvelle compagnie financière, ex-Crédit parisien dont la dénomination sociale sera reprise par la nouvelle filiale bancaire assurant la continuité des services et du personnel de cet établissement.

Ces opérations seront soumises avant le 30 juin 1985 à l'approbation des actionnaires des sociétés concernées, et prendront effet au 1er janvier 1985.

Il sera ensuite demandé l'admission à la cote officielle des titres de la compagnie financière, qui, sous leur dénomination actuelle de Crédit parisien, sont déjà inscrites au marché du hors cote.

BANQUE OTTOMANE

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts, pour le mercredi 22 mai 1985, à onze heures, The Skinners'Hall, 8 1/2 Dowgate Hill, Londres EC4.

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du comité pour l'exercice.

2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1984.

3) Fixation du dividende.

4) Election de membres du comité.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, l'assemblée générale est composée de toute personne réunissant au moins trente actions, soit comme actionnaire, soit comme mandataire, soit comme actionnaire et mandataire.

Toutefois, afin de pouvoir exercer le droit de prendre part à l'assemblée générale, il est nécessaire que les titres et, éventuellement, les pouvoirs aient été déposés dix jours au moins avant la date fixée par la réunion :

- à Istanbul, au siège central ainsi que dans les diverses agences de la banque ;
- à Paris, à la Banque Ottomane, 7 rue Meyerbeer, 75009 Paris ;
- à Londres, à la Banque Ottomane, Dunster House, 37 Mincing Lane, London EC3R 7DN.

Le rapport du comité et les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège social à Istanbul et dans les sièges de Londres et de Paris.



IMMOFFICE

Réuni le 19 avril 1985, sous la présidence de M. Jean-Michel Cornudet, le conseil d'administration d'Immoffice a examiné les comptes du premier trimestre de l'exercice 1985.

Par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur, l'ensemble des recettes de location simple et de crédit-bail est en augmentation de 20,3 % et le bénéfice d'exploitation de 23,1 %.

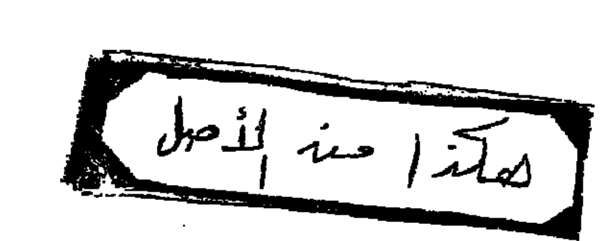
Les perspectives de résultats pour l'ensemble de l'exercice 1985 devraient permettre, sauf accident, une croissance du dividende correspondant à l'inflation.

CESSATION DE GARANTIE

La Société générale, société anonyme au capital de 1 250 000 000 de francs, dont le siège est à Paris 9e, 29, boulevard Haussmann, immatriculée au RCS Paris B 552 120 222

AVISE LE PUBLIC

Que la garantie qu'elle avait accordée par l'intermédiaire de son agence GF Auber, 6, rue Auber, 75009 Paris, à GII (Groupement immobilier et d'investissement), 46, rue de Provence, 75009 Paris, au titre de son activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans réception de fonds, visée par la loi du 2 janvier 1970, prendra fin dans un délai de trois jours francs après la présente publication vis-à-vis de GII. Les créances, s'il en existe, devront être produites entre les mains de l'agence GF Auber de la Société générale dans les trois mois de cette insertion.



Moët-Hennessy

Dans sa réunion du 19 avril 1985, le conseil d'administration de Moët-Hennessy, société holding, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984, qui se soldent par un résultat net après impôts de 106 428 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 13 juin 1985, la fixation d'un dividende de 23 F par action qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 11,50 F), représentera un revenu global de 34,50 F contre 30 F en 1983.

Un acompte de 9 F ayant déjà été versé le 4 février 1985, un dividende complémentaire de 14 F, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 7 F), sera mis en distribution au début du mois de juillet.

Modification des règles de consolidation

Parallèlement à l'application du nouveau plan comptable dans les sociétés françaises, il a été décidé, à compter de 1984, de modifier les méthodes de consolidation de Moët-Hennessy en adoptant les principes de consolidation généralement admis aux Etats-Unis et utilisés par la plupart des grands groupes mondiaux. Cette décision, justifiée par l'extension des implantations du groupe à l'étranger, la diversification de son actionnariat et la nécessité d'avoir accès aux marchés financiers internationaux, a entraîné un certain nombre de changements dans la présentation des résultats.

Aussi, pour permettre les comparaisons d'une année sur l'autre, les états financiers consolidés de 1983, figurant dans les résultats consolidés présentés cette année, ont été retraités rétroactivement selon ces nouvelles méthodes.

Les modifications touchent essentiellement la définition du périmètre de consolidation, l'enregistrement comptable des écarts de change, le calcul des amortissements et la prise en compte d'impôts différés.

Résultats consolidés du groupe Moët-Hennessy
(en millions de francs)

	1984	1983	%
Ventes	6 841	5 329	+ 28 %
Résultat avant impôt	1 103	807	+ 37 %
Résultat net consolidé (part du groupe)	547	414	+ 32 %

La progression des ventes de 28 % correspond à une augmentation très sensible des volumes, traduisant une croissance économique réelle. La hausse des prix de vente moyens a amplifié cette croissance, favorisée par l'incidence des parités monétaires.

Les taux de croissance des résultats avant et après impôts reflètent une amélioration importante de la rentabilité globale du groupe.

Activité champagne et vins

Pour l'exercice 1984, les ventes de ce secteur se sont élevées à 3 milliards 72 millions de francs contre 2 milliards 525 millions de francs en 1983, en progression de 22 %. Le compte des résultats fait ressortir un résultat avant impôt de 551 millions de francs, en hausse de 33 %.

La progression des expéditions de champagne a dépassé 18 %.

Activité cognac et spiritueux

En 1984, les ventes du secteur cognac ont atteint 2 milliards 145 millions de francs contre 1 milliard 460 millions de francs en 1983, en progression de 46 %. Le résultat avant impôt du secteur atteint 496 millions de francs, marquant une progression de 73 %.

La hausse des expéditions en volume a dépassé 9 %.

Activité parfums et produits de beauté

Les ventes de 1984 ont continué à progresser, atteignant 1 milliard 519 millions de francs contre 1 milliard 252 millions de francs en 1983, soit une croissance de 21 %. Le résultat avant impôt de 1984 s'établit à 210 millions de francs pour le secteur, en hausse de 29 %.

Pour les parfums Christian Dior, les ventes ont progressé de 22 % et le résultat avant impôt de 35 %, avec 230 millions de francs en 1984.

Avec une augmentation de leurs ventes de 19 %, les laboratoires Roc ont enregistrés une perte conjoncturelle de 20 millions de francs.

Autres activités

Avec des ventes restées constantes en dollars, la société Armstrong a supporté une perte d'exploitation de 60 millions de francs avant impôt, à laquelle s'ajoutent 18 millions de francs de provisions exceptionnelles liées à l'achèvement de la réorganisation de la société.

L'effet de ces pertes sur le résultat net est sensiblement inférieur en raison de l'intégration fiscale aux Etats-Unis.

Perspectives

L'année 1985 a bien débuté sur le plan commercial. A fin mars, le chiffre d'affaires consolidé du groupe marque une avance de 24 % sur le premier trimestre 1984. Néanmoins les performances sur l'année seront liées à l'activité économique des principaux marchés au cours du deuxième semestre.

FOUGEROLLE

Le conseil d'administration de Fougerolle, réuni le 18 avril 1985, a arrêté les comptes de l'exercice 1984 et pris connaissance des comptes consolidés provisoires du groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice s'est établi à 6 milliards de F ht contre 7,3 milliards en 1983. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est, comme prévu, en baisse sensible, et ne représente plus en 1984 que 33 % du chiffre d'affaires total du groupe (51 % en 1983). En France, malgré la conjoncture difficile du secteur professionnel, le chiffre d'affaires a progressé de 3,6 milliards en 1983 à 4 milliards en 1984. Il tient compte de nouvelles unités diversifiées, tant techniquement que géographiquement.

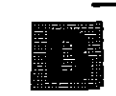
Le bénéfice consolidé du groupe s'élève à 2 millions de F (alors que l'exercice précédent avait enregistré une perte de 74 millions) après 83 millions de résultats exceptionnels, 16 millions d'impôts sur les sociétés et 100 millions de dotation aux provisions pour risques, dont 90 millions pour risques à l'étranger. Les résultats ont, en 1984 encore, été grevés par d'importantes charges de restructuration.

La marge brute d'autofinancement du groupe (après provisions pour risques) a atteint 275 millions de F contre 228 millions en 1983.

Le bénéfice net de Fougerolle, non consolidé, est de 5,3 millions de F contre une perte de 85,7 millions en 1983. Il sera proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 27 juin 1985 d'affecter au report à nouveau le bénéfice disponible de l'exercice.

BANQUE OTTOMANE

Après examen des comptes de l'exercice 1984 le comité a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le mercredi 22 mai à Londres, la distribution à titre de dividende d'un montant de 2 750 000 £ soit cinq livres sterling et demie par action, qui entraînerait, conformément aux statuts, le paiement aux parts de fondateur d'un montant total de 138 888,50 £ soit 643 £ par part entière.



BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Plusieurs coquilles ayant été observées dans l'avis publié avec le numéro daté 23 avril, nous reproduisons la première partie de ce communiqué.

Le conseil d'administration de la BNP « INTERCONTINENTALE », lors de sa réunion du 11 avril 1985, a dressé le bilan de l'exercice 1984, ainsi que le compte de résultats du groupe.

Groupe BNP « INTERCONTINENTALE »

L'année 1984 a été favorable à l'ensemble du groupe, et notamment à ses filiales (BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE-MER ROUGE). Celles-ci ont, en effet, développé leurs opérations dans de bonnes conditions et enregistré une hausse sensible de leurs résultats.

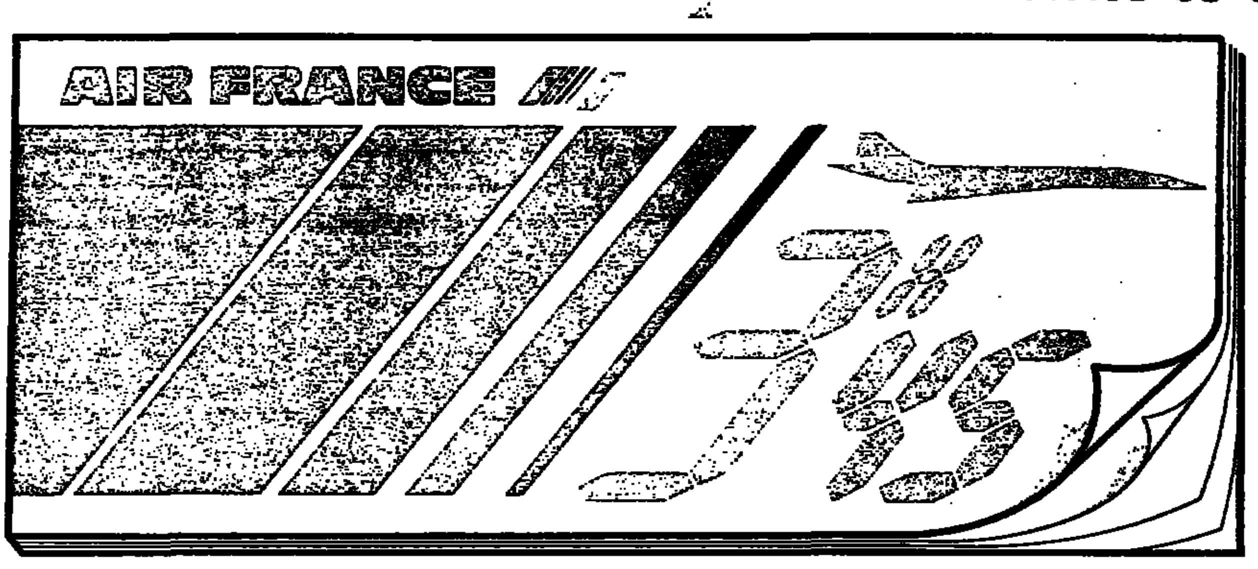
Le total du bilan consolidé s'élève à 16 797 millions de francs, contre 16 216 millions à la fin de 1983.

Les résultats nets consolidés s'inscrivent en hausse de 23 % à 155,5 millions de francs.

Chers amis Américains, remettez vos pendules à l'heure.

Quelle est la compagnie la plus rapide sur Paris New York?

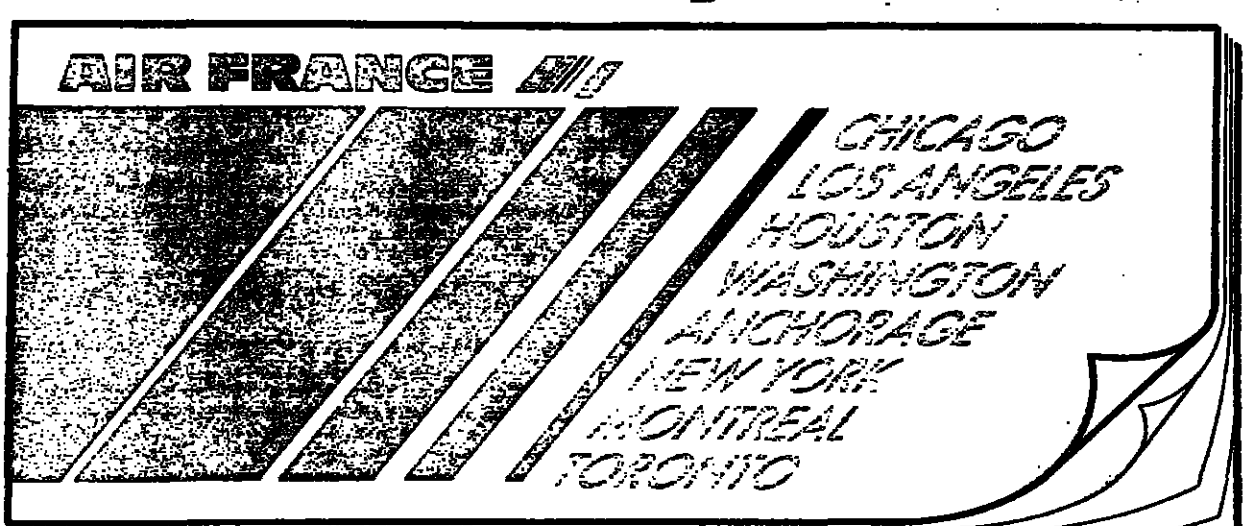
La réponse est dans le billet.



TOUTES LES AUTRES COMPAGNIES : 7 H 10

Qui propose le plus de vols directs vers l'Amérique du Nord?

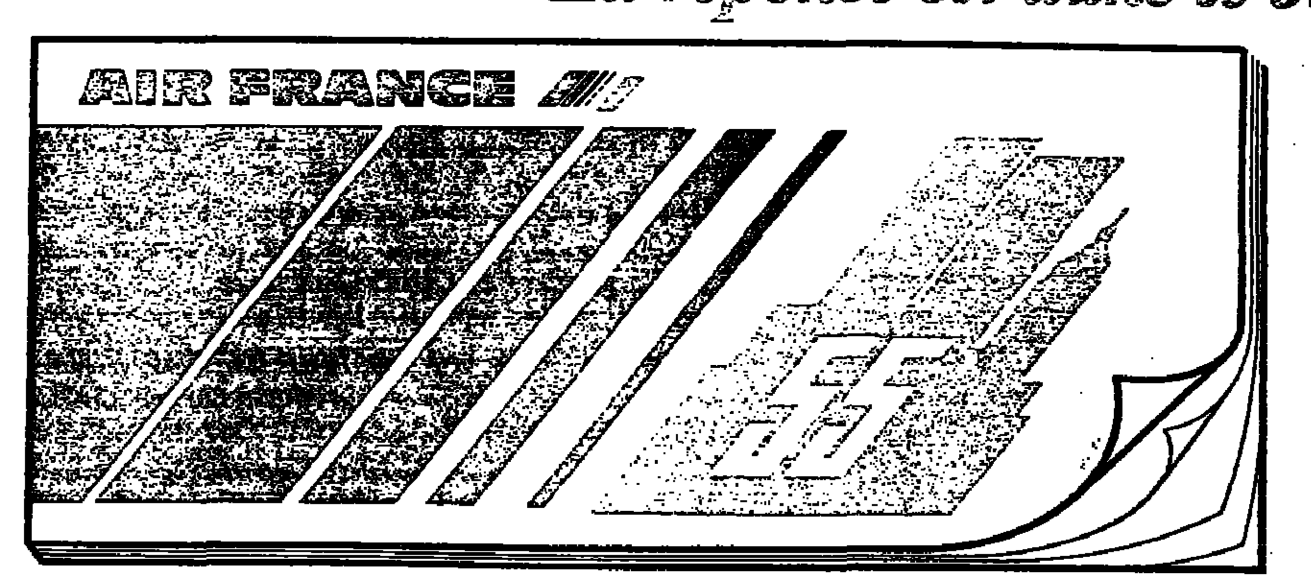
La réponse est dans le billet.



LE MEILLEUR DE NOS CONCURRENTS : 4.

Qui offre le plus grand nombre de possibilités de gagner l'Amérique du Nord chaque semaine?

La réponse est dans le billet.



LE MEILLEUR DE NOS CONCURRENTS : 35.

HCM

Air France nº 1 vers l'Amérique du Nord.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 avril

Hésitant

En ce début du nouveau mois boursier, le marché parisien, a fait preuve d'hésitation si l'on en juge par l'indicateur instantané, en baisse de 0,2 % à l'approche du son de cloche final, ramenant à 16 % la progression des valeurs françaises.

L'hésitation prévalait sur l'ensemble des secteurs, un sentiment dû à l'attentisme de nombre d'investisseurs, d'origine anglo-saxonne pour l'essentiel, qui attendent d'en savoir un peu plus sur le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis avant de changer, éventuellement, leur fusil d'épaule.

La nette reprise du dollar sur les marchés des changes s'est confirmée à Paris, où le billet vert est remonté à 9,26750 F contre 9,1120 F la veille et il s'agit sans doute là d'une première indication quant aux prévisions que l'on peut établir sur le PNB américain au deuxième trimestre 1984, à savoir un taux de croissance supérieur aux trois mois précédents.

Générale Biscuit, Nordon, Moulinex, Radiotechnique, Dassault, Finextel, UCB, Matra, SAT, se distinguent avec des hausses de 2 % à 7 %, tandis qu'à l'inverse, Berger, Arjomari, SFIM, Facom, Pechelbronn, Maisons Phénix, perdent 3 % à 4 %.

Par ailleurs, la cotation des actions SAFT a été suspendue dans l'attente du communiqué que doit publier sa société-mère, la CGE à propos de la cession du secteur « piles grand public » *au groupe Bernard Tapie* (le Monde *du 23 avril).*

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 850 F, à 97 250 F, le napoléon cédant 1 F, à 575 F. A Londres, le métal fin est retombé à 326 dollars l'once contre 329,05 dollars lundi midi.

Dollar-titre . 9,55/59 F (contre 9,45/48 F)

NEW-YORK

Forte reprise

Surprise mardi à Wall Street. Après avoir flotté durant la majeure partie de la séance, les cours se sont sensiblement redressés et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 12,14 points, à 1 278,70. Le bilan de la journée a été tout aussi révélateur de l'amélioration constatée. Sur 2 006 valeurs traitées, 919 ont monté, 582 ont baissé et 505 n'ont pas varié.

D'autre part, l'activité s'est accélérée et 108,92 millions de titres ont changé de mains, contre 79,93 millions. Que s'est-il donc passé, car les dernières nouvelles de l'économie n'étaient pas particulièrement bonnes ? Cette fois, les opérateurs ont appris que les commandes de biens durables en mars avaient baissé de 2,3 %, ce, pour la troisième fois en quatre mois, alors que les analystes tablaient sur une légère augmentation.

En outre, les taux d'intérêt se sont raffermis. Le loyer de l'argent interbancaire est aussi passé de 7 3/4 % à 8 %. Enfin, les prix à la consommation ont monté, le mois dernier également, de 0,5 %. Mais cela était attendu, ce qui n'explique pas pour autant la réaction de la Bourse. Le facteur technique ? Il a joué, sans aucun doute. Pour tout dire, les spécialistes se perdaient un peu en conjectures. Quelques-uns parlaient de l'espoir soulevé par la nouvelle controverse sur la possibilité de voir l'expansion s'accélérer durant le deuxième trimestre. Wall Street attendra, décidément, toujours quelque chose.

VALEURS	Cours du 22 avril	Cours du 23 avril
Alcoa	32 3/8	32
A.T.T.	21 1/4	21 1/2
Boeing	62	61 3/4
Chase Manhattan Bank	54 1/2	55
Du Pont de Nemours	58 7/8	57 3/4
Eastman Kodak	65	66
Exxon	52 3/4	52 1/4
Ford	43 1/8	43 3/8
General Electric	59 3/8	61
General Foods	83 1/4	84
General Motors	71	71
Goodyear	26 1/2	28 3/4
I.B.M.	127 1/2	129
I.T.T.	33 3/8	33 1/8
Mobil Oil	29 1/2	29 1/2
Pfizer	44 5/8	44 7/8
Schlumberger	40 7/8	40 1/4
Texaco	38 5/8	39
U.A.L. Inc.	42 5/8	42 3/8
Union Carbide	38 1/4	38 1/4
U.S. Steel	26 7/8	26 3/4
Westinghouse	29 3/4	30 1/2
Xerox Corp.	46 1/2	47 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL. – Le groupe annonce, pour 1984, un résultat hors plus ou moins-values de 729 millions de francs, en progression de 10 % d'une année sur l'autre, pour un chiffre d'affaires accru de 17 %, à 15,8 milliards. Cette augmentation moins rapide des profits est imputable aux efforts coûteux exercés pour conquérir de nouveaux marchés (cosmétiques), pour accroître la recherche et l'internationalisation (pharmacie), également aux contraintes monétaires imposées pour les investissements financiers du groupe à l'étranger. La part du groupe dans le résultat net comptable ressort à 609 millions de francs (+ 16,5 %). Le dividende net est porté à 28,15 F (+ 4,5 %).

Notons que la rentabilité s'est dégradée dans la pharmacie, avec la baisse du bénéfice d'exploitation de la filiale Synthélabo (90 millions de francs, contre 140 millions), les frais de restructuration chez Porgès (biomedical), de 10 millions, et d'arrêt de l'activité stérilisation (7 millions), l'abandon de créance chez Jean Davès (10 millions).

HOECHST. – Le numéro trois de la chimie mondiale annonce un résultat, pour 1984, de 2,85 millions de deutschemarks (+ 45,4 %). En termes de profits, il se situe à la seconde place derrière Beyer (2,9 milliards de deutschemarks), mais devant BASF (2,52 milliards), premier en chiffre d'affaires.

VALÉO. – Les comptes de l'exercice 1984 se soldent par une perte de 147 millions de francs, compte tenu des intérêts minoritaires, le déficit du groupe ressort à 121 millions de francs (contre un bénéfice net de 87 millions de francs). Ce mauvais résultat est essentiellement dû aux pertes subies en France, principalement par la division « machines tournantes » (alternateurs, démarreurs), soit 233 millions de francs, et la SOMA (ponts poids lourds). Les filiales étrangères ont été bénéficiaires, mais les gains recueillis n'ont pu compenser le repli constaté en France. La branche « machines tournantes » est en voie de restructuration (*le Monde* du 24 avril) et un partenaire est recherché pour SOMA. Aucun dividende ne sera versé pour l'exercice écoulé.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	22 avril	23 avril
Valeurs françaises	113,2	112,5
Valeurs étrangères	104,7	105,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	22 avril	23 avril
Indice général	213,3	213,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 avril	24 avril
1 dollar (en yens)	248,45	258,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 AVRIL

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 23/4

[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1705	1705	1720	+ 0 87
4155	C.N.E. 3 %	4155	4185	4185	+ 0 72
1468	Electricité T.P.	1468	1480	1480	+ 0 81
1066	Renault T.P.	1066	1066	1066	..
1675	Rhone-Poul. T.P.	1675	1675	1675	....
1245	St-Gobain T.P.	1245	1246	1246	+ 0 08
1239	Thomson T.P.	1239	1245	1250	+ 0 88
275	Accor	272 10	268	268	– 1 50
650	Agence Havas	651	654	654	+ 0 46
610	Air Liquide	611	607	609	– 0 32
775	Als. Superm.	766	775	776	+ 1 30
154	A.L.S.P.I.	154	153	153	– 0 64
305	Alsthom-Atl.	307	306	302	– 1 62
200	Applic. gaz	200	200 10	200	....
1130	Arjom. Prioux	1130	1090	1079	– 4 51
890	Aux. Entrepr.	891	910	910	+ 2 13
1410	Av. Dass.-Br.	1410	1490	1430	+ 1 41
340	Bail-Equipem.	340	340	340	....
720	Bail-Investiss.	719	736	735	+ 2 22
655	Cie Bancaire	646	634	639	– 1 08
230	Bazar H.-V.	228	227 90	227 90	– 0 04
290	Béghin-Say	290	290	288	– 0 68
505	Bic	508	508	508	....
380	B.I.S.	381	379 80	378	– 0 78
1100	Biscuit (Géné.)	1100	1180	1180	+ 7 27
1890	Bongrain S.A.	1892	1860	1860	– 1 69
690	Bouygues	690	691	690	....
2480	B.S.N.	2480	2435	2425	– 2 21
2170	Carrefour	2165	2100	2115	– 2 30
900	Casino	899	905	905	+ 0 66
830	Cedis	835	860	880	– 5 38
610	Cetelem	618	605	605	– 2 10
845	C.F.A.O.	844	842	838	– 0 71
143	C.F.D.E.	144 50	145	143	– 1 03
720	C.G.I.P.	722	725	725	+ 0 41
490	Chargeurs S.A.	494	472	476	– 3 64
60	Chiers-Châtill.	60 50	61	61 10	+ 0 99
315	Ciments franç.	320	314	316	– 1 25
1320	C.I.T. Alcatel	1325	1320	1320	– 0 37
1070	Club Méditerr.	1068	1051	1052	– 1 49
152	Codetel	152 20	151 10	151 10	– 0 72
290	Cofimeg	290 10	290	290	– 0 03
265	Colas	265	265 10	265 10	+ 0 03
182	Compt. Entrepr.	184	186	184	
445	Compt. Mod.	445	445	445	. .
795	Créd. Foncier	795	786	780	– 1 88
320	Crédit F. Imm.	319	318	316	– 0 94
680	Crédit Nat.	682	685	685	+ 0 43
265	Crouzet	267 50	268	262	– 2 05
2200	Damart-Servip	2200	2175	2175	– 1 13
1250	Darty	1250	1270	1274	+ 1 92
995	Docks France	991	1005	1006	+ 1 51
215	D.M.C.	214 90	214	215	+ 0 09
610	Dumez	610	625	615	+ 0 81
625	Eaux (Gén.)	626	625	628	+ 0 31
240	Elf-Aquitaine	238	238	235 10	– 1 21
230	– (certific.)	230	230	230	
1370	Epeda-B-Faure	1380	1367	1375	– 0 36
3100	Essilor	3100	3050	3050	– 1 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	Esso S.A.F.	530	532	528	– 0 37
1210	Eurafrance	1215	1250	1250	+ 2 88
960	Euromarché	980	970	970	– 1 02
885	Europe n° 1	899	890	885	– 1 55
1230	Facom	1230	1190	1190	– 3 25
775	Fichet-Bauche	785	780	785	....
200	Finextel	201 50	208	208	+ 3 22
380	Fives-Lille	376 50	382	382	+ 1 46
55	Fonderie (Gén.)	54 60	54 90	54 70	+ 0 18
85	Fraissinet	85	85	85	....
300	Francarep	298	298	298	....
375	Gal. Lafayette	377	385	385 50	+ 2 25
750	Gén. Géophys.	750	760	765	+ 2
285	GTM-Entrepose	300	300	295	– 1 66
295	Guyenne-Gasc.	299	296	297	– 0 66
1850	Hachette	1850	1840	1840	– 0 54
435	Hénin (La)	437	437	437	....
112	Imétal	112	112 90	111	– 0 89
440	Imm. Plaine-M.	440	441 20	441 20	+ 0 27
1770	Inst. Mérieux	1775	1750	1750	– 1 40
520	Interbail	520	515	515	– 0 96
2330	Intertechnique	2330	2350	2350	+ 0 85
240	J. Lefebvre	239	235	235	– 1 67
1020	Lab. Bellon	1020	1040	1045	+ 2 45
510	Lafarge-Coppée	510	499 90	491	– 3 72
1120	Lebon	1119	1100	1100	– 1 69
2120	Legrand	2120	2080	2080	– 1 88
725	Lesieur	735	734	735	....
380	Locafrance	380	389	384	+ 1 05
770	Locindus	771	750	768	– 0 38
735	Lyonn. Eaux	737	734	734	– 0 40
215	Mais. Phénix	215 50	210	208	– 3 48
990	Majorette (Ly)	980	990	997	+ 1 01
118	Manurhin	119	121	121	+ 1 68
210	Mar. Wendel	212	218	217 50	+ 2 59
1700	Martell	1701	1695	1695	– 0 35
1800	Merlin-Gerin	1805	1793	1790	– 0 83
1950	Matra	1960	2005	1980	+ 1 02
930	Michelin	930	920	920	– 1 07
2200	Midi (Cie)	2185	2173	2172	– 0 59
245	Midland Bk S.A.	245	239 80	239 80	– 2 12
91	M.M. Penarroya	92	91 20	91 10	– 0 97
1830	Moët-Hennessy	1815	1821	1821	+ 0 33
535	Mot. Leroy-S.	529	535	529	....
104	Moulinex	101 60	105 60	106	+ 4 33
780	Mumm	781	780	780	– 0 12
415	Navig. Mixtes	417	409	409	– 1 91
89	Nord-Est	88 90	90 50	89 80	+ 1 01
530	Nordon (Ny)	530	565	565	+ 6 60
162	Nouvelles Gal.	161	161 10	161 10	+ 0 06
690	Occident. (Gén.)	681	683	680	– 0 14
295	Olida-Caby	293	292	285	– 2 73
1110	Omn. F. Paris	1115	1115	1115	....
225	Opfi-Paribas	225	227 80	227 80	+ 1 24
2430	Oréal (L')	2431	2399	2381	– 2 06
150	Papet. Gascogne	149 90	149 90	149 90	...
1160	Paris-Réescomp	1159	1159	1159	. ..
380	Pechelbronn	388	375	375	– 3 35
765	Penhoët	758	768	768	+ 1 31
700	Pernod-Ricard	700	705	701	+ 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Pétroles (Fse)	260 20	263 50	261	+ 0 30
65	– (certific.)	64 90	65 80	65 30	+ 0 61
127	Pétroles B.P.	128	125 90	125 90	– 1 64
360	Peugeot S.A.	355	353	347 50	– 2 11
58	Poclain	58	57	56 90	– 1 89
520	Poliet	520	510	513	– 1 34
193	Pompey	193	193	193	....
505	P.M. Labinal	506	503	503	– 0 59
2000	Presses Cité	2000	1985	1985	– 0 75
1160	Prétabail Sic.	1156	1147	1147	– 0 77
340	Primagaz	340	339 90	328	– 3 52
225	Printemps	228	234 90	231	+ 1 31
1360	Promodès	1360	1380	1380	+ 1 47
275	Radiotechn.	278	295	292	+ 5 03
95	Raffin. (Fse)	96	95 90	95 10	– 0 93
1320	Redoute (La)	1325	1330	1325	....
1730	Roussel-Uclaf	1730	1750	1750	+ 1 15
1380	Roussel-C.N.I.	1390	1380	1380	– 0 71
2230	Rue Impériale	2235	2240	2240	+ 0 22
188	Sade	188	190	190	+ 1 06
1680	Sagem	1680	1690	1690	+ 0 59
750	Salvepar	750	746	745	– 0 66
345	St-Louis B.	345	335	341	– 1 15
2290	Salomon	2290	2280	2280	– 0 43
665	Sanofi	661	660	651	– 1 51
300	S.A.T.	300 50	307	307	+ 2 16
505	Saupiquet Cie	504	518	518	+ 2 77
170	Schneider	168	167	166 80	– 0 71
94	S.C.O.A.	94	95 80	95 80	+ 1 91
137	S.C.R.E.G.	138	140	139	+ 0 72
410	Seb	413	414	415	+ 0 48
360	Sefimeg	349	338	342	– 2
1330	S.F.I.M.	1330	1281	1280	– 3 75
68	S.G.E.-S.B.	68 20	68	68	– 0 29
675	Sign. Ent. El.	674	686	687	+ 1 92
645	Silic	646	650	650	+ 0 61
415	Simco-U.P.H.	418	416	417	– 0 23
235	Simnor	235	234	234	– 0 42
1850	Skis Rossignol	1850	1820	1820	– 1 62
645	Siminco	646	646	646	....
2940	Sodexho	2870	2850	2830	– 1 34
465	Sogerap	463	467	467	+ 0 86
490	Sommer-Allib.	490 50	498	498	+ 1 52
485	Source Perrier	485 50	483	483	– 0 51
300	Synthelabo	299	297	296 50	– 0 83
585	Talca Luzenac	585	582	582	– 0 51
2500	Tél. Elect.	2500	2480	2480	– 0 80
565	Thomson-C.S.F.	567	560	555	– 2 11
2220	T.R.T.	2225	2225	2226	+ 0 04
440	U.F.B.	438	437	437	– 0 22
720	U.I.S.	721	722	722	+ 0 13
380	U.C.B.	359	368	367	+ 2 22
250	Valéo	248	249 50	249 50	+ 0 60
112	Vallourec	112	111 20	111 20	– 0 71
2480	V. Clicquot-P.	2480	2480	2460	– 0 80
1110	Viniprix	1110	1095	1095	– 1 35
1020	Elf-Gabon	1025	1000	1000	– 2 43
167	Amax Inc.	171	171	171 90	+ 0 52
395	Amer. Express	395 10	408	408	+ 3 26
205	Amer. Teleph.	206 50	208 50	208 60	+ 1 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Anglo Amer. C.	132 30	131 70	132 70	+ 0 30
910	Amgold	910	918	920	+ 1 09
645	BASF (Akt)	645	644	643	– 0 46
690	Bayer	689	687	688	– 0 14
435	Buffelsfont.	436	432	432	– 0 91
22	Charter	23	23	23 05	+ 0 21
520	Chase Manh.	520	528	528	+ 1 53
375	Cie Pétr. Imp.	376 20	379 20	379 20	+ 1 06
52	De Beers	51	51 60	51 90	+ 1 76
1520	Deutsche Bank	1523	1515	1515	– 0 52
89	Dome Mines	88 90	90 10	89 10	+ 0 22
270	Driefontein Ctd	270	271	270 50	+ 0 18
535	Du Pont-Nem.	534	552	552	+ 3 37
625	Eastman Kodak	626	631	630	+ 0 63
81	East Rand	83 40	83	81 20	– 2 63
345	Electrolux	342 60	342	342	– 0 17
306	Ericsson	304 90	312	312	+ 2 32
505	Exxon Corp.	507	501	501	– 1 18
405	Ford Motors	405	418 40	418 40	+ 3 30
280	Free State	280 20	283	282	+ 0 64
142	Gencor	142 50	141 20	141 20	– 0 91
290	Gén. Belgique	291	300	296	+ 1 71
565	Gén. Electr.	568	580	581	+ 2 28
665	Gen. Motors	676	681	683	+ 1 03
69	Goldfields	69 10	70 50	70 50	+ 2 02
35	GdMetropolitain	34 80	35	35	+ 0 57
156	Harmony	158	156 90	156 90	– 0 69
31	Hitachi	30 75	31	31 35	+ 1 95
680	Hoechst Akt.	678	684	684	+ 0 88
95	Imp. Chemical	95 20	95	95 50	+ 0 31
130	Inco. Limited	130 40	130 60	131 30	+ 0 69
1220	IBM	1230	1236	1233	+ 0 24

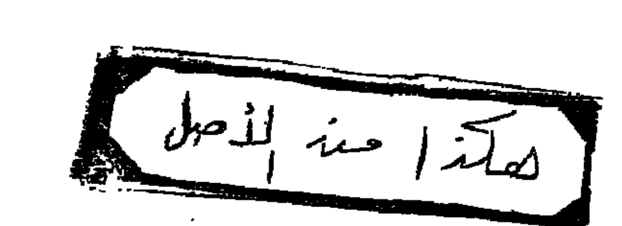
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	100 30	103 50	103 50	+ 3 19
315	ITT	315	317	317	+ 0 63
57	Matsushita	56 50	57 05	57 05	+ 0 97
985	Merck	984	983	983	– 0 10
765	Minnesota M.	755	771	771	+ 2 11
280	Mobil Corp.	281	284	284	+ 1 06
24440	Nestlé	24440	24450	24450	+ 0 04
120	Norsk Hydro	121	125 50	125 50	+ 3 71
1050	Petrofina	1056	1050	1052	– 0 37
870	Philip Morris	865	888	888	+ 2 65
162	Philips	162 50	161 50	161 50	– 0 61
290	Pres. Brand	288	282 50	281	– 2 43
315	Président Steyn	316	310	309	– 2 21
400	Quilmès	398 50	394 10	390	– 2 13
1100	Randfontein	1099	1110	1112	+ 1 18
565	Royal Dutch	563	563	561	– 0 35
74	Rio Tinto Zinc	74 60	76 60	76 60	+ 2 68
182	St Helena Co	182	181	181	– 0 54
370	Schlumberger	370	380	389	+ 5 13
90	Shell transp.	89 80	88 80	88 80	– 1 11
1730	Siemens A.G.	1730	1740	1741	+ 0 63
183	Sony	182 80	185	185	+ 1 47
205	T.D.K.	206 90	208 90	209	+ 1 01
15	Toshiba Corp.	15	15 05	15 05	+ 0 33
975	Unilever	975	973	969	– 0 61
365	Unit. Techn.	366	372	372	+ 1 63
985	Vaal Reefs	993	975	967	– 2 61
450	West Deep	449	450	452	+ 0 66
340	West Hold.	340	335	340	....
430	Xerox Corp.	432	444	443	+ 2 54
1 98	Zambia Corp.	1 98	2 05	2 06	+ 5 10

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 112	9 267	8 900	9 600
ECU	6 826	6 828	....	....
Allemagne (100 DM)	305 530	305 200	294	314
Belgique (100 F)	15 156	15 140	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 800	269 550	260	280
Danemark (100 krd)	84 860	84 830	80	88
Norvège (100 k)	104 840	105 300	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 739	11 772	11 360	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 017	7 020	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 777	4 773	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	368 800	369	3 580	3 750
Suède (100 krs)	103 980	104 450	102	109
Autriche (100 sch)	43 510	43 420	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 454	5 456	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 365	5 380	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	6 755	6 818	6 600	6 950
Japon (100 yens)	3 674	3 725	3 600	3 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/4
Or fin (kilo en barre)	96150	97000
Or fin (en lingot)	96400	97250
Pièce française (20 fr)	576	575
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	558	561
Pièce latine (20 fr)	558	558
Souverain	702	692
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2050	2030
Pièce de 5 dollars	1526	.....
Pièce de 50 pesos	3606	3625
Pièce de 10 florins	578	578



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM 89
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 24 avril
L'OPA de M. Barre
ANNE CHAUSSEBOURG et JEAN-MARIE COLOMBANI répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

● *Trois Français élus à l'Académie des sciences des États-Unis.* – L'Académie nationale des sciences des Etats-Unis vient d'élire, comme membres étrangers, trois Français : M. Claude Allègre (né en 1937), spécialiste de géochimie isotopique, professeur à Paris-VII et directeur de l'Institut de physique du globe de Paris ; M. Pierre Chambon (né en 1931), spécialiste de génétique moléculaire, professeur à l'université Louis-Pasteur (Strasbourg), directeur du laboratoire de génétique moléculaire des eucaryotes (CNRS) ; M. Alfred Jost (né en 1916), spécialiste d'hormonologie de la reproduction, professeur au Collège de France.

M. HONECKER A ROME

La première visite d'un dirigeant est-allemand dans un pays de l'OTAN

De notre correspondant

Rome. – La visite à Rome de M. Erich Honecker, chef du PC et de l'Etat est-allemands, représente un pas important dans la politique de la RDA pour instaurer un dialogue direct avec l'Occident. C'est, en effet, la première fois que le président est-allemand se rend pour un voyage officiel dans un pays membre de l'OTAN. Cette visite répond à celle que fit le chef du gouvernement italien, le socialiste Bettino Craxi, à Berlin-Est en juillet dernier.

M. Honecker est arrivé dans la capitale italienne, le 23 avril, accompagné de M. Oscar Fischer, ministre des affaires étrangères, du vice-président du conseil, M. Gunther Mittag, ainsi que du ministre du commerce extérieur, M. Gehard Beil. A l'enjeu politique de ce voyage de deux jours dans la capitale italienne s'ajoute aussi la signature d'un important accord décennal de coopération économique entre l'Italie et la RDA, dont les échanges bilatéraux sont en pleine expansion.

Les entretiens entre MM. Honecker et Craxi ont porté avant tout sur les questions de la détente et du dialogue entre les blocs. *« La raison et le réalisme doivent triompher »*, a affirmé le leader de l'Allemagne de l'Est, qui a fait l'éloge de la *« politique de paix »* de l'URSS et décrit le moratoire partiel sur l'installation des SS-20 récemment annoncé par M. Gorbatchev comme un *« signal encourageant »*. M. Craxi, pour sa part, a souligné que cet échange de visites montre comment des pays aux régimes sociaux différents peuvent directement collaborer à l'amélioration de la détente, tout en respectant les obligations qui dérivent de leurs alliances réciproques. Dans son entretien avec son homologue allemand, M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, a particulièrement insisté sur la nécessité d'un engagement à fond des pays européens de l'Est et de l'Ouest dans les négociations de Genève, mais aussi et surtout dans les conférences multilatérales de Stockholm, d'Ottawa (sur les droits de l'homme) et de Budapest, sur la culture. Le président de la RDA a rencontré à déjeuner le chef de l'Etat italien, M. Pertini. Il devait se rendre ce 24 avril au Vatican où il verra le pape Jean-Paul II.

Une valeur symbolique

Pour Rome comme pour Berlin-Est, cette visite a une importante valeur symbolique. L'Italie y voit la reconnaissance de son rôle croissant sur la scène internationale et la confirmation des résultats d'une politique étrangère moins alignée qu'a incarnée au cours des deux dernières années M. Andreotti. Pour les dirigeants de l'Allemagne de l'Est qui, en septembre dernier, avaient dû renoncer, sur pression de Moscou, à une visite officielle de M. Honecker en RFA, le chemin de Rome semble représenter un détour obligé pour un futur voyage à Bonn. Et les dirigeants de Berlin-Est n'ont pas été en reste pour souligner eux-mêmes directement l'importance qu'ils accordent à cette visite. M. Honecker avait accordé une longue interview au quotidien *la Stampa*, publiée le 20 avril dernier, où il rappelait que Berlin-Est était favorable à la création d'une zone dénucléarisée en Europe centrale : *« Nous sommes disposés*, disait-il, *à y intégrer l'ensemble du territoire de la RDA... »*

Par la même occasion, M. Honecker avait été le premier dirigeant de l'Est à évoquer expressément la réunion du 26 avril prochain à Varsovie où les pays membres du pacte approuveront un document qui prolonge pour vingt ans la validité de leur alliance militaire. Le président de la RDA soulignait aussi que les rapports interallemands *« avaient enregistré des progrès au cours des années passées »* et qu'il pourrait même y avoir de nouveaux développements, à condition que la RFA *« adopte un comportement réaliste »*.

(Intérim.)

Jean-Paul II condamne le film « Je vous salue Marie »

De notre correspondant

Rome. – *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard, est un film *« qui blesse profondément le sens religieux des croyants »*. C'est par un télégramme envoyé le 23 avril au cardinal Poletti, évêque vicaire de Rome, que le pape est intervenu avec tout le prestige de sa charge dans une polémique qui ne mobilisait jusqu'ici à Rome que des petits groupes d'intégristes venant prier, distribuer des tracts ou asperger d'eau bénite les spectateurs à l'entrée de la salle du centre de la ville où, depuis une semaine, est projeté le film.

« Le souverain pontife s'unit à l'unanime regret des fidèles du diocèse de Rome pour la programmation d'une œuvre cinématographique qui, affrontant des thèmes fondamentaux de la foi chrétienne, en bouleverse et insulte les significations spirituelles et la valeur historique, blessant profondément le sens religieux des croyants et le respect pour la figure de la Vierge Marie, amour filial pour les catholiques et si cher à tous les chrétiens », affirme le télégramme pontifical. Le pape annonce de surcroît qu'il était *« spirituellement présent »* à la veillée de prières *« de réparation »* organisée à la basilique Saint-Jean de Latran, à laquelle un millier de fidèles ont participé dans la soirée du 23 avril.

Une telle initiative directe du pape à propos d'un film en projection dans la Ville éternelle est sans précédent. En 1963, l'Eglise réussit certes à interdire la représentation à Rome du *Vicaire*, une pièce qui mettait directement en cause Pie XII pour son attitude ambiguë vis-à-vis du nazisme. Mais alors la bataille fut menée par *l'Osservatore romano* sans que le pape intervienne personnellement. Ce geste inusité de Jean-Paul II a suscité d'autant plus d'émotion qu'une grande partie du monde culturel catholique italien a apprécié le film.

Rappelons, enfin, qu'à l'occasion du Festival de Berlin, en février, l'Office catholique international du cinéma (OCIC) avait loué le film de Godard en ces termes : *« Avec un très grand respect, Godard tente une approche des choses inexplicables que sont la vie et l'amour, en liant sensualité et pureté, physique et métaphysique. »*

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1985 a été tiré à 440 376 exemplaires

Au Liban

L'ARMÉE ISRAÉLIENNE A COMMENCÉ A ÉVACUER LA PLAINE DE LA BEKAA

Beyrouth *(AP)*. – Les troupes israéliennes ont entrepris, ce mercredi 24 avril, de se retirer de la vallée de la Bekaa, où elles sont en position face aux forces syriennes depuis l'été 1982.

Selon la radio libanaise, l'armée israélienne a également commencé à se retirer de Jezzine, la plus importante agglomération chrétienne du sud du Liban et des hauteurs stratégiques du mont Barouk, au nord de la ville. Toutes les routes de la Bekaa et de Jezzine ont été interdites à la circulation lorsque le mouvement de repli a débuté, de bonne heure mercredi matin. Les troupes israéliennes font route vers le sud en longs convois de camions et de blindés.

● *Le prince Sihanouk démissionne de la présidence de la résistance cambodgienne.* – Le prince Norodom Sihanouk a demandé à être relevé de ses fonctions de président de la coalition tripartite de la résistance cambodgienne antivietnamienne pour une durée d'au moins un an pour *« raisons de santé »*, ont indiqué le mardi 23 avril plusieurs sources diplomatiques asiatiques à Pékin. – *(AFP.)*

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

CONFIRMATION DU REPORT DU SCRUTIN D'AUTODÉTERMINATION

Contrairement aux intentions initiales du gouvernement, le dossier calédonien n'a pas été inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres, ce mercredi 24 avril. Bien que diverses incertitudes continuent de subsister, il semblait acquis, avant les ultimes délibérations, que le scrutin d'autodétermination, d'abord prévu pour la mi-juillet puis reporté à la mi-septembre, serait finalement renvoyé après les élections législatives, à une date indéterminée. Le président de la République prendrait, toutefois, l'engagement d'organiser cette consultation avant la fin du septennat.

Dans l'immédiat, le gouvernement proposerait un statut intérimaire qui prévoirait le découpage du territoire en plusieurs régions. Ce découpage se ferait de telle sorte que les indépendantistes seraient assurés de contrôler au moins deux des quatre régions qui pourraient être constituées.

Le statut de « transition » représenterait en quelque sorte une synthèse du statut du 6 septembre 1984, conçu par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, et du contre-projet élaboré par le président du gouvernement territorial issu des élections du 18 novembre, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR.

Sur le vif

Poussez pas

Prendre un taxi, en ce moment, à Paris, faut oser. Ils sont d'une humeur, les chauffeurs ! Un vrai massacre. A la tronçonneuse. Moi, c'est pas compliqué, hier, il y en a un qui m'a jetée. Carrément. Il m'a virée en plein au milieu de la course : allez, ouste, dehors, dégagez. Je l'avais pris à Chaussée-d'Antin. Pris d'assaut, en fait.

Je voulais aller à Saint-Germain-des-Prés. Pas lui. Je l'ai supplié, je l'ai menacé, je l'ai soudoyé. Il a eu un geste... Vous voyez lequel. Au lieu de me sentir insultée, je me crois invitée à monter. Je me cale sur sa banquette arrière. Et il embraye, fou de colère, et il démarre aussi sec sur ses collègues, ces salopards de métèques, ces ignares, vous leur dites l'Opéra, ils vous plantent devant l'Obélisque, ces basanés, ces jaunes, ces noirs qui gâchent le métier.

– Ils vont n'importe où, n'importe quand, avec n'importe qui, sous prétexte qu'ils sont rançonnés par la G7. Et vous savez qui c'est la G7, ma petite dame ? C'est Rousselet. Et Rousselet, c'est qui ? C'est le pote à Mitterrand. Et Mitterrand, c'est quoi ? C'est des paquets d'action de la G7. Ça, pour faire suer le burnous, ils en connaissent un rayon, ces deux-là.

– Vous croyez vraiment que le président...?

– C'est tout combine et compagnie. Comment vous croyez que Leclerc il a obtenu sa fréquence radio pour ses taxis de merde ? Qui c'est qui lui a donné ? Le pape, la princesse Stéphanie ? Non, madame, les PTT. Ils savent vraiment plus quoi inventer pour nous casser les reins et les pieds. Vous avez vu le coup des taxis-scooters ?

– Ouais, c'est plutôt bien. Ça ira plus vite, surtout dans les embouteillages.

– Vous plaisantez ou quoi ? Vous vous voyez cramponnée à un motard de la police, à califourchon sous la pluie, avec un imper, des gants, un casque. Ah, vous aurez bonne mine ! De toute façon vous risquez pas d'en trouver. Parce que le jour où ils lâcheront leurs deux-roues dans nos quatre pneus, ça va être la java. Ça va décoiffer, croyez-moi.

– Vous avez peut-être raison. Question brushing, le scooter, c'est pas tellement indiqué. Mais alors, justement, j'ai une copine, le cousin de son mari connaît quelqu'un à l'Elysée. Il veut lancer en juillet une compagnie de pousse-pousse. Les touristes, ça leur plairait. Ils visiteraient Paris au pas de course. On les ferait tirer par des Asiatiques. Et ça dégagerait de la place pour les Français à la G7. Chouette, non ?

CLAUDE SARRAUTE.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR L'ENFANCE MALTRAITÉE

« En parler, c'est déjà agir »

Quarante à cinquante mille enfants subissent chaque année en France des violences psychologiques, physiques ou sexuelles, et quatre cents environ en meurent. Mais, quand on parle de l'enfance maltraitée, il est impossible de donner des chiffres précis, tant le mur de silence est épais.

« Nous voulons briser ce mur », a expliqué mardi 23 mars Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui a présenté, lors d'une conférence de presse, une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation sur ce sujet.

Deux cent mille dossiers sont actuellement envoyés à travers la France aux représentants du corps médical (médecins généralistes, pédiatres, infirmières) aux éducateurs sociaux, aux élus des communes de moins de cinq mille habitants et à tous ceux qui de par leur profession approchent les enfants et leur famille.

Ces dossiers comportent des fiches décrivant l'ampleur du phénomène. Ils mentionnent les facteurs de risque de violence entre parents et enfants et signalent les services qui peuvent intervenir à titre de prévention.

« En parler, c'est déjà agir », tel est le message que Mme Dufoix a souhaité transmettre aux professionnels de l'enfance. Elle a rappelé qu'aucun milieu n'est épargné par ce type de violence, même si le dépistage est plus facile dans les familles déshéritées déjà en contact avec les travailleurs sociaux.

Mme Dufoix a également souligné qu'on trouve à l'origine du processus une convergence de plusieurs facteurs comme, par exemle, des parents ayant eux-mêmes été battus dans leur enfance, des parents alcooliques, toxicomanes, malades mentaux, ou des enfants adultérins, nés d'un premier mariage ou non désirés, ou encore des enfants séparés de leurs parents dans les premiers mois de leur vie. Enfin des difficultés matérielles persistantes, la fatigue, l'isolement, font partie des causes de ces mauvais traitements.

Ch. Ch.

● *Des bureaux d'accueil pour les mineurs en détresse à Paris.* – Des bureaux d'accueil pour les mineurs en détresse morale vont être créés à Paris. La décision vient d'être prise par M. Jacques Chirac, après une rencontre avec M. Joël Weiss, l'éducateur qui a récemment retrouvé un adolescent disparu qui se livrait à la prostitution (*le Monde* du 17 avril).



DÉCÈS DE ROBERT-HENRI PETIT

Un antisémite avoué

Le doyen des antisémites avoués est mort sans repentance. Robert-Henri Petit, qui fut le chef de cabinet de Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives, de mai 1942 à février 1944, est décédé la semaine dernière à Argenteuil (Val-d'Oise) et a été inhumé au cimetière de Choisy-le-roi (Val-de-Marne). Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Robert-Henri Petit fut, auprès de Darquier, personnage sans envergure, un conseiller écouté. A la Libération, il avait été condamné à vingt ans de travaux forcés, mais avait, en se cachant, réussi à échapper à l'emprisonnement.

Toujours animé par sa hantise, devenu presque complètement sourd et aveugle, il diffusait un bulletin qu'il ronéotypait lui-même, le Lien du lynx international *où il dénonçait le* « complot juif international ». *Il avait été maintes fois condamné par le tribunal de Pontoise pour incitation à la haine raciale. Le 10 décembre 1984, le tribunal lui avait infligé trois mois de prison ferme, 5 000 francs d'amende et 10 000 francs de dommages et intérêts au MRAP et à la LICRA. Il avait fait appel.*